LA

TOURMENTE

TROISIÈME PARTIE (1).

Ce que fut cette nuit jusqu'au gris de l'aube et au lever du soleil, Jacques ne le sut même pas. Des intermittences d'accablement suivies de rage furieuse, des éclipses totales de conscience, puis des retours de lucidité si térébrante et si aiguë qu'il semblait que sa faculté de penser et de sentir fût décuplée, l'angoisse d'une veille de mort avec le cadavre sous les yeux, des attendrissemens puérils, et tout à coup, à certaines visions, la fange de son être soulevée jusqu'aux bas-fonds, cela et bien d'autres impulsions encore le ballottaient de l'idée fixe au tourbillonnement du doute, de la certitude et du désespoir.

— Qu'est-ce que je fais là? se demandait-il, ma place est auprès d'elle. Avec quelle joie je vais lui cracher mon mépris! Je la hais! Pourquoi l'ai-je épousée? Qu'est-ce qui me forçait à me jeter tête baissée dans mon malheur? Il en était de plus belles, de meilleures, de mieux élevées; j'aurais pu en épouser de plus riches, offrant toutes les garanties que la société attache au mariage; et bêtement, j'ai épousé par passion cette enfant gâtée, grandie sans

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

la surveillance d'une mère, aux côtés d'un père faible qui, tout en gardant la dignité de son intérieur, était dominé au dehors par une influence équivoque. Sans doute, elle n'est pas responsable de cela, ni du sang et des nerfs maternels dont elle a trop hérité. Mais l'honneur, la foi jurée, des liens rendus sacrés par l'habitude, moins encore, le respect de son corps!.. Quoi, cette femme qui se baigne du matin au soir, qui ne supporterait pas un grain de poussière sur sa robe, qu'un rien offusque... Mais non, cela n'a rien de réel, je délire, c'est impossible, ou alors il n'y a plus rien de vrai, la Thérèse que j'aimais n'a existé que dans mon imagination, je vis depuis sept ans avec une autre femme qui n'a ni son caractère, ni ses qualités, ni son âme! Cela surtout, cette révélation de l'être inconnu que chacun porte en soi, ce qui jaillissait d'effrayant sous cette instabilité des apparences les plus sûres, le déroutait affreusement. A qui se fier désormais, quelle bouche et quels yeux ne mentaient si celle qui était son cœur et sa chair avait pu, pendant des mois entiers, lui sourire, lui parler, manger son pain, jouir de son luxe, vivre comme si de rien n'était.

— Oh! qu'elle lui avait bien menti! Et cependant, est-ce qu'il n'aurait pas dû la soupçonner en la voyant si triste?.. Bah! comédie! Triste de quoi, du départ de son amant, sans doute? Son amant! ce mot, il le prononçait comme dans une langue étrangère, sans en comprendre tout le sens, ni ce qu'il contenait de mystérieux, de répugnant, d'abject. Mais où, quand, comment l'avaient-ils trompé? Il cherchait quel jour, quel soir il aurait dû lire, sur la mine embarrassée de Destelle, ou dans les yeux meurtris de Thérèse, l'indice. Alors, l'envie de savoir le brûlait, il se voyait courant à la chambre de sa femme, la sommant de parler, lui arrachant jusqu'au dernier mot sa confession de honte, en une scène haletante et tragique comme on en voit sur les planches du théâtre. Ah! ah! cela le faisait rire; mensonge, mensonge du roman et du drame! Aurait-il jamais supposé un aveu aussi simple, aussi bourgeoisement simple, et la plume courant sous ses yeux, et le bougeoir allumé en partant, toute cette misère et ce ridicule des choses? Il jeta un coup d'œil sur lui-même, sur son déshabillé de nuit, et s'apparut grotesque. « Quel visage devais-je faire? se demanda-t-il, comment me jugeait-elle en ce moment-là? » Et de sentir qu'un aussi mesquin amour-propre pouvait subsister en un tel effondrement de vie, il s'estimait misérable et piteux. Parfois, tel qu'un homme qui se noie remonte à la surface de l'eau, il reprenait en suffoquant sa respiration, revoyait le jour.

— Je vis, se disait-il, c'est bien moi, que peut-il y avoir de changé, ai-je perdu une parcelle de moi-même, en quoi suis-je déchu? — Et aussitôt, il se sentait avili et souillé d'une tare visible,

telle qu'un crachat ou de la boue sur la figure. Bah ! imagination, folie de se déclarer déshonoré ; est-ce qu'il était au pouvoir d'un être quelconque de lui retirer son honneur? Quoi, parce qu'il aurait plu à un misérable de lui voler sa femme !.. Oh ! les grands mots de roman ! Eh non ! Philippe n'avait pas volé Thérèse, ou alors elle y avait fort bien consenti ; et dans la vision affolante qui se levait pour lui de leur complicité adultère, il ne savait vraiment s'il exécrait plus l'homme ou la femme ! D'abord, une haine sauvage l'avait exaspéré contre Philippe ; tout ce qu'il y a de contradictoire dans l'affection, les réticences, les arrière-pensées qu'on garde, les sévérités ou les ironies qu'on inflige mentalement à l'ami le plus cher, la conscience de ses infirmités physiques et de ses inferiorités morales, cette lie du cœur, Jacques eût voulu la lui cracher au visage. Des injures atroces, ravalant le traître aux animaux vils, le traînant dans l'ordure, lui étaient échappées, qui, au lieu de le soulager, ne lui laissaient que la honte d'un abaissement inutile. Si encore Destelle eût été là, et non au loin, protégé par cette immensité de mer, cette distance qui soulignait vraiment, d'une moquerie insultante, l'impuissance du mari ! Ah ! s'il eût été là, si Jacques l'avait tenu face à face, il lui aurait... Quoi donc ? Que lui aurait-il dit? que lui aurait-il fait ? Dans le tremblement de rage qui lui crispait les mains sur une lourde table, halluciné par cette présence imaginaire, voyant réellement le blême visage de Philippe, ses grands yeux jaunes, son sourire de loup, il restait béant, sans paroles, étouffé par le sang qui lui montait à la gorge. Non, non, il n'aurait su que lui dire ! L'aurait-il frappé seulement, à main ouverte ou fermée, en plein visage, afin de se battre à mort, en quelque parc, sous l'œil de témoins silencieux qui divulgueraient ensuite le déshonneur de Thérèse et le sien ? Il ne savait, non, en conscience, qui l'aurait emporté, de l'instinct de brutalité aveugle ou du respect de soi-même qui lui eût retenu peut-être le bras, même envers un indigne ; car cet indigne, il l'avait aimé tendrement, en dépit de l'alliage que comporte toute amitié, et il ne l'avait pas seulement aimé, mais admiré pour sa supériorité, son intelligence, sa noblesse d'âme ! Et vraiment, c'était drôle !

De tout autre, cela lui eût semblé moins amer. Une femme mariée est un objet de convoitise, un fruit rare et défendu par les risques à courir, le vague péril. Combien de gens avaient dû convoiter Thérèse, depuis leurs meilleurs amis jusqu'aux passans inconnus ! Mais que ce fût Philippe qui la lui eût prise, l'ignominie lui en paraissait accrue, au point qu'il se révoltait contre la monstruosité, l'impossibilité d'une pareille chose. Il savait trop pourtant que tout homme a des appétits de fauve, est une bête de

proie et de luxure; il savait ce que le vernis du monde cache de boue originelle, et avec quelle franchise cynique se confessent les hommes les plus réservés, les plus délicats d'apparence; mais Philippe? L'avait-il cru différent des autres et meilleur? Voilà donc quelle lâcheté hypocrite, quelle astuce scélérate voilaient cette amitié presque fraternelle, cette intimité d'élite, ce que l'aristocratie de la pensée donne de grâce aux rapports familiers, et ces airs de respect, et cette discrétion si loyale! C'était si soudain, si inattendu, si invraisemblable qu'il n'y avait pas de mots pour rendre ce qu'il éprouvait d'amertume; d'un air de lassitude écœurée, il remuait lentement la tête, la bouche pleine de fiel. Parfois il se levait, faisait un tour ou deux dans la pièce, et se rasseyait. Un désarroi de fièvre et de torpeur hébétait ses mouvemens. Il avait refermé la porte et les rideaux, sans savoir pourquoi ni à quel moment. Il s'était jeté sur son lit, enfonçant sa tête et ses yeux dans l'oreiller, mais il s'était relevé aussitôt. Il se surprit tout à coup à tailler ses ongles avec de petits ciseaux; il entendait sonner les heures, et, prenant froid, il perçut un élancement de rhumatisme à ses épaules. Il s'efforçait ensuite de fixer sa pensée sur le dîner qu'il venait de faire aux Champs-Élysées, avec Ferrand et les autres; il revit le masque grimaçant de l'acteur Nicolet, entendit la grosse voix joviale du sénateur Baurin-Voise. Ce dîner lui faisait l'effet de remonter à plusieurs années, un abîme le séparait de la minute présente. Son cœur battait vite et fort, en horloge de vie, lui rappelant que le temps passait.

— Il faut agir! pensa-t-il, et il répéta machinalement : agir, agir!

Les pulsations de son cœur grandissaient par saccades, il les écoutait, supposant un brusque arrêt, la rupture d'un anévrisme, quelque mort subite qui le libérerait, glissé sur le tapis; et il s'abîma dans la douceur de ne plus être, goûta le néant. Thérèse le pleurerait-elle, quels amis le regretteraient? Gisant sur le tapis, la tête à l'angle de la cheminée, un bras replié, dans une pose sympathique; ô ridicule acteur! Et la lettre qu'il oubliait, qu'on trouverait sur lui, qu'on lirait, cette lamentable confession qui, sue de certaines gens, indifférens ou envieux, les ferait tant rire! Une petite sueur lui en vint au dos, il se représentait les commérages, les sourires, les clins d'œil moqueurs. Sentir sur sa poitrine l'affreux papier lui causa une brûlure âcre, il rêva de cachettes invisibles, d'une flambée qui eût anéanti cet aveu vivant, dangereux comme un être, et qu'il pourrait, s'il le voulait, retourner contre celle qui l'avait signé, car il eut cette pensée très basse, mais seulement la durée d'un éclair. Il se ressaisit de la lettre, voulut la relire; une telle pitié lui vint pour lui-même, aussi pour

elle, qu'il ne put suivre les mots, à travers le voile d'eau qui lui brouillait la vue. Et il répétait désespérément :

— Il faut agir, pourtant!

Mais comment? Affronter Thérèse, en finir avec ce qu'il lui restait à savoir, épuiser son malheur et en sonder tous les bas recoins, en balayer l'ordure, voilà qui s'imposait, et ce n'était pas le moins terrible. Comment prendre un parti, avant cette scène d'explication dont l'aveu n'était que le prologue, la souffrance préparatoire à une bien autre torture? Affronter Thérèse, ah! c'était le mot; et combien il eût préféré être coupable, se reconnaître envers elle les pires torts : ce ne lui eût pas été une plus grande angoisse de s'approcher d'elle, les yeux baissés, le cœur contrit! Avec tous les droits justes ou injustes que lui conférait sa situation, il se sentait si humilié, si amoindri qu'il lui fallut un effort pour se redresser et se dire : « Ah çà, mais, qui donc est l'outragé, d'elle ou de moi? C'est elle, j'imagine, qui doit craindre ce premier heurt de nos regards et de ma présence? » Oh! sans doute, et il était cruellement le maître de la chasser, cette lépreuse. Bien plus, il l'eût tuée, sur le coup de folie du premier instant, qu'il se serait trouvé, sans doute, des jurés pour l'absoudre. Un grand froid, à cette idée, tomba sur son cœur. Que d'autres maris, à sa place, s'armant d'un couteau ou d'un revolver, se fussent rués en assassins, assouvissant dans le sang leur jalousie et le plus ignoble amour-propre, cela lui semblait incroyable, mais si simple, si radicalement et si naïvement simple, qu'il admirait presque, d'un regret d'envie, de tels êtres d'instinct, aux impulsions soudaines et irrésistibles, lui que paralysait la réflexion immédiate, et à qui un dédoublement constant montrait les conséquences, les risques, les regrets de tout acte, sitôt conçu. Mais, de cela, il n'était pas question ; blesser ou frapper Thérèse, lui? Il l'aimait trop pour cela, ou pas assez peut-être! Et il se demanda s'il l'aimait encore? Un déchirement si affreux, pour toute réponse, se fit en lui, qu'il porta les mains à son front, d'un geste d'agonie, avec une envie farouche de crier. Mais, soudain effaré, il se prenait à écouter le silence de la maison endormie ; il avait cru entendre un bruit parti de la chambre de Thérèse. Que faisait-elle toute seule, si seule? Il la supposa malade, se roulant en une crise de nerfs ; ou bien, désespérée, qui sait, si?.. Elle conservait dans son cabinet de toilette un flacon de laudanum, dont quelques gouttes lui assuraient le repos, les nuits d'insomnie ; pourvu que!.. Il ricana : non! non! elle ne s'empoisonnerait pas plus qu'il ne s'était jeté par la fenêtre. Qu'en savait-il pourtant, pourquoi la juger d'après lui? Ne souffrait-elle pas depuis des mois? Cet aveu spontané ne succédait-il pas à des jours et à des nuits d'irrésolution, d'angoisse ; n'était-ce pas une manière de

suicide, n'y avait-il pas fallu un rare et douloureux courage? En cela du moins, si coupable qu'elle pût être, en cela, oui, elle avait agi sans bassesse! Que de femmes eussent gardé un tel secret, fussent mortes bouche close! Elle avait parlé cependant, parce que la *chose* l'étouffait; rien ne l'y forçait que sa conscience aux abois, et pour d'autres que pour lui, trop ulcéré pour rester impartial, elle avait fait acte noble, acte plein, de confession et de repentir. Cela lui créait, en tant que mari, des devoirs, une réciprocité d'attitude et quelque effort de hauteur d'âme, dont la première preuve était d'aller la rejoindre sur l'heure; car, impuissant à lui porter un réconfort ou une consolation, il pouvait du moins souffrir auprès d'elle; et qui sait si cette souffrance en commun ne serait pas plus élevée, plus efficace que cette égoïste et stérile douleur de solitaire, tournant et piétinant dans sa chambre de prison?

Cela le décida, il n'avait déjà que trop tardé.

La nuit pâlissait à la fenêtre, pourtant ce n'était pas encore l'aube. Sortir de chez lui, suivre le corridor, étouffer son pas sur le tapis, passer devant la porte d'Agnès, songer combien elle le plaindrait, si elle *savait*, entrer chez Thérèse non par sa chambre, mais s'y glisser par la porte en recoin de la garde-robe, tous ces actes s'accompagnèrent pour lui de fièvre lucide, d'une sensation de cauchemar vécu. Il entra, l'aperçut, et il lui sembla que son cœur s'arrêtait.

Il la dévisageait et elle baissait la tête; mais, quand il fut auprès d'elle, elle releva les paupières et ils se contemplèrent un grand instant, avec l'envie indécise de rire ou de pleurer, tant les déroutait l'angoisse de ces sensations inconnues. L'obsession de rester digne hantait Jacques, aussi fut-il soulagé de ce qu'elle penchait à nouveau la tête, les yeux rivés sur le tapis, la gorge soulevée par un lent et profond halètement. La voir souffrir, humiliée et humble, lui donna du courage, et en même temps cela lui crevait le cœur que sa Thérèse fût tellement avilie.

— Mais, fit-il à voix très basse, est-ce que c'est possible?

Peut-être espérait-il encore qu'elle avait menti, par une cruauté absurde, inventé ce conte, en un inexplicable coup de folie. Il ne douta plus, quand elle jeta sur lui ce regard de pitié désespérée qu'elle avait eu, en lui tendant sa confession.

— Tu me détestais donc bien? demanda-t-il avec amertume.

Elle secoua la tête en silence; et dans le mouvement de ses lèvres, il lut cette réponse navrée :

— Oh! non!

Il eut un sursaut, son amour-propre à vif :

— Tu m'aimais, sans doute! ricana-t-il. Ah! oui, tu m'aimais!

Il la vit courber plus bas le front; et fermant les yeux, car cela lui faisait mal de la voir, il balbutia :

— Non, je l'aurais vu de mes yeux, je ne l'aurais pas cru; tu me le dis, et je ne peux comprendre que ce soit vrai. Voyons, c'est impossible! Toi, toi!.. Tu m'inspirais une telle confiance, ta loyauté me paraissait sacrée,.. la sienne aussi! Oh! vous avez été habiles! Mais, si tu as su si bien dissimuler, pourquoi n'as-tu pas continué jusqu'au bout? J'étais heureux, ne sachant rien. Quelle raison avais-tu de m'avouer ta faute?

Elle répondit bien bas, en secouant la tête, épuisée :

— Je ne pouvais plus vivre, j'étais... (un petit hoquet sanglotant coupa sa phrase) trop malheureuse!

— Tu avais donc honte?

Elle se mordit les lèvres, et les yeux mourans, elle soupira du fond du cœur :

— Oh! oui!

— Eh bien, décida-t-il, presque malgré lui, tu n'es pas vile; je te remercie (elle coula vers lui un singulier regard) de me forcer à le reconnaître!

Il ne put contenir son rictus nerveux, suivi d'un douloureux petit rire.

— Quoique... Ah! m'avez-vous bien trompé! ai-je été assez votre dupe! Deviez-vous vous moquer de moi!

— Oh! fit-elle, d'un élan de protestation blessée.

— Pourquoi avoues-tu maintenant? gronda-t-il d'une voix courte et furieuse. — L'idée folle venait de lui naître qu'elle avait parlé parce que Destelle se mariait, qu'elle en était jalouse et désespérée, qu'elle vendait le secret, comme les complices des larrons et des criminels, par vengeance, lassitude, horreur de Philippe et d'elle-même!

Il ajouta, si ému que ses mains tremblaient, et qu'il ne savait pas ce qu'il était capable de faire, si elle lui répondait oui :

— Tu l'aimes encore, n'est-ce pas?

Elle secoua la tête et répondit avec tristesse, mais fermeté :

— Non!

— Non? Et depuis quand ne l'aimes-tu plus?

Elle ne répondit pas tout de suite, il répéta sa question avec une insistance si âpre, qu'elle balbutia :

— Depuis... Aie pitié, je souffre tant.

— Ah! fit-il, et après un silence : — Mais tu l'as aimé?

Elle cacha sa tête entre ses mains. Il insista :

— Tu l'as aimé, tu lui as dit que tu l'aimais, tu t'es... Il t'a tenue dans ses bras...

Son gosier se ferma, ses dents se serrèrent, il ne put plus articuler un mot; elle assistait à cette agonie, impuissante et égarée.

— Dis-moi donc que tu l'as aimé! cria-t-il tout à coup.

— Oh! gémit-elle; elle fit effort pour avaler un sanglot et murmura :

— J'ai cru l'aimer, ç'a été un songe, une folie, je ne me comprends pas moi-même. Sitôt coupable, j'ai compris que je ne l'aimais pas.

— Pourtant vos relations ont continué!

— J'étais folle!

Un besoin affreux de savoir le torturait, une curiosité d'inquisiteur, une rage de se déchirer le cœur :

— Combien de temps a duré cet amour?

— Je... je ne sais pas.

— Tu ne sais pas?

Il la regardait avec un air étonné, un peu fou :

— Destelle a passé neuf mois à Paris; ce n'est pas, j'imagine, du premier jour... A quel moment s'est-il déclaré?

Elle se taisait, il devina :

— C'est pendant mon voyage à Londres avec Ferrand! Je me suis absenté pendant trois semaines. *Il* en a profité?

Il lut l'aveu sur son visage, et cessant de la regarder, il se retourna vers le mur, contemplant avec surprise une *Adoration des mages*, une copie d'un Luini, comme s'il ne l'avait jamais vue. Il demanda du ton le plus naturel qu'il put :

— Tu lui as cédé tout de suite?

Comme elle ne répondait pas, il fit brusquement volte-face et lui jeta au visage :

— Chez moi, dans cette chambre?

Il regardait le lit, elle devint plus pâle encore, sa figure parut se décomposer, elle dit seulement avec un désespoir résigné, qui le toucha :

— Tu ne me croiras plus jamais, maintenant.

— Si, fit-il plus calme, je te croirai, j'ai tant besoin de croire que tu ne me mens plus. Mentir avec ces yeux, ces lèvres, cet air de franchise! J'étais si sûr de toi! Et pendant des mois, des mois!.. Achève, c'est pendant mon absence à Londres?

Un silence parlant; il reprit, faisant un grand effort pour prononcer les mots avec indifférence :

— Quand je suis revenu, tu... lui appartenais déjà?

Elle se débattit ainsi qu'en un cauchemar, et se faisant violence pour parler :

— Non, j'ai résisté, j'ai cru que je pourrais l'aimer sans cesser d'être honnête, que... il s'éloignerait à temps, c'est... beaucoup plus tard, quelques semaines avant son départ, que... oh!

— Alors, c'est chez lui?

Il comprit qu'elle n'en dirait pas plus, il avait honte de la torturer ainsi, et cependant il fallait qu'il sût :

— Les autres fois, c'était chez lui aussi?

Elle ne répondit pas; il la regardait immobile, paralysé; et il croyait, tant sa souffrance était atroce, toucher le fond de la détresse humaine. Il hochait la tête doucement, d'un grand air de pitié, si accablé qu'il perdait conscience de sa douleur même, se demandait pourquoi il était là, à cette heure, ce qu'il faisait dans cette chambre. Une bobèche, que la flamme d'une bougie consumée léchait, éclata dans le silence. Tous deux tressaillirent. Il s'étonnait de ne plus reconnaître la Thérèse qu'il avait aimée, dans ces traits de cire fondue, aux creux d'ombre. Il la plaignait infiniment, se plaignait lui-même en soupirant; et tout à coup d'un geste d'attendrissement dont il ne fut pas maître, il lui posa les mains aux tempes, lui releva le front, la força à soutenir son regard. Elle ne put supporter la violence douce de ce contact : ses larmes jaillirent de source, vives et chaudes, sur ses joues.

— Pauvre, murmura-t-il, pauvre, pauvre !..

Elle bégaya :

— Tu ne me pardonneras jamais ?

Il se tut, torturé de nouveaux doutes, parce qu'il venait de songer au déshonneur de Guilhem connu, livré à la merci des servantes et d'un chantage : il se vit marqué au front d'un stigmate ridicule et ignominieux, insulté d'un nom grotesque; chacun savait son malheur, ses amis, les indifférens, les domestiques eux-mêmes; on en parlait dans le monde, on en riait au cercle; dans la rue, les passans lui riaient au nez. Il recula, regrettant son instinct de bonté ; et elle sentit, sur la pente où elle roulait, qu'il l'abandonnait, après une velléité généreuse de la retenir.

— Il m'en coûte de te demander ces choses, dit-il, mais je fais appel à ta franchise. Peut-être quelque raison, que je ne devine pas, te détermine-t-elle à parler, en ce moment. Ce secret, dont tu t'accuses, est-il encore à toi? T'es-tu confiée à d'autres, Mme Guilhem le connaît-elle, quelqu'un l'a-t-il surpris ?

— Non, personne, personne, fit-elle lamentablement.

Ainsi cela restait entre eux trois! Mais Philippe pouvait avoir parlé, une lettre surprise pouvait les avoir trahis.

— Il t'a écrit ? demanda-t-il. Tu lui as écrit?

— J'ai brûlé ses lettres et les miennes, qu'il m'a rendues.

— Toutes ?

— Oui, toutes.

Il sentit le dégoût de cet interrogatoire lui monter aux lèvres, et il restait tant de choses qu'il n'osait dire!

— Alors,.. fit-il. — Il allait l'interroger sur la chute dans l'escalier,

lui faire répéter, en la fouettant de sarcasmes, qu'elle avait pu, — ô comble d'humiliation ! — appartenir à deux hommes, mais sa bouche se refusa à prononcer ces paroles; il ricana seulement, d'un vilain rire âpre que coupa le bruit d'un pas dans le corridor. La pendule marquait six heures du matin. Les bonnes réveillées descendaient pour leur service du jour. La vie recommençait autour d'eux, et ils prêtaient l'oreille pour l'entendre. Jacques quitta sa femme sans la regarder, et il regagna sa chambre à pas muets, sans être vu.

XI.

— Eh bien ! c'est ainsi ! se répétait-il pendant l'affreuse journée, suivie de la plus cruelle nuit, qui suivirent ces scènes. Il faut accepter le fait accompli. Que je le veuille ou non, que j'essaie d'en douter contre toute évidence, l'irréparable est là ! Prenant pour vrais ses aveux, si incomplets dans leur arrachement, si elle n'aime plus Philippe, elle l'a aimé. Je suis ce que quantité de maris sont, ce que, comme eux, je n'aurais jamais cru devoir devenir, je grossis de ma personne une ridicule et innombrable confrérie. C'est amer, c'est avilissant, c'est grotesque, mais il faut en prendre son parti. Sans doute, pour un sceptique, les consolations ne manqueraient pas; quelle femme, en effet, n'a commis en pensée l'adultère? La plus pure n'échappera pas, du moins, aux traîtrises du sommeil, et en songe, trompera son mari. Si Thérèse avait aimé Philippe sans lui céder, ne me sentirais-je pas moins dépossédé d'elle, puisque son cœur, ses pensées, toute son âme soulevée hors d'elle eussent été vers un autre? Est-ce l'abandon de sa personne qui doit exciter en moi cette jalousie, ce désespoir qui me torturent? Mais où commence et finit cet abandon? Du jour où il aura pressé sa main, son bras, effleuré ses lèvres (ah ! souffrir ainsi !), du moment qu'elle lui aura laissé lire dans ses yeux, tout au fond et de près, — est-ce qu'un autre homme, vraiment, peut sans complicité infâme mirer ses yeux en ses yeux, à elle? — déjà elle lui appartenait, bien avant la faute définitive ! Non, non ! Ce n'est pas sans raison qu'on a appliqué le nom d'adultère à la consommation de cet acte si vil, si bas, si stupidement instinctif, si crûment animal que nous ne pouvons le concevoir qu'enveloppé de poésie menteuse, d'illusion préalable, voilé par une réciproque et indulgente tendresse, ou emporté dans le coup de foudre d'une grande passion ! Quelle misère ! Un frisson furtif, un souffle de vie aveugle au profond de l'être, ont suffi à faire d'elle une créature de prostitution et à me bafouer dans l'opinion des hommes, de ceux mêmes qu'afflige une tare semblable ! — Il la maudissait et

Philippe avec elle, tout son cœur se tournait en haine. En même temps, l'aveu spontané qu'elle avait fait, la pitié qu'elle inspirait par sa grâce de convalescente, le désarmaient; il se sentait impuissant, bras liés, tremblant au fond, sans se l'avouer, à l'idée de la perdre, déchiré entre des rêves de vengeance et des tentations de pardonner qu'il écartait, comme honteuses.

— Avoue-le donc, lâche! se disait-il, quand tu lui as relevé la tête entre tes mains, tes mains tremblaient; elle t'était abominablement chère, tu l'eusses piétinée de rage ou broyée d'amour dans tes bras; il se passait en toi quelque chose d'inexplicable et de monstrueux; quels tristes regrets, si un regain de honte et d'orgueil ne t'avait soustrait à l'amollissement dangereux, à l'hébétude presque voluptueuse de votre douleur! Ce qu'il y a d'ignoble dans cette jalousie que tu éprouves, cette horreur à l'idée qu'un autre homme que toi a connu ses caresses, c'est que ces sentimens égoïstes et furieux essaient de te faire prendre le change, de te persuader que tu l'aimes encore, même coupable, même salie! L'aimer, allons donc, tu la méprises trop pour cela!

Plus il se l'affirmait, moins il en était persuadé; et ne pas savoir, ne pas se comprendre en ce chaos du cœur, courir aux extrêmes et se perdre dans un dédale de pensées contradictoires, le harassait et le navrait. Comme un homme qui sort du spectacle de l'agonie, de la mort, de l'ensevelissement d'un être aimé, est repu de tristesse, saturé de fatigue, a soif de ne plus entendre, de ne plus voir, que ce soit fini, effacé, oublié, il lui échappa ce cri : — « Ah! que je voudrais être à demain, rien qu'à demain! » En attendant, il fallait vivre de la vie de tous les jours, se prêter à son va-et-vient banal, ses contacts, ses conversations, se donner un maintien libre et sourire, la mort dans l'âme. Ce fut là le plus pénible, des heures fertiles en écœurement, en surprises, en humiliations de toute nature!

Le supplice commença en se retrouvant, avant le déjeuner, en présence d'Agnès. Ne lui avait-il pas semblé déjà qu'Antoine avait baissé les yeux en le voyant : lui fallait-il donc affronter la pitié ou l'ironie des domestiques, ces témoins muets, ces espions imprévus? Ah! si d'autres *savaient!* Peut-être Agnès avait-elle eu des soupçons, elle aussi? Sûrement, elle allait lire sur son visage la vérité. Il ne l'aborda qu'avec crainte, examinant son visage pâli, ses yeux beaux et tristes, son douloureux sourire; affinée par la souffrance, elle devait avoir l'intuition qu'il souffrait; si, avec une lucidité de voyante, elle allait deviner, lui parler de cela comme d'une chose connue d'elle, ancienne déjà! Certes, il en éprouverait une humiliation atroce, mais comme, ensuite, le premier flot de douleur et de larmes épuisé, ce serait doux et réconfortant, la pitié dolente de

cette âme blessée, le baume de ces paroles fraternelles, la vertu de ces silences pendant lesquels, entre des mains tendrement unies, passe un fluide de douceur et d'amour! Ce ne fut qu'un éclair d'illusion, il se reprit aussitôt, avec une sorte d'effroi, comme s'il s'était pressenti, se fût deviné prêt à défaillir dans les bras de sa sœur, à lui tout avouer. Oh! qu'elle ne *sût* jamais! Elle le plaindrait, sans doute, mais il lui en paraîtrait un peu avili; et quelle arme de mépris cela lui mettrait en main contre Thérèse! Elles ne s'aimaient pas, sous leurs apparences cordiales; fallait-il trahir la plus coupable et donner à celle qui était demeurée honnête une telle supériorité? Il ne voulait pas qu'on pût toucher à Thérèse; il eût moins souffert s'il avait été persuadé que cet abominable secret ne sortirait jamais d'entre les trois intéressés, ne serait jamais soupçonné, divulgué. Il ne supportait point l'idée que sa femme pût être publiquement déshonorée! Ce fut presque avec une méfiance injuste, une réaction de sourde hostilité qu'il examina Agnès, tout en lui parlant, d'un ton faussement gai, de la visite de Mme de Jonquiers, dont il disait force menues méchancetés, par rancune. Devant l'attitude de sa sœur, assise sur un canapé, le buste droit, les mains jointes, la jupe faisant angle aux genoux et retombant sur ses bottines qu'elle rentrait, par pudeur naturelle, il laissait descendre sa pensée sur l'amour qu'elle avait éprouvé pour son mari, sur les réalités de cet amour, essayait de se la représenter n'aimant plus M. d'Elbé, prenant ou ayant pris un amant, ravalée en tout à Thérèse, avec laquelle son corps, fait lui aussi pour la séduction et la maternité, une grâce différente, mais également féminine, des infériorités de race et de sexe l'appariaient : — Pourquoi, elle aussi, n'aurait-elle pas un amant? se demandait-il avec une amertume envieuse, et la honte aussitôt de cette gratuite injure, car il la savait très pure, très droite, ayant plus que lui encore l'âme de leur père, si juste et si grand.

M. Forget entra, et Jacques souffrit encore, et autrement. Le baron avait l'air soucieux :

— Qu'est-ce que Rose m'apprend, Thérèse est souffrante? Elle ne déjeunera pas avec nous?

Agnès regarda son frère, un peu surprise qu'il ne lui en eût rien dit; Jacques dut feindre de savoir et balbutia :

— Oui, elle a passé une mauvaise nuit, de la fièvre, une indisposition passagère.

Il éprouvait une gêne mêlée de honte, choqué de ce que Thérèse attirât l'attention sur elle; réfléchissant pourtant qu'elle pouvait bien être réellement malade, il l'excusa :

— Je vais téléphoner à Rousselot de venir, dit le baron, qui s'alarmait aisément dans sa tendresse pour sa fille.

Jacques n'osa s'y opposer; le docteur devait, depuis leur retour, examiner Mme Halluys; mais l'occasion était singulière et le moment mal choisi; l'ironie des choses l'exigeait-elle ainsi? Agnès s'inquiétait, l'interrogeant; il dut répondre, nouvelle ironie :

— Ce n'est rien, rien de grave!

La petite Lise heureusement entrait, elle se jeta dans ses bras. Il la souleva, l'embrassa, enfouit sa tête dans le petit cou blanc et les cheveux de chanvre et d'or; le fin corps tiède, sans os, pliait dans son étreinte; il se réfugia dans l'âme innocente, le regard pur de l'enfant.

— Eh bien! dit le baron qui rentrait, mettons-nous à table sans elle! Et avec cette galanterie qu'il n'abdiquait jamais, il offrit son bras à Agnès. Jacques, la main de Lisette dans sa main, les suivait, soulagé un peu, pourtant, de ce qu'il ne sentirait pas en face de lui les yeux de Thérèse, sa présence, ce que l'échange des propos, la familiarité du repas auraient eu, par contraste avec leur tourmente intérieure, de cruel et de ridicule. Il écoutait le baron commenter les nouvelles politiques, un grand scandale financier, et se rappelant avoir eu peur, dans la nuit, que le vieillard ne l'entendît aller et venir au-dessus de sa chambre, il pensait : « Quelle pitié, si le pauvre homme savait! » Mais certaines intonations, un peu gouailleuses de ce dernier, l'énervaient, un pli de ses lèvres, quelque chose d'indéfinissable qui lui rappelait Thérèse, et aussi le bleu usé de ses yeux, son regard froid et fatigué, spirituel par instans : — Voyons, il est son père, il la connaît, il est impossible qu'il ne se soit pas douté! Bon pour un mari d'être aveugle!.. Mais un père! — Tel qu'il le connaissait, il n'aurait point eu d'explication avec sa fille, se serait, peut-être après quelques allusions de reproche ou suggestions de prudence, enfermé dans ce silence de neutralité qui faisait sa force et son repos; mais cette neutralité, vis-à-vis de son gendre, n'eût-elle pas constitué une trahison? On peut être complice en ne parlant pas. Tout ce que Jacques trouvait de consolant, c'est que cet homme, qui l'aimait, aurait souffert de voir sa fille compromettre sa sécurité personnelle, le bonheur de son mari. Mais pourquoi le soupçonnait-il, sur quels indices insaisissables? Le baron avait bien pu, dans son affection paternelle, être aussi aveugle que lui, avec, en plus, un peu de désintéressement égoïste. Il chercha, pour s'éclairer, à se rappeler comment M. Forget accueillait Destelle : sa sympathie pour Philippe eût pu lui maintenir le bandeau sur les yeux, une antipathie, au contraire, lui dessiller la vue. Il ne trouvait rien; les rapports des deux hommes étaient polis, sans effusion. D'ailleurs, son beau-père avait passé un mois à Vichy, puis six semaines chez une tante,

en Bretagne. Autant de surveillance en moins exercée sur sa fille et sur Philippe!

Antoine offrait en ce moment du gigot bouilli à l'anglaise, de larges tranches fines baignées de jus rouge, qu'une sauce aux câpres relevait. Jacques se servit, partagé entre l'envie de refuser et la peur de faire remarquer son manque d'appétit, car les bouchées lui restaient dans la gorge. En revanche, il buvait, et la chaleur d'un chablis très sec lui réchauffait le cœur. Cela lui faisait du bien et en même temps l'humiliait : « Se peut-il que je prenne un bas plaisir à la légère griserie qui me monte au cerveau? se disait-il. Ah! je comprends presque qu'on oublie, qu'on échappe à soi-même en buvant. Le vin est l'opium magique des misérables! » Il se surprit à rire en écoutant une histoire de son beau-père, s'étonna d'avoir pu rire, puis de s'être étonné. Quoi donc, ne rirait-il plus jamais? Il se mit à parler sur un ton d'animation fébrile, qui tomba court dès qu'il put croire que ce ton paraîtrait suspect : — Bah! je m'en moque! pensa-t-il avec une indifférence factice, un cynisme joué, en vidant son verre. — C'est ainsi, c'est ainsi, et je n'y puis rien changer!

Cette constatation ressuscita sa fureur impuissante : « Mais, malheureux, c'est justement parce que tu n'y peux rien changer que ta position est abominable! Quelle vie auras-tu, désormais, avec une femme que tu ne peux plus aimer! — C'est vrai, je la déteste, se répondit-il, je voudrais la voir souffrir, je voudrais qu'elle se jetât à mes pieds en me jurant qu'elle m'aime, pour avoir la joie de la repousser. Misérable femme, dans les bras d'un autre! Lâche scélérat!.. Oh! lui cracher au visage, le souffleter à toute volée, l'écraser à coups de poing et à coups de pied... Allons, je suis fou! Il a été mon ami, mon ami, mon ami! » Ce mot, qu'il répétait pour se calmer, l'affolait. Il se tenait devant la fenêtre grande ouverte, respirant profondément, si loin de tout qu'il fallut qu'Agnès, pour le rappeler à lui, posât la main sur son bras :

— Je vais voir comment va Thérèse, si elle n'a besoin de rien.

— Ah! fit-il, je t'accompagne, venez-vous aussi, père?

Cela lui coûtait qu'on allât ainsi en bande visiter sa femme, pourtant il n'eût pas aimé qu'Agnès s'y rendît seule, si improbable que lui semblât une explication entre elles, un aveu jailli du cœur meurtri de Thérèse, dans un de ces instans de crise où l'âme s'échappe. Il eût également redouté de se retrouver seul à seul, avec elle. Et sa délicatesse souffrait de ce qu'elle allait éprouver, il le supposait du moins, en se sentant regardée par tous ces yeux. Agnès, à la porte de la chambre, heurta légèrement, entra, dans la demi-obscurité des rideaux tirés; M. Forget suivit, et Jacques,

qui donnait toujours la main à Lisette, passa le dernier. Il se tenait un peu en arrière, mais ce fut lui que le regard de Thérèse vint chercher. Alors, d'une pression de main qui se détachait de l'enfant et l'invitait légèrement à aller embrasser la malade, il marqua, par ce geste à peine ébauché, une intention de bonté que Thérèse comprit. Au même moment, Agnès, qui s'était penchée sur elle et lui tenait le poignet, se retourna, inquiète du feu de fièvre dont la chaleur montait jusqu'à elle. M. Forget tâta aussi le pouls à sa fille et, tout en s'efforçant de la plaisanter, il regarda Jacques avec une moue si significative, que force fut à celui-ci de s'avancer et de prendre, en hésitant, cette main brûlante. Le sourire qu'eut Thérèse le ravagea. Elle avait été si malade; hélas! il savait trop pourquoi! Elle restait si frêle! Savait-il ce qui pouvait arriver? Des visions de maladie où l'âme se débat et souffre encore plus que le corps, l'assaillirent. La pitié, contre laquelle il luttait, le prit en traître à la gorge. Que devint-il, en sentant la main de sa femme se cramponner à la sienne, la serrer dans un appel éperdu, l'imploration d'un être qui ne veut pas qu'on l'abandonne? Il essaya faiblement de reprendre sa main, jeta un regard sur sa sœur et son beau-père; ils s'éloignaient déjà, sur la pointe du pied, l'invitant d'un signe à rester. Il les eût suivis, après quelques mots de convention adressés à Thérèse, sans la douce et tenace étreinte qui le retenait, qui s'accrochait désespérément au bout des doigts.

— Dis-moi un mot, supplia-t-elle, ne me regarde pas ainsi sans parler; c'est par bonté que tu m'épargnes, injurie-moi plutôt, frappe-moi, mais parle-moi!

— Ne vous agitez pas, murmura-t-il, restez en repos.

— *Vous?* répéta-t-elle en le regardant avec des yeux et un sourire étonnés. — Nous voilà donc deux étrangers, à présent!

Elle retourna la tête sur l'oreiller, sa figure s'allongeait plaintive, elle ferma les yeux et pleura. Il se reprocha d'avoir voulu lui faire sentir l'abîme qui les séparait, désormais.

— Ne pleure pas, fit-il. A quoi bon te rendre plus malade? Essaie de dormir, ta fièvre tombera.

Elle répondit :

— Je ne peux pas.

Alors il s'assit auprès d'elle :

— Ferme les yeux, ne pense plus...

Elle s'efforça d'obéir, puis releva les sourcils, défiante, inquiète; de petits tremblemens fiévreux secouaient la ruche de sa chemise de nuit.

— Veux-tu que je te laisse?

— Oh! non, reste! Elle ajouta : — Ta présence me fait du bien.

Et après un silence : — Si tu préfères t'en aller? Ce n'est pas gai de rester dans cette chambre... auprès de moi!

De nouveau elle ferma les yeux, les rouvrit.

— Il ne faut pas rester, si je vous fais horreur.

Il comprit qu'elle le sondait jusqu'à l'âme; et haussant les épaules, sans s'expliquer :

— Dors! fit-il.

— Tu as donc pitié de moi, comme tu es bon! murmura-t-elle.

Elle parut s'assoupir, mais toujours la pensée fixe lui rouvrait les yeux; une interrogation muette, ardente, s'échappait de l'expression de son visage, qu'il devina, avant qu'elle eût parlé :

— Pourras-tu me pardonner jamais?

Il ne répondit pas. Elle sourit bizarrement, douloureusement, attendit un peu et tourna la tête vers le mur. Il la contemplait avec une compassion infinie, et bien qu'elle ne vît pas ce regard, elle le sentait rivé sur elle; puis elle cessa de le sentir : Jacques explorait des yeux la chambre, faisait le tour de ces objets familiers qui lui rappelaient tant de choses. Il s'arrêta une seconde aux vêtemens de Thérèse: un bas de fil d'Écosse, tombé à terre, gardait un contour de vie; un parfum d'œillet blanc, mêlé d'éther, flottait. Il s'aperçut que Thérèse l'épiait, d'un regard en dessous; il lui sourit avec tristesse. Et ce fut une douceur pâle entre eux dans le noir de ces minutes qui s'égrenaient, rapides et lentes à la fois, au tic-tac fêlé d'une vieille pendule de Saxe.

D'autres minutes coulèrent, Thérèse avait clos les yeux, Jacques, ne souriant plus, s'absorbait dans une rêverie creuse et perdue. Quand il en sortit, il s'aperçut, avec un étonnement naïf et prodigieux, qu'à bout de fatigue, elle dormait!

XII.

— Et Philippe?

Hors de la chambre, dès qu'il ne vit plus la forme de ce corps allongé, l'immobilité du visage, ce sommeil dont la faiblesse le touchait, quoi qu'il en eût, et l'effrayait par un rappel de la rigidité mortuaire, Halluys se reprocha honteusement sa lâcheté.

Quoi, cela se passera-t-il ainsi? Point de sang, point de cris, point de drame, rien qui ressemble à ce romanesque qui remplit les livres! De la souffrance simplement, de la vie bête, cruelle et injuste! Il en était surpris et dérouté; s'était-il donc imaginé qu'un aveu d'adultère serait une scène de théâtre, la femme à genoux, échevelée, le mari terrifiant, les bras levés en massue et hurlant :

— Misérable!

Puis enfonçant son chapeau et sortant de scène en criant avec un rire amer :

— Quant à votre complice, je le tuerai, madame! — tandis que l'actrice, de plus en plus échevelée, tirait de sa poitrine un *Ah!* strident et roulait évanouie sur les planches?

— Cependant, pensa-t-il, c'est bien un rôle que je joue, un rôle difficile, d'émotion contenue et de correction mondaine; mon souci de ne pas paraître trop ridicule, trop blessé dans mon orgueil, trop affligé non plus, juste à point, ne voilà-t-il pas une préoccupation bien misérablement vaniteuse, bien cabotine? Et pourtant est-ce que j'en souffre moins sincèrement, moins cruellement parce qu'il m'est donné de me dédoubler, d'assister à moi-même?

— Et Philippe?

Il l'avait bien entendue, cette voix aigre qui le harcelait depuis des heures, lui reprochant son absurde confiance, sa foi en la supériorité intellectuelle et morale de Destelle. Elle lui criait aussi qu'il ne pourrait pas, ne pourrait jamais oublier son malheur, tant que vivrait, absent en réalité, mais présent d'une présence occulte et invisible, le complice de Thérèse. Elle le sommait enfin d'agir, de prendre un parti, malgré le besoin de respirer dans son oppression, de se reprendre dans l'entraînement des sensations, qui lui faisait se dire : Plus tard, plus tard! Et d'ailleurs, que faire? Il présageait un acculement sans issue.

Une séparation, le divorce? Il y avait pensé, et dans son esprit s'étaient déroulés la dégradante procédure, les entrevues chez le magistrat, les plaidoiries des avocats, le scandale. Il avait entendu les supplications de M. Forget, vu l'humiliation de ce vieil homme, les visages fermés et pourtant curieux des domestiques, le partage des meubles, la maison vide. Il s'était demandé ce qu'il ferait de sa liberté reconquise, à l'âge où sept ans d'affection en commun ont façonné les manières d'être, les habitudes du cœur. Se remarier? Vraiment, quelque imprévu que réserve à chacun le sort, il n'en pouvait accepter, sans se moquer de soi, l'hypothèse. Quelle triste vie sentimentale il aurait, au cas contraire : liaisons douteuses, caprices fugitifs. Se séparât-il de sa femme à l'amiable, mettant entre lui et elle un long voyage, une immensité de ciel et d'eau, n'aboutirait-il pas à la même solitude affreuse, au même néant? D'ailleurs, seraient-ils moins vilipendés, dans l'opinion du monde? Moins l'on saurait, plus on inventerait sur leur compte. Et dérouter les soupçons, par une comédie d'adultère ou de sévices dans laquelle il se donnât ostensiblement tous les torts, il y répugnait trop. Sauverait-il même, à ce prix, la réputation fragile de Thérèse? Qui sait comment on la jugeait déjà, si par des impru-

dences, des légèretés, elle n'avait pas donné prise à la malignité méchante d'amies ou d'ennemies, comme Mme de Jonquiers! Encore celle-là, qu'il avait oubliée! Il devint aussitôt rouge, très rouge!

Lors même, au surplus, qu'il pardonnerait à Thérèse, un pardon par lequel il se réserverait toute liberté, qui leur permettrait un côte à côte sauvegardant les apparences, mais dont l'intimité serait dorénavant exclue, quelle conduite tiendrait-il envers l'amant? Destelle à Paris, la chose ne faisait pas doute : c'était la rupture brusque de l'amitié, une signification hautaine d'adieu, nuancée de ce mépris que l'on sent pour qui a forfait à l'honneur ; à moins que, par concession aux idées reçues, il n'exigeât un duel qui, même au cas où il blesserait l'autre grièvement, ne le vengerait guère, proclamerait seulement bien haut ce qu'il avait tant d'intérêt à cacher! Et même, ce duel, il avait peine à le supposer possible, sans un flux de sang montant à l'improviste à son visage, un emportement irréfléchi qui le pousserait à frapper Philippe, à rendre une rencontre inévitable. Sans cela... Leur explication, telle qu'il se l'imaginait, avec une vivacité de sensation qui supposait les demandes et les réponses, les gestes, la vision hallucinée de l'entretien, serait plutôt pénible et correcte, pleine de sous-entendus douloureux, d'aigreurs tacites, d'émotion concentrée. Le long de ce calvaire aux pierres aiguës, qui sait toutefois s'ils ne s'élèveraient pas, Philippe à un franc repentir, à un remords généreux, Jacques à une noblesse d'âme plus fière que les conventions, à une pitié plus haute que son orgueil ulcéré? Ne fut-ce qu'un instant, avant la séparation qui les rendrait désormais étrangers, il y aurait entre eux un battement de cœur, une altération dans la voix, une envie à laquelle, en dépit du respect humain, ils céderaient peut-être, de se tendre une dernière fois la main. Car, voilà ce qu'Halluys ne s'expliquait pas : la rage qui le crispait faisait place, en se détendant, à une compassion sur lui-même, qu'il étendait presque à son ami. Les bonnes heures de leur amitié, leur façon de se comprendre large et complète, lui revenant en mémoire, l'attendrissaient. Ne s'étant pas méfié, parce qu'il lui avait paru impossible que son ami songeât à le trahir, il réfléchissait combien Philippe avait dû souffrir, en lui volant sa femme. Mentir à chaque instant, serrer la main d'un homme en lui prenant son bien, qui donc, à moins de s'avouer un goujat, n'eût détesté ce supplice? L'espoir que Philippe avait éprouvé des remords, n'était parti que pour mettre fin à une situation impossible, allégeait un peu sans le consoler, très peu, sa peine. Pour qu'un être supérieur, du moins il l'avait jugé tel, s'abaissât à si triste rôle, ne fallait-il pas l'excuse d'une passion affreusement égoïste, mais sincère! Mais, si Philippe avait aimé Thérèse

jusqu'à l'entraîner au bout de la faute, avait-il donc cessé de l'aimer, une fois assouvi d'ivresse? Qu'il l'avait peu et mal aimée, alors, n'ayant su faire que le mal, et disparaître! Qu'il l'aimait bien mieux, lui, le mari injustement sacrifié, qui restait fidèle à l'infidèle, la plaignait dans sa misère, eût voulu la consoler et la relever! Il ne fit qu'y penser, la voix aigre perça son rêve :

— Et Philippe?

Ah! sans doute, pardonnât-il jamais à Thérèse, le souvenir de l'amant leur resterait planté en épine, dans le cœur. Incessamment, il serait en tiers entre eux, soit par l'obsession de sa présence lointaine, soit que les hasards de la vie les remissent en présence; rien d'improbable à cela, les nécessités de sa carrière devant le rappeler, un jour ou l'autre, à Paris. Quelle attitude prendre, en ce cas, envers lui? Le silence serait hypocrite, une explication tardive superflue! Jacques se vit s'embarquant, au Havre. Qu'était un voyage aux États-Unis? Quelques jours de traversée, quelques heures de chemin de fer. Il verrait Destelle, s'expliquerait avec lui : comment, il n'en savait rien, qu'en résulterait-il, il ne s'en faisait aucune idée; seulement, cette question réglée, il pourrait mieux prendre un parti, à l'égard de Thérèse. L'absence aussi lui ferait du bien; jugeant plus sainement les choses, il saurait par là s'il supportait la séparation, l'éloignement. Un tel parti était simple, logique et net. Et, bien que tenté, Halluys sentait qu'il ne l'adopterait pas; il en chercha les raisons, écarta l'idée du ridicule qui s'attachait à un voyage si peu ordinaire, la gêne qu'il eût éprouvée à tomber à Washington, à surprendre Philippe en plein bonheur, fiancé peut-être ou marié de la veille, si toutefois cette nouvelle était fondée; force lui fut de s'avouer que ce qui le retenait était l'angoisse de revoir son ami en face, un sentiment de honte et de pudeur qui lui eût paralysé la langue et les bras. Il souffrirait trop, dans une intime délicatesse, à lui faire de sanglans reproches. Il justifiait cet excès de sensibilité par des raisons contradictoires. Le Philippe qui lui avait pris Thérèse n'était pas le Philippe qu'il avait cru connaître, qu'il avait estimé, mais un autre homme, inférieur et étranger. Constater cela brisait les liens qui l'attachaient encore à cette affection; quelque chose mourait en lui; il ne pourrait plus voir Destelle qu'avec une douleur que le temps convertirait à la longue en ennui, puis en indifférence. Dès lors, pourquoi ne pas s'enfermer, tout de suite, dans une abstention douloureuse et délicate, laisser tomber leurs rapports, ne pas répondre aux lettres, l'oublier enfin? Libre à Philippe d'interpréter comme il l'entendrait cette conduite; aussi bien en serait-il déchargé d'un grand poids, sans doute! Mais quoi, s'imaginerait-il que Jacques, stupidement aveugle, ne savait rien; goûterait-il l'impunité? Du moins, qu'une

lettre lui apprît qu'on n'était pas dupe; des phrases savamment dosées, ironiques et blessantes, pouvaient lui entrer dans la chair, y faire plaie; mais Halluys était incapable de cette vengeance. Écrirait-il quelques lignes froides et dignes, plutôt? Et après! Fou, qui rêvait au lieu d'agir, mais où étaient son devoir, son intérêt, la sagesse? Que faire? Et dégoûté de tout, triste à mourir, il appuyait la face contre ses bras repliés, dans le noir, à moitié étendu sur la grande table de travail, au tapis de laquelle, du haut de la cruche persane, s'effeuillaient des pivoines pourpres, en taches de sang.

Combien de temps resta-t-il ainsi, il n'en sut rien, ne releva la tête que lorsqu'un grattement à la porte l'avertit d'une présence :

— Qu'est-ce que c'est?

Antoine lui présentait une lettre sur un plateau. Jacques reconnut le cachet et l'écriture du commandant d'Elbé : « Enfin, pensa-t-il, il y a mis le temps! » Sa rancune et son mépris pour son beau-frère le prévinrent aussitôt. « Il aura réfléchi, il a tout à perdre à un divorce; parions qu'il m'écrit de belles phrases de repentir, me supplie de lui ramener le cœur d'Agnès! » Et il avait un hochement de tête ironique, à la pensée que M. d'Elbé s'humiliait et demandait pardon. « Oh! le remords n'y sera pour rien. Sa prétendue affection pour sa femme, comédie! Il l'adore, mais il la trompe, et puis elle paie si précieusement ses dettes (avec mon argent, il est vrai!) » Il décachetait avec impatience l'enveloppe, ses sourcils se froncèrent.

« Mon cher ami, écrivait le commandant, je me bats demain à onze heures avec le comte Darcy; en cas de malheur, une dépêche vous préviendra.. » Le comte Darcy, mais n'était-ce pas le mari de cette amie qu'Agnès avait surprise en flagrant délit, dans les bras de M. d'Elbé? Sans doute, son brusque départ de la maison conjugale, un racontar de domestique, un potin de société, auraient ouvert les yeux au mari, inséparable encore la veille de l'amant : décidément, c'était toujours la même histoire! Jacques se représenta le comte, tel que sa sœur le lui avait dépeint, un grand bel homme affolé de chevaux et de chiens, ancien officier, et fort riche; la comtesse, une femme de rêve, aux yeux de fresque de Botticelli, l'air délicat de ces femmes qui passent les nuits au bal et supportent la fatigue d'une chasse à courre avec un merveilleux ressort, toujours mourantes et pleines de vie. Il continua sa lecture :

« ... Je me bats à l'épée; Darcy y est, comme moi, de première force : les chances sont donc égales. Je ne voudrais pas, si cependant j'étais tué, qu'Agnès gardât de moi un trop vilain souvenir; on trouverait dans mes papiers une lettre où je lui demande pardon de n'avoir pas su la rendre heureuse. (Il serait bien temps, en vérité!) Croyez que, si j'avais pu éviter l'éclat de ce duel, je l'aurais fait; c'est le comte qui m'a provoqué, et de façon à rendre la

rencontre inévitable. Le nom de Mme Darcy n'a pas été prononcé, une querelle au jeu a servi de prétexte, et ne trompera malheureusement que peu de gens. Ce n'est pas auprès de vous, mon cher ami, qui êtes si plein de raison et de sagesse (était-ce une ironie?), que j'essaierai de plaider une cause aussi mauvaise que la mienne ; d'ailleurs vous êtes le frère d'Agnès et je dois vous paraître sans excuse. Ce n'en est pas une en effet que de convenir qu'on est un grand fou, à l'âge où les tempes se dégarnissent. Je ne puis dire que ceci, je regrette sincèrement d'avoir gâché le bonheur de ma femme ; je ne parle pas du mien, car je n'en méritais aucun. Si je pouvais croire qu'Agnès recommencerait sa vie, pourrait encore être heureuse, j'embourserais galamment, je vous assure, le coup de lancette avec lequel Darcy me règlera peut-être mon compte. Avouez que vous pensez que je l'aurais bien mérité, et que vous vous en consoleriez assez vite? Je vous connais trop cependant pour croire qu'il ne se mêlerait pas à vos regrets de circonstance un peu de sympathie et de pitié? » Quelques lignes encore précédaient la signature, tracée d'une main ferme ; et il n'y avait pas un mot pour sa fille, qui ne l'intéressait guère, trop nerveusement fine pour lui, et à laquelle il eût préféré un garçon!

— A onze heures, murmura Jacques étourdi, jetant les yeux sur la pendule. Ils se sont battus, l'un d'eux est blessé ou tué à l'heure qu'il est! Il se bat donc, ce mari-là? Ce n'est pas comme Guilhem, et moi? Il est vrai qu'il n'avait pas l'Atlantique à traverser, et que l'affront devait lui cuire, tout chaud, comme un soufflet sur la joue. Ce serait drôle si d'Elbé l'embrochait, il a eu un bonheur si insolent dans ses deux premiers duels! D'autre part, s'il y avait une justice!.. Pauvre Agnès, c'est une affreuse pensée, mais, ma foi, qui sait si, débarrassée de son mari... Pour l'existence charmante qu'il lui fait... Pas de dépêche, et il est quatre heures de l'après-midi. Est-ce le cas de dire : Point de nouvelles, bonnes nouvelles? Allons, d'Elbé aura eu de la chance, comme toujours! Une émotion vive, une fièvre, lui mettaient le feu aux joues. Arraché violemment à la torpeur de son chagrin, il se reprocha de n'avoir pensé qu'à lui, ces derniers jours. Combien Agnès, cruellement froissée par le silence de son mari, pouvant se livrer aux plus désolantes interprétations de sa conduite, avait dû souffrir, sans se plaindre! Et voilà qu'elle allait apprendre qu'il s'était battu pour cette femme! A la place de sa sœur, vraiment, il demanderait le divorce. Il ne s'aperçut qu'après coup de la contradiction bien humaine qui lui eût fait donner un conseil qu'il se garderait, sans doute, de suivre pour lui-même.

Antoine reparut, apportant un télégramme :

— Ah! fit Jacques, instinctivement effrayé de cette soudaineté des événemens, de l'imprévu caché dans le papier bleu. Il demanda :

— Mme d'Elbé est-elle à la maison?

Le domestique répondit :

— Mme d'Elbé vient de sortir avec Mlle Lise.

— Et monsieur?

— Monsieur le baron est sorti également.

Jacques ouvrit le pli avec une maladresse brusque et lut :

« Veuillez prévenir Mme d'Elbé que son mari a été grièvement blessé, ce matin, dans une rencontre avec le comte Darcy. Il a reçu un coup d'épée qui a atteint le poumon droit. » C'était signé : Capitaine Avertucci, un des témoins sans doute du blessé.

— Il y a une justice, murmura Jacques; puis : — Bah! qu'est-ce que cela prouve? Et il restait atterré pourtant, car il ne s'attendait pas à ce nouveau malheur. — Agnès voudra sans doute partir immédiatement, aller le soigner. Ce sera gai pour elle d'apprendre cela en rentrant! Pauvre d'Elbé! Ma foi, tant pis! cela m'aurait amusé qu'il assassinât un peu le mari, le niais, le crédule, l'imbécile mari, pour lui apprendre, ah! ah!

Son imagination lui représentait la frêle comtesse aux yeux de femme de Botticelli, puis la figure expressive et ardente de Mme Guilhem; entre elles deux se détachait le pauvre visage de Thérèse, aussi blanc que l'oreiller sur lequel reposait sa tête.

— Joli trio! ricana-t-il, âmes pures, très pures, parfaitement pures! Bah! toutes les femmes sont des prostituées! Pauvre d'Elbé! ah! ah! tout n'est pas rose dans le métier de galant! Un bon coup roulant d'épée, diable! Au poumon droit, diable! diable!

Il s'imaginait voir Philippe à terre, la poitrine crevée d'un fin coup de lame, qui le regardait, de l'écume rouge aux lèvres, en des yeux blancs. Il répéta :

— Pauvre Agnès! — Et son faux rire se changea en expression de pitié.

XIII.

Cette nouvelle eut un contre-coup auquel il n'avait pas pensé : la nécessité de mettre Thérèse au courant, avant qu'Agnès rentrât. C'était à elle, en effet, à sa délicatesse de femme, que le soin douloureux de préparer, puis d'instruire sa belle-sœur, aurait dû revenir. En tout autre temps, il en eût coûté à Jacques d'apprendre à Thérèse un tel malheur, de la solliciter à la pitié affectueuse et empressée qu'ils se devaient tous de marquer à Agnès; cette nécessité lui parut plus pénible, avec leurs nouveaux rapports, ce

qu'offrait d'intolérable tout entretien avec cette femme épuisée de fièvre et d'émotion, et qu'il s'étonnait d'avoir encore à tenir pour sienne, comme si elle ne devait plus lui être qu'étrangère, à jamais.

Il rentra chez elle à pas légers; son court repos avait pris fin, elle n'avait cédé, évidemment, qu'à une lassitude sans nom, à l'invincible force mystérieuse qui l'avait roulée au néant du sommeil. Ses yeux, en se fixant sur lui, marquèrent une angoisse qui se réveille. Ils brillaient, dans cette chambre obscure où perçait un parfum d'éther; et la complicité de l'ombre, cet alanguissement de *malaria*, pénétraient le cœur. Jacques posa la main sur le front moite de sa femme, voulut lui prendre le pouls; mais elle murmura :

— Oh! laissez votre main là, sur mon front.

Mais il la retira, sans se rendre compte du mobile auquel il cédait, retour d'orgueil, crainte de s'amollir. La fièvre était tombée, il ne restait que l'accablement.

— Souffres-tu? demanda-t-il.

— Non, fit-elle attendrie, je voudrais souffrir bien davantage, être gravement malade, oh! mourir...

Il haussa légèrement les épaules, devant cette sentimentalité, embarrassé de ce qu'il avait à lui apprendre, du changement de ton et de sujet. Il ne savait de quel air commencer : ce mari provoquant et blessant l'amant de sa femme, l'analogie de ce drame d'adultère et ce par quoi il différait du leur, le saisissaient d'un frisson agaçant de ridicule; hélas! pourquoi tant songer à soi-même, en présence de pareilles douleurs? Rien n'était ridicule que sa peur du ridicule; c'était de la vie de tous les jours, bête et triste, rien de plus!

— Il arrive quelque chose de bien malheureux, dit-il, je préfère que tu le saches avant le retour d'Agnès. Son mari s'est battu ce matin, il a reçu un coup d'épée assez grave. Voici la lettre et la dépêche qui me l'apprennent.

Il se leva, alla aux rideaux, fit un peu de jour, épiant le visage effrayé et soudain empourpré de Thérèse; une envie crispée de sourire lui venait, et il avait peur d'y succomber quand elle le regarderait. Son cas particulier lui interdisant tout commentaire sur l'objet du duel, le comique de cette situation fausse le frappait, et il en éprouvait une gaîté burlesque et de la rage.

— Mais Maximin ne va pas mourir? s'écria-t-elle dans un grand élan de pitié.

Une affreuse et stupide jalousie mordit Jacques.

— Elle le plaint! s'écria-t-il mentalement, blessé par l'accent intime avec lequel elle avait prononcé ce petit nom; il se rappelait leur bonne entente, cette sympathie inexplicable entre un débauché et une honnête femme.

Elle plaint l'amant, et non le mari, qui pourtant a couru un

risque égal! Elle plaint l'amant! — Une pensée abominable lui vint: à quel point d'Elbé lui était-il cher! Il eut honte de sa folie, et comprit qu'il serait jaloux, dorénavant, de tous les hommes. Regards, gestes, paroles, il soupçonnerait tout, non-seulement dans le présent, mais dans le passé. L'avenir ne lui serait pas moins suspect; jour et nuit il douterait d'elle; elle ne pourrait plus sortir seule, regarder personne, recevoir une lettre, fermer ses tiroirs, sans qu'il interprétât d'une façon honteuse ses actes les plus innocens. Il répondit froidement :

— Il se peut qu'il meure, en effet.

Elle se débattait, indignée, en proie à cette horreur qu'ont les femmes pour la brutalité meurtrière des hommes.

— C'est affreux! affreux!

Elle oubliait de plaindre Agnès; les sourdes rancunes qu'elle avait contre elle persistaient-elles donc? Il perçut combien sa femme et lui sentaient différemment, à mille lieues l'un de l'autre, même en un pareil moment; et il eut la naïveté de s'en étonner, ayant cru peut-être que l'aveu de Thérèse et leur explication fondraient pour l'avenir leurs âmes, éclaireraient d'une compréhension commune toutes leurs pensées.

— Que va faire Agnès? demanda-t-il machinalement.

Elle n'eut pas le temps de répondre; on frappait à la porte, et la jolie figure, un peu hautaine, de Blanche se glissa dans l'entrebâillement :

— M. Rousselot est là, il attend dans le petit salon.

— J'y vais, dit Jacques soudain troublé, tandis que Thérèse protestait vivement, en se relevant, faible encore, sur un coude :

— A quoi bon? Je ne veux pas le voir, je n'ai rien.

Jacques, entrant dans le salon, tendit la main au docteur, un homme grisonnant, rasé comme un prêtre, large d'épaules, de figure grave, le regard pénétrant.

— Eh bien? demanda M. Rousselot. Bien que soignant les Halluys depuis trois ans, sa cordialité restait sur la réserve, et leur intimité n'avançait pas.

— Ma femme est souffrante, expliqua Jacques, une forte fièvre; vous savez ce qui nous arrive? — Et en mots brefs, il l'instruisit, comptant mettre l'état de Thérèse sur le compte de l'émotion ressentie par elle en apprenant que son beau-frère... M. Rousselot l'écoutait impassible, en appuyant sur lui des yeux clairs qui le sondaient, jusqu'à l'importuner.

— D'ailleurs elle va beaucoup mieux, balbutia-t-il, son voyage lui a fait grand bien, mais je serai aise que vous l'examiniez sérieusement; elle est restée très nerveuse, elle s'est trop fatiguée ces derniers jours...

— Voyons cela, dit le docteur avec un calme blasé sur les explications loquaces des parens, et un peu de supériorité ironique, professionnelle, que Jacques, humilié, sentit. — Il introduisit M. Rousselot, s'effaça, le laissant parler à la jeune femme et l'interroger. Elle se défendait, d'une voix lasse, en vraie malade que l'ascendant du médecin intimide; et à l'entendre se confesser, répondre à des questions gênantes et précises, à la voir ausculter, palper, Halluys ressentait une détresse émue, la revoyait si malade, quelques mois auparavant, lorsque Rousselot se penchait sur elle, exactement de la même manière. Un fer rouge lui brûla le cœur : devant la mine du praticien, le pli de ses lèvres, la sévérité de son regard, cette expression de confesseur qu'il avait eue alors et qu'il semblait reprendre, Jacques vint à s'imaginer que Rousselot n'avait pas été dupe de l'accident dans l'escalier, en avait soupçonné la lamentable portée. Combien de secrets aussi navrans, dont la divulgation eût déshonoré cent familles, il avait dû enfouir dans sa conscience! Il examinait Thérèse avec une persistance discrète, ses gestes semblaient la caresser, il causa encore un long instant avec elle; et Jacques, dont l'angoisse grandissait, car il croyait de plus en plus à une complicité muette, un silence miséricordieux de Rousselot, fut soulagé, quand le docteur demanda à écrire son ordonnance. Thérèse le rappela, pour lui demander comment elle pourrait remédier à la chute obstinée de ses cheveux; ils se fendillaient du bout, se décoloraient; et elle avait, en lui contant ces misères, quelque chose d'enfantin et de désolé.

— Eh bien? demanda Jacques dans le petit salon, quand l'ordonnance fut écrite. — Rousselot cherchait déjà son chapeau. Il demanda :

— Quand partez-vous pour la campagne?

— Mais... bientôt.

— Le plus tôt sera le mieux. Faites faire à Mme Halluys de l'exercice, des marches, de l'équitation. Comme stimulant des forces, qu'elle prenne de l'arséniate de strychnine et de l'élixir de Kola. Son état général est bien meilleur, en effet. Des douches froides lui feraient grand bien. Qu'elle mange des viandes rouges!

A une question délicate que le mari, non sans gêne, posait, — car en quoi cela pouvait-il lui importer dorénavant? — le docteur répondit de façon très rassurante; Mme Halluys était parfaitement rétablie. Il s'esquiva aussitôt, comme s'il eût voulu éviter d'autres questions, plus probablement parce qu'il était pressé, selon sa coutume. Jacques, bien loin maintenant d'Agnès et de d'Elbé, réfléchissait, oublieux de l'ironie amère qui se dégageait de la consultation de Rousselot : la campagne, les viandes rouges, les petites pilules, c'était si bien en situation, vraiment! Ce comique des choses ne le touchait plus; il pensait, et cela éveillait en lui

des idées nouvelles et inattendues, à ces mots dont il entendait encore l'intonation : « Mme Halluys est parfaitement rétablie! » Ainsi, en se gardant de céder, pendant des mois, à sa tendresse, elle n'avait pas obéi uniquement, ainsi qu'il l'avait cru, à des préoccupations mesquines de santé, redouté les suites périlleuses d'abandons : c'était par honte, à n'en pas douter, par pudeur à lui appartenir désormais, qu'elle s'était conservée pure, hors d'atteinte, ne voulant plus subir l'horreur de se partager, même avec un absent, même avec un souvenir. Il y avait là expiation tardive, probité de repentir, une pauvre et délicate fleur d'âme, poussée en pleines ruines.

La porte s'ouvrit. Mathilde Dunlop entra, suivie d'Agnès si pâle, si changée que Jacques pressentit qu'elle avait tout appris, sans pouvoir encore s'expliquer comment ni par qui. Mme Dunlop ne lui laissa pas le temps de la réflexion, et avec sa morgue ordinaire, point émue, plus importante seulement :

— Vous savez, n'est-ce pas, le nouveau chagrin qui accable cette pauvre enfant? Elle était en visite, chez moi, quand mon gendre est entré et lui a présenté ses complimens de condoléance, car il venait d'apprendre à l'instant la triste nouvelle, au cercle, et ne pouvait croire que Mme d'Elbé ne la sût pas encore!

— Une dépêche, dit Jacques, vient seulement de me parvenir, et je t'attendais impatiemment, ma pauvre chérie! — Il serra les mains d'Agnès en disant cela.

— C'est donc vrai? dit-elle très vite. — Son visage depuis son entrée reflétait une animation extraordinaire, et elle avait les lèvres agitées de quelqu'un qui a trop de choses à dire et n'ose parler.

— Ne me cache-t-on rien? répéta-t-elle avec angoisse.

— C'est son idée fixe, affirma Mathilde Dunlop d'un ton protecteur, rassurez-la donc, mon bon ami. Tout le temps, en la ramenant dans ma voiture, je lui répétais que si la nouvelle était pire, mon gendre, dans son ignorance, ne la lui aurait pas cachée davantage.

— Non! non! dit vivement Jacques, ce n'est qu'une blessure, dont il guérira bientôt, il faut l'espérer.

— Ah! s'écria Agnès, *il* a écrit? — Elle devint pâle, puis très rouge, et à l'écart, fiévreusement, prit connaissance du télégramme et de la lettre :

— Je pars à l'instant, dit-elle.

— C'est ce que je lui conseillais, dit Mathilde. M. d'Elbé est un grand coupable, mais la présence de sa femme auprès de lui s'impose comme convenances. Chacun sera pour elle en la voyant remplir si correctement son rôle. Il faut toujours en ce monde mettre les apparences de son côté!

Elle fit son geste absolu, du plat de la main, tandis qu'Agnès, se retournant brusquement, la dévisageait en ouvrant de grands yeux

saisis et blessés qui disaient clairement : — Un rôle? Moi, jouer un rôle?..

Déjà, bien vite, Jacques lui avait repris les mains, et cette étreinte signifiait si bien qu'elle ne devait tenir aucun compte de la morale de Mme Dunlop, ne pas même se donner la peine de la convaincre, leurs âmes étant trop différentes, qu'Agnès, ne regardant que lui, répondit :

— Il faut que je parte immédiatement.

Il ne chercha point à la dissuader, comprenant si bien quelle générosité, quel retour d'affection ulcérée la ramenaient vers ce lit de souffrance, à travers un nouveau calvaire parcouru dans la nuit, dans un affolement de vitesse, au fracas grondant du train-éclair. Elle ajouta, par un instinct de bonté, s'oubliant elle-même :

— Comment va Thérèse?

— Mieux, le médecin est venu, ce ne sera rien, dit-il, tandis qu'à Mathilde, étonnée, il expliquait en deux mots que sa femme avait été souffrante, qu'il sonnait et envoyait Antoine au télégraphe, qu'il s'esquivait dans une pièce voisine pour téléphoner à la Compagnie et retenir un coupé-lit, tout cela fait en hâte, avec la fièvre que provoque le désarroi des événemens. Agnès était allée préparer ses malles, Mathilde Dunlop déclara :

— Je me suis empressée de prévenir la supérieure du couvent de Notre-Dame de Bon-Secours. Une sœur sera à la gare et accompagnera Agnès ; cette petite femme ne peut pas se tuer à soigner son mari ; elle aura là une excellente garde-malade, surtout si c'est sœur Marie-Ange! — Car elle connaissait toutes les religieuses du couvent et les appréciait selon leur mérite.

Jacques, à qui cette immixtion prépondérante de leur cousine dans leurs affaires était désagréable, s'inclina en murmurant :

— Je vous remercie. Je voudrais qu'Agnès pût dîner avant de partir. Si vous le permettez...

Il sonna ; Rose, apparue, répondit dès son premier mot :

— Madame vient de se lever et a donné les ordres; mais Mme d'Elbé ne veut rien prendre, on va servir Mlle Lisette.

— Ah! désapprouva Mme Dunlop en hochant la tête, faites-lui donc comprendre, mon bon ami, que son enfant la gênera extrêmement; elle ferait bien mieux de vous la confier. Il faut que j'en parle à Thérèse ; elle est levée, vient-on de dire?

Prétendant connaître le chemin, elle alla rejoindre les deux belles-sœurs ; Jacques hésita à la suivre ; sa présence serait déplacée au milieu des trois femmes, inutile en tout cas. Il se demanda ce qu'il allait devenir, Agnès partie, restant en face de Thérèse, sans cette hypocrisie de maintien, ce simulacre d'intimité que leur imposait la présence d'un tiers. Quelle chose lugubre ce serait de se re-

trouver ensemble, mari et femme, tous deux tarés, lui éclaboussé de sa boue à elle, ennemis prêts à se mordre, ou, ce qui serait pis, complices voués à l'étouffement du silence? Quelle belle vie ils auraient, sans dignité, sans noblesse, empoisonnée par le souvenir, sans sécurité pour l'avenir. Se sépareraient-ils? Quel déchirement, au moins pour lui! Alors, l'espèce de distraction cruelle que le départ d'Agnès lui imposait le désespéra : il prévit sa rentrée à la maison lorsqu'il aurait accompagné sa sœur à la gare, le vide affreux qui l'attendrait. Il eût voulu partir avec elle, ou, sautant de son côté dans un train, fuir à l'aventure. Quelle souffrance de ne pouvoir s'évader de soi, s'oublier un seul instant, devenir un autre; quelle torture de se sentir agoniser à chaque seconde et de se dire, tandis que le martèlement du sang dans les artères scande votre pensée : « Je suis moi, toujours moi, et je souffre, et il n'est pas de répit, pas de salut, à moins que je ne me tue! » Il eût voulu pouvoir dormir ou s'enivrer. Une voix le tira du puits de ténèbres où il sombrait :

— Non, répétait Agnès en rentrant dans le salon, je veux que mon enfant soit là, que son père puisse au moins l'embrasser, si le malheur voulait...

Ni Mme Dunlop, ni Thérèse, qui la suivaient, n'osèrent répondre. Un petit souffle froid passa entre eux dans le silence; et Jacques, regardant Thérèse, toute frêle dans une robe de chambre, le visage ravagé et les yeux noirs, comprit que cela seulement était irréparable, de voir mourir l'être qu'on a aimé! Tout le reste!..

XIV.

Sur le quai, sitôt le train en marche, sentant encore sur ses joues le baiser passionné de Lisette, gardant à ses doigts l'étreinte dont il avait tenu, jusqu'à la fin, les mains de sa sœur, Jacques regardait s'éloigner le rapide et restait béant, devant la voie noire, ce large vide sillonné par deux rails. Son cœur s'en allait, accroché à la lanterne rouge du dernier wagon, et, dans ce déchirement silencieux, rien ne lui était plus ni n'avait plus aucune raison d'être. Cette sensation de cauchemar, d'irréalité que donne un surcroît de surexcitation nerveuse, l'enveloppa d'ombre et de mystère d'angoisse confuse. Il avait peine à croire que ce fût vrai, qu'Agnès vînt réellement de le quitter, que d'Elbé agonisât peut-être à cette heure, et que, encore sous le coup de l'émotion qui avait agité la maison, Thérèse et M. Forget l'attendissent pour dîner. Il sentit qu'il lui serait impossible de rentrer chez lui et se dirigea vers sa voiture.

Un instant, tant est puissante l'attraction de l'habitude, il put

croire qu'il lui serait doux de s'étendre, dans un lâche repos, sur les coussins capitonnés, tandis que très vite et sans cahots, le coupé l'emporterait, berçant sa peine. Mais un recul imprévu le saisit, en face de la boîte vernissée, du cocher immobile, du cheval noir qui mâchait le mors, en encensant. Il crut flairer cette odeur de cuir fin qui remplissait la voiture et l'écœurait souvent. Et ce dégoût physique fit place à un dégoût moral pour la possession de cette jouissance de luxe qu'il avait convoitée autrefois, et qui lui semblait, dans sa correction neutre de coupé de grande remise, si terne, si indifférente maintenant à ses yeux. Se savoir riche, après avoir cru que c'était là une forme de bonheur, et se juger si misérable, lui amena presque une nausée aux lèvres. Où était le temps où, luttant pour la vie quotidienne, il s'endormait harassé, mais heureux dans les bras de Thérèse; il était sûr d'elle, alors, et si jeune, si confiant dans la noblesse et la candeur de sa femme!

— Joseph, vous direz à la maison qu'on ne m'attende pas pour dîner!

Le cocher fit un appel de guides, les roues se mirent à tourner lentement, puis très vite; au bas de la caisse noire qui se rapetissait en fuyant, les pieds du cheval, haut levés, dansaient une polka falote et bizarre. Un ouvrier, arrêté en face d'Halluys, regardait également disparaître la voiture, ensuite il reporta les yeux sur le possesseur enviable de l'attelage, et Jacques fut gêné par ce regard, comme d'un reproche. Ce n'était pas la première fois qu'il se sentait désarmé devant l'air d'ironie d'un pauvre diable; et jamais cette richesse, dont le sort l'avait avantagé par une préférence inexplicable, et dont il était bien près de reconnaître la détention comme entachée d'arbitraire et d'injustice, ne lui parut aussi vaine, aussi à charge, aussi peu consolante. Qui sait même, pensa-t-il, si, malsaine plutôt, la fortune, en élevant Thérèse au-dessus des préoccupations étroites du ménage, en développant en elle la vanité de plaire et de primer, en lui laissant trop d'heures oisives, n'avait pas contribué au peu de résistance de sa faute, facilité sa déchéance par une complicité captieuse de tous les instans? Comparant le temps actuel au temps passé, se rappelant l'économie austère de ses parens, le vieux et sec décor bourgeois qui les entourait, il s'effraya, mais trop tard, — et d'ailleurs comment aurait-il pu y remédier? — du besoin de jouissance égoïste et effrénée de l'heure actuelle, des raffinemens de luxe et de confort, qui, créant une atmosphère artificielle, amollissant la vie d'intérieur, détendant tous ressorts de volonté, induisent l'homme et la femme d'un certain monde aux tentations de paresse, de gourmandise, d'orgueil et de volupté, à l'oubli complet des misères

environnantes, à un endurcissement souriant et tranquille, à un aveuglement, à une surdité en face de l'universelle douleur des pauvres et des affamés!

— Mais, essaya-t-il d'arguer, en quoi mon malheur est-il spécialement un malheur d'homme riche? En admettant que, pressées par des soins vulgaires, les nécessités journalières, beaucoup de femmes n'aient littéralement pas le temps de s'abandonner à l'amour, surveillées d'ailleurs par la jalousie du mari, l'espionnage des voisins, forcées d'autant plus de vivre à découvert que la médiocrité de leur existence leur permet moins de s'isoler, s'ensuit-il que l'adultère ne soit pas chose répandue, fréquente, banale à écœurer? — En haut, en bas, dans les lits somptueux ou sur les grabats, l'Ève éternelle, tentatrice et menteuse, s'offrait au péché, escomptant sournoisement la rapace luxure de l'amant, la miséricorde lâche du mari. Que de pardons obscurs dans les alcôves, de hontes étouffées! Presque toujours le mari qui frappe l'amant a déjà pardonné une fois, plusieurs fois à la femme. C'est un tel ensorcellement, une si magique possession que le mariage, à qui s'est marié jeune, plein de vie et d'amour! L'homme qui a eu le premier baiser d'une vierge ne peut croire que celle-ci, devenue femme et mère, empreinte à son image, unifiée à sa chair, cesse de lui appartenir, même lorsqu'elle l'a trahi. Peut-être une résignation plus fréquente, plus morne aussi, s'imposait-elle, dans les classes laborieuses, au mari assez faible ou assez amoureux pour pardonner. La préoccupation du gagne-pain, l'écrasement du travail continu devaient lui ôter le luxe même de trop penser à son chagrin; et assez vite, le rapprochement d'appartemens étroits, le côte à côte inévitable, portaient ces êtres à une réconciliation, suivie, presque toujours, de discordes et de violences, avec des éclaircies de tendresse, des dimanches de soleil dans le noir des années. Ceux-là tournaient la meule, et déprimés par le labeur machinal, ils devaient le plus souvent ne pas penser, s'endormir de fatigue, la tâche faite. Mais lui, qui échappait à l'engrenage forcé, qu'aucune occupation quotidienne n'arrachait à son idée fixe, qui avait tout son temps pour souffrir, comme il se jugeait plus à plaindre, du haut de son indépendance et de sa fortune! Il pouvait, il est vrai, agir, prendre un parti à sa guise, il ne dépendait de personne que de lui-même, et c'est précisément pour cela qu'il se sentait si malheureux, si impuissant, si incapable de se résoudre à quoi que ce fût!

Perdu au milieu des passans et des voitures, il marchait au hasard, longeant des trottoirs, traversant des rues. Sa pensée épuisée ne s'accrochait à rien, elle suivait un instant Agnès et Alyette blotties dans le compartiment, s'étonnait de l'allure fantô-

matique des passans, sortant de l'ombre pour passer dans la lueur diffuse des réverbères et se fondre ensuite dans la nuit. Personne ne le regardait, personne ne lui parlait, et il errait dans ce désert d'âmes. A un carrefour, de tristes femmes stationnaient. Il entendit le souffle de leurs paroles, dans sa nuque; et la suggestion honteuse qui se levait de leur présence et de leurs offres raviva sa souffrance en l'attendrissant d'une pitié trouble ; il comparait ces corps de servage, ces formes aux vêtemens mal ajustés qui semblaient ne point tenir, avec la blanche et délicate créature qui l'attendait dans une anxiété fiévreuse, au feu doux des bougies, en une chambre tiède et parfumée. Cette vision lui prit le cœur et les sens. Mais il se débattait, ne voulant pas convenir qu'il aimait encore Thérèse, qu'il l'aimait malgré tout, qu'il ne l'avait jamais mieux et plus amèrement aimée! Ne saurait-il pas, à la fin, ce qu'il devait et voulait faire? N'y avait-il personne, aucun ami, pour lui prêter conseil? Tant d'âmes inquiètes, pressées, furtives, le frôlant, le croisant, le devançant, et personne dans cette fourmilière humaine à qui il pût s'adresser en tout espoir et confiance! Cette jeune femme, pourtant, qui tenait dans ses bras un enfant, avait de bons et beaux yeux. Ce prêtre, qui marchait à pas lents, lui dirait peut-être les mots de consolation. Il avait tellement soif d'échapper à sa solitude! Il regardait avidement tous ces inconnus, et il étouffait à la pensée qu'ils lui resteraient toujours inconnus, indifférens, comme s'ils n'étaient point ses frères et ses sœurs en existence, des êtres de même argile et de pensée semblable. Alors la conscience lui vint que le seul être auquel il pût se confier, auprès duquel il trouverait la pitié dont il avait besoin, était Thérèse. Seule, ayant fait la blessure, elle saurait la panser, sinon la guérir. Tout son cœur s'élança vers elle, d'un bond. Des fiacres passaient; qu'il fît un geste, et dans quelques momens... Mais une mauvaise honte le retint, et de la Bastille au boulevard, il fut l'homme des foules, le singulier passant qui, sans but apparent, zigzague d'un trottoir à l'autre, s'enfonce en des rues noires, reparaît à la lumière, s'arrête à des devantures qu'il contemple sans les voir, et repris par la vague, dans la houle des têtes, flotte et se perd comme une épave. Jacques, pourtant, avait un but. Seulement ce but était incertain.

Quand il se disait qu'il n'y avait, dans cette ville de deux millions d'âmes, personne, hormis Thérèse, auprès de qui mendier l'aumône d'une sympathie, il commettait sciemment une ingratitude. N'était-il pas, quelque part, en une ruelle de maisons de pauvres, à un cinquième en recoin dont il connaissait bien les deux fenêtres, l'une encombrée d'un petit jardin, l'autre portant une grande cage suspendue, n'était-il pas une vieille et sûre amie,

Mlle Poulet, la dispensatrice de ses aumônes, « la Sœur grise? » Comme il l'avait oubliée, et quelle injustice à lui! Rien que de voir sa figure souffrante et disgraciée, d'entendre sa voix qui se faisait si câline au chevet des misérables, il ressentirait un soulagement; dans cet humble appartement, il oublierait le papier sali, les odeurs de plomb, pour n'entendre que le gazouillis des oiseaux, respirer les fleurs anémiques de la fenêtre, se dilater, si las, si découragé qu'il pût être, dans l'atmosphère de bonté qui flottait autour de la vieille fille. Et plus il pensait à cela, plus la tentation d'abord hésitante, de s'orienter et de diriger ses pas vers le quartier où elle demeurait, se précisait en lui, impérieuse. Un omnibus passait, il sauta dedans, d'un élan irréfléchi. Il se tassa entre une grosse femme chargée d'un panier énorme, et un vieillard qui gardait sur ses genoux un petit garçon turbulent, dont les pieds, à chaque minute, heurtaient Halluys aux jambes. Le vieux alors prenait les pieds de l'enfant dans sa main, celui-ci redevenait calme, puis dès que la liberté lui était rendue, il recommençait à donner des coups, par besoin d'activité. Jacques s'intéressa une minute à lui, à l'homme à barbe blanche, aux autres personnes de l'omnibus. Tous portaient la fatigue de la journée et leur tête oscillait, en un demi-sommeil. Une femme, encore jeune, mais dont les traits étaient prématurément vieillis, regardait fixement devant elle, et ses yeux, entre des paupières fanées, avaient une expression presque farouche; quelle douleur, de trahison ou de jalousie, la dévorait aussi, celle-là? Une vieille femme, qui ne parlait point, faisait pourtant aller ses lèvres d'un air de préoccupation maniaque et hébétée. Un bossu, tout au fond, pareil à un gros crapaud habillé, se repliait avec cette gravité importante et méditative qu'ont souvent les bossus. Les autres voyageurs n'offraient rien de remarquable, la vie, les tracas, les fatigues de chaque jour les avaient polis, usés, effacés; certains, immobiles et affaissés, l'âme absente, rappelaient des figures de cire. Jacques, du fond de l'humiliation qui lui élançait le cœur, en retours d'angoisse aigus comme une rage de dents, sentit une commisération pour ces êtres semblables à lui, dont, sans doute, à quelque raffinement près, les joies et les douleurs ne différaient guère des siennes; et pourtant, malgré lui, l'idée de sa supériorité intellectuelle et sociale, l'illusion que sa souffrance et son accident même étaient d'une essence plus délicate, plus relevée, lui inspirèrent un petit sentiment de vanité si ridicule qu'il s'en moqua aussitôt. Il n'en était pas moins vrai que le fait de rouler en omnibus, alors qu'il avait à ses ordres une voiture élégante, lui conférait une suprématie d'ordre tout inférieur peut-être, mais point désagréable à se remémorer, si basse que fût une telle satisfaction. Il fut alors

amené à se demander s'il était bien nécessaire à lui de monter les cinq étages de Mlle Poulet; peut-être ne la trouverait-il pas? Puis, le fond de boue qu'il apercevait en lui, idées lâches, égoïsme, vanité, lie des âmes les moins viles, l'épouvanta. Il sauta en bas du véhicule, avide de respirer un air frais, plus pur. Il était d'ailleurs presque arrivé. Au bout d'une ruelle obscure, les deux fenêtres qu'il connaissait bien brillaient d'une clarté faible. Il monta l'escalier, sans toucher à la rampe visqueuse, évitant aussi le mur.

Un drelindrelin boiteux, sans éclat, comme tombé d'une cloche de bois, tinta, et après un instant d'attente qui déçut un peu Jacques (il ne s'était cependant pas attendu à ce qu'une bonne en tablier blanc s'empressât de lui ouvrir), la serrure grinça et Mlle Poulet parut dans l'entre-bâillement, éclairée d'une lampe qu'elle haussait et dont la lumière montrait sa pauvre et bonne figure, encadrée de cheveux blancs séparés par une raie trop large.

— Vous! monsieur Jacques! Ce n'est pas un malheur qui vous amène?

« Si, chère vieille, chère tendre amie, si vous saviez à quel point je suis malheureux! Thérèse m'a trompé avec mon meilleur ami. Elle m'a tout avoué, et je vais à la dérive, si perdu que je souhaite par instant de mourir. Parlez-moi, prenez mes mains dans les vôtres. Vous qui consolez les affligés, dites-moi quelque chose qui me fortifie, qui me fasse espérer, qui me redonne le goût et l'amour de la vie! »

Voilà ce qu'il pensait, voilà ce qu'il eût voulu dire, mais il ne dit rien de cela, et frappé seulement de la divination de la vieille fille, il répliqua :

— Oui, nous avons du chagrin, je viens de conduire Agnès à la gare; elle va rejoindre son mari qui est dangereusement blessé.

Il donna des détails, tandis que Mlle Poulet posait la lampe sur une table recouverte d'une toile cirée; le rond lumineux, s'élargissant autour d'un abat-jour de papier déchiré, éclairait ses mains qu'un petit tremblement agitait. Son air de surprise alarmée produisit sur les nerfs de Jacques un agacement. Sa visite lui parut tout à fait inutile. Était-il monté pour lui apprendre cela? N'avait-il rien d'autre à lui confier?

— Pourquoi ne vous a-t-on pas vue? demanda-t-il. Vous êtes bien femme à avoir été malade sans le dire, est-ce que vos douleurs sont revenues?

Il faisait allusion à une crise aiguë de rhumatisme qui avait tenu la vieille fille dans sa chambre, pendant quinze jours, sans que par pudeur, fierté, délicatesse excessive, elle fît prévenir les Halluys, aimant mieux souffrir dans la solitude que les déranger.

Elle répondit :

— Non, non, votre chère femme m'a trop bien soignée la dernière fois! — Thérèse, en effet, était venue la voir chaque jour, sur la fin de sa convalescence. — Parlez-moi de Thérèse, ajouta-t-elle avec un intérêt affectueux et inquiet, ne se fatigue-t-elle pas trop? Il me tarde de la voir aux Flouves, elle a une petite âme de feu qui brûle et qui use son corps, elle devrait être si heureuse avec un mari comme le sien, et parfois elle a l'air si triste! Est-ce que la présence de cette jolie petite Lisette n'était pas une souffrance pour elle? Elle ne s'est jamais consolée, voyez-vous...

Jacques hocha la tête, il lui sembla que Mlle Poulet mettait le doigt sur des plaies qu'il aurait eues à différens endroits du corps.

— Vous avez tout pour être heureux, dit-elle, et avec un reflet ardent de tendresse sur son visage, aimez-la, mon cher Jacques, aimez-la de tout votre cœur !

Pourquoi lui disait-elle cela maintenant? Il sentit ses yeux se mouiller, tout son chagrin lui revint. Comme il aurait voulu pleurer!

— Vous êtes triste, mon ami, dit-elle, vous pensez à ce malheureux?

A d'Elbé? Certes, il eût pu y songer davantage! Pourtant, il dédaigna de mentir :

— Vous le savez, dit-il, nous nous aimions peu, mon beau-frère et moi, il a rendu Agnès trop malheureuse pour que ce ne soit pas à cause d'elle, surtout, que je déplore cet accident! J'ai été impressionné aussi par autre chose! — Il ne sut pourquoi il disait cela, prévit que, grâce à un subterfuge, il allait confesser à son amie une partie de sa douleur; et avec la peur que l'émotion n'altérât sa voix :

— C'est toujours, fit-il, une chose pénible que la trahison d'une femme jeune, belle et qu'on croyait pure. Une amie de Thérèse que vous connaissez, à vous seule je puis ne pas taire son nom, c'est... Mme Guilhem, — il prononça ce mot à voix basse et sourit d'une façon nerveuse en voyant l'air effaré, le petit recul de Mlle Poulet; que dirait-elle donc, si elle savait de qui il s'agissait réellement? — Cette jeune femme a eu une liaison, le mari a tout découvert et, dans un accès de désespoir, s'est confié à moi. Il m'a demandé ce qu'il devait faire, et... j'ai cru deviner que, devant le repentir de sa femme, il pardonnera.

Elle l'écoutait les mains jointes et répéta :

— Oui, pardonner, que pourrait-il faire d'autre?

— Mais, dit Jacques, se séparer, plaider en divorce?

— L'aime-t-il encore? demanda-t-elle vivement.

— Je... crois qu'il l'aime.

— Vous voyez bien, fit-elle avec une sorte de triomphe, que peut-il faire que pardonner? Oh! ce doit être une si grande, une

si douloureuse joie que le pardon, en des circonstances aussi cruelles? Je ne connais pas les personnes dont vous venez de me parler, j'oublie leur nom — (elle ferma les yeux, pour sceller cet oubli, comme on tire le rideau d'un confessionnal), — mais l'idée ne vous est-elle jamais venue que, si à plaindre que soit en pareille circonstance le mari, il y a quelqu'un de plus digne encore de pitié : c'est la femme? Pauvre créature! qui sait, qui saura jamais quelles circonstances, quels entraînemens, quels torts, quelles imprudences, quelles maladresses du meilleur des hommes peuvent pousser une épouse à la faute, et lui mériter, non certes une excuse, mais peut-être des circonstances atténuantes? Quel mari peut sonder sa conscience et oser se dire : « Je ne suis pour rien dans le malheur qui m'arrive! » Et s'il se reconnaît avoir donné la plus légère prise, soit par cette faiblesse qui vient de la bonté, soit par l'inégalité du caractère, soit par pauvreté d'affection, soit par défaut de vigilance, et je ne parle pas d'un manque de surveillance matériel, mais de cette vigilance d'âme qui sait lire à visage ouvert les pensées de l'être aimé, ne doit-il pas se dire avec l'humilité du pécheur : « C'est ma faute, ma faute, ma très grande faute! » Il y a des malheureuses créatures que la fange attire, on le dit, car je n'en ai jamais rencontré, pour ma part, et encore voudrais-je savoir si ce n'est la faute ni de l'éducation, ni des exemples qu'elles ont reçus; mais la plupart des femmes, mon cher ami, croyez-en une pauvre vieille qui vous parle d'expérience, et qui n'est pas si sotte qu'elle en a l'air, la plupart des femmes sont faites pour vivre heureuses, honorables et honorées. On n'est trompé que quand on le veut bien.

Jacques regardait la nappe cirée, l'abat-jour déchiré, et souriait avec amertume, mal convaincu.

— Et puis, après, le beau malheur! Je n'ai jamais compris l'importance que les hommes, dans leur amour-propre, attachent à ce mot : être trompé. La chose affreuse, c'est de n'être plus aimé, c'est de n'avoir su mériter ni garder une affection précieuse, et alors il me semble qu'on se doit de faire tout au monde pour la reconquérir. Quel autre but peut avoir un homme dans la vie? Il n'est pas de femme qui, ayant connu la misère, le vide, le néant d'une affection illégitime, ne soit avide, vous m'entendez, avide de rentrer dans le vrai chemin, de se reprendre à aimer d'une tendresse sûre, loyale et dévouée! J'ai connu, moi qui vous parle, une histoire très belle et très triste, arrivée à une de mes amies. La femme s'imaginait n'être point aimée, entre elle et son mari l'accord complet des caractères ne s'était pas fait, elle a commis une faute et, désespérée, elle a tout dit à cet homme. Il s'est montré si bon, si grand, si au-dessus des circonstances, que la femme,

reconnaissant qu'elle l'avait méconnu, s'est mise à l'adorer, mais le souvenir de sa faute ne la quittait pas, elle se sentait souillée, indigne du bonheur qu'il s'efforçait de lui faire, indigne de l'amour qu'il lui avait gardé; cela a empoisonné son existence et elle est morte jeune, sans que les soins admirables de son mari, deux beaux enfans qui avaient suivi leur réconciliation, aient pu lui faire reprendre le goût de vivre. J'ai assisté à sa mort; tout ce que la tendresse la plus pure, la reconnaissance la plus exaltée peuvent trouver en un pareil moment, la pauvre femme l'a dit, en serrant les mains de son mari qui la veillait depuis quinze nuits, quinze nuits, monsieur Jacques, et qui la suppliait de lui pardonner, s'il n'avait su toujours la rendre heureuse comme il aurait voulu! Leur désespoir à tous deux était la chose la plus touchante et aussi la plus cruelle. Mais, — fit-elle changeant de ton et avec une gravité pensive, — ce mari-là avait pardonné absolument, sans arrière-pensée, sans retour égoïste. Il y a des pardons qui n'en sont pas, et après lesquels les récriminations, les jalousies, les reproches viennent avilir, paralyser le premier élan de générosité. Il faut pardonner comme il faut aimer, de tout son cœur, et comme on voudrait qu'on vous pardonnât à vous-même!

Un silence suivit, durant lequel de plaintifs miaulemens s'élevèrent; Mlle Poulet les entendit, et avec cette bonhomie qu'elle possédait à un degré si rare, et qui lui permettait de concilier les pensées élevées avec les actes de la familiarité la plus humble, elle alla ouvrir une porte, d'où s'élança une chatte pelée, boiteuse et informe, la plus triste bête que Jacques eût jamais vue.

— Je l'ai recueillie, dit-elle, au moment où des gamins allaient achever de la tuer, elle m'est si attachée qu'elle ne peut souffrir mes absences, elle ne mange que quand je suis là. — Et elle caressait la chatte minable, aux grands yeux plaintifs et un peu fous d'animal torturé, qui se souvient des mauvaises heures.

— Les enfans, dit-elle, sont aussi cruels que des hommes faits; et pourtant ceux-ci..! Croyez-vous qu'il aimait sa femme, ce monsieur qui n'a pas craint de la déshonorer en se battant avec votre beau-frère? Il l'a blessé, la belle vengeance! Verser le sang du prochain, ah! quel plaisir, quel beau plaisir, se donner en spectacle à la galerie, risquer sa vie ou l'enlever à un autre homme, tout cela pour qu'on dise : — Monsieur un tel a blessé en duel l'amant de sa femme! C'est une horrible et misérable vanité que celle-là, convenez-en?

Jacques dit, d'une voix lasse et écœurée :

— Quand on a aimé un homme, au point qu'on lui aurait confié, sans hésiter, son argent, son honneur, sa vie même, et que cet ami froidement, tranquillement, vous vole votre femme, ah! certes, il n'y

a plus aucune rencontre possible, pas même un engagement d'épées. Et puis, à quoi bon ? Tout est mort entre deux êtres, après cela.

Il se leva.

— Vous partez, mon cher enfant?

— Il est tard. Je suis heureux de vous avoir trouvée. J'étais découragé, ce soir ; le chagrin d'Agnès, la santé fragile de Thérèse, cette histoire d'ami qui m'avait péniblement affecté ; on a des jours comme cela. Adieu, venez nous voir bientôt !

— J'irai, j'ai des comptes à vous rendre ; il y a de si pitoyables misères à soulager, rien que dans cette rue, si vous saviez, des détails à faire dresser les cheveux sur la tête. Si toutes les femmes qui s'ennuient et qui prennent l'amour comme distraction à leur oisiveté, pouvaient se pencher sur les détresses que je vois, essayer non de faire l'aumône, mais la charité du cœur, de s'intéresser aux pauvres gens et de les aimer un peu pour l'amour du Christ, ah! mon cher Jacques, elles ne penseraient plus à autre chose, je vous le jure ; elles n'auraient plus de repos, elles ne s'ennuieraient plus ! Attendez que je vous éclaire, l'escalier est mauvais. Embrassez Thérèse, embrassez-la bien fort pour moi. Elle doit être bien troublée, bien agitée en ce moment. Aimez-la, mon cher ami, aimez-la de tout votre cœur, afin qu'elle vous aime de tout le sien ; il y a tant de noblesse, tant de candeur vraie en elle. Allons, adieu, vous serez heureux, il faut vouloir l'être pour le devenir ! Et quand on voit des malheurs comme celui qui arrive à M. d'Elbé, cela donne envie de se serrer plus près contre ceux qu'on aime. Embrassez-la pour moi ! Vous verrez, la campagne lui fera du bien, à vous aussi. C'est si bon, c'est si calme, c'est si doux.

Sur le palier, elle éclairait de sa lampe les marches obscures, et Jacques, en levant la tête pour lui sourire une dernière fois, vit qu'elle le suivait avec un regard plein d'âme, et son sourire aussi avait quelque chose d'humble et de divin. Chère vieille amie, au cœur si intelligent ; tout ce qu'elle pensait et ne pouvait dire tenait dans ce pâle visage lumineux. Et il croyait entendre encore sa voix :

— Aimez-la !

Et encore :

— Embrassez-la pour moi !

Bien qu'il fût en bas de l'escalier, la petite clarté protectrice descendait encore du palier. Il sentit en lui un mouvement inconnu, comme si son cœur chavirait dans les ténèbres. Son sang se mit à battre avec force. Il lui sembla qu'il devenait un autre homme, une seconde il connut la pure pitié et le véritable amour.

— Ma femme, balbutia-t-il attendri, navré, et pourtant pénétré d'espoir et de tendresse ; et il répéta tout bas, comme une reprise de possession : — Ma femme !

Ce mot prenait pour lui un sens tout nouveau, autrement large, autrement profond. Une voiture passait, il s'y jeta.

XV.

Ce fut une déroute de toutes ses idées médiocres, égoïstes, convenues, de ses préjugés, de ses irrésolutions, pendant ce retour qu'il jugeait trop lent, dans son impatience de retrouver Thérèse. Il se prenait en mépris d'avoir tant hésité, par ridicule orgueil, de l'avoir laissée souffrir, par cruelles représailles ; il se jugeait petit de n'avoir su lui dire, sans hésiter, les mots de bonté que méritait sa franchise, de ne lui avoir point accordé le baiser de paix qui eût rendu un peu de calme à cette âme en détresse.

— Lâche! se disait-il, hypocrite, vaniteux, égoïste! Qu'est ton humiliation, qu'est ton chagrin à côté du sien? Songe donc enfin à ce qu'elle a souffert, pendant des mois. Place-toi, par la pitié, à la hauteur de son repentir. Pense au calvaire de cette nuit d'aveu, rappelle-toi son air d'agonie, ses pauvres yeux désespérés. Comme son silence t'implorait, comme elle s'est cramponnée à toi, en ce lit de fièvre dont elle est sortie, malade encore, pour remplir ses devoirs d'hospitalité envers Agnès qui partait! Et tu n'as rien su lui dire que de vaines paroles de politesse ulcérée, tu l'as torturée par d'inutiles et incomplètes questions. Quels qu'aient pu être ses torts envers toi, elle a été plus grande que toi, dans ces scènes si simples, si triviales et au fond si tragiques. Mais rentre en toi-même, sonde ta conscience. Sa faute, n'y es-tu pour rien? Tu accusais le luxe, la richesse tout à l'heure, que sais-je? Qui t'empêchait de régler à ta convenance ta maison, vos dépenses? Tu te plaignais qu'elle eût vécu oisive, que ne lui inspirais-tu le goût du travail, que n'essayais-tu de mettre un intérêt sérieux dans sa vie, des lectures, des études d'art, de l'intéresser, par exemple, à la musique pour laquelle elle est douée? Elle était trop libre aussi, tu ne surveillais pas assez ses actions, ses amitiés, ses plaisirs : à qui la faute? D'autre part, ne l'as-tu jamais blessée, même avec les meilleures intentions ; ta mère d'abord, puis ta sœur, ont été entre vous une cause de mésintelligence ; il fallait donc essayer d'amener, uniquement par la tendresse, ta femme à les aimer. Pourquoi ne t'es-tu pas défié aussi de l'amitié d'une très jeune femme comme elle et d'un homme comme Philippe? Ta confiance était de la sottise, ou tout au moins de l'imprévoyance. Mais la faute est commise, elle est irréparable, elle est regrettée par Thérèse et très probablement par son complice. Il y a des chances pour que, à moins d'un éclat absurde de ta part, cet adultère ne soit pas connu. Que te faut-il de plus? Si tu n'aimais pas Thérèse, tu pourrais en-

core, et quelle dureté en cela, la perdre par un éclat, vous séparer; mais est-ce possible, l'aimant comme tu l'aimes, car tu l'aimes, et bien que tu n'aies pas su l'aimer comme il fallait, tu l'aimes de toutes tes forces, pauvre homme! Alors quoi, iras-tu inutilement attrister les vieux jours de son père, si doux et inoffensif, qui t'aime pour le bonheur qu'il croit que tu as toujours donné à sa fille? Iras-tu lui dire : — Allez-vous en avec elle, voilà ce qu'elle a fait! Voyons, tu n'as pas eu cette idée sérieusement. Tu cherchais ton intérêt, ton devoir : tous deux sont d'accord, pardonne à Thérèse, aime-la non pas quand même, mais à cause même de sa faute, et surtout oublie! Mais que ce soit un pardon complet, sans arrière-pensée, sans retour égoïste. Il ne faudra pas que tes silences accusent ensuite ta femme, que tu détournes les yeux pour ne pas lui reprocher le passé. Prends-y garde, c'est une vie nouvelle dont tu prends sur toi la responsabilité. Tu ne dois pas croire que, pardonnant, tu cesseras de souffrir, si la plaie se cicatrise, il y faudra des années, peut-être ne se fermera-t-elle jamais. Auras-tu l'héroïsme suffisant pour sourire, sauras-tu être bon naturellement, et fraternel?

Jacques raisonnait ainsi, et il sentait bien, à l'étau qui lui broyait le cœur, que sa tâche ne serait point aisée; pourtant il éprouvait quelque volupté à souffrir à ce point :

— Il faut envisager les choses en face, ne dis pas : il est des questions auxquelles je ne veux pas penser, que je réserve. C'est maintenant ou jamais qu'il faut y porter le fer rouge. Si tu pardonnes à Thérèse, ce pardon sera-t-il complet, ton cœur seulement pardonnera-t-il, tout ton être qui l'aime et si longtemps sevré d'elle oubliera-t-il aussi la trahison? Le baiser de paix que vous échangerez deviendra-t-il, à un moment donné, le baiser d'amour, le pacte des voluptés permises? Songe qu'elles te seront atroces, ces voluptés, empoisonnées par la jalousie, l'angoisse du souvenir. Vous êtes jeunes, en pleine sève de vie; vous résoudrez-vous donc au divorce du meilleur de vous-même, vivrez-vous comme certains époux chrétiens des premiers âges côte à côte, pareils à des cadavres, lèvres glacées, mains de pierre? Vous soustrairez-vous aux mollesses du printemps, aux défaillances des émotions douces, au charme des soirs? Rappelle-toi, toi qui juges si sévèrement la folie où Thérèse se perdit corps et âme, rappelle-toi ces infidélités d'une heure, que, pendant sa longue maladie, la complicité du climat, le ciel de Naples, ta force de jeunesse, t'imposèrent. Attestaient-elles de ta part une exquise délicatesse? Toi qui ne sus souffrir jusqu'au bout et rester impeccable, es-tu bien venu à reprocher si amèrement à ta femme une trahison pour laquelle tu ne peux, en ce qui te regarde, invoquer l'excuse, aggravante il est vrai,

d'un grand amour, d'un entraînement impérieux de l'âme fascinée, asservie, perdue! Mais ces péchés, — véniels, admettons-le, — les avouerais-tu à ta femme? Non; pourquoi? Par délicatesse, ou simplement de peur de déchoir dans l'opinion que tu voudrais qu'elle eût de toi?

Et il se disait aussi, tout à ce revirement de tendresse amère qui l'exaltait :

— Point de phrases, que le pardon soit dans mon cœur, non sur ma bouche. Qu'elle le lise dans mes yeux, qu'elle le sente dans la pression de ma main, que toute ma conduite, mes attentions, des soins affectueux lui disent, mieux que des paroles toujours incomplètes, inhabiles, restant en-deçà ou au delà de la pensée, que je veux la rendre heureuse, si je puis, et il faut pouvoir, il faut vouloir! — Il lui sembla qu'elle lui devenait extrêmement, inexplicablement chère; était-ce parce qu'elle avait appartenu à un autre et qu'il lui reconnaissait par là un prix inattendu et douloureux, était-ce parce qu'il allait la reconquérir, et que, l'ayant perdue et retrouvée, elle lui serait plus précieuse; s'y mêlait-il un sentiment obscur et torturant de possession physique, un triste et d'autant plus passionné désir pour sa femme avilie, il ne sut; et quand le fiacre s'arrêta devant le petit hôtel déjà clos et enténébré, tout lui redevint abîme; il avait seulement un frisson le long du dos, une appréhension énervée et aiguë qui l'oppressait à lui faire mal.

— Rien de nouveau, demanda-t-il à Antoine qui lui ouvrit, pas de télégramme?

L'idée d'un malheur plus complet, d'Elbé succombant, venait de lui venir, à cause de l'air grave du domestique. Antoine lui présenta seulement des journaux et des lettres; l'une portait l'écriture de Ferrand, qui lui annonçait que, sur sa recommandation et son instance, le ministre accordait au jeune Rambert une bourse au lycée de Versailles. Cette petite satisfaction, que la pauvre Mme Rambert jugerait bien grande, le fit sourire, venue à un pareil moment. Il s'informa si M. Forget était couché. Antoine ayant dit qu'il y avait encore de la lumière dans la chambre du baron, Jacques s'y rendit, pensant que son beau-père lui serait reconnaissant de la prévenance familière qui l'amenait causer, avec lui, des événemens de la journée. Il frappa légèrement.

— Puis-je entrer, père?

Le vieillard lisait, en veston léger, dans un large fauteuil canné. Un verre d'eau sucré et une fiole de fleur d'oranger reposaient sur le marbre de sa table de nuit, deux pantoufles au bas de la descente du lit faisaient équerre, des vêtemens bien pliés reposaient sur une chaise, tout dans la chambre attestait un ordre symétrique

et un peu maniaque. M. Forget était-il très absorbé dans sa lecture, ou en proie à une de ces somnolences éveillées dont l'immobilité rapproche les vieilles gens de l'animal ou de la plante? Ainsi seul, n'attendant personne, il offrait le spectacle d'un corps tassé, détendu; son visage semblait beaucoup plus vieux, lourd du menton, éraillé des paupières, avec quelque chose de tombant dans l'expression. Peut-être ne fut-il pas bien aise d'être surpris, lui si correct, en déshabillé, dans l'abandon du chez-soi; Jacques eut (à peine le temps d'y songer) le soupçon qu'il le dérangeait, que le vieillard, composant son visage, lui souriait déjà, avec son affabilité accoutumée.

— Eh bien, père, voilà bien des surprises, et des fâcheuses! Vous avez dû être bien étonné en rentrant d'apprendre qu'Agnès et sa fille étaient parties? Je les ai conduites à la gare.

— Ah! dit M. Forget, oui, Thérèse me l'a dit. Elle a dîné avec moi, ou plutôt elle s'est mise à table avec moi, mais elle s'est retirée dans sa chambre aussitôt après. Je crains qu'elle n'ait encore la fièvre.

— Rousselot est venu, dit Jacques, il a conseillé la campagne, des stimulans. Nous allons avancer notre départ, nous accompagnerez-vous?

— Je... ne sais pas encore, dit M. Forget, réprimant un bâillement de fatigue; mon vieil ami le général d'Anglart insiste beaucoup pour que j'aille passer un mois dans ses terres, près de Bordeaux.

Il y eut un silence. Jacques qui était venu, poussé par un besoin d'expansion, se sentit soudain dépaysé par ce ton d'indifférence lasse; il eut, se confirmant des doutes que jusqu'à présent il avait écartés, l'impression que M. Forget baissait, atteint par les ans; bientôt ce seraient les infirmités, puis d'année en année la déchéance lente, avant cette demi-enfance qui prélude à la mort. Sans doute, il exagérait, le baron n'en était pas encore là; seulement, d'une de ces intuitions brèves et soudaines qui, on ne sait pourquoi, nous assaillent à certains momens, il devançait l'avenir. L'eût-il voulu, il lui sembla qu'il lui serait impossible de tirer son beau-père de cette quiétude sénile; il valait mieux qu'il ignorât toujours, et cette générosité, qui n'avait après tout rien de magnanime, le paya cependant d'un secret plaisir.

— Oui, reprit-il, nous partirons d'autant plus tôt pour la campagne (qui lui aurait dit une heure auparavant qu'il affirmerait cette continuation de leur vie intime de tous les jours?) que je tiens à nous soustraire aux condoléances curieuses et cancanières du monde, aux visites indiscrètes, surtout si...

Il fut tout étonné d'accepter aussi naturellement cette idée d'un

malheur plus grand, de pressentir en théorie ce qui dans la pratique lui eût paru sans nul doute odieux et cruel; il s'abstint toutefois de préciser quel malheur il redoutait, par déférence pour M. Forget, qui, pareil en cela à beaucoup de vieillards, n'aimait pas entendre parler de la mort.

— Espérons, dit-il, que Maximin va guérir promptement.

Le baron ne répondit rien, soit qu'il n'eût qu'un espoir douteux, soit qu'il ne voulût pas, tant il redoutait de se compromettre, être amené à se prononcer sur la conduite du commandant d'Elbé.

Un nouveau silence dura, que Jacques rompit, en disant :

— Bonne nuit, père. Je vais aller prendre des nouvelles de Thérèse. Ne vous inquiétez pas pour elle. Rousselot a trouvé son état général bien meilleur. Vous verrez comme la campagne lui fera du bien.

M. Forget sourit, serrant les dents, en contenant un nouveau bâillement incoercible, et tendit sa main, une main qui parut à Jacques plus sèche et plus ridée, par un effet de son imagination, sans doute.

— Bonsoir, père, répéta-t-il, et avec une tendresse qu'il lui arrivait de manifester de loin en loin, il baisa le front du vieillard. Il lui semblait, en sortant, qu'il venait de voir M. Forget différent de lui-même, ou plutôt, tel qu'il était en réalité, tant nous voyons mal les gens avec lesquels nous vivons ordinairement. Il ferma la porte doucement, plus doucement qu'il n'était besoin, et avant d'entrer chez Thérèse, il passa chez lui, désireux de se rafraîchir le visage et les mains dans son cabinet de toilette. Il se regarda dans la glace et s'étonna de n'être pas changé, à peine les yeux plus cernés, le pli des lèvres plus marqué; il n'avait pas blanchi en une nuit, comme le veulent les traditions de roman, il avait même, grâce au feu fiévreux de ses yeux, plutôt bonne mine; enfin, éternelle ironie des choses, son malheur ne se voyait pas! Faut-il tout dire, il s'aperçut qu'il avait faim, n'ayant pas dîné, l'ayant même complètement oublié? Était-ce si étonnant, n'était-il pas de chair et d'os, formé de boue blanche et vivante, un être de pensée aux instincts d'animal? Thérèse échappait-elle davantage aux infériorités de notre nature à la fois divine et bestiale? Ces pensées le troublèrent, dans le profond, dans l'obscur de lui. Ainsi il allait la revoir, la revoir?

Elle l'attendait sans doute, car avant qu'il eût mis la main sur le bouton de la porte, il entendit le bruit d'un petit verrou qu'on retirait, et en entrant, il vit, dans l'obscurité presque complète, une forme blanche qui regagnait précipitamment le lit et s'y blottissait. Une main tâtonna cherchant des allumettes, sur la table de nuit.

— Non, fit-il, n'allume pas.

Un rai filtrait de la porte du cabinet de toilette, presque entièrement poussée et qu'éclairait une veilleuse. Il s'assit au chevet du lit, sur une chaise basse, les pieds dans la robe de chambre glissée sur le tapis.

— Comme tu rentres tard, dit-elle, j'étais inquiète.

Elle n'osait l'interroger davantage. Il répondit :

— Je suis las, j'ai erré longtemps.

— As-tu dîné ? demanda-t-elle, — et ce mot, où s'attestait la maternité de la femme, sa préoccupation d'esclave vouée aux soins de l'homme, prit dans sa bouche une grâce alarmée et touchante.

— Non, dit-il, je n'avais pas faim. Je suis las seulement.

Il chercha les mains de sa femme, et les appliqua sur son front, il resta ainsi un moment, la tête au bord du lit, dans un accablement plein de douceur.

— Tu brûles encore, dit-il, tu t'es fatiguée, agitée.

— Oh! moi! — Elle soupira plus bas : — Ce n'est rien!

— Ne sois pas malade, dit-il avec tendresse, ne sois plus malade, il faut te bien porter, être forte, reprendre goût à la vie, être heureuse.

Il avait dit cela d'un ton si singulier qu'elle voulut de nouveau chercher les allumettes, afin de voir son visage.

— Non, murmura-t-il, n'allume pas encore.

Alors, comme il avait haussé un peu le front et qu'il appuyait ses yeux sur les mains de Thérèse, elle s'aperçut qu'il pleurait; les larmes chaudes lui mouillaient les doigts.

— Oh! mon mari, mon cher mari! — Et elle aussi pleura, sur son épaule, et ils s'abandonnèrent à leur douleur, sans arrière-pensée, sans rien de vil ou d'orgueilleux, pleurant naïvement, à cœur perdu.

En entendant leurs sanglots doux et étouffés, une âme inquiète s'éveilla dans la pièce voisine, un être poussa la porte et vint appuyer ses pattes sur le lit; ils reconnurent Syb, la petite chienne de Destelle, et sans force pour la repousser, parce qu'elle cherchait à leur lécher les mains, ils pleurèrent seulement plus fort, plus misérablement. Une joie pourtant se mêlait à leur agonie; leurs lèvres, d'un commun élan de pitié, se cherchèrent, et tout fut dit.

PAUL MARGUERITTE.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

ITALIENS D'AUJOURD'HUI

II[1].

LES MAISONS DE ROME ET LA CAMPAGNE DE ROME.

Il ne faudrait pas visiter Rome. Il faudrait l'habiter, la contempler à ses heures de suprême beauté, lui dire des mots d'amour dont une ville a l'air de sourire comme une femme. Et ce sont là des momens rares, imprévus, que les guides sont impuissans à préparer, et dont la douceur prend l'âme, tout au fond. Tenez, vous revenez, par exemple, un soir, d'une course lointaine à quelque ruine, avec la lassitude de l'histoire, des notes érudites, de tout l'appareil destiné à soulever notre admiration et qui la tue le plus souvent ; vous revenez, c'est le crépuscule. Les vapeurs montent de la vaste plaine, et sont rouges au couchant. Vous suivez une rue sombre, et vous levez les yeux. Devant vous, la colline est en pleine lumière, barrée de hautes façades jaunes, groupe étagé de palais dont chacun est une merveille de grandeur, dont l'ensemble est un chef-d'œuvre de fantaisie, et que tache çà et là un petit cyprès noir ou la gerbe d'un palmier. Vous vous retournez : derrière, il n'y a plus que des ombres bleues, des toits de maisons qui ne sont que de longues lignes d'azur, des courbes infiniment pures de

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

coupoles, s'enlevant sur le ciel qui est léger, couleur d'or pâle, pareil aux auréoles byzantines. La rue est silencieuse. Rome fait peu de bruit. Oh! comme alors on subit l'ensorcellement de cette ville unique, comme on comprend les peintres, ou les âmes fatiguées et rêveuses, qui sont venues à Rome pour trois semaines, et ne l'ont plus quittée!

Vraiment, j'ai senti, à la revoir, que j'aimais Rome pour la première fois. Mais dire pourquoi et de quels élémens cet amour est formé, je ne le saurais pas. Il y entre, comme dans tous les amours, une part d'inexplicable.

Je crois que l'accueil des Romains n'y est pas étranger. Ils ont une hospitalité naturelle, à la fois familière et réservée, que donne la longue habitude de recevoir. Chez les grands surtout, on rencontre une sorte de sentiment très particulière. Ils ne font aucune différence entre les étrangers. Italiens du nord ou du midi, Allemands, Français, Espagnols, Russes, Anglais, sont égaux devant la belle indifférence accueillante du Romain. Ils peuvent venir. On comprendra leur langue, leur nature, leur esprit; on saura suffisamment l'histoire contemporaine de leur pays pour les entretenir de la patrie absente; on ouvrira devant eux, avec la même bonne grâce, les salons qui sont des galeries et les galeries qui sont des musées, et chacun pourra se croire à peine sorti de chez soi, dans ce monde où tous les mondes passent. Cette égalité de traitement cache peut-être un fond d'orgueil hérité des anciens maîtres de la terre, une conviction de supériorité que les luttes des peuples plus jeunes, leurs succès, leurs conquêtes, les vicissitudes des fortunes particulières, la fortune même de Rome, ne sauraient atteindre et intéressent à peine. Elle est agréable cependant; et, bien qu'elle n'en soit pas un, elle flatte comme un hommage.

Rien n'étonne, au surplus, comme de rencontrer des gens qui ne sont étonnés de rien. J'imagine que nous sommes un peu, pour des Romains, comme des caravanes chargées de leur apporter non plus le tribut en argent, mais les nouvelles, une idée des affaires et du train du monde. Vous croyez leur apprendre quelque chose. Mais ils en savaient déjà la moitié, ou bien ils s'en doutaient. Les caravanes précédentes les avaient préparés. Ils avaient, avant vous, vu des *buzzurri* de votre nation, ou d'une autre, grâce auxquels ils étaient renseignés. Aucune ville n'étant plus traversée que la leur, ils auraient une notion de tout sans même voyager. Et ils voyagent pour la plupart. Et ils ont tous des amis ou des parens dans les capitales, tous des revues, des journaux, et le don de divination, qui vient d'une longue pratique des hommes.

J'arrive, vers dix heures du soir, chez la princesse A... Trois salons de suite, déserts, merveilleusement meublés et tapissés d'objets d'art. Dans le quatrième, la princesse est assise et travaille, vêtue de sombre, blonde, belle d'une beauté régulière et douce : c'est une Italienne, d'une de ces grandes races un peu tristes pour qui les Italiens pourraient avoir inventé leur joli mot de *morbidezza*. Son mari lit une revue, à demi couché sur un canapé. Il se lève, vient à moi, me présente, et reprend l'entretien commencé ailleurs, avec cette aisance, cette souplesse d'esprit et de mouvement qui se transmet très bien et s'acquiert très peu. Nous causons de vingt questions. Il a sur chacune des idées, et, ce qui est plus rare, des lectures à citer. « Vous connaissez cet ouvrage allemand? me dit-il. Vous feriez bien de consulter le volume d'un Anglais, lord D.., un de mes amis. Très curieux. » Il n'ignore ni la dernière pièce, ni le dernier roman, ni la dernière mode de France. Elle non plus. Et je suis sûr qu'ils en savent autant sur l'Angleterre, l'Autriche ou l'Allemagne. Elle parle peu, sensément, avec une sorte de dignité nonchalante. Un mot drôle fait venir à ses lèvres un sourire très fin, très vite effacé. La jolie tête blonde reste le plus souvent immobile, penchée, et le reflet de la lampe ne bouge pas sur le collier à gros grains d'or ciselé.

Un familier de la maison survient, un personnage des Calabres ou d'ailleurs, un *buzzurro*. Il est éperdument provincial auprès d'eux. A un moment, il a parlé de l'Italie, « cette jeune nation. » Le prince A.., d'un geste languissant, a repiqué son épingle de cravate, et, les yeux encore baissés : « Oui, toute jeune, a-t-il dit, avec beaucoup de siècles sur les épaules. »

Ce sentiment de la gloire de la Rome antique se retrouve dans toutes les classes de la société. Il me paraît l'emporter de beaucoup, au moins dans le cœur des Romains proprement dits, sur la vanité qu'ils tirent de la Rome moderne. Un employé de bureau me disait : « La grandeur de Rome a fait la grandeur de la malaria. On exagère celle-ci, à cause de l'autre. » J'ai rencontré, tout à l'heure, au coin d'une ruelle, deux gamins en culottes et en chemise, les pieds nus. Le plus âgé n'avait pas douze ans. Chacun tenait à la main un bout de bois pointu, en guise de poignard, et cherchait à toucher l'autre. Je me suis arrêté pour les regarder, ce qui les a singulièrement animés. Après un moment de lutte indécise, le plus grand s'est écrié : « Tu vas voir que je suis un Romain de Rome ! *Romano di Roma.* » Et il a porté à son adversaire un coup droit qui a déchiré la manche à la hauteur de l'épaule. Non loin de là, dans l'angle d'une porte, une vieille, dont la jeunesse avait peut-être été disputée au couteau, riait silencieusement.

L'ancienne population a été débordée par une invasion d'étrangers. Rome comptait, en 1870, 226,000 habitans; elle en a près de 400,000, dit-on, d'où il suit que sur quatre passans, deux seulement, en moyenne, sont Romains. Ceux-ci ont cependant conservé leur manière d'être et beaucoup de leurs usages. Dans la ville transformée ils continuent à parler le patois de Rome, à habiter les vieux quartiers; ils sont, à la manière des ancêtres, intelligens, amis d'un travail coupé de nombreux repos, très enclins à compter, pour vivre, sur la générosité des grands, à considérer comme des droits quiritaires les sinécures des administrations publiques ou particulières, casaniers, un peu rudes d'apparence, mais d'apparence seulement, dans le gouvernement domestique, assez jaloux, et passionnés pour les petits tours à la campagne, où l'on ne dépense guère. Les femmes portent encore le corset de couleur vive. Les hommes des domaines seigneuriaux, des *tenute* lointaines, viennent, à certains jours, visiter ceux des faubourgs, et faire leurs provisions. Les bouchers, pour tenir écartés les flancs ouverts des moutons et des veaux, se servent de roseaux verts souvent garnis de feuilles. Personne ne se préoccupe beaucoup du lendemain. Tout se fait avec une lenteur diplomatique, *col tempo*. Si vous traversez, le soir, vers cinq heures, la place Colonna, vous la verrez pleine de gens qui sont là par la force d'une tradition immémoriale, causant, par groupes, des affaires de la cité ou des leurs propres. Les plus grosses entreprises rurales, comme les petites, se discutent là, sous les murs du palais Chigi. Parfois un vigoureux gaillard, au teint brun, met la main dans sa poche, la retire à moitié seulement, comble de blé qu'il laisse retomber assez vite, pour que le public ne soit pas au courant de la chose. C'est une vente de semences qui se conclut. Et vous pourrez observer, à la même heure et de la même place, que la coutume romaine de se promener au Corso, dans cette rue médiocre, longue et sans échappée, est demeurée triomphante, malgré la *via Nazionale* et les quartiers nouveaux.

Non, la transformation de Rome n'est pas le fait des Romains. Ils n'auraient pas conçu ce *plan régulateur*, hardi jusqu'à la brutalité, qui s'inquiète assez peu des églises et des souvenirs. Ils n'auraient pas détruit le pont Saint-Ange, comme on le fait en ce moment. S'ils l'avaient démoli, et qu'ils eussent trouvé des arches du moyen âge, que le Bernin avait seulement couvertes d'un revêtement et couronnées de statues, ils se seraient arrêtés. Et, s'ils avaient soupçonné, par-dessous les arches moyen âge, le troisième pont, d'époque romaine, que les travaux viennent de mettre à nu, ils en auraient dégagé un morceau seulement, pour avoir une ruine de plus. Ils étaient, au fond du cœur, et ils sont encore pour le système de la rue respectueuse, qui tourne le monument et s'incline à

sa manière devant lui. Mais ils ne protesteront pas, et se serviront du pont neuf. Parmi les habitudes qu'ils ont conservées de leur antique lignée, figure celle d'assister aux révolutions, non pas impassibles, mais avec une résignation de connaisseurs.

J'ai rencontré chez lui le commandeur G... M... Il était dans son cabinet de travail. Mais il m'a fait entrer dans une petite pièce à côté, un *salotto* quelconque. — A quoi bon laisser entrevoir qu'on rédige un rapport, qu'on a des correspondances, des dossiers, des livres ouverts sous la main ? — Il est donc sorti, pour me recevoir, du sanctuaire des affaires privées, et je lui ai dit :

— Mon cher commandeur, expliquez-moi le krach des maisons de Rome.

Il s'est approché d'une fenêtre étroite, ouvrant sur un paysage vaste, sur les *prati di Castello*, le Vatican et le Monte-Mario qui les dominent, le commencement de la plaine du Tibre fuyant à droite.

— A la distance où nous sommes, m'a-t-il dit, vous voyez que ce quartier a l'air presque entièrement bâti et habité. Il ne diffère pas beaucoup d'aspect des quartiers plus proches. Cependant il est à moitié ruiné et à moitié désert.

Il se retourna du côté opposé, et, d'un geste, indiquant le mur peint en blanc, avec des encadremens légers, dans un goût vaguement pompéien :

— De ce côté également, vers la gare, sur les collines du Viminale et du Pincio, vous constaterez des ruines semblables. Elles nous font très grande honte, à nous Romains, et nous ne voulons donner suite à aucun projet d'exposition universelle à Rome, avant qu'elles aient disparu. Est-ce qu'on prétend convoquer le monde entier pour lui donner le spectacle de ces ruines toutes neuves ?

« Nous avons voulu faire trop grand et trop vite. Ç'a été une première faute, faute de direction celle-là, qui en a déterminé d'autres, innombrables. La vieille Rome n'est pas maniable comme une ville moderne. Le sol miné, percé, plein de substructions de plusieurs âges, l'abondance des monumens encore debout, la fréquence des pentes, les habitudes d'un peuple ancien, qui ne se modifient pas en un jour, étaient autant d'obstacles avec lesquelles il aurait fallu compter. On aurait pu transformer Rome lentement. Mon Dieu, ce n'est pas là une idée sacrilège, ni nouvelle. Le premier empire l'avait eue. Vers la fin du régime pontifical, Mgr de Mérode avait commencé à l'appliquer. Il représentait l'élément progressiste, quand le cardinal Antonelli incarnait la tradition. On peut l'appeler l'initiateur des grands travaux romains. Nous lui devons la construction de la gare, celle de la caserne de Macao, et surtout la *via Nazionale*, qui eût été plus belle, s'il avait pu l'achever.

Il l'avait conduite jusqu'auprès du Quirinal. Elle devait, de là, passer, sur un viaduc, au-dessus du Forum de Trajan, et, par une large courbe, déboucher sur la place de Venise, dans l'axe du Corso. C'eût été très beau, très harmonieux. Mais Mgr de Mérode avait de plus vastes plans. Il y avait travaillé avec Lamoricière. Il les étudiait encore lorsque les Italiens étaient déjà maîtres de Rome, et les discutait avec le baron Haussmann, réfugié chez nous pendant la guerre franco-allemande. M. Haussmann s'y prêtait volontiers. On raconte même qu'un jour, pour résumer son avis, il aurait dit, en désignant les vastes terrains, non encore construits, qui s'étendaient autour de la gare : « Voyez-vous, monseigneur, votre Vatican, vos musées, vos galeries, c'est beau, mais c'est froid. Je voudrais faire prendre l'air à vos statues, et tracer par ici un bois de Boulogne sacré.

« Le mot n'était pas joli seulement : il était sage. Beaucoup de Romains estiment, comme moi, qu'il eût été politique de ne pas chercher à déplacer brusquement le centre de Rome, d'arrêter par un bois de Boulogne, sacré ou non, le progrès de la ville vers ces régions lointaines, trop vastes, difficiles à couvrir, pour diriger tout l'effort des constructeurs vers les *prati di Castello*, pour faire sortir de terre un quartier nouveau, compact, entre le Tibre et le Vatican.

« Nous n'en sommes plus à ces rêves. La *via Nazionale*, au lieu de dépasser le Quirinal, a servi à le dégager. Elle a été violemment détournée pour venir en zigzag, avec des pentes terribles, tomber à angle droit sur le Corso. On a projeté, puis entrepris des travaux gigantesques, tous à la fois. Après les premières années d'occupation, quand la conquête a été consommée par la résidence de la cour à Rome, quand on a vu la population s'augmenter rapidement, on a été pris d'une fièvre d'audace : on a entrepris de canaliser le Tibre, ce qui nous a coûté plus de 150 millions ; on a décrété que la Rome nouvelle surpasserait l'ancienne et l'absorberait, qu'elle serait une grande ville moderne et une place de guerre ; on a publié ce fameux plan régulateur qui rendra Rome méconnaissable, et l'a rendue déjà, — au prix de sacrifices que je ne veux pas énumérer, — bien différente de ce qu'elle était.

« La première faute, faute de direction, je le répète, a donc été de prétendre improviser une capitale. On a, sans l'avoir cherché sans doute, provoqué toutes les spéculations et affolé les esprits. Les Italiens ont cru que Rome ne s'arrêterait plus de grandir. La ville éternelle est devenue un marché ouvert, et, les premières maisons bâties ayant donné de beaux bénéfices, tout le monde a voulu bâtir, non-seulement les capitalistes, mais de simples bras-

seurs d'affaires, des gens qui ne possédaient qu'une redingote et des relations. Si bien que nous avons vu un de ces « nstantanés, » un entrepreneur de dixième ordre, faire une superbe faillite de 40 millions.

« Ah! les beaux jours de folie! De 1883 à 1887, nous avons vécu en pleine féerie. Les terrains vagues des nouveaux quartiers, les jardins, les vignes mêlées d'arbres fruitiers, les délicieuses *vigne* si chères aux Romains, s'achetaient au poids de l'or. Des princes dépeçaient eux-mêmes leurs palais et leurs parcs. Les banques de spéculation poussaient comme des champignons à l'ombre de nos grandes banques d'État. Il suffisait d'être connu de quelque employé supérieur, pour passer au guichet. Le candidat à la propriété foncière, sans argent, achetait un lot, une *area fabbricabile*. Il empruntait pour payer, et signait un billet à trois mois, renouvelable, qui était escompté en Italie, et, généralement, passait en France. La banque prenait hypothèque sur le terrain. On creusait les fondations. La banque reprêtait, pour construire le premier étage, et, l'étage bâti, prenait une nouvelle hypothèque, et ainsi de suite, jusqu'au pignon. Vous devinez si les murs montaient de tous côtés!

« Il s'en élevait tant que le nombre des logemens tendait à dépasser celui des locataires. Un commencement de malaise se manifesta. Il s'accrut des rivalités, vraies ou prétendues, entre la banque nationale et la banque romaine. Le bruit courait qu'elles ne s'entendaient pas comme deux sœurs. Mais enfin, nous nous en serions tirés, avec des prorogations et un krach modeste, comme toutes les nations s'en permettent, de temps à autre : la politique agressive de M. Crispi perdit tout. La France s'inquiéta. Vos banques devinrent réservées, puis décidément inhospitalières, et six ou sept cents millions de billets, ne trouvant plus de crédit, retombèrent sur la place de Rome.

« Ce fut la fin. Les banques de circonstance, voyant les sources tarir, refusèrent de prêter. Les entrepreneurs refusèrent, et pour cause, de rembourser. Les maçons descendirent des échalaudages, la truelle encore pleine. Les peintres s'arrêtèrent au milieu d'un filet. Les faillites de particuliers et de sociétés éclatèrent comme un chapelet de mines reliées entre elles. La panique s'en mêla. En vain, pour conjurer la crise, M. Crispi obligea-t-il la banque nationale à faire aux établissemens menacés une avance de 50 millions. Le désastre ne put être écarté. Les sociétés de crédit liquidèrent. A la place de l'argent qu'elles avaient dispersé, elles ne retrouvèrent que des immeubles, la plupart à moitié bâtis, les autres difficiles à louer parce que toute une armée d'employés, de directeurs et d'ouvriers avaient quitté Rome. Mais elles-mêmes

étaient débitrices de grosses sommes envers la banque nationale. Elles passèrent leur actif à leur principale créancière, qui possède de ce chef, aujourd'hui encore, une partie notable des nouveaux quartiers. Voilà l'histoire. »

— Elle est simple en ce qui concerne les spéculateurs ordinaires. Mais comment expliquez-vous que de grands personnages, qui possédaient d'immenses fortunes, aient pu sombrer de la même façon?

— Vous faites allusion à des princes? Ne nommons pas... Tout le monde sait... Mais, en effet, monsieur, c'est une chose très étonnante, d'autant plus que le patriciat romain, surtout le monde noir, ne prodigue pas l'argent en réceptions, vit simplement, et, s'il n'a pas de dettes anciennes, venues d'héritage, offre l'exemple de ces belles fortunes, sans fissures, qui paraissent à l'abri même d'une imprudence. Malheureusement ici l'imprudence fut énorme, difficile à concevoir. Celui auquel vous pensez, comme j'y pense moi-même, avait surtout une fortune territoriale. S'il se fût contenté de vendre ses terrains, il aurait gagné. Mais il voulut jouer à lui seul le rôle d'une société. Il emprunta pour prêter aux entrepreneurs, et ne prit pas même hypothèque. N'étant pas payé, il renouvela ses engagemens, et laissa les intérêts s'accumuler. Au bout de peu d'années, les quelques millions empruntés au début étaient devenus 30 millions, et la faillite générale le surprit avec cette dette énorme, des débiteurs insolvables et sans garantie, et des terres hypothéquées, dépréciées par la crise.

— Et le pape? Est-il vrai que le saint-siège ait engagé et perdu des capitaux dans l'affaire?

— Oui et non. La chose a été exagérée et surtout mal expliquée. Je crois la bien connaître. Vous saurez donc qu'un prélat romain, Mgr Folchi, administrait les finances du saint-siège, avec une commission de trois cardinaux, n'ayant que voix consultative. Peu à peu, il s'abstint de conférer avec la commission, et, sachant l'activité de Léon XIII et le plaisir qu'il éprouve à faire le plus de choses possible par lui-même, se borna à prendre l'avis du pape, quand il en était besoin. Or, au moment où Rome s'abandonnait aux spéculations que je vous ai racontées, et cherchait partout des prêteurs, on représenta, de divers côtés, au saint-père, qu'au lieu de placer en Angleterre ses capitaux de réserve, il ferait mieux et plus patriotiquement, il rendrait service au peuple de Rome, en achetant des actions de plusieurs compagnies romaines. Les valeurs se tenaient alors assez bien. Le pape suivit le conseil. Plus tard, la noblesse, engagée dans les affaires de terrains et de constructions, lui demanda de lui emprunter. C'est une tradition très ancienne et très naturelle des pontifes romains, d'aider de leurs deniers les familles princières. Le pape prêta donc, d'abord en

prenant hypothèque. Puis on se relâcha des précautions nécessaires. Mgr Folchi, et c'est la grave erreur qu'on lui reproche, consentit à recevoir en nantissement des titres de ces mêmes sociétés, qui devaient ou crouler, ou perdre la moitié de leur valeur, quelques mois plus tard. Ces générosités accompagnées d'imprudences causèrent de gros embarras au saint-siège. On a dit qu'il avait perdu ainsi vingt millions. Cela eût été possible, s'il avait fallu réaliser de suite l'actif de créances et de gages. Mais une liquidation patiente donnera des résultats infiniment moins mauvais. Toutefois, vous ne serez pas étonné d'apprendre que l'ancienne commission de trois cardinaux a été rétablie, et qu'elle a aujourd'hui, en matière de finances, voix délibérative.

Le commandeur m'avait répondu sur un ton de conversation aisée, avec une sorte de dilettantisme où je devinais le plaisir de jouer avec les mots et les souvenirs, de couvrir et de découvrir les personnes. Quand il en fut rendu à ce point, il changea brusquement de physionomie, et me dit, me regardant, avec une petite flamme dans les yeux :

— Maintenant, allez voir. Mais ne soyez pas injuste. Rappelez-vous qu'au début tout au moins de cette entreprise inachevée, il y a eu un enthousiasme, un désir d'embellissement, une illusion peut-être sur la grandeur future de Rome, qui peut servir d'excuse à plus d'une faute, et qu'au surplus nous n'avons pas le monopole des affaires qui tombent!

J'allai donc voir, et j'avoue que j'avais été très prévenu, contre les nouveaux quartiers, par plusieurs de mes amis qui les avaient visités. Mes premières promenades me conduisirent, par mille détours voulus, du Pincio à la gare, de la gare à Sainte-Marie-Majeure, de Sainte-Marie-Majeure à Saint-Jean de Latran et au-delà, hors les murs. Voici, rapidement, l'impression qu'elles m'ont laissée.

En-deçà de la porte Pinciana, un grand nombre de maisons ont été construites sur l'emplacement de l'ancienne villa Ludovisi, dont on a conservé le casino, orné de fresques du Guerchin. Le prince Buoncompagni s'est fait bâtir un palais entouré de jardins moins vastes que les anciens, mais très beaux encore. Partout aux environs, les rues larges, bien tracées, manquent de ces merveilleuses apparitions de palmiers en gerbes et de chênes verts ondés, qui ravissent le regard quand on monte vers les collines de l'ancienne Rome. Elles sont bordées de palais, la plupart loués par étages, carrés, d'une blancheur neuve, ou, plus souvent encore, peints en jaune pâle. Via Sardegna, via Ludovisi, via Buoncompagni, via Sallustiana, le style est le même. On croirait reconnaître

partout le même architecte hanté par les modèles de la renaissance. Et l'aspect est celui d'une ville d'hier, sans monumens, — car les 200 mètres de façade du ministère des finances n'en constituent pas un, — et qui pourrait également se rencontrer en Europe, en Amérique, ou dans l'enceinte d'une exposition universelle de n'importe où. Certaines gens s'en déclarent révoltés. Ils ont une puissance d'indignation que je n'ai pas. Toutes ces maisons peuvent être plus ou moins bien distribuées? Que nous importe? Nous ne les habitons pas. Elles jurent avec les anciens quartiers? Ceux-ci n'ont-ils pas été neufs autrefois, et voisins de constructions antérieures? Il me semble qu'à moins d'avoir sans cesse présente l'image de la colonne Trajane ou du Panthéon, — qui n'est pas d'Agrippa, — on peut voir, sans mauvaise humeur, ces rues, pleines d'air et d'éclat, à défaut de passé. Si l'architecture manque un peu d'invention, les pentes se chargent de rompre l'uniformité. Elles mettent des jours entre une corniche et l'autre, font saillir les angles, étagent les terrasses. Le goût des lignes et de la proportion est partout remarquable. Et la pâleur ardente des façades qui grimpent est d'un effet charmant, sur le ciel italien. D'ailleurs, très peu de maisons fermées, ici, et beaucoup de boutiques ouvertes. Nous sommes dans un bon coin des quartiers neufs.

Rue du Vingt-Septembre, en face du ministère des finances, par une échappée, j'aperçois une première bâtisse inachevée, abandonnée, lamentable avec ses murs inégaux et noircis au sommet. Dans la rue du prince Humbert, très longue et parallèle au chemin de fer, plusieurs maisons sans boiseries aux fenêtres, ou avec des boiseries, mais toutes les vitres brisées. Deux ou trois sont barricadées à l'intérieur. En travers de chaque baie, on voit des planches croisées et clouées. Je m'informe. « Vous supposez bien, monsieur, que tant d'appartemens déserts tentent les gens qui n'en ont pas. Un pauvre diable ouvre une porte, visite l'immeuble, le trouve à son goût. Il appelle sa famille. On s'installe. Personne ne veille. Les voisins sont indulgens. Cela dure un peu de temps. Puis un agent des finances vient à passer. « Oh! oh! un étage loué! Imposons vite! » La feuille d'impôts est envoyée diligemment au propriétaire, deux fois sur quatre à la direction de la banque nationale, qui s'étonne d'avoir des locataires sans le savoir, prend des informations, requiert les carabiniers, et encloue tous les huis. Voilà l'explication des planches en croix et des portes condamnées. »

A mesure que j'avance vers Saint-Jean de Latran, les îlots bâtis ne perdent pas leur aspect monumental, mais la population devient plus pauvre et plus dense, et des signes évidens révèlent la con-

struction hâtive, à bon marché. Sur la place Victor-Emmanuel, une rangée d'énormes colonnes, imitation de marbre, formant portique et soutenant cinq ou six étages, montrent à nu le simple appareil de briques dont elles furent faites. Le revêtement de stuc est tombé par endroits. Des bras de fer entourent le haut des fûts: un décor en ruine. Et le même spectacle se prolonge. Et le même palais renaissance, plus simple, mais non moins vaste, tantôt ouvert, tantôt fermé, nous poursuit jusqu'à l'extrémité de la ville, jusqu'à la basilique, *omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput*. Là, il se dresse isolé, au milieu de terrains invendus et vides. Une nuée de locataires peuple les chambres. Des haillons sèchent à toutes les fenêtres, et le vent qui souffle secoue ces guirlandes de misère.

Heureusement, du haut des marches de Saint-Jean, on découvre aussi la campagne romaine. Elle était, un matin surtout que je m'étais égaré jusque-là, d'une harmonie de lumière que les mots ne peuvent rendre. Il n'y avait pas d'arbres, pas de plans distincts marqués par des obstacles, mais de belles lignes de plaine nue, légèrement bossuée, d'un vert qui devenait blond en s'éloignant, pour se fondre insensiblement dans les teintes d'azur des montagnes d'horizon, que couronnait une frange de neige éclatante. Au-dessus, le ciel partout très pur, d'argent d'abord, au ras des neiges, puis d'un bleu lavé, pailleté d'étincelles blanches, et très loin de ces tons violens que l'imagination populaire prête au ciel italien.

Je demeurai si longtemps là, en haut des marches de Saint-Jean, qu'un mal m'en prit, qui ne m'a pas quitté. Ce n'était pas la fièvre. C'était l'amour de la campagne romaine, que de trop rares étrangers vont voir. Il ne me vint que par degrés. Il me conduisit d'abord à visiter les faubourgs au-delà des portes, et me donna l'occasion de compléter l'enquête sommaire que j'avais faite. Car si vous voulez vous rendre un compte exact des effets désastreux de la crise édilitaire, ne parcourez pas seulement les quartiers dont j'ai parlé, et ceux des *prati di Castello*, pleins d'édifices plus grands encore et de fondrières lamentables; allez vers la *porta Salaria*, franchissez les murs et quelque cent mètres de route. Alors vous jugerez de ce que fut cette folie de spéculation : de tous côtés, des casernes ouvrières délaissées, l'une à peine sortie de terre, l'autre élevée jusqu'au premier, jusqu'au second, jusqu'au troisième étage. Des escaliers tournent en l'air, dans des tourelles à demi écroulées. L'eau tombe directement sur les plafonds, émiette les plâtres, coule en traînées jaunes et noires sur les murs. Des lattes disjointes se détachent et pendent. Les rues de cette cité morte n'ont que des noms et de l'herbe. On ne voit pas trace de voirie. Quelquefois un rez-de-

chaussée est habité par une famillle pauvre : le reste de la maison se pourrit lentement, on ne met plus même d'écriteaux « à louer, » on sait bien qu'on ne louera pas. J'entre dans un porche d'au moins cinq mètres de voûte, devant lequel trois enfans jouent à la *morra*. Ce n'est qu'un atelier de forgeron. Quelque voisin, embarrassé de sa charrette, l'a mise au fond, les brancards en l'air. Je vais plus loin : un charmant petit hôtel, loué, par exception, bâti à la lisière de l'*Agro* immense, et, — voyez ce détail qui montre bien la prodigieuse puissance d'illusion de certaines heures, — le couloir d'entrée est peint à fresque; les murs sont couverts de paysages et d'amours joufflus; un lion de pierre taillée, assis sur un socle, au pied de l'escalier, regarde la très chétive ménagère d'un des locataires, qui vient d'entrer devant moi, et qui monte, un paquet de linge sous le bras. L'hôtel est loué à de pauvres gens.

Tout cela se relèvera-t-il ? Verra-t-on le bouquet de lauriers verts au faîte des murs terminés ? Peut-être, avec le temps, dans certains autres quartiers, mais pas dans celui-ci. Pour occuper tous les logemens vides de Rome, il ne faudrait rien moins que l'armée de 50,000 ouvriers, entrepreneurs, travailleurs et spéculateurs de toute sorte, que la crise a chassés, et que rien ne rappelle encore.

Mais ce ne sont pas seulement des ruines, anciennes ou nouvelles, que l'on rencontre en parcourant les environs de Rome. Dans mes premières promenades, sans m'écarter beaucoup de la ville, deux choses encore m'ont paru dignes d'attention : les fortifications nouvelles, et l'équipage des charretiers qui transportent le vin des châteaux romains.

Les charretiers sont de noblesse, puisque leurs armes ont été dessinées par Raphaël : je veux dire leur voiture et leur *soffietto*.

La voiture est étroite et longue, d'un modèle beaucoup plus fin qu'à Bercy. On peut l'acheter toute faite. Mais le *soffietto* se trouve. Un charretier qui se respecte va dans les bois de la campagne, souvent dans les maquis de l'hôpital San-Spirito, qui sont un peu à tout le monde, — étant le désert même et le plus beau modèle d'abandon qui soit, — et tourne, retourne, bat les buissons, jusqu'à ce qu'il ait rencontré un tronc de bois dur, ayant cinq ou six branches écartées qui partent du même point, et forment comme une niche : un arbre qui fait la main. S'ils ont découvert cette jolie charpente d'une seule pièce, ils la coupent, taillent la base en pointe, et l'enfoncent au côté gauche de leur charrette, en avant de la roue. Puis, ils requièrent un spécialiste, qui tend, en avant des cinq doigts levés, sur des cercles mobiles, une capote d'étoffe blanche, ornée de festons de laine bleus,

rouges, jaunes, verts, suivant les goûts, et de pompons, et de franges multicolores. Voilà le conducteur à l'abri du vent et de la rosée dangereuse des matins. Mais que l'équipage soit complet ainsi, oh! non, il s'en faut encore de deux grands points. Que serait un charretier romain, je vous le demande, sans ses vingt-quatre sonnettes, choisies une à une, combinées pour donner des quartes et des tierces savantes, et pendues en demi-cercle autour du *soffietto?* Pourrait-il dormir? Serait-ce une joie d'aller sur les routes sans musique? Le peuple romain reconnaîtrait-il son serviteur et son ami, lui que des siècles ont habitué à ne point séparer la profession d'avec sa sonnaille? Il en faut donc vingt quatre: pas une de moins. Et la dernière difficulté sera alors de suspendre, sous la barre des essieux, un tonnelet vide, le *bigoncio*, dont les vibrations seront d'accord avec la musique d'en haut. Le tonnelet sert dans le cas où l'un des barils, couchés en file sur la voiture, viendrait à couler en chemin. Mais presque toujours il se balance inutile, heurté, ronflant, faisant sa partie de basse. Il importe de ne pas le prendre au hasard, et ces artistes de charretiers savent ce qu'il en coûte pour avoir un tonnelet *ben accordato*.

De la poésie pure, vous le voyez. Comment s'est-il trouvé un édile pour la persécuter! Cependant rien n'est plus vrai. Les charretiers ont eu un ennemi, ou plutôt leurs sonnettes. On finirait peut-être par le découvrir, en cherchant bien, dans les listes du sénat. Cet homme irrespectueux des usages était, il y a quelques années, assesseur de police. Habitait-il une rue sur le passage des porteurs de vin? Il défendit absolument les *campanelle*, sous prétexte qu'elles faisaient du bruit. Vous pensez l'émoi de la corporation. Autant valait la tuer. Elle se réunit. Elle mobilisa toutes ses relations. Quelques hommes courageux et haut placés prirent la défense du *soffietto* contre l'édit, et portèrent la question devant le conseil municipal de Rome. D'abord le cruel assesseur ne voulut rien entendre. Puis, sur le conseil de gens avisés, il accorda dix-huit sonnettes.

C'était bien peu. C'était trop peu. Aussi les charretiers, diplomates à leur manière, à la façon romaine, qui est faite de patience et du sentiment de la fragilité des choses, accrochent-ils, de temps à autre, une sonnette illégale. On en a dix-neuf; on en a vingt. Ne le dites pas, je vous en prie, à vos amis d'Italie, mais je crois bien, une fois, en avoir compté vingt-quatre.

Les fortifications m'ont inspiré un intérêt d'un autre ordre, et des plus respectueux. Je me suis toujours tenu à distance, n'ayant aucune compétence, ni aucun désir de m'en voir attribuer une par le gouvernement italien. Je ne sais donc que ce qu'un profane peut entendre et peut voir.

Or, il suffit de sortir des rues de Rome pour se rendre compte que cette place constitue, dès aujourd'hui, un camp retranché. Le plan avait été conçu dès les premières années de l'entrée des Italiens à Rome. Mais les travaux n'ont commencé qu'en 1877.

Ces travaux sont de deux sortes : un mur d'enceinte à l'ouest, et une ceinture complète de forts et de batteries avancés, distans, en moyenne, de 4 à 6 kilomètres de la place Colonna. La simple inspection d'une carte explique ce système de défense. Rome se trouve, en effet, plus exposée du côté de la mer, non-seulement parce qu'un débarquement pourrait jeter une armée sur cette rive du Tibre, mais aussi en raison de la nature du sol, qui est tourmenté, boisé, difficile à battre sur une grande étendue. Les six forts placés là, sur la rive droite du Tibre (*Trionfale*, *Casal Braschi*, *Boccea*, *Aurelia antica*, *Bravetta*, *Portuense*), sont donc soutenus, en arrière, par un retranchement encore inachevé, qui commence au nord, près du Monte-Mario, enveloppe, à petite distance, le Vatican et le Transtévère, et doit rejoindre le Tibre à sa sortie de la ville. On peut avoir une idée de cet ouvrage en allant se promener sur le Monte-Mario. J'ai admiré, pour ma part, la profondeur du fossé et la belle pierre travertine dont les deux parois sont faites.

Sur la rive gauche, au contraire, le sol découvert et plus égal laisse toute leur action aux feux croisés de l'artillerie. Les Italiens, c'est-à-dire le génie, aidé, le plus souvent, par des équipes de forçats, y ont élevé huit forts, à deux kilomètres environ l'un de l'autre, et trois batteries supplémentaires, l'une au nord-est, sur la voie Nomentane, deux au sud-est, battant la via Appia et la via Tuscolana. Tout cela, paraît-il, est du dernier bon goût militaire : casemates partout, de quoi abriter deux bataillons sur chaque point, télégraphe, téléphone, puits, dépôts de vivres. Quand les chemins de communication auront tous été construits, — ce qui ne tardera pas sans doute, — Rome aura un système de fortifications complet et redoutable.

Ce sont donc ces promenades aux quartiers nouveaux, puis dans les faubourgs, puis hors les murs, à la suite des charretiers romains, qui m'ont conduit à aimer de plus en plus la campagne romaine, à étudier la question de l'*Agro*, et à me passionner pour elle.

Car il existe une question de l'*Agro*, une des plus anciennes à la fois et des plus actuelles qui puissent préoccuper un Romain et intéresser un étranger.

Je dois dire d'abord ce que c'est que l'*Agro romano*. Je ne le savais pas bien, et peut-être quelques personnes sont-elles encore mal renseignées, comme je l'étais moi-même, sur ce point de géographie. Dans l'acception la moins large et la plus exacte du

mot, c'est le vaste haut plateau, élevé de 30 ou 40 mètres en moyenne au-dessus du niveau de la mer, qui enveloppe la ville et décrit autour d'elle une sorte de triangle. Le plus long côté, 90 kilomètres, s'étend sur la Méditerranée, de Santa-Severa, au nord, à Astura, près de Porto d'Anzio. Le second côté va de Santa-Severa jusqu'au pied des Apennins d'où descend l'Aniene. Le troisième rejoint la mer, laissant à gauche les montagnes d'Albano. Ainsi dessiné, ce territoire correspond à peu près à celui de la commune de Rome, la plus grande de toute l'Italie, qui comprend 212,000 hectares. La ville éternelle est posée au milieu de cette immense étendue presque déserte, sans la moindre cité rivale, « seule comme le lion, » disent les Italiens (1).

Rien n'est plus hasardeux qu'une statistique de l'*Agro*. Hommes et bêtes y sont migrateurs. Cependant les comices agricoles assurent que l'*Agro* nourrit environ 6,000 bœufs et taureaux, 18,000 vaches, 7,000 chevaux et jumens, 12,000 chèvres et 320,000 brebis. Le gros bétail ne quitte pas la campagne, mais les brebis descendent en automne, des hauts pâturages de montagnes, et y remontent quand arrive l'été. Elles constituent la principale richesse des domaines, et forment, le plus généralement, des troupeaux de plusieurs milliers de têtes. Leur fromage frais, la *ricotta*, fait les délices des Romains; leur fromage dur, *formaggio pecorino*, rappelle la patrie absente aux matelots des deux marines.

Le personnel chargé de la conduite et du soin de ces bandes d'animaux n'est pas considérable. Mais il est fort intéressant, à cause de ses mœurs et de sa hiérarchie traditionnelle. Vous avez peut-être rencontré, dans les quartiers extrêmes de Rome, ou même de bonne heure, traversant le Corso, un cavalier vigoureux, brun, coiffé d'un grand chapeau mou, les épaules couvertes d'un manteau noir à doublure verte, très ample, qui tombe jusqu'au milieu des bottes, et tenant à la main une lance de bois ferré. C'est le *buttero* de la campagne, le gardeur de chevaux ou de vaches, l'errant qui passe sa vie à poursuivre ses bêtes égarées, les fait changer de pâturages, et travaille leur lait. Il est aussi bon cavalier que les hommes de Buffalo-Bill, avec lesquels il a lutté à Rome, dans un tournoi mémorable, si bien que le « colonel » lui-même, admirant ses rivaux, prononça leur éloge en ces termes: « Moins de légèreté, autant de solidité, intrépidité égale, bonne connaissance de leur métier avec des intermittences de *bordées* terribles:

(1) Voyez *Monografia della città di Roma et della campagna romana*, publiée par le ministère de l'agriculture, vol. 1. Étude sur les conditions topographiques et physiques de Rome et de sa campagne.

vos *butteri* de la campagne romaine sont des *cow-boys.* » Tous les chefs ont plusieurs chevaux à leur disposition. Ils portent des titres qui existaient déjà sans doute quand ceux de comte et de baron n'existaient pas. Le chef de la vacherie s'appelle le *massaro ;* celui de la bergerie, le *vergaro.* Ils ont sous leurs ordres un nombre d'hommes qui varie assez peu, au moins dans les grandes exploitations. Ainsi, pour le service d'une *masseria* de 4,000 brebis, on compte qu'il faut de 26 à 30 personnes. Le *minorente,* chef des buffles, et le sous-chef, le *vece,* ont également une vingtaine d'employés au-dessous d'eux...

Les buffles! ç'a été longtemps un de mes rêves de les voir de près, non pas du chemin de fer, ou lorsqu'ils passent enjugués, hébétés, dans une rue de Rome, tirant un fardeau trop lourd pour des bœufs, mais en liberté, dans les pacages de l'*Agro.* Je l'ai réalisé, et je dirai comment. Mais cela devient difficile. Ils ont beaucoup diminué dans la campagne romaine. Elle en possédait 5,000 ou 6,000, il y a vingt ans. Sont-ils beaucoup plus de 2,000 aujourd'hui? On dit que non. Et cependant ces étranges animaux rendent des services qu'on ne saurait demander à des espèces voisines. Je ne parle pas seulement du fromage blanc que donnent les bufflesses, *uova di bufale,* qui se vend merveilleusement, ni du transport des pierres, — ce sont des buffles qui ont apporté à Rome les assises colossales du monument à la mémoire de Victor-Emmanuel, — mais d'une autre spécialité, qui les rend très utiles dans les pays de marais. Ils descendent dans les fossés bourbeux des Marais-Pontins et autres étangs de la côte, broutant les herbes palustres que la lenteur du courant a laissé foisonner, et puis, parfois, quand tout le troupeau est enfermé entre les bords étroits du fossé, les gardiens à cheval montent sur les berges, piquent les derniers, affolent les autres, pourchassent la bande effarée et galopante jusqu'à la mer prochaine, et arrachent ainsi le reste des plantes parasites.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, comme on le fait trop souvent, que la campagne romaine soit entièrement livrée à l'industrie pastorale. Elle est partout plus ou moins cultivée. Dans chacune de ces *tenute,* dont un grand nombre comptent de 500 à 2,000 hectares (1), une partie, la plus petite, reconnue susceptible de culture, reçoit la semence du blé ou de l'avoine. On ne la fume pas. A côté des maquis, des marais, des pâturages permanens, il y a des pâturages soumis à la *rotazione agraria.* Tantôt ils sont labourés tous les quatre ans, donnent une récolte, et redeviennent

(1) D'après l'étude extrêmement curieuse et savante que vient de publier M. Valenti dans le *Giornale degli Economisti* des mois de février et de mars 1893, la campagne compterait 388 fermes, appartenant à 200 propriétaires seulement. 312 *tenute* sont au-dessus de 100 hectares. La plus considérable en a 7,400.

jachères; tantôt on épuise jusqu'au bout leur force productrice, on les sème deux fois, trois fois, quatre fois de suite, pour les laisser reposer pendant un temps égal. De toute manière, la nature reprend ses droits. L'herbe repousse, et la poésie sauvage avec elle. Nulle part autant que là vous ne trouverez, au printemps, l'asphodèle, le narcisse, la centaurée, des chardons d'une infinie variété, ou, dans les endroits bas, les orchis, les renoncules, les joncs à fleurs et l'iris jaune.

A côté des bergers, il faut donc les laboureurs, les semeurs, les moissonneurs de blé. L'*Agro* ne les possède pas, n'ayant pas de villages. Il les appelle du dehors, aux époques voulues. Ceux-ci arrivent par bandes, des montagnes de la Sabine, des Abruzzes, des Romagnes, sous la conduite d'un chef, le *caporale*, qui les a engagés, et a traité, de son côté, avec le fermier du domaine seigneurial. Ils viennent pour labourer et émietter la terre, pour la semer, ils sont payés un franc ou 1 fr. 50 par jour et non nourris, logés comme on peut, souvent très mal, et, après un mois, ils repartent. Une autre troupe de ces travailleurs vagabonds se charge de la moisson, en juin. Mais c'est l'été, la saison mortelle. Il importe de couper vite et de mettre à l'abri la récolte de plusieurs centaines d'hectares, surtout de ne pas vivre trop longtemps en contact avec la terre surchauffée. Les hommes se divisent en *gavette* de trois moissonneurs et un lieur de gerbes. Ils moissonnent pendant onze jours, pas un de plus. Si la besogne n'est pas achevée, d'autres *gavette* la finissent. Ils reçoivent 25 francs pour eux quatre et pour toute la durée de l'engagement, mais, en outre, un kilogramme de pain par jour, un litre de vin, du fromage et des entrailles de porc ou autre viande. Après le onzième jour, tout le monde s'enfuit, et, à moins que de nouveaux arrivans ne prolongent d'une ou deux semaines la vie intense de ce coin de l'*Agro*, la *tenuta* demeure presque déserte. Les brebis et leurs gardiens sont partis pour les hauts pâturages de la Sabine. Il ne reste que les gardiens du gros bétail, en nombre infime, tous robustes, qu'une longue sélection a plus ou moins protégés contre le climat. Et la campagne brûlée, torride, bourdonnante du vol d'innombrables insectes qui s'acharnent contre les troupeaux, reste vide et désolée jusqu'à la fin d'août, protégée contre le retour des hommes par sa terrible et très ancienne maîtresse et reine : la fièvre.

On a écrit bien des volumes, en Italie, sur cette question de la malaria. Elle est l'objet d'études incessantes de la part des célébrités médicales, et de discussions sans cesse renaissantes. Elle offre mille points de controverse. Elle se pose, non-seulement pour le territoire de Rome, mais pour un grand nombre de localités

italiennes, dont quelques-unes sont fameuses. D'après la carte de la malaria en Italie, publiée par le bureau central du sénat, 6 provinces seulement sur 69 sont complètement indemnes du fléau, ou, si l'on veut une indication plus détaillée et plus exacte, 2,677 communes sur un total de 8,257 (1).

En ce qui concerne Rome, l'insalubrité de l'air, aux époques de grande chaleur, a été certainement exagérée. Même dans les mois de juillet, août et septembre, le nombre des victimes de la fièvre pernicieuse, parmi les habitans de Rome, est très faible. Il ne s'élève, et ne donne naissance au préjugé populaire, que lorsqu'on y fait entrer les malades qui ont pris ailleurs le germe du mal, et sont venus se faire soigner à l'hôpital San-Spirito. On l'a établi, et on a bien fait (2). Malheureusement la réputation de l'*Agro* n'est pas de même imméritée. La campagne autour de Rome n'est pas sans doute également malsaine. La fièvre y sévit avec une intensité qui varie très sensiblement selon les années et selon les lieux. Les parties basses qui avoisinent la mer, presque toujours coupées de marais, sont les plus dangereuses. La mer même, sur le bord, offre un péril égal, et l'on a constaté qu'un homme qui s'endort dans un bateau à l'ancre, à un kilomètre des côtes, a les plus grandes chances d'être saisi, au réveil, d'un accès de malaria. Mais l'intérieur des terres, jusqu'aux montagnes de la Sabine, est tout entier plus ou moins menacé, et les dernières statistiques publiées donnent cette moyenne alarmante : rive droite du Tibre, pour 100 habitans, 23 cas annuels de malaria ; rive gauche, 33 pour 100 (3). C'est là, non pas le seul, mais l'un des plus grands obstacles à la culture, la cause de la dépopulation de l'*Agro*, le perpétuel souci des gouvernemens qui se sont succédé à Rome.

Depuis combien de temps en est-il ainsi? J'ai posé la question à plusieurs personnes compétentes, et j'ai été charmé de l'érudition latine de chacune d'elles. En pleine ville ou dans une course à travers champs, sans livre et sans notes, elles citaient de mémoire des auteurs variés. Seulement, elles ne s'entendaient pas : « Monsieur, me disait l'une, — avec une vivacité de débit que provoque toujours, chez les Romains, cette question grave de la *malaria*, — l'*Agro* n'était pas autrefois tel que vous le voyez. D'innombrables maisons de plaisance le couvraient, et les ruines en subsistent. Elle était donc habitée. Elle était saine. Les écrivains nous en don-

(1) Voyez l'intéressant travail d'un jeune professeur italien, M. Nitti, *la Législation sociale en Italie* (*Revue d'économie politique*, 1892).

(2) Voyez *Monografia della città di Roma e della campagna romana*. Article de M. Guido Baccelli, vol. 1, *la Malaria di Roma*.

(3) *Relazione monografica della zona soggetta alla legge sulla bonificazione agraria*. Roma, tip. nazionale di Bertera, 1892.

nent cent preuves. Cicéron, monsieur, *in Verrem*, proclame l'admirable fertilité de Tusculum, des collines d'Albano, de Civita-Lavinia. Strabon, dans sa *Géographie*; Pline le naturaliste, dans son *Histoire naturelle*, vantent les fruits de Tibur. Tite-Live est prodigue d'éloges pour les terres situées le long du Tibre. Il n'y a pas jusqu'aux territoires de Corneto et de Castro qui n'aient leurs bonnes pages dans les livres anciens. Vous voyez! ce sont les barbares, les *nazioni boreali*, qui sont cause de tout. »

Le lendemain, je rencontrais un grand fermier de la campagne romaine, humaniste, lui aussi, qui répondait : « Les barbares? Sans doute, ils ont détruit. Mais ils n'ont détruit que ce qui existait. Or les ruines qui nous restent, en petit nombre, sont des ruines de palais avec pavés de mosaïque et peintures murales. Où sont celles des maisons de paysans, de villages? Nulle part. La campagne n'a jamais été colonisée comme le reste de l'Italie. On y venait au printemps, pour trois mois. Les patriciens et les affranchis n'y passaient pas l'été, croyez-moi, ni eux, ni personne autre que les esclaves. La fièvre y régnait. Ce n'est pas douteux. Combien trouve-t-on d'inscriptions votives à la *déesse de la fièvre*, à la *fièvre sainte*, à la *grande fièvre* (*febri divæ*, *febri sanctæ*, *febri magnæ*) ? Et combien de fois les Romains ne font-ils pas allusion à ces pestes qui désolaient l'*Agro?* Les pestes n'étaient autre chose que la malaria, subitement aggravée par la chaleur de certains étés. Rien n'a donc changé, monsieur. Les traditions sont constantes, et le prouvent! »

On devine que le premier était partisan des réformes agraires, et que le second ne l'était pas. Leurs citations anciennes servaient des intérêts prochains. Et je revins vite au présent, comme ils faisaient eux-mêmes, au fond de leur pensée.

Il ne suffit pas, en effet, de soigner les malades atteints de malaria. La médecine s'en occupe. Elle expérimente une foule de remèdes. En dehors de la quinine, le plus efficace de tous, accepté avec répugnance cependant et combattu en certaines régions par le préjugé populaire, elle essaie l'emploi de l'arsenic, conseille une nourriture fortifiante, suivant le dicton un peu ironique de la Toscane : *La cura della malaria sta nella pentola*, et recommande même d'anciennes médications de bonne femme, auxquelles elle reconnaît une efficacité remarquable, celle-ci, par exemple, dont la recette a une saveur profonde. Prenez un citron frais, coupez-le en tranches minces, en conservant l'écorce, et mettez-le à bouillir avec trois verres d'eau, dans une marmite de terre, mais une marmite qui n'ait jamais servi à aucun autre usage. Quand le liquide sera réduit des deux tiers, passez-le à travers un linge, pressez le résidu, et laissez refroidir une nuit entière. La science n'explique

pas comment la liqueur a besoin d'une nuit complète de repos pour devenir souverainement active. Mais elle le constate après les générations d'ignorans qui lui ont livré le secret. Les fièvres les plus rebelles sont souvent vaincues par ce consommé de citron, dont, à défaut de l'autre, les plus pauvres ne manqueront jamais en pays italien (1).

Mais le vrai remède serait l'assainissement de l'*Agro*. Bien qu'on discute encore sur le principe de la *malaria* et sur la manière dont elle se propage, il paraît hors de doute qu'elle est produite par l'humidité du sol et qu'elle se développe dès que la température dépasse 20 degrés. Or toute la campagne romaine est humide. Les sources y abondent. L'ingénieur Canevari en a compté dix mille. La plupart sont sans écoulement, et, pas plus que l'eau de pluie, ne peuvent être absorbées par la terre. Car, au-dessous de l'humus, plus ou moins profond, l'*Agro* est pavé d'une couche de lave ancienne, résistante aux infiltrations. Voilà autant de marais, souvent invisibles, auxquels viennent s'ajouter les grands marais d'Ostie et de Maccarese, de plusieurs milliers d'hectares, dont le vent de mer emporte les exhalaisons jusqu'au pied des montagnes (2).

Assainir l'*Agro !* Ce n'est pas d'hier qu'on demande le dessèchement des marais, le drainage des terres basses, la colonisation de l'immense plateau, la culture intensive du sol, qui devient moins dangereux à remuer, dit-on, quand il est labouré tous les ans, la plantation de grands arbres qui boivent l'eau par leurs racines et laissent passer le vent sous leurs branches, l'ormeau, le pin, le laurier, l'eucalyptus. Depuis des siècles, l'idéal n'a pas changé. Et il semble que tous les moyens aient été employés, les uns après les autres, avec un égal insuccès. Les Romains, les papes, les Français pendant la conquête, le gouvernement italien depuis sa prise de possession de Rome, ont essayé de lutter contre le fléau. On ne connaît pas moins de soixante-dix-neuf dispositions législatives sur cette question, antérieures aux lois de 1878 et de 1883 aujourd'hui appliquées.

Plusieurs sont curieuses. Une première chose à noter, c'est que les papes ont aperçu et déclaré de très bonne heure que le système des *latifundia*, le peu de division du sol, était un des grands obstacles aux améliorations, et qu'ils ont cependant refusé toujours, malgré les plaintes de leurs sujets, malgré l'égoïsme et l'inertie

(1) Voyez *Annali di agricoltura*, 1884, deuxième rapport *Sulla preservazione dell' uomo nei paesi di malaria*, par le professeur Tommasi Crudeli.

(2) D'autres théories, très différentes, ont été émises, notamment par M. Tommasi Crudeli. J'accepte, sans avoir aucune compétence pour l'approuver ou la contredire, l'explication qui avait guidé les auteurs des lois de 1878 et de 1883.

des barons, de toucher au principe de propriété et de faire une loi agraire. Comme l'a dit l'un d'eux, une loi de partage « ne serait pas seulement violente, mais très injuste et plus préjudiciable que la tolérance même de possessions trop étendues et groupées en trop peu de mains (1). » Ils ne peuvent donc user que de moyens indirects. Sixte IV, renouvelant des prescriptions plus anciennes, permet à tous et à chacun d'ensemencer un tiers des terres incultes, quel qu'en soit le tenancier, monastère, chapitre, noble, personne privée ou publique, à la seule condition de l'avertir et de lui payer une redevance. La campagne reprend vie pour quelques années. De grandes étendues se couvrent de moissons. Mais à peine le pontife disparu, les propriétaires tentent de s'affranchir de cette sorte d'expropriation temporaire. Ils défendent le transport des grains récoltés sur leur domaine, et les rachètent à vil prix. Jules II les menace d'excommunication. Clément VIII maintient les édits en vigueur, et fixe la quotité des fermages dus par les occupans. Pie VI, qui a desséché une moitié des Marais-Pontins, entreprend un nouveau cadastre de l'*Agro*. Pie VII, changeant de méthode, frappe d'un impôt spécial toutes les terres cultivables situées dans le rayon d'un mille de Rome et qui seraient laissées en jachères, et donne une prime à tout propriétaire qui, dans la même zone, aura planté son terrain ou l'aura destiné à la culture régulière (2). Ni ces deux procédés, ni tant d'autres efforts n'ayant amené une transformation durable, Pie IX essaie au moins d'encourager les tenanciers à reboiser la campagne. Il ouvre un crédit de 10,000 écus à son ministre de l'agriculture. Tout propriétaire ou fermier recevra, pour cent pins nouvellement plantés, 20 écus; pour cent oliviers, citronniers ou orangers, 15 écus; pour cent ormeaux ou châtaigniers, 10 écus. Plus d'un million d'arbres sont plantés en vertu de cette loi. Mais qu'est-ce qu'un million d'arbres dans la campagne prodigieuse de Rome? Le même pape prend une autre initiative, celle-là d'une vraie hardiesse et d'un haut intérêt. Il veut affranchir l'*Agro* des servitudes intolérables qui le grèvent. Une foule de droits, dont l'origine est le plus souvent impossible à établir, droits de passage, d'abreuvoir, de glanage, de pacage dans les prés et dans les bois, restreignent, en effet, au profit de la communauté des habitans, le droit du propriétaire, et s'opposent à tout progrès. On peut lire, par exemple, dans de très savans rapports adressés à une congrégation de cardinaux (3), que les trois cinquièmes du ter-

(1) *Motu proprio* de Pie VII.

(2) Voyez *Papes et paysans*, par M. G. Ardant; Paris, Gaume, 1891.

(3) *I Papi e l'agricoltura nei domini della S. Sede*, par M. Milella; Roma, Pallotta, 1880. Les *Riflessioni sull' agro romano*, qui terminent le volume, sont une remarquable dissertation, écrite avec beaucoup de compétence et d'esprit romain.

ritoire de Nepi sont soumis à la servitude du pâturage; qu'à Viterbe, sur 20,000 *rubbia* de terre, 12,000 sont grevés de la même charge. Les communes sont *maîtresses de l'herbe*. Elles font trois parts de ces immenses pâturages, dont la propriété nominale appartient cependant à des particuliers : l'une est laissée aux bœufs de labour; la seconde produira du foin qui sera vendu aux enchères, au profit de la commune; la troisième est abandonnée à qui voudra y jeter ses troupeaux, moyennant une indemnité, toujours pour la commune. Le malheureux possesseur du sol en est réduit à recueillir seulement le produit des parcelles labourées, qu'il ne peut même pas multiplier, pour ne pas nuire à la communauté. Aussi, des décisions pontificales, spéciales à certaines communes et bientôt changées en loi générale, permettent-elles de racheter, soit en argent, soit en nature, les servitudes de pacage. Le territoire de l'*Agro* a été presque entièrement libéré, en conséquence de cette loi.

Le gouvernement italien s'empare de Rome. A peine y est-il entré, qu'il est obligé de s'occuper de la même question. L'opinion publique l'y pousse. Plusieurs de ses partisans ont affirmé, dit, écrit, — injustement, je crois, — que les papes n'avaient presque rien fait pour la campagne romaine. On attend du régime nouveau une solution que l'ancien n'a pas donnée. Une commission est nommée, dès 1870, pour préparer une loi d'ensemble sur l'amélioration de l'*Agro romano*. Autour d'elle, une foule d'intérêts et de passions s'agitent. Chacun lui propose sa panacée. Les opinions les plus extraordinaires se font jour, celle, par exemple, de décréter la création de quatre grands villages de 1,000 habitans, celle de faire cultiver la campagne romaine par des hommes de couleur. Elle continue, sans se troubler, son enquête, sous la direction d'un homme de haute valeur, l'ancien syndic de Florence, M. Ubaldino Peruzzi, et les conclusions de ses longs travaux, discutées et modifiées par les chambres, deviennent enfin les deux lois du 11 décembre 1878 et du 8 juillet 1883.

La première de ces lois était relative au *bonificamento idraulico*. Elle prescrivait d'abord, et mettait à la charge de l'État, les grands travaux de dessèchement des marais d'Ostie et de Maccarese, de l'île sacrée, de la vallée de l'Almone, du lac des Tartares. Puis elle confiait à quatre-vingt-neuf syndicats obligatoires de propriétaires, — *consorzi*, — le soin de creuser des canaux, de les relier entre eux, d'entourer les cultures de fossés, et d'assurer l'écoulement de toutes les eaux stagnantes. A-t-elle été observée? a-t-elle produit d'heureux effets? On peut répondre affirmativement. Les travaux, concédés par l'État à des compagnies, ont été partout entrepris. S'ils ne sont pas tous achevés, par exemple ceux d'Ostie

et de Maccarese, s'ils ont dévoré plus des 4 millions jugés suffisans et votés au début, ce sont là des surprises très communes quand on s'attaque à la terre et à l'eau. Les propriétaires, de leur côté, ont exécuté, au moins en grande partie, les travaux de la première catégorie, c'est-à-dire de canalisation, qui leur étaient imposés. Il leur reste à diviser et à drainer leurs champs, à combler, à niveler un nombre immense de mares et de petits marécages. Mais il est facile de prévoir qu'ils en viendront à bout dans un court délai, si l'administration se montre tenace.

Peut-on dire la même chose de la loi du 8 juillet 1883, plus importante encore, et qui ne tendait à rien moins qu'à transformer la culture et l'aspect de l'*Agro?* L'ambition était grande. Dans les six mois, les propriétaires de tous les domaines situés dans un rayon de 10 kilomètres, à compter de la borne milliaire du Forum, — d'où le nom populaire de *loi des 10 kilomètres*, — devaient soumettre à une commission spéciale les améliorations qu'ils se proposaient de faire, déclarer la quantité de terrain qui serait désormais régulièrement cultivée, celle qu'ils planteraient en bois et en vignes, les routes et les fossés en projet, le plan des maisons, des granges ou des étables à construire.

Faute d'entente, ou faute d'exécution des travaux convenus, les terres seraient expropriées par l'État, moyennant une indemnité préalable, vendues aux enchères par fractions, et les nouveaux acquéreurs s'obligeraient à remplir les engagemens qu'avaient négligés les anciens.

L'émoi causé par la promulgation de la loi fut considérable. Les dispositions sévères que je viens de résumer n'intéressaient pas moins de cent dix-huit domaines, d'une contenance de plus de 20,000 hectares. Leur application devait entraîner une dépense de plus de 3 millions, à la charge des possesseurs du sol, soit en moyenne, d'après les calculs de la commission, 144 francs de frais par hectare, sur la rive droite du Tibre et 201 francs sur la rive gauche. Encore prétendait-on ces évaluations beaucoup trop faibles.

L'accueil ne pouvait être empressé. Il ne le fut pas. Au bout de six mois, deux propriétaires avaient refusé catégoriquement de s'entendre avec la commission; vingt-cinq avaient accepté ses propositions; la majorité n'avait rien répondu, ce qui est extrêmement italien. Mais l'administration aussi était italienne : elle prit son temps, elle en donna aux autres, elle n'alla pas brutalement jusqu'à épuiser ses droits, et une longue lutte s'établit entre elle qui voulait réformer, et les intéressés qui cherchaient, par tous les moyens, à maintenir l'ancien état de choses.

J'arrive tout de suite à la situation présente. Depuis 1883, qu'a-

t-on obtenu? Le voici : à la fin de 1891, un seul propriétaire se trouvait parfaitement en règle avec la loi de la *bonifica*, le cavalier Bertone, un Piémontais, qui a acheté les *Capannelle*, domaine de 100 hectares, presque entièrement situé en dehors de la zone des 10 kilomètres, et y a fait exécuter quand même de grands travaux. Viennent ensuite dix *tenute*, représentant 1,800 hectares, et qui sont reconnues *à peu près en règle : Caffarella* et *Capo di Bove* au prince Torlonia; *Tor di Quinto*, au prince Borghèse; *Tor Sapienza* au prince Lancelotti; *Tre Fontane* aux pères trappistes; *Tor Marancio* au comte de Mérode; *Quadrato* à l'œuvre pie Pichi Lunati; *Ponte di Nona* au cavalier Bertone; *Marranella* à M. Joseph Anconi; *Valca* et *Valchetta* aux frères Piacentini; *Torre nuova* au prince don Paul Borghèse.

Dans seize autres domaines, l'administration relevait des améliorations partielles, qui devenaient insignifiantes dans vingt domaines classés à la suite. Enfin, soixante-sept domaines, d'une superficie de 11,000 hectares, n'avaient pas encore senti le moindre effet de la loi de 1883 (1). Et rien ne semble avoir changé depuis ces documens, publiés l'an dernier. Je me suis informé : on m'a seulement assuré que l'un des acquéreurs d'une des deux seules terres expropriées en vertu de la loi avait renoncé à son acquisition et restitué le domaine à l'État, son vendeur, ne pouvant, disait-il, exécuter le programme des trop coûteuses améliorations imposées par le cahier des charges.

Enfin, l'une des idées souvent émises par les promoteurs des réformes était que l'usage des belles eaux de montagne, amenées à Rome par les aqueducs, pourrait être de grande importance et raréfier les cas de malaria dans les fermes de la campagne. On a fait de très méritoires efforts en ce sens. La commune a mis à la disposition des propriétaires de la rive gauche du Tibre 2,000 mètres cubes d'acqua Marcia. On a établi 35 kilomètres de conduites d'eau, onze centres de distribution, près de Sainte-Agnès, à *Tor di Schiavi* sur la voie Prenestine, à l'*osteria dei Spiriti*, sur la nouvelle voie Appienne, à *Capo di Bove*, etc. L'expérience a, de plus, démontré que partout où l'acqua Marcia remplaçait les eaux de puits, les chances d'immunité augmentaient. Cependant, sur 2,000 mètres cubes offerts aux intéressés, 300 seulement ont été vendus par la commune.

Les résultats ne sont donc pas nuls, comme certains l'ont prétendu, mais ils sont encore médiocres. Les lois sur la *bonifica* de la campagne romaine n'ont pas opéré la transformation rapide qu'on attendait d'elles. A qui la faute? aux propriétaires? aux fer-

(1) *Agro romano, Relazione monografica*, etc.

miers? à la loi elle-même qui serait mal faite? Faut-il corriger celle-ci? Suffit-il de prolonger l'expérience, et ne jugeons-nous pas trop hâtivement, dix ans après qu'elles ont été promulguées, une série de mesures destinées à changer des choses presque immuables : des traditions rurales et des préjugés populaires?

J'ai posé ces questions à de nombreuses personnes, et j'ai obtenu des réponses très nettes et contradictoires. En cherchant à les grouper, il m'a semblé qu'on pouvait les ramener à trois, celle du *mercante di campagna*, celle du grand propriétaire, et l'autre, la plus difficile à définir, l'opinion de quelques possesseurs du sol et de beaucoup d'hommes politiques, de plusieurs socialistes qui donnent à leur pensée une couleur révolutionnaire et d'une foule d'intéressés pacifiques, d'humble condition, qui voient de près les choses de la campagne romaine, et se rendent parfaitement compte des progrès à réaliser, sans avoir le loisir ou l'instruction suffisante pour en étudier les moyens. Voici donc les trois discours types que j'ai entendus, au moins dix fois chacun :

Le *mercante di campagna*. « La loi de 1883 est une loi absurde, monsieur. Qui nous l'a imposée? Des Toscans, des Lombards, des Piémontais, des Méridionaux, des gens sans compétence, habitués à voir un certain système de culture, et qui trouvaient tout simple de le décréter applicable à la campagne romaine. Leur culture intensive ressemble à un vaccin : tout le monde doit la subir. Malheureusement, ils ne savaient pas le premier mot des conditions spéciales qui nous sont faites par le climat et par la nature du sol. Ils nous demandent de planter de la vigne? Mais la vigne exige des soins assidus. La campagne est inhabitable pendant trois mois, et le plus clair de notre expérience, c'est que le raisin sèche, et que la vigne périt. Ils exigent encore le défrichement des prairies naturelles, que nous devons remplacer par du blé, de l'avoine. Qu'arrive-t-il? C'est que, très souvent, la couche de terre n'a qu'une épaisseur à peine suffisante pour l'herbe : si vous la défoncez, la moindre pluie l'entraînera, le rocher affleurera, et vous n'aurez pas de blé, mais vous n'aurez plus de prairie, ni aucun moyen d'en avoir jamais. Croyez-moi, monsieur, faites ce que ne font pas ceux qui parlent tant de la campagne romaine : allez la voir. Vous constaterez qu'elle n'est nullement ce désert affreux qu'on prétend, qu'elle est cultivée, non comme la Toscane ou la Lombardie, sans doute, mais aussi bien qu'elle peut l'être. Il y avait quelque chose à faire pour l'écoulement des eaux. On l'a fait. Tout ce qu'on essaiera au-delà n'est ni sensé, ni utile. »

Le *grand propriétaire*. « Très facile de prêcher la réforme de l'*Agro*, monsieur, quand on n'y possède rien. Les opinions sur l'agriculture, à Rome, font partie des credos politiques. Tout bon

radical, tout politicien qui n'a pas un pied d'olivier hors des murs, qui ne va jamais dans la campagne, et ne la connaît que pour l'avoir traversée en chemin de fer, est un partisan décidé du *bonificamento*. Pour nous autres, c'est différent : la question est moins simple à résoudre. Nous retirons 5 pour 100 de nos terres, aménagées comme elles le sont aujourd'hui, comme elles n'ont pas cessé de l'être depuis des siècles. On nous demande de remplacer nos prairies, qui se louent fort bien, par des champs de blé. Mais le défrichement est coûteux. Le blé se vend très mal, et il a été constaté en plusieurs points, notamment dans le lit desséché, « bonifié, » du lac Fucino, qu'il épuisait rapidement notre sol. On nous offre donc simplement de perdre de l'argent. Il n'y a pas de quoi se montrer enthousiaste. Qu'on nous dégrève, qu'on nous aide, et nous nous prêterons aux expériences des théoriciens, tout en demeurant sceptiques. Car on a beaucoup exagéré cette insalubrité... »

L'un de ceux qui me tenaient ce discours, dans le salon d'un des grands cercles de Rome, arrivait d'une course dans la campagne. Il s'interrompit pour demander, sans prendre garde au rapprochement : — Garçon, un verre de vermout et de quina... beaucoup de quina.

Le *partisan des réformes*. — « Il faut avoir la franchise d'avouer que les auteurs de la loi de 1883 ont commis des erreurs. Ils n'ont pas tenu compte, par exemple, de ce fait que certains points de la campagne sont incultivables. Leurs dix kilomètres ne signifient rien, et le collège des ingénieurs agronomes a rédigé récemment, et s'occupe de faire discuter une loi nouvelle qui changerait cette zone irrationnelle en un grand éventail ayant Rome pour base, et pour côtés les voies Casilina et Ardeatina. Les imperfections pourront se corriger. Mais ce qui est nécessaire, monsieur, c'est que nous ayons une loi sur la *bonifica* de l'*Agro*, et une loi appliquée. Les Italiens émigrent par véritables armées tous les ans, et nous avons à nos portes un désert capable de nourrir des centaines de mille d'habitans. Est-ce tolérable? Faut-il que l'égoïsme de quelques-uns soit un obstacle perpétuel à l'assainissement de la campagne, à sa mise en culture, à l'agrandissement de Rome, car Rome demeurera une petite ville tant qu'elle restera ainsi enserrée par la fièvre? Et que nous oppose-t-on? Que le blé ruine les terres de l'*Agro?* Je le crois, quand on sème indéfiniment du grain dans une terre qui n'est jamais fumée! Que les propriétaires ne sont pas assez riches pour supporter de pareilles dépenses? qu'ils ne trouvent à emprunter qu'à 8 et 10 pour 100? Je l'admets. Nous voulons précisément la création d'une grande société agricole, qui sera obligée, par ses statuts, de prêter à un

taux raisonnable. Les propriétaires de tout l'*Agro* seront alors mis en demeure d'exécuter les travaux jugés nécessaires par la loi. On leur dira : « Faites, ou cédez-nous la place. Rome ne peut plus souffrir cette campagne indigne d'elle, et qui tue ses enfans. » La société achètera les terres qu'on refusera d'améliorer, les morcellera, prêtera aux cultivateurs qui viendront là, émigrant à l'intérieur au lieu d'aller chercher fortune au loin, et leur permettra d'acquérir lentement, par annuités, la propriété du sol. Vous verrez des villes se bâtir dans les lieux les plus sains, et les hommes y monter le soir, des plaines. Vous ne rencontrerez plus ces étendues désolées, inutiles, ni à côté ces bandes de travailleurs traités comme des bêtes... Allez dans la campagne, monsieur, voyez de vos yeux cette misère des choses et des hommes. Vous comprendrez pourquoi plus de trente mille pétitionnaires ont demandé au parlement de décréter la *bonifica*, vous saisirez mieux la gravité de cette question. Car, je vous le dis, les esprits sont très excités, et les possesseurs de l'*Agro*, entêtés à ne rien entendre, provoqueront à la fin un terrible soulèvement d'opinion. »

Je me rappelle l'ardeur communicative avec laquelle plusieurs me parlaient de la sorte, et ces yeux noirs devenus brillans de passion, et le ton prophétique des derniers mots, toujours menaçans. Gens du peuple, géomètres, employés des *computisterie* princières, députés appartenant à des groupes avancés de la chambre, s'exprimaient avec une vigueur égale. Les partisans du *statu quo* n'étaient pas moins affirmatifs. Je suivis l'unique indication commune de leurs discours : j'allai voir. Et ce furent des jours délicieux que ceux que je passai dans l'*Agro*, à l'est, au nord, à l'ouest de Rome, captivé de plus en plus par cette étrange contrée, et par tous les problèmes qu'elle soulève, et tous les rêves qu'elle éveille.

Je n'ai pas la prétention de l'avoir découverte. Mais je veux dire simplement ce qui peut paraître nouveau à un étranger, ce que j'ai observé, entendu ou cru deviner, dans ces courses multipliées. Et pour cela j'en choisis quatre, à travers des domaines très dissemblables, dans des régions opposées de la campagne.

Au nord de Rome. — Je sors de Rome avec un ami, par la porte du Peuple. La voiture s'engage dans la vieille voie Flaminia. Et tout de suite, autour de nous, la campagne prend cette ampleur de lignes et cet air d'abandon qui la font si belle. Point de détails jolis, pas de coins d'ombre, de cascades, ou même de ces groupes d'arbres aux feuilles fines, joie du pays toscan, mais une succession de vastes espaces bossués, verts, mêlés de plaques de pouzzolane au premier plan, bleuissans dans le lointain, cernés de montagnes dont les neiges ont des teintes changeantes avec les

heures. Le travail de l'homme y laisse à peine une trace. Comme l'épervier qui le parcourt en tous sens, le regard ne s'y pose pas. Il erre, au milieu d'accidens toujours les mêmes, — une colline brusquement entaillée, rongée à sa base par un ruisseau boueux, une ruine au sommet d'un monticule, une enceinte de pieux longue de plusieurs milliers de mètres, enfermant un troupeau; il reste suspendu, étonné de la monotone tristesse de chaque chose et de la grandeur claire de l'ensemble. C'est une impression très nouvelle, que je n'ai ressentie que là. Nous passons le Tibre sur le ponte Milvio. Dans une prairie qui sert de champ de courses, l'ancienne vacherie de Tor di Quinto, un long bâtiment jaune, à toits rouges, est devenue l'école de perfectionnement pour la cavalerie. Je ne vois pas de cavalier. Mais je vois partout, dans le regain vigoureux, des pâquerettes à dessous roses, grandes comme des marguerites de juin. Et cela est si doux en décembre! D'ailleurs, en quelle saison sommes-nous? L'air est chaud, le Tibre jaune se tord parmi l'herbe abondante des rives, et les pins ont des aigrettes d'étincelles, sur ces rochers de gauche qu'on nomme les pierres du Poussin.

Nous arrivons à la hauteur de deux domaines situés sur la limite de la zone de *bonifica* et concédés en emphytéose perpétuelle à mon compagnon M. P... Le premier, Valchetta, appartient au chapitre de Saint-Pierre, le second, Prima Porta, au chapitre de Saint-Laurent. Un homme nous attend à cheval. Il nous précède. Nous quittons la route dans une petite carriole qu'il a amenée, et, tout de suite, l'aspect de la campagne révèle un agriculteur entendu et actif. Le long du chemin, montant entre deux haies d'épines, s'étendent des champs de luzerne qui donnent cinq coupes, de mai à septembre, des prés pleins de haut trèfle, des guérets préparés pour une plantation de betteraves, — culture encore nouvelle dans l'*Agro*, — puis un bois de jeunes pins, d'une belle venue, planté au pied du plateau rocheux où la ferme est posée. La ferme ressemble à beaucoup de celles que nous connaissons en France, mais l'éperon de terre qui la porte partage par le milieu une étroite vallée, et cette vallée est celle où se livra la bataille des trois cents Fabius contre les Véiens. Pendant que je regarde, penché entre deux romarins, ce ruisseau fameux du Cremere, bien menu dans les prés que je domine et qui fuient comme deux routes vertes, le vieux fermier m'a cueilli un bouquet de roses. Il l'attache au tablier de la voiture, et me conduit vers l'étable, — une rareté dans la campagne, — où sont renfermées, pendant la nuit, cinquante vaches de race suisse, dont le lait se vend à Rome. Je lis sur une ardoise, à l'entrée, le produit de la traite de la veille, trois cents litres, et, au-dessus des crèches, dans l'étable parfaitement

aménagée et digne d'une ferme-école, une série de noms expressifs : *Galantina*, — *Invidiosa*, — *Sfacciata*, — *Bellabocca*, — *Monachella*. Les quatre cents autres bêtes laitières, de race romaine, vivent jour et nuit dehors. Elles sont à demi sauvages, et, pour les traire, à onze heures du soir, les gardiens s'en vont à travers la campagne, montés sur une charrette traînée par des bœufs.

Par les prés sans route et très montueux, nous nous dirigeons vers Prima Porta. La terre, partout fumée au moyen du parcage des moutons, est couverte d'une épaisse couche d'herbe. Au sommet des courbes seulement, et le long de certaines pentes rapides, je vois, çà et là, des plaques pelées, où la pierre affleure. « Des essais de culture, me dit M. P... Le sol, que nous avons défoncé, pour obéir à la loi, a été emporté par les pluies. Rien ne poussera plus ici. Vous pouvez juger si la loi est universellement applicable. »

Nous voyageons longtemps, sans rencontrer personne, dans les vallonnemens sans fin des pâturages, que couronnent çà et là des taillis aux formes incertaines et baveuses, comme des coulures de rouille. Et comme nous avons quitté la ville assez tard, le crépuscule s'annonce. Le Tibre lointain luit par endroits, et les champs de blé bleuissent. Un vol d'étourneaux passe, lancé vers un groupe d'arbres connu d'eux seuls et perdu dans l'immensité. Une tristesse plus grande descend avec l'ombre. Nous sommes au bas d'une croupe énorme, d'un vert olive. « La cabane des bergers, » me dit mon compagnon en étendant la main. Au sommet, une grande cabane ronde, au toit conique, s'enlève sur le ciel doré. Des palissades d'osier font une ligne noire à sa base. Nous approchons. Je vois que la couverture de la maison est en branchages et en roseaux, et qu'une croix de bois, avec la lance et l'échelle, pointe tout en haut. L'arrivée de la carriole a fait sortir trois hommes. Ils saluent. Un vieux s'avance, son chapeau pointu à la main : *Buona sera!* et nous introduit dans la demeure dont il est le chef. La hutte que les bergers romains se sont bâtie est spacieuse et commode. Elle doit durer deux ou trois ans, après lesquels le campement sera choisi ailleurs. C'est ici la vraie vie pastorale. D'un côté, les bergers ont leurs couchettes, sur deux rangs, l'un presque au ras du sol, le second à quatre pieds de terre; de l'autre sont des tables où sèchent les derniers fromages fabriqués, et les chaudrons, les jattes, les instrumens de bois qui servent à la fabrication. Juste au milieu de cette chambre ronde, un trou assez profond, où brûlent les restes d'un fagot. Le vent qui traverse librement, d'une des portes à l'autre, active la flamme, et chasse la fumée. « Je crois que la soirée sera fraîche, Excellence, » dit le chef à mon compagnon, et il regarde en disant

cela, les yeux à demi clos, une étoile bleue qui s'est levée au-dessus des brumes d'horizon. — « Est-ce que les brebis sont rentrées? — Elles sont en route, Excellence. Je les ai entendues qui venaient de l'ouest. — Montre donc à mon ami les chaises que vous faites pendant les veillées d'hiver. » Et deux hommes apportent des sièges de bois rouge dont le dossier, le siège, les barreaux, sont sculptés au couteau, très finement. Les sujets varient peu : des croix, des calices, des ostensoirs à rayons inégaux, et des branches de laurier enveloppant le sujet principal, avec beaucoup de grâce et des courbes tracées de main d'artiste. M. P... m'explique que les vingt-six bergers habitant cette cabane la quittent vers la fin de juin, pour rentrer dans le village, là-bas, perdu dans les neiges de l'Apennin, et où sont les femmes, les enfans, les mères, les fiancées. « Ils se préparent longtemps d'avance à ce voyage, me dit-il, et se préoccupent de bien emporter tout ce qui est nécessaire pour eux et pour leurs bêtes. Aussi, deux ou trois jours avant la date fixée pour le départ de la tribu, ils abandonnent la maison où nous sommes, et vont camper à cent mètres en dehors, afin d'éprouver si rien ne leur manque. Alors ils emmènent leur troupeau, à petites étapes, vers les montagnes. »

Nous sortons. En dix minutes, la terre est devenue presque obscure, tandis que le ciel, lourd et tremblant de brume à l'horizon, reste pâle au-dessus de nous. Une rumeur sourde s'élève du vallon, et quelque chose de mouvant, comme une nappe de brouillard ondulante sous le vent, couvre les premières pentes de la colline. Ce sont les quatre mille brebis du domaine, en bande compacte. Je commence à distinguer les chiens blancs qui bondissent autour d'elles, et les bergers à pied qui les cernent, leurs manteaux bruns traînant dans l'herbe, et le chef à cheval qui les suit. Tous ensemble ils montent sans hâte, d'un mouvement continu, avec un bruit de cailloux roulés, comme une marée. Mon compagnon m'entraîne jusqu'aux palissades que j'avais remarquées en avant de la cabane : une série de petites ouvertures y sont pratiquées, de distance en distance, et permettent aux brebis de passer, une à une, devant autant de guérites en pieux, où les hommes viennent s'asseoir. La rapidité avec laquelle ils traient le lait de cet immense troupeau est merveilleuse. Vingt-six bergers se sont placés sur la longue ligne. Les bêtes enfermées dans un parc, derrière eux, se pressent aux vingt-six portes de l'enclos. Elles s'engagent dans un étroit couloir, sont arrêtées par une fourche de bois que l'homme leur jette au cou, traites en un instant et remplacées par d'autres. En moins d'une heure, tout le lait est recueilli.

Quand nous descendons la colline, la nuit est presque noire. Une épaisse vapeur nous enveloppe. Les étoiles voilées dorment au-

dessus du Tibre. En trottant sur la pente herbeuse, le cheval fait un écart. C'est un jeune berger, un enfant de quatorze ans, le bonnet à la main, qui s'est mis sur notre passage. « Te voilà, petit! Tu es en retard! » Il répond sans embarras, d'une jolie voix fraîche qui s'en va, toute gaie, dans l'universel silence de l'*Agro*. Et quand il a repris sa route, M. P... me raconte l'histoire arrivée il y a deux mois. Le petit gardait quatre cents brebis, au bord du fleuve. L'idée lui vint de coiffer de son chapeau la tête d'un agneau. Il fit une bride avec des joncs, et lâcha la bête, encapuchonnée de noir, parmi le troupeau. Mais une panique terrible s'empara des brebis; affolées à la vue de cet agneau coiffé qui courait après elles, elles se mirent à galoper autour du pâturage, et elles allaient se jeter dans le Tibre, quand le *vergaro*, apercevant de loin le danger, piqua des deux, du haut de la colline, et se jeta sur la rive juste à temps pour empêcher le malheur...

Et cette petite histoire se déroule, tandis que la carriole court sans bruit sur l'herbe, et que la nuit achève de tomber.

Santa-Maria. — Un matin gris et pluvieux, le 8 décembre. C'est la fête de la Purification et celle d'un village, Santa-Maria, bien loin, à vingt-quatre kilomètres de Rome. Je pars seul dans une voiture de louage. La pluie tombe serrée, glacée; elle semble encore amaigrir le cheval, dont le poil mouillé laisse voir les os en mouvement. Oh! la lente et triste route! Des ruisseaux de boue jaune la barrent par endroits. Elle tourne, monte un peu, descend un peu, jamais beaucoup, à travers des pâturages que le nuage étreint et limite. Aucun horizon : rien que des lignes de barrières coupant des étendues d'herbes; un troupeau de bœufs, çà et là, immobiles et stupides sous l'averse. Rien ne passe que nous. Rien ne fait de bruit que les roues écrasant la terre molle. Comme je vois bien que l'unique beauté de ce désert est, comme celle de la vie, dans ses lointains et dans son ciel! L'auberge isolée, la pauvre *osteria* postée, à peu près toutes les lieues, au bord du chemin, est close contre le mauvais temps. Ils sont quelques-uns, à l'intérieur, qui racontent des histoires de cavales égarées, de brebis mortes, d'empiétemens de voisins, en buvant le vin de Tivoli Mais le murmure des mots s'en va par la cheminée. Nous continuons à errer dans cette solitude rapetissée, dont le paysage a l'air de se déplacer avec nous, tant il reste le même, entre les murs de pluie aveuglante.

Enfin, vers onze heures, la silhouette d'un cavalier, enveloppé de son manteau, se dessine à droite du chemin. Il tient un second cheval par la bride. C'est le *vergaro*, le chef berger, envoyé au-devant de moi. Je saute à cheval. La voiture s'éloigne dans la

brume, et nous nous avançons, à travers les blés nouveaux qui sont d'une grande beauté. « Combien d'hectares cultivés, ici, *vergaro?* — Trois cent quarante sur dix-huit cents. » Des bandes de mouettes se lèvent sous les pieds des chevaux. Nous montons une colline au trot, par les rigoles d'assèchement, nous descendons une longue pente, toujours enveloppés de la même nappe de froment vert. Au bas, M. P... nous rejoint, sur un très joli cheval. Il est le fermier de cette *tenuta* comme de la précédente que j'ai visitée. On m'a dit à Rome qu'il était un des meilleurs agriculteurs de la campagne romaine. Et je suis confirmé dans cette idée en revoyant ici des terres bien aménagées, des blés d'espèces choisies, des prés, fumés d'après la même méthode qu'à Prima Porta, d'une abondance rare en herbe et en trèfle. Le relief du terrain n'est d'ailleurs plus le même. Il est ici beaucoup plus accidenté. En approchant des bâtimens de la ferme, les collines se tassent et s'emmêlent, séparées par des gorges. Plusieurs sont couvertes de bois, mais la plupart ne servent que de pâtures. Au sommet de l'une d'elles, dans le bleu léger des seconds plans italiens, — car le soleil a reparu, et les nuages sont en fuite, — j'aperçois des ruines cernant une crête. « Un village ruiné? — Oui. — Comment? — Les uns disent par la malaria. — Et les autres? — Par le calcul de grands propriétaires, qui, autrefois, ont peu à peu tout acheté, et puis ont chassé l'habitant, afin d'être seuls maîtres : je ne sais pas au juste. C'est loin d'ici. »

Au moment où le *vergaro* me répond ainsi, nous descendons en pente douce, par un chemin exquis, bordé d'un côté de touffes magnifiques de laurier, de laurier des poètes, fusant en belles pointes serrées, noires, odorantes : un reste de bois sacré où les muses pourraient encore pleurer sans être vues. Je remarque que certaines branches sont effeuillées, et je demande à M. P... : « Qui donc a dépouillé vos lauriers? — Des Allemands. — Qu'en font-ils? — C'est un revenu du domaine et des domaines voisins. Je leur vends la feuille. Ils en emportent des quintaux, et s'en servent pour fabriquer le bleu de Prusse. »

Je ne m'attendais pas à cette réponse, ni à voir les feuilles des lauriers italiens prendre cette route. Nous entrons dans la cour de la ferme, par une porte monumentale, et nous descendons de cheval, en effet, à côté d'un tas de ballots de feuilles ficelés, prêts à être expédiés. On me montre une bergerie où sont des moutons de race pure, achetés à notre bergerie nationale de Rambouillet, et qui donnent de si beaux produits, croisés avec la race du pays, qu'un propriétaire voisin, à peine a-t-il pu juger les heureux résultats obtenus par l'initiative de M. P.., a télégraphié

à Rambouillet, pour avoir des béliers et des brebis semblables. « Oui, monsieur, me dit avec conviction mon hôte : il a télégraphié, il s'en est remis complètement à la loyauté du directeur, et, telle est l'honorabilité de vos grands établissemens français, qu'il a reçu des animaux aussi parfaits que ceux que j'avais été choisir moi-même! »

Mais, sans trop l'avouer, — car on me prend un peu pour un agronome, et c'est toujours dommage de détruire une illusion flatteuse, — je trouve un bien plus vif plaisir à flâner dans la cour où sont réunis les gens de la *tenuta*. Je ne vois guère que des hommes, vêtus de noir, quelques-uns portant le manteau, l'air assez dur, causant par groupes. Ils viennent d'entendre la grand'messe, chantée à l'occasion de la fête patronale, dans la très vieille église accolée à l'espèce de château qui forme le fond. Parfois un groupe s'ébranle, et entre dans un bâtiment long et bas, l'aile droite de la cour. J'entre à mon tour. Ils boivent et fument dans une des pièces occupées par cet industriel indispensable et presque toujours florissant de la campagne romaine : le cantinier. Chaque ferme est une véritable ville qui doit se suffire à elle-même et suffire aux environs habités, s'il y en a. Elle est l'unique ressource, le centre d'approvisionnemens. Le cantinier de Santa-Maria, un Suisse dont le visage rose fait un singulier contraste avec les visages barbus et bronzés de ses cliens, vend de la charcuterie, de l'épicerie, du vin, des étoffes, tout ce qu'on veut. Je lui achète une boîte de cigarettes égyptiennes, que je distribue, à la grande joie des barbes noires, qui s'écartent pour sourire. J'apprends qu'il fait de bonnes affaires, environ 50,000 francs par an, et qu'il paie une redevance de 500 francs par mois.

Une soutane rouge, deux soutanes rouges traversent la cour. Ce sont des élèves du collège austro-hongrois, amenés à la fête de Santa-Maria par leurs supérieurs, auxquels le domaine appartient. Je suis ici dans un patrimoine ecclésiastique, concédé par je ne sais plus quel pape, pour l'entretien d'un séminaire autrichien à Rome. Le passage des clercs indique que les dignitaires du collège vont eux-mêmes bientôt sortir de l'église, et que le dîner va sonner. Je n'ai que le temps de parcourir le jardin, situé de l'autre côté de la cantine.

Mon Dieu, que ce doit être joli au printemps, ce jardin abrité, en partie planté d'orangers et de mandariniers! Même en hiver il a son charme. On devine la forme des arbres grêles qui n'ont plus de feuilles, et où seront les fleurs, et combien la vue sera douce sur les moissons déjà hautes; les citronniers, plus délicats, pa-

rait-il, sont défendus contre la gelée, le long du mur, par un toit de roseaux. Je soulève cette couverture mobile, et le parfum qui s'échappe me rappelle la Sicile, Palerme, la Conque d'or...

La cloche sonne. La cour est déjà à moitié déserte. Nous nous mettons à table dans une salle du premier étage, blanchie à la chaux, dans le manoir du fond. Je ne crois pas, de ma vie, avoir vu un plus étonnant mélange de convives. Il y a, autour de la table couverte de linge blanc, ornée de pommes, de poires et de racines de fenouil, il y a le supérieur et l'administrateur du domaine, qui sont Autrichiens, et portent la soutane noire; M. P... qui est Romain; le cantinier, Suisse, en jaquette; le curé de la ferme; le garde, en livrée bleue à passepoil rouge et bande d'argent au col; le chef des cultures; le chef bouvier; le chef berger et son prédécesseur retraité; enfin deux élèves, en soutanes rouges comme des cardinaux. C'est un usage ancien et louable, d'inviter ainsi les principaux employés du domaine à un banquet annuel. Ils sont respectueux, mais non intimidés, ni serviles. La conversation, partie en patois romain et partie en français, leur échappe à moitié. Ils mangent royalement, en hommes très vigoureux, auxquels la vie à cheval donne un appétit formidable. Mais, quand ils parlent, ils ont tous de la repartie. Et le plus vivant, le plus curieux d'entre eux, est peut-être l'ancien chef berger, un vieillard de soixante-douze ans, large d'épaules et de poitrine, la trogne rouge et hâlée, la barbe à peine grisonnante et vrillée à la manière des barbes des statues grecques, les cheveux abondans et soulevés par grosses mèches. Il a toujours vécu parmi les bergers et les brebis du domaine, l'hiver et le printemps à Santa-Maria, l'été dans les montagnes. On l'eût tué, si on l'avait, à l'heure de la retraite, séparé de son troupeau, de ses camarades, de sa cabane. Alors on lui a permis, quoiqu'il ne soit plus le chef responsable, de rentrer à l'automne avec la *masseria*. Il passe encore sa journée à cheval, surveillant les hommes et les bêtes. « C'est que l'air est bon, à Santa-Maria, dit-il, en levant ses yeux jaunes. Je n'ai pas beaucoup de contemporains dans la campagne! » Il raconte ensuite, interrogé par l'administrateur, et par petites phrases un peu honteuses, qu'il a été attaqué, il y a deux ans, à la tombée de la nuit, par le fameux Anzuini. Le brigand est entré, avec un autre, dans la cabane, où le *vergaro* se trouvait, ainsi que quatre de ses hommes. Il a mis le canon de son fusil près de l'oreille du vieux. — Qu'as-tu fait alors, mon pauvre ami? — J'ai compris, répond en riant le berger, j'ai donné ce que j'avais, 170 francs. » Le lendemain matin, Anzuini opérait de la même manière du côté de Viterbe. Il avait franchi vingt lieues à pied dans la nuit.

Je dois ajouter, pour la tranquillité de ceux qui seraient tentés

de visiter Santa-Maria, que le brigand a été pris. Le métier, avec le temps, est devenu difficile, et nos mères, qui nous racontent leur voyage de noces entre Rome et Naples, comme des expéditions aventureuses, ont été les dernières à pouvoir parler de la sorte sans mentir. Tout au plus vous dirait-on, si vous insistiez, qu'il existe encore deux ou trois brigands retirés des affaires, qui ont atteint l'honorariat en même temps que leurs juges éventuels. On vous nommera ces gens paisibles, revenus des habitudes un peu brusques de leur jeunesse, et qui se font payer précisément pour ne pas être tentés d'y retomber. Les voisins sont charmés de les entretenir dans la vertu. Le prince X... paie régulièrement une pension à Tiburce, vous vous souvenez, Tiburce de Viterbe. C'est du moins le bruit qui court. C'est même ce qu'a osé imprimer un patriote sicilien. M. Luigi Capuana, qui tient à venger la pauvre et charmante île des accusations déplacées du continent italien (1). Quant au prince, j'imagine que, si quelqu'un avait l'ingénuité de l'interroger, il aurait un sourire énigmatique, tordrait la pointe de sa moustache brune, et ne répondrait pas. N'est-on pas libre de faire garder sa terre par les gardes qu'on veut?

A l'est de Rome. — Je ne désignerai pas autrement le point que j'ai visité aujourd'hui, parce que j'ai de trop graves critiques à formuler. Il suffira qu'on sache que la terre dont il s'agit se trouve en dehors des dix kilomètres de rayon soumis à la loi du *bonificamento*, et appartient à un grand seigneur romain.

Quand nous sortons, mon guide et moi, de l'enceinte de la ferme, qui garde encore son aspect féodal, il est plus de midi. Le travail a repris. Au fond des granges, d'où s'envole une poussière blanche, des hommes, des femmes, égrènent le maïs, qui s'amoncelle en tas d'or à leurs pieds. Ils ont une apparence misérable et lasse. Le *caporale*, leur chef, l'exploiteur général de leur bande, une sorte de nain aux yeux vifs, va d'un grenier à l'autre. Ni quand il passe, ni quand nous passons, une seule tête ne se tourne avec un sourire, une seule bouche ne s'ouvre avec un mot de bienvenue ou de connaissance. A quoi bon? Que sommes-nous pour eux? Ils se sentent étrangers dans ce domaine, où personne que le *caporale* ne sait leur nom, ni le fermier général, ni le propriétaire, ni le garde, ni personne. Ils sont un simple troupeau de montagnards des Abruzzes, qu'un contrat d'embauchage a conduits ici pour la saison du maïs et des semences; dans un mois ils retourneront chez eux; l'an prochain, ils travailleront à l'autre bout de l'*Agro*. « Sont-ils nombreux sur la *tenuta?* demandai-je au

(1) *La Sicilia e il brigantaggio. Roma, Editore il Folchetto, 1892.*

guide. — Environ quatre cents à cette époque-ci, monsieur, mais une quinzaine seulement en été. » C'est la condition habituelle des fermes de l'*Agro*. Le guide ajoute, devinant ma pensée : « Ils ne sont pas heureux. S'ils n'avaient pas de religion, ils se révolteraient. » Je le crois sans peine. Nous suivons une chaîne de collines, puis une vallée où un troupeau de vaches est parqué. Elles ont ces belles cornes écartées, longues et fines, et ce pelage gris, sans rayures, que les peintres n'ont jamais bien rendu. Autour d'elles, les prés sont pauvres. Ils montent devant nous, jusqu'à un mamelon très lointain, dont la courbe se dessine sur le ciel, avec une cabane de bergers au sommet. Nos chevaux prennent d'eux-mêmes le galop. Ils font sonner sous leurs pieds la pente ronde. Une vieille femme paraît à la porte. Elle sourit au moins, celle-là ! « Voulez-vous un œuf frais? — Volontiers. — Lavinia? Lavinia? » Une petite ébouriffée court chercher un œuf dans une cabane dressée pour les poules, à côté de celle des bergers, le tend à mon compagnon, qui prend une épingle, perce les deux bouts, boit le jaune et le blanc presque d'un trait, et jette sur l'herbe la coque entière. « A la romaine ! » dit-il.

Nous repartons. Nous descendons la pente rapide, vers un champ de guéret immense, qui fume sous le soleil. Au premier tiers, enveloppés d'une brume dorée, qui luit comme une auréole autour d'eux, une bande d'une centaine de paysans, nous tournant le dos, s'avancent lentement, brisant les mottes à coups de pelle et de pioches. Aucun n'est inactif. L'éclair des lames court, ininterrompu, d'un bout de la ligne à l'autre. Les femmes sont vêtues de rouge, les hommes d'étoffes sombres. L'un d'eux, tout jeune, porte un pigeon blanc sur l'épaule, et la bête frémit de l'aile, sans prendre son vol, toutes les fois que son maître se baisse, entraîné par le rythme de la pelle qui retombe. Seuls, deux chefs de culture, grands, chaussés de bottes, ne travaillent pas, et surveillent, appuyés sur leur bâton, le troupeau humain. Que voulez-vous? il y a peut-être de l'injustice à penser cela : mais, malgré soi, un tel spectacle ramène le souvenir vers les temps antiques où, sous la conduite d'esclaves préférés, les esclaves cultivaient les *latifundia* de l'*Agro*. La différence est petite. Je demande à mon guide : « Où habitent ces gens? — Ceux-ci assez loin, les autres, venus pour un temps moins long, plus loin encore. — Combien faut-il pour visiter les deux campemens? — Une heure. — En avant! »

Derrière le bataillon des rudes casseurs de mottes, dont pas un ne se détourne, nous passons, nos chevaux posant sans bruit leurs pieds sur la terre molle. Sauf cette ligne brisée de petits points noirs, qui diminue et s'efface, l'immense campagne est déserte. Déserts les fronts de talus surgissant en tous sens, pareils à des

falaises creusées par une crue furieuse et couronnées d'un peu de bois ; déserts les prés ; désertes les friches pierreuses, encaissées, que termine une arche romaine, isolée, couverte de lierre, mystérieuse comme la lettre unique d'une inscription effacée. Au-delà du pont, un grand marais à demi desséché, ou plutôt une terre très basse que contournent des ruisseaux et d'où s'élèvent encore des tiges brisées de maïs. Nous avançons très lentement. Et je vois monter en face de nous, un peu à droite, une sorte de colline dénudée, ovale, ayant la forme et la couleur d'une poire tapée dont la queue tremperait dans le marais. Des lignes de huttes s'y dressent, les premières presque confondues avec le sol, les plus hautes bien nettes sur le ciel. Voilà donc le village! Nous pressons nos chevaux. Un premier pont fait de rondins à peine liés ensemble, jetés sur un canal fangeux, puis une pauvre île inculte, puis un second bras de ruisseau, dans lequel lavent une demi-douzaine de jeunes filles en haillons. Elles se relèvent un peu, toutes, sans lâcher leur poignée de linge. Mais pas une ne sourit. Pas même une étincelle de vie heureuse dans ces yeux de quinze ans, rien que le reproche de la misère découragée, le reproche injuste qui s'adresse à tout le monde, et qui fait mal. Je le sens qui nous suit, après que nous sommes passés. Et devant nous, sur le premier ourlet du raidillon où est posé le village, d'autres regards pareils, chargés de la même plainte, sont fixés sur nous. Un groupe de vieilles femmes et d'enfans, immobiles, assis, se chauffent au soleil. Nous pénétrons, sans être salués par personne, au milieu des rangées de huttes. Il y en a là soixante-quinze, formant quatre ou cinq rues, sur le plateau montant. Toutes se ressemblent : deux palissades de roseaux cueillis dans le marais, inclinés, attachés par le sommet à une perche transversale, une autre, en triangle, faisant le mur du fond, et une autre percée d'une porte en avant. C'est l'abri qu'un propriétaire, grand seigneur, touchant près de cent mille francs par an du chef de ce seul domaine, veut bien offrir à ses travailleurs. Nous sommes à quelques lieues de Rome, en pays de vieille civilisation, et voilà les huttes, dont aucun sauvage ne se contenterait, où vivent plus de trois cents personnes, hommes et femmes, neuf mois de l'année, où des mères accouchent, où des enfans naissent et grandissent. Je suis tellement surpris et ému de ce spectacle que je mets pied à terre pour mieux juger. J'entre, plié en deux, par un trou découpé dans une palissade, et je me relève en face d'une toute jeune et très belle créature, bronzée, aux longs yeux, du type classique le plus pur. Elle est enveloppée de fumée, car, dans un creux, au milieu de la cabane sans cheminée, des déchets de maïs se consument au-dessous d'une marmite. La première chose que j'ai vue, c'est le grand cercle d'or qui pend à ses

oreilles. Je l'interroge. Elle est originaire des montagnes de la Sabine; elle est mariée depuis trois ans; elle a deux enfans. Où sont-ils, les petits? Elle me montre un gamin en culotte, presque au fond de la hutte, à côté du lit qui occupe tout le fond : le lit, c'est-à-dire, sur je ne sais quel tréteau que j'aperçois mal à cause de la fumée, un amas de feuilles de maïs et d'herbes, recouvert d'un drap sale, et défendu contre le froid de la nuit par une natte de jonc! Elle paraît très douce et résignée. Je cherche le second enfant. Elle se penche, avec un sourire, au-dessus d'une corbeille pendue aux roseaux, tout près de terre, à un mètre du foyer. Le reste du mobilier tiendrait dans le creux de la main : deux ou trois petits pots de terre, un couvert d'étain, un paquet d'herbes, sans doute contre la fièvre.

Je sors, le cœur serré. Je comprends mieux à présent la violence des passions qu'excite la question de l'*Agro romano*. Rien à faire! est-il possible, en vérité, de soutenir une pareille thèse! Oui, à Rome, dans un salon, on peut, sans rire, développer, comme je l'ai entendu faire, la théorie de la vie en plein air, louer la salubrité des systèmes de campement légers, pareils à la tente. Mais ici, quand on se rend compte de cette incurie totale du maître, quand on voit l'abandon où sont laissés ces pauvres ouvriers de la terre, l'absence de tout secours, de toute provision, de tout bien-être, on se demande si les gens qui parlent de la sorte ont vu la campagne romaine, et on se dit que le jour où le socialisme aura eu raison de la longue patience des nomades de l'*Agro*, le jour où ils recommenceront, à leur manière, la guerre des esclaves, certains possesseurs égoïstes du sol romain ne récolteront que ce qu'ils auront semé.

Je déclare assez vivement mon opinion à l'homme qui fait route avec moi, au moment où nous quittons le village.

— Vous n'avez pas tout vu, me dit-il. Mais déjà vous pouvez juger du sort de nos paysans. On appelle cela les loger. Oui, ils ont la permission de cueillir des roseaux, ou bien on leur offre des maisons comme celle que vous allez voir...

Je reconnaissais, dans le ton bref de mon compagnon, cette sorte d'ironie, recouvrant une violence profonde, que j'avais observée maintes fois en interrogeant des Romains du peuple mêlés aux choses de la campagne. Le visage demeure impassible. Les yeux seuls en disent un peu plus long que les mots.

— Et personne ne donne l'exemple?

— Quelques-uns. Il y a un prince Felice Borghese, qui a fait beaucoup de bien et de grandes dépenses à Fossa-Nova. Il y en a un ou deux autres. Mais la plupart se contentent de toucher leurs

rentes par trimestre et d'avance, et se croient quittes envers tous, parce qu'on l'est envers eux... Prenez un peu à gauche, monsieur : la terre est trop humide.

En effet, nous devons tourner une pointe de marécage. Trois mulets nous croisent, chargés de déchets de maïs, qui serviront de bois aux paysans du domaine. Puis le sol se relève. Après un quart d'heure, nous rencontrons une sorte de sentier irrégulier, tracé par le pied des bêtes, dans la prairie. Il mène à une vaste construction, couverte en tuiles, au sommet d'une colline.

— L'habitation des travailleurs qui viennent ici pour peu de temps, aux époques de semailles ou de moisson, me dit mon guide.

Le bâtiment n'est qu'une grange, avec une cuisine au bout. Je fais ranger mon cheval le long du mur, et je me penche par l'ouverture d'une fenêtre. Il sort de là un relent de chambrée mêlé à de la fumée. Tout autour de la salle, un premier rang de lits par terre et un second à cinq pieds de hauteur, soutenu par une charpente légère. Chaque rang de lits est double. C'est une succession de litières de roseaux ou d'amas de paille géminés, que recouvrent tantôt un morceau de linge, tantôt un ancien jupon, trop vieux et trop usé pour être porté. Des hommes, des femmes, des ménages, des jeunes, des vieux, des malades, dorment là dans la plus complète promiscuité. Ce n'est plus l'abri insuffisant de tout à l'heure. C'est autre chose, l'entassement, l'étable où l'hygiène compte peu et où la moralité ne compte pas. Au fond, le même abandon.

Des femmes, ayant entendu du bruit, étaient sorties de la maison. Une grande vieille, ses cheveux gris retombant en mèches sur ses oreilles, les yeux terriblement enfoncés dans l'orbite, me regarda un moment, et dit :

— *Siete il medico ?*

— Non, hélas! je ne suis pas le médecin. Vous avez des malades ?

— Trois qui sont pris de fièvre. Il y a surtout une femme enceinte ; la fièvre ne l'a pas quittée depuis quatre jours.

Mon compagnon haussa les épaules d'un air de colère.

— Vous n'avez donc pas prévenu le *caporale ?* demanda-t-il.

— Pardon, répondit humblement la femme, mais le médecin n'est pas venu.

— Toujours la même chose, dit mon guide : pas averti, pas venu !

Je donnai un peu d'argent à ces pauvres, et nous partîmes.

Au retour, à cinq cents mètres de là, j'assiste à un spectacle

superbe. Dans un champ qui va s'élargissant, comme une hache, quinze couples de bœufs gris labourent de front. Les quinze charrues sont exactement alignées, ouvrant et rejetant ensemble la terre d'un violet pourpre. Ce sont les mêmes instrumens que Virgile avait vus : un coin de fer et deux ailes de bois en avant d'une solive, une plate-forme ronde à l'arrière, traversée d'un bâton droit. Sur chaque plate-forme un laboureur est monté debout. D'une main il se tient au bâton, de l'autre il promène l'aiguillon sur le flanc de ses bêtes. Et ces belles formes primitives du labour, les bœufs énormes, la machine petite, l'homme immobile et digne, s'éloignent lentement, laissant la moitié du champ toute rayée et fumante. Alors, dans l'espace déjà parcouru, dans le sillage encore frémissant qu'elles abandonnent, une seizième charrue, conduite par un jeune homme de vingt ans, s'est élancée. Sans doute il nous avait aperçus. Notre présence excitait son amour-propre. Il était, ce jeune Romain, d'une élégance et d'une souplesse de mouvemens rares. On eût dit qu'il conduisait des chevaux, tant il traçait vite, trouant en tous sens la glèbe remuée, les canaux d'écoulement pour les pluies. Il paraissait courir à la surface, pour son plaisir, entraîné par ces grands animaux dressés exprès et qui tournaient, rasaient les arbres, revenaient sur nous, les cornes hautes, la peau plissée aux épaules d'un frisson rapide. Et cependant il suivait de l'œil une route de pentes invisibles pour nous. Et il souriait quelquefois, jouissant de montrer à ces deux barbares, arrêtés sur la crête prochaine, ce que peut faire un Romain avec son attelage, deux bœufs gris de la campagne de Rome.

Maccarese. — Voici une contrée malsaine, à l'ouest de Rome, au nord d'Ostie, près de la mer. La *tenuta* de Maccarese, que je vais voir, une des plus vastes de l'*Agro romano*, — 5,560 hectares, — fait partie de l'ancien *campo salino*, les marais salans où les Sabins prenaient le sel. Le voisinage et les infiltrations des eaux salées, l'impossibilité d'écouler naturellement les eaux de source et de pluie, — car, en certains endroits, le sol se trouve de trente centimètres au-dessous du niveau de la mer, — en rendent le séjour dangereux, l'été surtout, quand l'ardente chaleur aspire et répand dans l'air les miasmes des marais. D'après les statistiques d'un médecin de campagne établi dans la région, la moyenne des hommes atteints par la fièvre, annuellement, est la suivante : cultivateurs, ouvriers ruraux ne quittant pas la campagne, 95 pour 100 ; chefs de culture, ministres, intendans, mieux nourris et faisant de fréquens séjours à Rome, 40 pour 100 ; pro-

priétaires établis à Rome, venant visiter leurs terres et évitant d'y coucher pendant la mauvaise saison, 15 pour 100. Il a bien fallu, en effet, que la municipalité établît des stations sanitaires de distance en distance. On soigne les fiévreux sur place. Seulement les médecins chargés de ce service sur vingt ou vingt-cinq domaines doivent nécessairement perdre un temps précieux pour leurs cliens, en se rendant de l'un chez l'autre. Quelques personnes regrettent l'ancien système. J'ignore s'il était meilleur. Il consistait à diriger tous les malades sur Rome, où ils étaient admis à l'hôpital San-Spirito. Du temps des papes, tout homme qui amenait un fiévreux recevait une prime de deux francs, et il paraît que, la charité s'en mêlant, peu de pauvres gens restaient à l'abandon. D'autres moyens, préventifs ceux-là, sont pris par la compagnie de chemin de fer qui exploite la ligne. Les employés, jusqu'à Grosseto, en Toscane, ne font, pendant l'été, que vingt-quatre heures de service dans la campagne, et rentrent pour passer la journée du lendemain à Rome.

Un tel état de choses devait attirer l'attention des auteurs du projet pour l'amélioration de l'*Agro*. Ils ont hésité entre deux projets : combler les salines avec des terres rapportées, ou bien les épuiser à l'aide de pompes à vapeur. Cette dernière idée a prévalu, et je vais voir de près ce qu'elle a produit.

Je quitte Rome d'assez bonne heure, le matin, avec le fils d'un ancien ambassadeur de France à Rome et le prince Camille Rospigliosi, frère cadet de don Giuseppe qui nous attend là-bas. Tous deux ont été zouaves pontificaux. L'aîné, qui est brun, appartient au monde blanc ; le second, qui est blond, appartient au monde noir. Ils sont propriétaires par indivis de la *tenuta* de Maccarese, possédée par leur famille depuis 1675, l'administrent eux-mêmes pour une grande partie, s'entendent fort bien, et sont des types accomplis de patriciens romains, en relations d'alliances et d'amitiés avec l'aristocratie européenne, parlant français, d'allure moderne, et de parfaite courtoisie. La ligne que nous suivons, celle de Civita-Vecchia, passe pour féconde en déraillemens. Il paraît que les levées fondent sous les pluies et l'action des eaux invisibles. Le fait est qu'en traversant le pont sur le Tibre, l'allure prodigieusement lente du train ouvre l'esprit à de vagues appréhensions. Rien de fâcheux cependant. Nous laissons à gauche la forêt d'eucalyptus de la célèbre abbaye des Trois-Fontaines, qui n'a pu, à elle seule, assainir la contrée, et préserve médiocrement ses propres habitans. L'aspect de la campagne, de ce côté, est d'une immense tristesse : des pâturages marécageux, à perte de vue, que tachent de vert sombre, çà et

là, des touffes de buis. A droite, le terrain se relève un peu, et se vallonne. Ce sont des maquis plantés d'oliviers sauvages, de pistachiers, d'arbres de Judée, de cornouillers, d'arbousiers, de houx, de vingt sortes d'arbustes qu'enlacent des lianes à demi sèches, entre lesquelles je reconnais l'ombelle cotonneuse des viornes. Le principal seigneur et maître de ces maquis est l'hôpital San-Spirito. Vingt kilomètres à vol d'oiseau lui appartiennent. L'État pourrait trouver là un champ d'expérience à souhait, et montrer ce qu'il entend par colonisation, défrichement et assainissement des grands domaines. Les lois lui rendent la tentative parfaitement aisée : mais il se hâte peu d'en user. Très loin, et délicieuses de lignes, les montagnes bleues, couronnées de neiges, limitent la plaine et la vue.

Le train nous arrête à Maccarese, devant une station isolée dans cette campagne rase, et enveloppée de quelques bouquets d'eucalyptus. Cela ressemble à une foule de petites gares des lignes méridionales italiennes. Don Giuseppe vient à nous. Au-delà de l'enceinte de palissades, sept ou huit chevaux équipés nous attendent. Il fait un froid piquant. Nous nous couvrons chaudement, et nous montons à cheval, don Joseph, don Camille, le jeune baron Baude, deux *butteri* du domaine et moi. Nos bêtes sont de race romaine, nerveuses, habituées à deux allures seulement, le pas et le galop. On m'a gracieusement destiné une selle anglaise, et je le regrette presque, ayant de secrètes préférences pour l'énorme selle du pays, relevée en avant et en arrière, faite d'une peau légère et souple qui tient la jambe collée au cheval. La troupe franchit la voie du chemin de fer, et nous sommes dans la prairie sans route, vaste comme les pampas. Rien autre chose, dans ce désert, que des lignes de palissades, coupant la plaine à de rares intervalles, et des arbres lointains, formant des avenues tronquées, sans feuilles. Le jaune terreux des végétations mortes s'étend indéfini, un peu doré, aux renflures du sol, par le soleil levant. C'est d'une poésie sauvage et grande. Un renard part sous nos pieds, d'une touffe de buis, et nous apercevons, pendant plus d'une demi-lieue, l'éclair fauve de son pelage et sa queue soulevée par la course. Une barrière se présente. Un des *butteri*, sans rien dire, éperonne son cheval, se lance au galop, pique, du bout de son bâton ferré, l'extrémité de la porte mobile, l'ouvre toute grande : nous passons, et les traverses de bois retombent d'elles-mêmes derrière nous.

Un premier canal, creusé en vertu de la loi sur la *bonifica de l'Agro*. La pente est si faible que l'eau paraît stagnante. Nous traversons le fossé sur un pont sans parapets. A droite un troupeau de jumens, à gauche un *tronco* de vaches romaines laitières.

L'herbe est meilleure. Plus loin, dans cette partie sèche du domaine, commence un champ de blé parfaitement beau. Un jeune homme d'une vingtaine d'années le parcourt lentement, tapant du poing sur une caisse à biscuits en fer-blanc, qu'il porte pendue au cou. Il est payé vingt-cinq sous par jour pour effrayer les alouettes, et une foule de petites ailes grises battent autour de lui, montent un peu, s'en vont se poser plus loin, non effrayées, à peine écartées. J'aperçois aussi, très loin, à plus d'un kilomètre en avant, une masse brune.

— Qu'est-ce que c'est?

— Une partie de notre troupeau de buffles, répond don Giuseppe, que j'ai fait rassembler pour vous.

Trois cents animaux paissent, en effet, sur une étroite éminence couverte de brousse, cernés par deux hommes à cheval et plusieurs autres à pied. Nous pénétrons au milieu du troupeau, et, pour la première fois, je considère, de près et vivante, cette bête que j'avais vue seulement en gravure ou en rêve. L'impression n'est pas tout à fait celle que j'attendais. Au lieu de ces bêtes féroces, que l'imagination populaire calomnie, assurément, je trouve des vaches laitières, noires, à la tête jolie, aux yeux longs très doux et intelligens. Les cornes sont roulées près de l'oreille; le cou est maigre; le corps, trop gros, vêtu d'un cuir pelé, semble se remuer par plaques massives comme celui de l'éléphant. L'aspect général dénote un caractère timide. Il paraît cependant que les mères, à leur premier veau, deviennent méchantes, et que les vieux mâles sont redoutables quand ils prennent le maquis. Quelques mufles barbus de taureaux, qui se baissent au passage de nos chevaux, semblent confirmer la légende.

Tandis que nous sommes enveloppés par la masse mouvante des buffles, juste au sommet du tertre, don Camille Rospigliosi s'adresse au gardien chef, le *minorente*.

— Comment s'appelle cette vache qui s'en va?

— *Scarpe fine e stivaletti* (souliers fins et bottines).

— C'est un cri de vendeur dans les rues de Rome, dit don Camille s'adressant à moi. Et cette autre?

— *Più sta e più va peggio* (plus ça va, plus les choses empirent).

— Et la petite là-bas, qui porte la tête de côté?

— *Fa la spia, ma falla bene* (elle fait l'espion, mais elle le fait bien).

— Et la grande ici?

— *C'è gran guerra, in alto mare* (il y a grande guerre dans la haute mer).

— Vous remarquerez, ajoute don Camille, que nous sommes très

près du rivage et que, par les gros temps, le bruit des vagues se répand sur tout Maccarese.

— Je comprends. Mais est-ce que vos trois cents buffles ont des noms?

— Vous voulez dire les mille buffles du domaine? Assurément. Ni le jour, ni la nuit, les hommes ne se trompent une seule fois. Et veuillez observer que ces noms sont des phrases coupées en deux hémistiches, et accentuées par deux fois à l'avant-dernière syllabe. Jamais une bufflesse de la campagne romaine ne s'appellera : « Étoile, » ou « Europe, » ou « la Noire. »

— Pourquoi?

— Parce que la tradition le veut ainsi, parce qu'elles obéiraient moins bien à des noms moins sonores. Songez que ces bêtes sont remarquablement intelligentes. A la nuit, elles sont renfermées dans des enceintes de pieux que je vous montrerai tout à l'heure. Leurs petits sont mis à part dans une autre enceinte. A un moment qui varie suivant les domaines, à quatre heures du matin chez nous, les gardiens qui vont traire les bufflesses se placent entre les deux palissades, dans un espace découvert. Ils crient le nom de deux ou trois vaches en appuyant fortement sur les syllabes accentuées : *C'è gran guerra, in alto mare!* Ils répètent le cri plusieurs fois. Les bêtes entendent, fendent la foule des autres, et arrivent à la barrière. Les gardiens se tournent alors du côté des petits. Ils appellent les veaux, qui portent ordinairement le même nom que leurs mères. Les petits, dans l'oreille desquels on a corné aux premiers jours de leur naissance : *C'è gran guerra, in alto mare*, ou *Scarpe fine e stivaletti*, dressent la tête, se fraient un chemin parmi leurs compagnons. On ouvre alors les portes. Les mères et les fils se réunissent. Dès que ceux-ci ont pris un peu de lait, ils sont chassés à coups de bâton sur la nuque, et les hommes achèvent de traire la bufflesse qui, sans cela, ne donnerait pas son lait.

L'explication que je rapporte ici, tout étonnante qu'elle paraisse, n'est nullement fantaisiste. Elle m'a été fournie, dans les mêmes termes, non seulement à Maccarese, mais à Salerne et dans les Calabres, par des agriculteurs, inconnus les uns aux autres, et possédant des troupeaux de buffles.

En descendant du tertre, nous inclinons à droite, vers la mer. L'herbe devient plus rare. Des oiseaux d'eau, surtout des vanneaux, aux dessous d'ailes argentés, s'élèvent autour de nous. Leurs cris pénétrans et doux animent seuls la plaine triste. Le sol décline toujours. Nous arrivons devant une sorte de lac blanc, tacheté de touffes brunes. C'est un point desséché du marais de Maccarese. Deux cheminées dépassant les arbres d'un bois, devant nous, indiquent la place où sont établies les machines à vapeur qui épuisent

l'eau, et la versent dans la mer. Aux époques de grandes pluies, les pompes travaillent nuit et jour. Si elles s'arrêtaient, le sol humide, couvert d'une croûte de sel, où nous marchons, disparaîtrait promptement sous un mètre d'eau. Les résultats obtenus, et qui coûtent soixante mille francs par an au gouvernement, sont donc toujours précaires. Ils permettent de cultiver ou d'ensemencer en herbes quelques parcelles. Le reste, le fond du *Campo salino*, devra être bien longtemps remué et travaillé avant de rapporter l'intérêt de pareilles dépenses.

Au sortir du marais, un bois de chênes centenaires, tordus, noueux, éclatés ou étêtés par l'orage et le temps, comme beaucoup de ceux qui composent les célèbres forêts des Marais-Pontins. Puis les prairies recommencent. Nous chargeons à fond de train, vers la ferme des buffles, qui ressemble aux cabanes des bergers de Prima-Porta, sauf que les murs cylindriques, portant la toiture de bruyère, sont ici construits en pierre. Le lait de la dernière traite s'y caille dans de grandes cuves. Les fromages fabriqués, pendus aux solives d'une grange voisine, fument dans l'atmosphère épaisse que répand un feu de branches vertes. Un second temps de galop nous amène, par des prés coupés d'arbres, devant un bois de pins presque centenaires. Nous apercevons tout à coup, à un détour, la futaie vénérable et sculpturale. Comme Puvis de Chavannes aurait bien rendu la poésie de ces belles lignes et de ces belles teintes simples : la plaine, d'un vert fatigué par les troupeaux, barrée subitement par ce mur de troncs magnifiques et sans branches, d'un rouge fauve, s'épanouissant ensemble à plus de vingt mètres du sol et se touchant par leurs couronnes sombres ; point de lumière tombant du ciel sur les mousses répandues à leur pied, mais des rayons venus de l'autre bord du bois, du côté de la mer, et jetant des plaques d'or sur les fûts à de grandes hauteurs, comme des lampes accrochées à des piliers de voûtes. La mer déferle à peu de distance, sur des plages d'une tristesse immense. Est-ce de là que viennent ces reflets immobiles, ou bien de petits marais invisibles, qui font miroir, et parent le bois de ces lunes de féerie? Autrefois, une bande de forêt semblable formait un mur tout le long des côtes de l'*Agro romano*. Et peut-être servait-il à le protéger contre le vent malsain qui souffle de là. Les vieux Romains le disent. « Quels beaux arbres, don Camille! — Plus beaux que bons ; l'humidité est si grande que le bois ne peut être employé pour la construction. Savez-vous que nous sommes ici presque au milieu du domaine, qui est surtout étendu en longueur? — Combien avez-vous à droite? — Six kilomètres. — Et à gauche? — A peu près sept. »

Pour nous rendre à la ferme des vaches, nous suivons le bord d'une bande de 300 hectares de blé, formant un arc sans coupure

autour du marais. Les vanneaux sont si nombreux et si peu sauvages que nous en tuerions sûrement, si nous avions eu la précaution d'emporter un fusil. Deux fois, nous donnons la chasse à d'énormes taureaux. L'un d'eux, marqué à la cuisse du chiffre du domaine et de la date 88, est le plus bel animal qu'on puisse voir. Son pelage, gris sur les flancs, devient noir au garrot. La tête est gris foncé. Nous le laissons furieux, arrêté par une barrière, creusant la terre de ses sabots, et nous entrons dans la ferme. Un escalier extérieur conduit au premier étage dans une très longue salle. Au fond, autour du feu, un groupe nombreux de travailleurs, hommes et femmes, prenant leur repas. L'appartement sert de dortoir aussi. Mais ce n'est plus ce que j'ai vu ailleurs. Les lits sont placés dans des armoires fermées à clé, le long du mur. En ce moment, plusieurs armoires sont ouvertes. Je m'approche. A l'intérieur du volet de bois, près de l'oreiller, une bougie est fixée, sur un pied mobile. Elle est encadrée de deux cartes de géographie, sur lesquelles je lis : *Imperium romanum*. Le propriétaire, le paysan inconnu qui dort là, doit être un passionné liseur, car un peu au-dessus du drap, sur deux planchettes clouées au mur, dans l'ombre, je vois une double rangée de volumes. La bibliothèque d'un vacher romain! Je regrette infiniment de ne pas en avoir pris le catalogue. Le temps pressait.

Au retour, comme j'interrogeais mon hôte sur la condition des travailleurs de la campagne, non pas de ceux que nous venions de visiter, mais des bandes de passage, si mal logées, si tristement abandonnées : « Dans l'état actuel de nos mœurs rurales, me dit-il, vous ne sauriez croire combien il est difficile de changer quoi que ce soit. Nous sommes dépendans de ces caporaux qui nous amènent les gens des Abruzzes. Ainsi, j'ai prié le mien d'engager les mêmes tâcherons qu'aux dernières saisons, afin de les connaître mieux, de les attacher de quelque manière au domaine. Il m'a demandé plus cher, parce que cela lui donnait plus de mal! Comme amélioration, j'ai fait, bien que nous soyons en dehors des dix kilomètres, des logemens séparés pour les ménages. Il y aurait bien d'autres progrès à réaliser, mais nous sommes si lourdement grevés! Qu'on nous exempte d'impôts pendant cinq ans, et nous transformerons les choses. »

Nous mettons enfin pied à terre devant le château de Maccarese, où nous devons déjeuner. Les *butteri* emmènent les chevaux. Des chiens de chasse, échappés du chenil, sautent autour de nous. On entend le marteau d'un maréchal-ferrant qui forge une roue de charrette, dans un coin des communs. La vie civilisée reparaît en la personne d'un vieux maître d'hôtel, qui nous précède dans

l'énorme logis féodal, flanqué de deux tours carrées, et où un régiment en manœuvre logerait à l'aise. Par la fenêtre de l'appartement où la table est dressée, la vue erre sur une campagne verte illimitée, çà et là traversée d'une ligne d'arbres ou tachée d'un bouquet d'ormeaux, et qui ressemble, qui doit ressembler surtout au printemps, à la campagne anglaise.

Je désirais beaucoup connaître le rendement détaillé d'une exploitation rurale comme celle-là. Les deux princes Rospigliosi, qui sont des agriculteurs consommés et possèdent merveilleusement la comptabilité de leur *tenuta*, ont bien voulu me fournir des chiffres. Et voici ce que j'ai appris.

Le domaine de Maccarese, dont la contenance totale est de 5,560 hectares, comme je l'ai dit, est, pour une moitié, cultivé directement par les propriétaires, pour l'autre moitié affermé. A l'époque où il était entièrement loué, il rapportait 160,000 francs, d'où l'on devait déduire l'impôt foncier. Aujourd'hui, la partie cédée à bail, et qui comprend presque toutes les terres labourables ou du moins soumises à la culture, — 400 hectares, — produit 86,000 fr. Les huit cents bœufs et vaches et une centaine de chevaux qu'elle nourrit appartiennent aux princes; le fermier possède seulement une *masseria* de 3,000 à 4,000 brebis. La réserve, directement administrée, et qui compte seulement 60 hectares de terre labourée, renfermait, au 30 septembre dernier, 1,050 buffles, 99 chevaux, 22 bœufs, 114 vaches et taureaux.

Or un troupeau de buffles comme celui-là rapporte environ 40,000 francs par an. Il avait donné, en novembre 1892, un produit net de 3,656 francs de fromage.

Le lait de vache ne peut se vendre qu'en hiver et au printemps. Il s'expédie à Rome au prix de 0 fr. 26 le litre, puis sur le domaine.

Quant aux impôts, toujours payés par les propriétaires, même pour les parties louées, ils ont prodigieusement augmenté.

En 1855, ils étaient, pour Maccarese, de 2,000 écus, soit 10,000 francs. Aujourd'hui, il faut additionner les impôts de l'État, ceux de la province, ceux de la commune, auxquels s'ajoutent les impôts sur les troupeaux, 5 francs pour un taureau, 3 fr. pour une vache, 1 fr. 50 pour un veau. Le compte total pour la terre de Maccarese est donc le suivant :

Imposta governativa	32,406 fr.	42
— provinciale.	1,370	44
— communale	3,206	68
Impôt sur les bestiaux	2,770	»
Total.	39,753 fr.	54

En ajoutant à cette somme l'impôt de 3,000 francs environ, que paie le fermier pour ses troupeaux, on voit qu'un domaine qui a rapporté autrefois 160,000 francs, et qui ne serait pas affermé à ce prix, dans le temps de crise que traverse la campagne romaine, est grevé de plus de 42,000 francs d'impôts.

Au moment où, le soir tombant, j'allais prendre congé de mes hôtes, — qui restaient à Maccarese, — pour revenir à Rome, deux chasseurs apparurent, chaussés de bottes de marais. Ils avaient passé la journée à parcourir le domaine, et rentraient, la carnassière pleine. Bien que l'un d'eux seulement fût connu des princes Rospigliosi, et que ni l'un ni l'autre n'eussent obtenu d'autorisation, ils furent accueillis avec beaucoup de bonne grâce, ce qui n'aurait peut-être pas eu lieu chez nous, et vinrent, sans aucune gêne, serrer la main des propriétaires. Car une loi, spéciale à l'*Agro*, permet à tout le monde de chasser sur les domaines publics ou privés.

Je pris bientôt après la route de la station, dans une petite voiture que conduisait un de nos cavaliers du matin. Chemin faisant, je lui demandai : « Avez-vous remarqué un changement dans l'air de Maccarese? Est-il moins dangereux? — Monsieur, il y a toujours des fièvres, mais les pernicieuses sont moins fréquentes. — A quoi attribuez-vous cela? — Certains disent que les années sont meilleures, sans raison, comme cela s'est déjà vu. Moi je crois que ce sont les travaux de *bonifica*. Mais tout n'est pas achevé. La campagne est si grande, si grande! »

Il promenait la main en demi-cercle. Et devant nous, à droite, à gauche, la plaine herbeuse fuyait, sans un obstacle, sans une ondulation. Le ciel, bleu pâle au-dessus de nous, rose à l'Occident, s'étendait clair encore sur cette rousseur infinie. Rien ne bougeait plus, pas un troupeau en vue, pas un oiseau. Rien ne troublait l'immense solitude. Une vapeur molle, aux senteurs d'herbes foulées, montait du sol. Et de place en place, loin, dans le brun de plus en plus profond des prairies, une étincelle, vite effacée, indiquait l'eau dormante.

René Bazin.

LE

BARREAU LIBRE

PENDANT LA RÉVOLUTION

LES DÉFENSEURS OFFICIEUX (1).

Voici que les avocats, dont la profession est de défendre les autres, vont avoir à leur tour besoin de défenseurs. Ils sont sur la sellette depuis quelques semaines, et il ne se passe pas de jour qu'un ou plusieurs journalistes ne dénoncent à l'indignation publique des abus dont personne, il faut bien le dire, ne se souciait il y a six mois, mais qui, paraît-il, sont devenus subitement intolérables. On s'est avisé tout à coup que l'ordre des avocats, avec son organisation traditionnelle, n'était ni plus ni moins qu'un mons-

(1) Cette étude a été composée en majeure partie avec des documens inédits qui se trouvent aux Archives nationales, particulièrement dans les cartons AD. II. 44, AD. II. 45, AD. II. 46. — Le texte des discours prononcés, soit à l'assemblée constituante, soit aux deux conseils du régime directorial, ainsi que le texte des délibérations du conseil-général de la commune de Paris, a été emprunté aux comptes-rendus donnés par *le Moniteur*. — On a utilisé encore les ouvrages publiés par quelques témoins des événemens, notamment les *Souvenirs* de Berryer, et *les Campagnes d'un avocat, ou Anecdotes pour servir à l'histoire de la Révolution*, de Lavaux.

trueux monopole, un dernier vestige d'un passé à jamais disparu. Monopole, lambeau d'ancien régime, c'est plus qu'il n'en faut pour déchaîner les colères des partisans du *bloc;* c'est presque assez pour convaincre les badauds et les ignorans. En tout cas, cela dispense d'argumens sérieux, de griefs précis. O puissance des mots dans notre France moderne, fille de la révolution!

A travers cette indignation de commande, il est aisé d'apercevoir les motifs de la guerre faite aux avocats. On ne leur pardonne pas d'avoir tenté de déchirer le voile discrètement jeté sur les scandales de Panama; on ne leur pardonne pas d'avoir fait entendre à ceux qui détenaient alors le pouvoir un langage indépendant qui a soulagé la conscience publique. A coup sûr, si les membres du barreau qui ont pris la parole dans ces circonstances mémorables avaient montré moins de courage et moins de franchise, on ne songerait pas plus aujourd'hui qu'on n'y songeait hier à supprimer l'ordre, sa discipline et ses règles professionnelles. Napoléon voulait pouvoir « couper la langue à tout avocat qui s'en servait contre le gouvernement, » et il ne se gênait pas pour le dire. Nos maîtres d'aujourd'hui se garderaient de le dire: mais s'ils pouvaient le faire!..

Il ne s'agit pas seulement d'une campagne de presse; la chambre des députés, pendant la législature qui vient de prendre fin, a été saisie de deux propositions de loi relatives à l'organisation du barreau : l'une, présentée il y a quelques années par M. Maurice Faure; l'autre déposée tout récemment par M. Trouillot. Ce dernier accorde le droit de plaider à tout licencié en droit, supprimant d'un trait de plume l'ordre des avocats, le tableau, la discipline, le conseil, c'est-à-dire toutes les garanties de moralité qui avaient jusqu'ici paru aussi nécessaires, sinon plus, que les garanties de capacité. M. Maurice Faure, plus radical encore et plus logique, estime qu'il convient de laisser au plaideur la liberté la plus absolue dans le choix de son défenseur: licencié ou non, qu'importe, s'il lui donne sa confiance? Et, aux termes de sa proposition de loi, le premier venu est admis à se présenter à la barre comme mandataire des parties. C'est la traduction en style législatif de cette boutade de Jules Vallès: « Faites place aux avocats sans toque ni diplôme, envoyés par Pierre ou Paul, qui se présenteront attifés comme ils le voudront, en redingote ou en cotte, chaussés de cuir ou de bois, en souliers ou en sabots, — laissez passer l'éloquence des simples! » Ces propositions viennent d'être ensevelies avec la chambre qui les a vues éclore. Mais elles révèlent l'état d'esprit d'un certain nombre d'hommes politiques, et, au premier incident qui mettra de nouveau le barreau

en conflit avec le gouvernement, on les verra renaître de leurs cendres.

Puisque la question de l'organisation de la défense est actuellement posée devant l'opinion, n'y aurait-il pas intérêt et profit à interroger le passé et à faire appel au témoignage de l'histoire? On paraît trop oublier, en effet, lorsqu'on parle de supprimer l'ordre des avocats, que l'expérience a été faite il y a cent ans, que l'assemblée constituante a ouvert à tous l'accès de la barre, et que les tribunaux de l'époque révolutionnaire ont vu les avocats sans toque ni diplôme réclamés par Vallès. Quels furent les résultats de cette innovation? Les plaideurs furent-ils mieux défendus, les juges mieux secondés? Ou bien, au contraire, ces hommes de loi improvisés, dont aucune discipline ne contenait les écarts, ont-ils peut-être apporté dans le sanctuaire de la justice des mœurs scandaleuses et transformé une noble profession en un honteux trafic? Voilà, ce nous semble, un point qui vaut la peine d'être étudié par tous ceux qui se préoccupent, sans haine et sans parti-pris, de l'organisation du barreau.

Aussi bien, même en s'élevant au-dessus des polémiques actuelles, il nous paraît intéressant de fixer un point d'histoire trop négligé jusqu'à ce jour par ceux qui se sont occupés de l'époque révolutionnaire. Les historiens du barreau eux-mêmes sont fort laconiques sur cette période de vingt années : ils en disent assez pour piquer notre curiosité, trop peu pour la satisfaire. Lorsqu'on nous raconte qu'une assemblée dirigée par des avocats a condamné à mort l'ordre auquel elle devait ses chefs les plus écoutés, nous voudrions pénétrer les causes de cette résolution qui nous surprend et nous déconcerte; nous voudrions savoir par quelles idées les membres de la Constituante se sont laissé guider, à quels sentimens ils ont obéi en supprimant une institution qui avait la bonne fortune de n'être point impopulaire. On répète couramment que les exactions commises par les nouveaux défenseurs révoltèrent la conscience publique, qu'ils introduisirent un effroyable désordre dans l'administration de la justice, si bien que Napoléon, en dépit de son aversion instinctive pour les avocats, fut amené presque malgré lui à rétablir l'antique discipline. Ce récit nous paraît vraisemblable; encore ne serait-il pas inutile de l'appuyer sur quelques preuves, de produire quelques témoignages qui donneraient au verdict sévère rendu sur les défenseurs officieux une autorité indiscutable.

En un mot, l'histoire du *barreau libre*, de son institution, de son fonctionnement, de son déclin, n'a point été faite jusqu'ici; et cependant, sans parler des enseignemens qu'elle pourrait fournir

aux amateurs de réformes, elle aurait quelque attrait pour tous ceux qui ont le goût des études historiques. Sans avoir l'ambition de combler cette lacune, nous voudrions essayer de préciser les traits principaux de cette histoire.

I.

Dans un pamphlet où il célèbre l'affranchissement de la justice, Camille Desmoulins reporte à la nuit du 4 août la suppression de l'ordre des avocats : « C'est cette nuit enfin que la justice a chassé de son temple tous les vendeurs pour écouter gratuitement le pauvre, l'innocent et l'opprimé; cette nuit qu'elle a détruit et le tableau, et la députation de l'ordre des avocats, cet ordre accapareur de toutes les causes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter exclusivement toutes les querelles du royaume. Maintenant, tout homme qui aura la conscience de ses forces et la confiance des cliens pourra plaider. »

Il ne fut cependant point question des avocats dans cette nuit célèbre où fut consommée la ruine de l'ancien régime. C'est un décret du 2 septembre 1790 qui prononça leur arrêt de mort. Oh! bien incidemment et à propos... de costume. Ce décret a, en effet, pour objet de régler le costume des juges : il les affuble d'un habit noir et d'un chapeau rond relevé par le devant et surmonté d'un panache de plumes noires, accoutrement qui, paraît-il, faillit rendre ridicules les nouveaux magistrats. Et, après s'être occupé des commissaires du roi et des greffiers, après avoir doté les huissiers d'une chaîne dorée et d'une canne à pomme d'ivoire, le décret se termine ainsi : « Les hommes de loi, ci-devant appelés avocats, ne devant former ni ordre ni corporation, n'auront aucun costume particulier dans leurs fonctions. » D'un trait de plume, par cette seule phrase brève et dédaigneuse, la Constituante supprimait une institution plusieurs fois séculaire, aussi antique et aussi vénérable que les parlemens, et à laquelle son glorieux passé méritait un trépas moins obscur.

Ce n'était pas tout de démolir, il fallait reconstruire ; et il était urgent d'organiser la défense devant les nouvelles juridictions. Les parlemens, les présidiaux, bailliages et autres corps judiciaires venaient en effet de disparaître pour jamais ; les nouveaux juges, élus à deux degrés par les assemblées primaires, étaient à la veille d'entrer en fonctions. Quels seraient leurs auxiliaires? Qui allait remplacer les avocats? Sur les ruines de l'ordre allait-on rétablir un corps d'hommes de loi, ayant subi certains examens et offrant au moins quelques garanties de capacité professionnelle?

Point du tout. La Constituante, ouvrant à tout venant les portes du prétoire, décrète, le 16 décembre 1790, que la profession de défenseur sera à l'avenir une profession libre. Toute partie aura le droit de se défendre elle-même verbalement et par écrit; si elle ne veut point en user, elle peut confier sa défense à qui bon lui semblera. Quel que soit son caractère, quels que soient ses antécédens, le citoyen qu'elle aura investi de sa confiance sera admis à la barre.

Avec ces décrets une ère nouvelle s'ouvrait pour le barreau. Au lieu d'être réservé à un corps spécial, soumis à des règles professionnelles, ayant son pouvoir disciplinaire, ses mœurs, ses traditions, son costume, le droit de plaider pour autrui appartenait désormais à tous. Tout citoyen pouvait se présenter à la barre comme mandataire d'un plaideur, sans aucun signe distinctif, en s'affublant pour la circonstance du titre de *défenseur officieux*.

Telle fut l'œuvre de la Constituante. Il paraît surprenant, au premier abord, que cette assemblée n'ait point épargné les avocats. Leur ordre, en effet, n'inspirait pas les mêmes défiances que les anciens corps judiciaires. Bien loin de nourrir des préventions contre les idées nouvelles, ils avaient pour la plupart salué avec enthousiasme l'avènement de la liberté, et leurs tendances libérales les avaient désignés aux suffrages de leurs concitoyens, si bien que l'on comptait plus de deux cents avocats dans la députation du tiers-état. Non-seulement le barreau était plus largement représenté dans l'assemblée que toute autre profession ; mais ses membres les plus estimés, Tronchet, Target, Camus, du barreau de Paris,— Chapellier, de Rennes,— Thouret, de Rouen,— Bergasse, de Lyon, — Mounier et Barnave, de Grenoble, étaient devenus les chefs de la majorité à la Constituante. Il semble donc que l'ordre des avocats aurait dû traverser sans secousse cette époque redoutable où tout se renouvelait ; il semble qu'il aurait dû survivre aux parlemens et à toute l'organisation judiciaire de l'ancien régime.

Et cependant, en allant au fond des choses, on ne tarde pas à démêler les véritables motifs de cette grave réforme ; et pour comprendre comment la Constituante fut amenée à sacrifier l'ordre des avocats, malgré sa popularité et en dépit des services qu'il rendait à la cause de la Révolution, il suffit de nous dépouiller pour un instant de nos idées actuelles et de nous rendre compte de l'état d'esprit des hommes de 1789.

Pour des législateurs prudens, il suffit qu'une institution existe, qu'elle soit ancienne, qu'elle ait une glorieuse histoire, pour qu'elle soit conservée, tout au moins jusqu'à ce que ses vices aient été reconnus. Il en allait tout autrement pour les constituans de 1789 :

tout ce qui était ancien, tout ce qui avait abrité les générations précédentes, était *a priori* destiné à périr. Il fallait que tout fût neuf dans l'habitation que ces audacieux architectes rêvaient d'édifier pour l'usage et le plus grand bonheur de la nation française. S'agissait-il de l'organisation judiciaire, les parlemens une fois supprimés, comment aurait-on conservé les anciennes compagnies d'avocats, de procureurs, d'huissiers? A des tribunaux de création nouvelle ne fallait-il pas des auxiliaires nouveaux? « Vous n'avez pas voulu simplement réparer, mais reconstituer en entier l'ordre judiciaire : or, en faisant cette reconstitution intégrale, vous ne pouvez laisser subsister aucune partie de l'ancien édifice. » Ainsi s'exprime le député Dinocheau, et sa parole a d'autant plus d'autorité qu'il tient ce langage au nom des comités de constitution et de judicature dont il est rapporteur. Dès lors, n'était-il pas indispensable de transformer l'organisation du barreau, de changer jusqu'au nom des défenseurs?

D'ailleurs, en admettant la moindre restriction au droit de plaider, la Constituante aurait cru porter atteinte au principe de la liberté de la défense. La liberté de la défense! Aux yeux des hommes de 1789, c'était une des conquêtes les plus précieuses de la Révolution; c'était un de ces axiomes sacro-saints qui faisaient partie de la charte nouvelle de l'humanité. Le droit pour chaque citoyen de défendre lui-même sa cause en justice était considéré comme un droit naturel, inviolable, au-dessus de toutes les lois écrites. Ce principe posé, les logiciens de la Constituante ne pouvaient manquer d'en déduire les conséquences. Le citoyen qui ne pourrait pas ou ne voudrait pas user lui-même de cette faculté de se défendre chargerait de ce soin celui qui lui paraîtrait le plus capable de soutenir ses intérêts. En bonne logique, le droit de se défendre n'est complet qu'à la condition de pouvoir être délégué, et délégué à n'importe qui. Forcer le plaideur à choisir son mandataire dans une certaine classe d'individus, c'eût été une diminution de son droit, une mainmise sur son libre arbitre.

Et ici intervenait une autre idée qui ne pouvait germer que dans le cerveau des hommes de cette fin de siècle bercée par les théories de Rousseau : puisque la fraternité véritable allait enfin régner, puisque tous les hommes, dans la société régénérée, devaient être humains et vertueux, comme ce rôle de défenseur et de protecteur des faibles allait être envié! Quel plus noble emploi celui que la nature a doué d'une parole facile pourrait-il faire de ses facultés? « Sous une constitution bienfaisante et dont les maximes fraternelles rapprochent tous les hommes, les relations de confiance et

d'intérêt doivent resserrer encore ces liens ; il n'est pas un seul d'entre eux qui n'ait le *droit* de défendre un autre citoyen : *hominis interest alterum hominem beneficio affici* (1). » Priver, sous un prétexte quelconque, un de ces hommes sensibles du droit de défendre ses semblables eût été, vous le sentez bien, une barbarie!..

Cette théorie que nous venons de résumer, nul ne l'a exposée avec plus de logique, avec plus de rigueur que Robespierre :

« A qui appartient, dit-il, le droit de défendre les intérêts des citoyens? Aux citoyens eux-mêmes ou à ceux en qui ils ont mis leur confiance. Ce droit est fondé sur les premiers principes de la raison et de la justice; il n'est autre chose que le droit essentiel et imprescriptible de la défense naturelle. S'il ne m'est pas permis de défendre mon honneur, ma vie, ma liberté, ma fortune par moi-même, quand je le veux et quand je le puis, et dans le cas où je n'en ai pas les moyens, par l'organe de celui que je regarde comme le plus éclairé, le plus vertueux, le plus humain, le plus attaché à mes intérêts; si vous me forcez à les livrer à une certaine classe d'individus que d'autres auront désignés, alors vous violez à la fois et cette loi sacrée de la nature et de la justice et toutes les notions de l'ordre social qui en dernière analyse ne peut reposer que sur elles... »

Chose étrange! Robespierre a contribué plus que tout autre à la destruction de l'ordre des avocats; et cependant, par une singulière erreur, on le considère communément comme un de ses plus fermes champions. Comment cette légende s'est-elle formée? Je l'ignore ; en tout cas, elle est aujourd'hui fort accréditée. Elle a trouvé place dans des ouvrages d'ailleurs dignes de foi, et récemment, nombre de journalistes, qui ne se sont pas donné la peine d'ouvrir *le Moniteur* du 15 décembre 1790, ont reproduit de confiance cette assertion erronée. Il n'est donc pas inutile de rétablir la vérité sur ce point. Sans doute, le discours de Robespierre renferme une belle oraison funèbre de l'ancien barreau. Mais ces éloges tout platoniques ne l'empêchent pas de réclamer la liberté absolue de la défense. Il ne souffre même pas qu'on y mette la moindre restriction; et comme le projet du comité attribuait au tribunal un droit de censure sur les défenseurs officieux qui s'écarteraient de leurs devoirs, Robespierre fait entendre une protestation indignée : « Mais quoi? s'écrie-t-il; donner à des juges le droit de dépouiller ignominieusement les citoyens, sans aucune forme de procès, du plus touchant, du plus sacré de leurs droits, celui de défendre leur semblable! quels principes! »

(1) Dinocheau. — Séance du 12 décembre 1790.

Ce verbiage nous fait aujourd'hui sourire, désabusés que nous sommes sur le désintéressement et la sensibilité de notre prochain ! Pour les hommes de 1789, l'argumentation de Robespierre était irrésistible, parce qu'ils y retrouvaient l'expression de leurs idées et de leurs sentimens. Et comment s'étonner que les membres du barreau qui siégeaient sur les bancs de la Constituante aient gardé le silence ? Leur abstention s'explique à merveille. Supposons que Target, Thouret, Chapellier, Barnave ou quelque autre avocat fût monté à la tribune pour répondre à Robespierre et combattre le principe de la défense libre : qu'aurait-il pu dire à une assemblée grisée par ce beau rêve de fraternité universelle ? Les considérations pratiques n'avaient aucune prise sur la Constituante. Lorsqu'une fois elle s'était élevée d'un coup d'aile dans le domaine des abstractions et des utopies, elle planait au-dessus de toutes les faiblesses humaines sur lesquelles elle s'aveuglait volontairement; elle légiférait pour une société chimérique composée d'êtres parfaits; et le malencontreux orateur qui voulait la faire redescendre sur terre s'exposait inutilement à se faire traiter d'aristocrate par ses collègues et par les tribunes.

D'ailleurs les avocats appartenaient pour la plupart au côté gauche de l'assemblée; ils partageaient les aspirations et les enthousiasmes, les illusions et les erreurs de la majorité, et le courant qui emportait tout à la dérive les entraînait comme les autres.

Une voix s'éleva néanmoins pour défendre l'ordre des avocats et pour adresser à la Constituante un sage et prophétique avertissement. Un député qui appartenait à une illustre lignée de parlementaires, et qui avait été lieutenant civil du Châtelet de Paris, Antoine-Omer Talon, exprima, dans un mémoire présenté au comité de constitution, les appréhensions que lui faisait concevoir la nouvelle organisation de la défense : « Gardez-vous, disait-il, d'admettre dans les tribunaux cette foule de praticiens obscurs qui infecte la société, ces insectes du barreau qui cherchent leur subsistance dans les procès qu'ils sollicitent, après les avoir eux-mêmes suscités. N'entourez les ministres de la loi que d'hommes instruits et purs, qui puissent en diriger l'application avec les mêmes principes qui doivent animer ceux qui l'appliqueront. Et si vous admettiez des milliers d'hommes inconnus à défendre les citoyens, comment la surveillance des juges pourrait-elle s'étendre sur leurs fonctions ? Comment ces défenseurs eux-mêmes pourraient-ils avoir entre eux ces rapports de confiance qui souvent conduisent à la conciliation, et qui sont absolument nécessaires pour l'instruction des procès ?.. » Nous n'avons pas voulu abréger

cette citation, parce que nous y trouvons résumées, sous la plume d'un magistrat clairvoyant et instruit par l'expérience, les graves considérations qui, aujourd'hui comme en 1789, rendent nécessaire le maintien de la discipline des avocats.

Mais ces craintes ne furent pas partagées par les membres du comité; et le candide Dinocheau, qui avait réponse à tout, assurait ses collègues que de tels abus n'étaient point à redouter. Pourquoi, en effet, ne pas s'en rapporter aux principaux intéressés, aux plaideurs eux-mêmes? Comment les supposer assez peu avisés pour choisir un défenseur malhabile ou malhonnête? « Ne craignez pas que des intrigans ou de vils solliciteurs s'introduisent dans les tribunaux sous le titre de défenseurs officieux. Laissez aux parties la liberté du choix : l'intérêt se trompe rarement. »

Qui avait raison? Dinocheau avec son optimisme robuste et ses séduisantes promesses, ou le lieutenant civil avec ses sombres prédictions? Où était la vérité? Nous allons l'apprendre en voyant à l'œuvre les nouveaux défenseurs.

II.

Il n'était point question de syndicat, il y a cent ans. Le mot était inconnu, et la chose n'était pas en honneur. Entre les individus et la nation, on ne concevait aucun groupe intermédiaire. Cependant les anciens avocats restaient unis, malgré la dissolution de leur ordre, et continuaient à former une sorte d'association, que nous qualifierions aujourd'hui de syndicat. Groupés autour de leurs anciens, ils tenaient à honneur de conserver intactes les vieilles traditions. Ils s'étaient promis mutuellement d'observer aussi fidèlement que par le passé leurs règles professionnelles, bien qu'elles fussent dénuées de toute valeur légale. On leur avait enlevé leurs privilèges : mais ils ne se croyaient pas déliés de leurs obligations; et, à défaut du costume qui servait naguère à les reconnaître, les sentimens d'honneur et de délicatesse dont on n'avait pas pu les dépouiller devaient les distinguer, comme les soldats d'un corps d'élite, au milieu de la foule des nouveaux défenseurs.

Férey était le chef incontesté de cette grande famille, le bâtonnier *de fait* dont tous acceptaient volontairement la paternelle autorité, et sa maison devint le lieu de ralliement de tous ceux qui conservaient le culte de leur profession. Là se réunissaient presque chaque jour Lesparat, Delacroix-Frainville, Delamalle, Bonnet, Gairal, Billecocq.

L'histoire de ces survivans de l'ancien barreau, de ces *avocats*

du marais, comme on les appelait à la fin de la Révolution, mériterait d'être racontée en détail : peut-être l'essaierons-nous quelque jour. Pour le moment revenons aux véritables représentans du barreau libre, occupons nous des nouveaux-venus qui profitèrent des décrets de 1790 pour se présenter à la barre en qualité de défenseurs officieux. Comment se sont-ils comportés ? Comment ont-ils compris et rempli leur mission ?

Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est qu'à l'inverse des anciens avocats, ils n'ont jamais cherché à se rapprocher les uns des autres. Très différens d'origine, de mœurs, de sentimens, ils restaient isolés. Point de règles professionnelles communes : chacun d'eux exerçait son ministère à sa guise. Point d'esprit de corps, point de confraternité.

C'étaient, pour la plupart, des agens d'affaires que l'ordre des avocats et la corporation des procureurs avaient toujours eu soin de tenir à l'écart. Mais toutes les classes de la société, les plus basses surtout, avaient fourni leur contingent au barreau libre. Jamais, en effet, l'éloquence n'avait été aussi répandue. Les clubs, les sociétés populaires, les comités révolutionnaires qui pullulaient à Paris et dans les grandes villes, avaient mis la parole publique à la mode. Ne voyait-on pas un acteur lire une adresse pompeuse à la Constituante, au nom d'une délégation des électeurs parisiens qui venait rendre compte à l'assemblée de l'élection des nouveaux juges ? Le premier venu s'improvisait orateur, et la liberté du barreau venait à point pour offrir un aliment nouveau à cette manie de pérorer en public. Des sots prétentieux, qui avaient appris une douzaine de phrases creuses dans les ouvrages de Rousseau ou dans les brochures de Sieyès, et qui avaient essayé leur talent, debout sur une chaise, aux soirées tumultueuses du Palais-Royal, se croyaient capables de défendre leurs concitoyens en justice ; et d'anciens laquais, formés à la parole au club des Jacobins, s'avisaient de plaider.

Un contemporain raconte qu'il a vu et entendu un porteur d'eau défendre une femme publique, à laquelle son propriétaire avait donné congé, sous prétexte de scandale. Il protestait contre cette expulsion et essayait de prouver que la profession de sa cliente ne pouvait plus scandaliser personne, *depuis que le fanatisme était aboli*. Il paraît que le juge n'avait point une morale aussi large : indigné, il se leva de son siège, prit le rustre par les épaules et le mit à la porte du prétoire.

Descendons encore plus bas : parmi les défenseurs officieux, on voyait jusqu'à des repris de justice. Un individu qui avait été condamné à quatre ans de fer, et qui était privé par conséquent

de ses droits de citoyen, osa se présenter à la barre. Le tribunal refusa de l'entendre et invita le plaideur à choisir un avocat qui eût de meilleurs antécédens. Je me garderai bien de critiquer cette décision judiciaire. Mais il est permis de se demander si les juges avaient le droit de montrer cette rigueur et de prononcer cette exclusion, puisque, en vertu de la nouvelle législation, les fondés de pouvoirs des parties n'étaient tenus de justifier ni de leur aptitude professionnelle, ni de leur moralité.

Ce ne sont là, dira-t-on, que des faits isolés, des exceptions qui étaient peut-être fort rares. N'est-il pas téméraire de généraliser et d'envelopper dans une même réprobation tous les défenseurs officieux? Eh bien, consultons un témoin qui ne sera pas suspect; écoutons le langage attristé d'un magistrat de Paris. C'est le juge de paix de la division de la Cité, qui dénonce au conseil des Cinq-Cents les désordres et les abus dont il est chaque jour le témoin : « L'homme instruit, dit-il, l'homme probe a été confondu avec l'ignorant et le fourbe; une foule d'individus sans talens ont osé se présenter pour embrasser la défense de leurs concitoyens. Enfin cet état de défenseur, jadis si considéré, est tombé dans l'opprobre, soit à cause de l'incapacité, soit à cause du peu de délicatesse de la majeure partie de ceux qui l'ont exercé. Il est temps que cet abus cesse; il est temps qu'un citoyen puisse réclamer ses droits sans être exposé à devenir la victime de la cupidité et de l'inexpérience. »

Avec de pareils défenseurs, des mœurs inconnues jusqu'alors s'acclimataient au barreau. Quelques-uns d'entre eux s'étaient exclusivement adonnés aux affaires criminelles, si bien qu'ils avaient reçu le sobriquet d'*avocats de prison*. Il paraît que ce n'étaient point les plus scrupuleux, et Berryer père raconte qu'ils se prêtaient sans répugnance aux plus honteux marchés. L'un d'eux avait traité à forfait avec une bande de voleurs dont il était l'avocat attitré, et qui rémunérait ses services, toutes les fois qu'elle était obligée d'y recourir. Cette alliance monstrueuse ne le faisait point rougir : « C'est la bande qui me paie, » disait-il naïvement à ses collègues. Un jour, ce spécialiste s'aperçut, en pleine audience, qu'on venait de lui dérober sa montre. L'auteur de ce larcin était un nouvel affilié de la bande, un novice qui ne savait pas à qui il avait affaire. Le défenseur se plaignit à un ancien de la troupe, qui se contenta de lui demander à quelle heure et dans quelle salle ce vol avait été commis. Le lendemain, sa montre lui fut rapportée.

Au civil, l'attitude et les procédés des nouveaux-venus avaient complètement changé le caractère de la lutte judiciaire. Les rela-

tions confiantes qui existaient jadis entre les avocats, vivant côte à côte, appartenant à la même compagnie, retenus par la même discipline, avaient fait place à la défiance et au soupçon. Chacun des deux défenseurs observait son adversaire et se tenait sur la réserve. Cet adversaire était-il honnête et délicat? était-il capable de soustraire une pièce? Il ne le savait point; ou quelquefois il le savait trop bien. Aussi se gardait-il de lui confier les titres de son client. « Nulle part, dit un contemporain, on n'ose communiquer les titres et les moyens des parties dans la crainte de soustraction, de falsification des pièces. » Dès lors toute discussion sérieuse et utile était impossible! C'était le triomphe de la ruse, de la fraude, et de la calomnie.

Les juges à leur tour se méfiaient du défenseur. Cet inconnu, dont rien ne leur garantissait la moralité et qui n'avait aucun intérêt à mériter leur estime, pouvait impunément tronquer, dénaturer les contrats et les documens dont il donnait lecture. Pour éviter une surprise, les magistrats étaient obligés de contrôler toutes ses affirmations. De là des lenteurs, de là des retards dans l'administration de la justice; et la plaidoirie, dont l'objet est d'éclairer le tribunal et de faciliter sa tâche, ne servait qu'à le dérouter. Juges, avocats, plaideurs, n'avançaient dans les sentiers de la justice qu'avec précaution, redoutant toujours quelque embûche ou quelque guet-apens. Pour qu'une affaire soit promptement instruite et bien jugée, tous les hommes expérimentés le savent, il est indispensable que les défenseurs des deux parties se connaissent et s'estiment. Il est indispensable aussi qu'ils soient connus et estimés des magistrats. Les plaideurs de l'époque révolutionnaire l'apprirent à leurs dépens.

Un trait manquerait à la physionomie des défenseurs officieux (et ce n'est pas le moins intéressant), si nous omettions de parler de leur rapacité. Malheur au plaideur naïf et crédule qui se mettait entre leurs mains! il était impitoyablement dépouillé. D'une voix unanime, les contemporains dénoncent les exactions de « ces voraces défenseurs précaires, qui vendent au poids de l'or des services soi-disant officieux. » L'un constate avec stupeur que les procès n'ont jamais coûté si cher que depuis que la justice est distribuée gratuitement, et il supplie les législateurs de fixer le salaire des défenseurs officieux. « La plupart d'entre eux, dit-il, ne connaissent plus de bornes à la rétribution qui leur est due, et leurs noms pourraient être inscrits dans la liste honteuse des hommes qui se sont enrichis des calamités révolutionnaires. » Un autre déclare que les procureurs et les avocats, dont on avait tant médit, n'étaient que des écoliers dans l'art d'écorcher leurs

cliens, et il ajoute : « On aurait dû laisser à ces corbeaux la large robe qui les enveloppait : depuis qu'ils ne l'ont plus, je ne vois que leurs griffes ! » Combien on était loin des douces illusions de Dinocheau, des beaux rêves de Robespierre ! Cette profession de défenseur, qui devait séduire les âmes sensibles et désintéressées, était devenue un métier exploité par des charlatans sans pudeur.

Pendant la période la plus sombre de la révolution, deux causes aggravèrent encore ces abus et portèrent à son comble l'anarchie judiciaire. Nous voulons parler de la suppression des avoués et de *l'épuration* des défenseurs officieux par le conseil-général de la commune.

Les nouveaux défenseurs, dont nous venons de dépeindre les mœurs, étaient contenus dans une certaine mesure par la présence des avoués. Ces officiers ministériels, qui se recrutaient parmi les anciens hommes de loi, guidaient les plaideurs dans le choix de leur défenseur et les engageaient à confier de préférence leurs intérêts aux anciens avocats qui fréquentaient encore le palais. Mais, sous prétexte de simplifier la procédure et de diminuer les frais de justice, la Convention supprima les avoués que l'assemblée constituante avait institués dans un instant de sagesse. Conformément au vœu émis dès 1790 par Robespierre, la loi du 3 brumaire an II autorisait les parties à se faire représenter par un simple fondé de pouvoirs, et ce mandataire pouvait tout à la fois postuler et plaider. C'était la réunion des fonctions de procureur et d'avocat dans les mêmes mains, et dans quelles mains ! Les nouveaux hommes de loi, libres de toute entrave, allaient exploiter tout à leur aise leurs infortunés cliens.

A cette liberté absolue, illimitée, voici cependant que la Convention apportait une restriction. Pour représenter les parties, pour plaider, point n'était nécessaire d'être instruit, ni honnête ; mais il fallait être bon patriote. Les diplômes étaient inutiles : le *certificat de civisme* devenait indispensable. En vertu de la loi de brumaire an II, les mandataires des plaideurs ne peuvent se présenter à la barre que munis du fameux certificat, et, quelques jours après, la commune de Paris précise les conditions nécessaires pour l'obtenir. Ce n'est pas chose facile ! Il faut d'abord représenter les quittances des contributions patriotiques ou impôts et un extrait d'enregistrement dans la garde nationale depuis 1790. Ce n'est pas tout. Voici l'essentiel : il faut n'avoir signé aucun écrit contre la liberté, n'avoir fait partie d'aucun club réactionnaire comme les Feuillans ou la Sainte-Chapelle, n'avoir été rejeté d'aucune société populaire, Jacobins ou Cordeliers, depuis leur épuration, n'avoir signé aucune pétition réactionnaire... Pour parler net, ceux-là

seuls pouvaient obtenir le certificat, qui avaient fait étalage, non-seulement de leurs sentimens républicains, mais encore et surtout de leur enthousiasme pour la politique des Jacobins.

Le conseil-général de la commune, qui délivrait les certificats de civisme, se trouvait dès lors investi d'une sorte de pouvoir disciplinaire sur les défenseurs officieux. Il prit son rôle au sérieux et déclara, en propres termes, qu'il allait procéder à l'*épuration* du barreau. Il faisait comparaître les défenseurs à sa barre, les interrogeait sur leur conduite, leur demandait quels gages de dévoûment ils avaient donnés aux institutions nouvelles. « Il ne suffit pas, disait un des membres du conseil, qu'ils n'aient jamais suivi le sentier de l'aristocratie, il faut qu'ils aient toujours marché d'un pas ferme dans la route du patriotisme. »

Voici, par exemple, le citoyen Hurot, défenseur officieux, qui se présente le 26 germinal an II devant le conseil-général. Il réclame la délivrance du certificat de civisme qui lui est nécessaire pour continuer l'exercice de sa profession. Mais un membre de sa section prend la parole et fait des observations très désavantageuses sur son compte. « Il lui reproche de ne s'être jamais *montré* dans aucun temps de la révolution, ou du moins de ne s'être montré que comme aristocrate, venant quelquefois aux assemblées, mais pour y contrarier les délibérations. » Enfin il l'accuse de n'avoir jamais défendu que des aristocrates et d'avoir abandonné la cause du peuple. Il n'en faut pas davantage pour convaincre le conseil : sans examiner si cette basse dénonciation repose sur quelque fondement, il n'hésite pas à briser la carrière du citoyen Hurot, et, non content de lui refuser le certificat, il le renvoie à l'administration de la police. Renvoyé à l'administration de la police! Ces derniers mots durent retentir comme un glas funèbre aux oreilles de l'infortuné défenseur ; une expérience quotidienne lui avait appris à connaître leur peu rassurante signification. Être renvoyé à la police, c'était être déclaré *suspect*, c'était à brève échéance l'emprisonnement, le tribunal révolutionnaire, peut-être la guillotine!

Malheur à ceux qui échouaient dans ce terrible examen! Malheur aussi à ceux qui tentaient de s'y dérober et qui renonçaient à leur état pour échapper à la censure du conseil-général! Ils étaient également classés parmi les suspects. Écoutons l'agent national Payan : dans la séance du 26 germinal an II, il dénonce au conseil-général la conduite d'un grand nombre de défenseurs officieux qui, dans la crainte de se voir refuser le certificat de civisme, préfèrent abandonner les tribunaux. Il requiert les rigueurs du conseil contre ces mauvais patriotes qui semblent *douter eux-mêmes de*

leur civisme. « Il ne faut pas qu'ils échappent à la justice. S'ils ne se présentent pas, c'est qu'ils ont la conscience de leurs crimes et de votre fermeté ; ils doivent être présumés suspects; il faut qu'après un certain délai ils soient arrêtés et que l'on interroge leur conduite présente. » Et le conseil-général décide qu'on dressera la liste des défenseurs officieux qui n'auront pas osé se présenter pour subir la censure, et que cette liste sera envoyée au comité de sûreté générale, à l'administration de la police, aux comités civils et révolutionnaires.

Quelle étrange façon de comprendre la liberté du barreau! Le barreau était libre, il est vrai, pour les ignorans, les incapables et les intrigans : mais on fermait la porte à tous ceux qui n'étaient pas de fervens admirateurs du comité de salut public, et la commune établissait au profit de ses protégés un véritable monopole. On avait affranchi les avocats de la juridiction de leurs anciens; mais ils étaient contraints de se soumettre aux fantaisies des énergumènes qui gouvernaient Paris, et le conseil-général, s'érigeant en conseil de discipline, refusait impitoyablement le droit de plaider à ceux dont les opinions politiques lui semblaient suspectes! Et cependant Robespierre était alors tout-puissant, ce même Robespierre qui, en 1790, s'indignait à la pensée qu'un citoyen pût être dépouillé du droit de défendre ses semblables!

Le résultat le plus clair de cette épuration fut que les hommes instruits et intègres désertèrent les tribunaux, laissant le champ libre aux défenseurs de la pire espèce, aux orateurs de club, aux membres les plus bruyans et les plus fanatiques des comités révolutionnaires. Ceux-ci régnaient en maîtres au palais, et les plaideurs, n'ayant plus le choix, étaient obligés de remettre leurs intérêts entre ces mains indignes.

Au reste, la physionomie du palais elle-même avait changé et la salle des Pas-Perdus offrait un spectacle peu attrayant pour les citoyens pacifiques. Des soldats de la milice bourgeoise y faisaient l'exercice. De nombreux groupes de sans-culottes s'y livraient à des discussions orageuses. Enfin les séances du tribunal révolutionnaire attiraient une multitude de femmes à la mine louche et sinistre, qu'on appelait les *tricoteuses* de Robespierre. Quelques hommes courageux, qui appartenaient pour la plupart à l'ancien ordre des avocats et qui avaient réussi à obtenir leur certificat de civisme avant la Terreur, consentaient à coudoyer cette foule répugnante pour prêter leur ministère aux accusés politiques. Mais devant les tribunaux ordinaires, on ne voyait plus à la barre que des défenseurs indécens et cyniques. C'est alors qu'on put dire en toute vérité : « Dieu a oublié en Égypte la plaie la plus

terrible, la plus honteuse, celle des hommes de loi. Sa colère la réservait sans doute à la France (1) ! »

III.

Les pouvoirs publics ne pouvaient pas rester insensibles aux plaintes répétées des justiciables et des magistrats. La Convention elle-même, qui, vers la fin de son règne, fit de louables efforts pour remédier au désordre dans lequel elle avait jeté la France, se préoccupa des abus que les victimes des défenseurs officieux lui signalaient de toutes parts, et, par une circulaire du 17 floréal an III, elle appela l'attention des bureaux de paix sur « cette horde avide et crapuleuse de soi-disant défenseurs. »

Le Directoire, à son tour, à la suite d'un rapport du ministre de la justice Merlin, prescrivit une enquête sur « les actes de concussion commis dans l'exercice de leur ministère par les soi-disant hommes d'affaires. » Mais les circulaires ne changeaient pas les mœurs des défenseurs officieux, et les enquêtes, qui permettaient de constater le mal, n'y apportaient point de remède. Une réforme de la législation devenait nécessaire.

Cette réforme était réclamée de la façon la plus pressante par le tribunal de cassation. Il paraît, en effet, que les hommes de loi qui se chargeaient de représenter les parties et de défendre leurs intérêts devant cette haute juridiction ne valaient pas mieux que les autres. Les membres du tribunal supportaient avec peine ces indignes auxiliaires, et le scandale causé par les agissemens du défenseur Baret mit le comble à leur indignation. Baret avait écrit à l'un de ses cliens, le sieur Mazet, domicilié à Villeneuve-sur-Lot, dans le pays des vignes et des fruits, une lettre ainsi conçue : « Comme je connais un intime ami du rapporteur, qui m'a promis de vous être utile, je désirerais que vous me missiez à même de lui manifester ma reconnaissance d'une manière directe. Il s'agirait de me faire passer quelques boîtes de fruits secs et un panier de vin de votre pays pour lui offrir de votre part. » Les magistrats du tribunal de cassation eurent connaissance de cette lettre : on devine leur stupeur. Quelques jours après, ils présentaient une adresse aux deux conseils pour leur signaler la conduite de Baret et de ses collègues, et les supplier de remettre de l'ordre dans l'administration de la justice. « Il y a longtemps, disait le tribunal de cassation, que nous voyons avec douleur des fonctions délicates partagées entre des hommes irréprochables et qui ont fait

(1) Delacroix-Frainville.

leurs preuves, et des vagabonds que le hasard de leur fortune a poussés dans une carrière qu'ils déshonorent. »

Différens projets de loi furent en effet présentés et discutés au conseil des Cinq-Cents en l'an v et en l'an vi. La commission de la classification des lois proposait de rétablir les avoués ; et quant aux défenseurs officieux, elle les plaçait sous la surveillance des tribunaux auxquels elle attribuait le droit de les réprimander, de leur retirer la parole et même de les interdire pour toujours de leurs fonctions. Ces mesures paraissaient insuffisantes à la plupart des représentans ; et cependant on n'osait pas encore aller plus loin, de peur de porter atteinte au fameux principe de la liberté de la défense. On ne réussit pas à s'entendre sur les moyens de remédier au mal et la discussion ne put pas aboutir.

Mais il est un point sur lequel tous les orateurs sont tombés d'accord. Ils ont tous reconnu qu'il était urgent de mettre un terme aux abus dont la France entière était excédée ; tous ceux qui ont pris la parole ont stigmatisé la conduite des défenseurs officieux. Quelques-uns d'entre eux, s'abandonnant à cette éloquence un peu déclamatoire qui était alors très goûtée, avaient recours à d'ingénieuses métaphores pour faire comprendre à leurs collègues la triste situation des plaideurs. « Il est temps, disait Laujac, de balayer du temple de la justice les sangsues qui en obstruent les avenues pour se disputer les dépouilles des malheureux plaideurs ! » Et Pison du Galand s'écriait : « Sans doute il faut purger les tribunaux de ces vampires ignares qui les déshonorent ! »

Avec moins d'emphase, mais avec plus de précision et de netteté, le représentant Riou résume les déplorables résultats produits par les décrets de 1790 et de 1793 : « Autrefois, dit-il, le barreau avait ses règles ; aujourd'hui la licence la plus effrénée y règne sous le nom et le prétexte de liberté. Autrefois on avait une garantie authentique de la probité, de la bonne conduite et de la capacité de ceux qui étaient chargés de l'instruction des affaires ou de la défense des parties. Aujourd'hui l'ignorance s'assied à côté du légiste habile, et l'inexpérience présomptueuse et cupide rivalise avec le talent éprouvé par l'étude et couronné par les succès. Ces abus appellent certainement un prompt remède... »

En résumé, dès la fin de la période révolutionnaire, une triple réforme paraissait indispensable à tous les esprits sensés : la séparation de la postulation et de la défense ; le rétablissement des avoués ; la restauration de l'ordre des avocats. On était obligé de reconnaître que l'antique discipline du barreau était une garantie précieuse pour les plaideurs comme pour les magistrats. De l'aveu

de tous, l'assemblée constituante avait fait fausse route. En privant les juges de leurs guides et de leurs auxiliaires naturels, elle avait désorganisé la justice. En octroyant à tous les citoyens le droit de plaider pour autrui, elle avait attiré auprès des tribunaux une foule d'hommes sans pudeur, sans instruction, sans expérience des affaires, qui ne s'entendaient qu'à faire fortune aux dépens des plaideurs dont ils avaient surpris la confiance.

IV.

Dès que le premier consul eut pris possession du pouvoir, il comprit qu'il importait avant toute chose de réorganiser la justice. Il donna une première satisfaction à l'opinion publique en abrogeant la loi du 3 brumaire an II et en établissant des avoués près du tribunal de cassation et près des tribunaux d'appel et de première instance. Bientôt après, le décret du 2 nivôse an XI rendit aux gens de loi leur costume traditionnel. Enfin la loi du 22 ventôse an XII compléta ces réformes en restaurant le barreau.

Le titre d'avocat, aboli depuis 1790, était de nouveau consacré et le droit de plaider était exclusivement réservé aux licenciés ayant prêté serment et inscrits au tableau. Mais comment et par qui devait être formé le tableau ? Comment devait s'exercer le pouvoir disciplinaire ? La loi était muette sur ces différens points, elle se bornait à annoncer que l'ordre des avocats serait reconstitué par un règlement d'administration publique.

A vrai dire, Napoléon n'était pas pressé de réaliser cette promesse. Il ne pouvait pas oublier qu'à Paris, lors du plébiscite de 1804, sur deux cents avocats, trois seulement avaient voté en faveur de l'empire. Il n'oubliait pas non plus que tous ses adversaires politiques et toutes ses victimes, Topino-Lebrun, Adélaïde de Cicé, George Cadoudal, le marquis de Rivière, le général Moreau, avaient trouvé d'éloquens défenseurs parmi les membres de l'ancien barreau. Les courageux plaidoyers de Chauveau-Lagarde, de Bellart, de Domanget, de Billecocq et de Bonnet l'avaient profondément irrité. Il considérait comme des factieux ceux qui osaient prêter leur assistance à ses ennemis, et il ne se souciait guère de rehausser le prestige de leur profession.

Cependant, la généreuse initiative de l'un des vétérans du barreau allait vaincre la résistance de l'empereur. L'avocat Férey, qui, pendant la Terreur, avait groupé autour de lui ses confrères et soutenu leur courage, mourut en 1807. Par sa bienfaisante influence, il avait entretenu le respect des traditions et le culte des souvenirs. Contribuer, dans la mesure de son pouvoir, au rétablisse-

ment de l'ordre auquel il avait voué une si fidèle affection, tel était, à la fin de sa vie, le plus cher de ses vœux. Espérant que la prière d'un mourant serait exaucée, il légua sa bibliothèque et une somme de 3,000 francs à l'ordre des avocats, « sous quelque nom que sa majesté l'empereur jugeât à propos de le rétablir. » En autorisant l'acceptation de ce legs, Napoléon prenait envers les avocats un engagement solennel, et, bientôt après, sur les instances de Cambacérès, il consentit à signer le décret du 14 décembre 1810.

Dans ce décret concédé à regret, l'empereur, dont on n'avait pas pu vaincre la méfiance, avait eu soin de réserver les droits du gouvernement. Il confiait notamment au procureur-général le soin de choisir le bâtonnier et les membres du conseil et reconnaissait au ministre de la justice le droit de réprimander, de suspendre et même de rayer du tableau un avocat. C'est assez dire qu'il ne donnait point une entière satisfaction aux survivans de l'ancien barreau ; et ce n'est qu'après la chute de l'empire, ce n'est que sous la monarchie constitutionnelle, en 1822 et en 1830, que l'ordre des avocats a recouvré les prérogatives et les franchises dont il jouit encore à l'heure actuelle.

Néanmoins, le décret du 14 décembre 1810 fut accueilli avec reconnaissance par l'opinion publique, parce qu'il rétablissait la discipline et fermait définitivement la porte aux défenseurs incapables ou malhonnêtes. Le *barreau libre* avait vécu vingt ans : plaideurs et magistrats trouvaient que l'expérience n'avait que trop duré et qu'il était temps d'y mettre fin!

Ceux qui avaient vécu à l'époque révolutionnaire et qui avaient vu de près les défenseurs officieux saluaient avec joie la résurrection de ce vieil ordre des avocats, qui reprenait sa place naturellement et sans secousse au milieu d'un monde nouveau. Nul ne s'étonnait de le voir reparaître avec ses vieux usages, avec ses antiques traditions, dont on comprenait désormais la sagesse et l'utilité. Instruits par une dure expérience, nos arrière-grands-pères s'étaient aperçus que les prétendus privilèges de l'ordre des avocats ne sont que des garanties assurées aux plaideurs et à la société... Espérons que leurs petits-fils n'auront pas besoin, pour le comprendre, de faire personnellement connaissance avec les défenseurs officieux!

J. Delom de Mézerac.

LA

SPÉCULATION ET LA BANQUE

Nous nous sommes proposé d'atteindre un double but : étudier la spéculation dans ses effets légitimes et dans ses abus, rendre hommage à ce que les premiers peuvent avoir d'utile au développement du bien-être de l'humanité, tout en critiquant les seconds; puis montrer au public ce qu'est la banque, cette partie si mal connue de l'activité humaine, en définir l'objet et la fonction, prouver enfin qu'elle peut, et, dans certains cas, doit se tenir écartée de toute spéculation.

I.

La spéculation est, comme la plupart des actes de l'homme, bonne ou mauvaise, selon l'usage qui en est fait, selon le caractère de ceux qui s'y livrent, selon la mesure dans laquelle elle est employée. Rien n'est plus malaisé que d'en discourir, car peu de matières sont aussi obscures, aussi incomprises, non pas seulement du public, mais de ceux-là mêmes qui, par profession, peuvent se croire appelés à connaître la question. La spéculation, dans son véritable sens, n'est que l'exercice légitime d'une des facultés de l'activité humaine; l'injustice est profonde d'englober dans une

réprobation *a priori* une série d'actes foncièrement honnêtes, utiles à la société tout entière, alors que les risques n'en atteignent le plus souvent que l'individu qui s'y livre. Les excès, ici comme partout, sont blâmables; nous les condamnons avec autant de sévérité que qui que ce soit. Mais là où l'opinion se trompe, c'est lorsqu'elle s'imagine que ces excès sont la règle. Ils ne constituent au contraire qu'une proportion infinitésimale de ce grand mouvement d'échanges, qui sont et deviennent de plus en plus l'objet de l'activité humaine; que tous les efforts des gouvernemens libéraux ou conservateurs tendent également à encourager; que les créations incessantes, et auxquelles la papauté ne s'oppose pas plus que les socialistes, de chemins de fer, de télégraphes, de téléphones, de lignes de bateaux, développent et développeront chaque jour davantage.

S'arrêter à des cas particuliers pour étudier un vaste problème, aussi digne de s'imposer aux méditations des philosophes qu'aux préoccupations des hommes d'État, serait se mettre dans le cas d'un astronome que le passage d'un bolide devant l'objectif de son télescope empêcherait de voir les millions d'étoiles qui constellent le firmament. Il faut commencer par écarter de notre pensée les exemples retentissans de désastres anciens ou récens causés par les excès de la spéculation, et qui, nous le répétons, ne représentent qu'une fraction infime des phénomènes dus à cette dernière; il faut chercher à la définir exactement, à reconnaître sa présence ou son influence dans la plupart des actes économiques de l'humanité : alors seulement nous serons en droit d'essayer de la juger.

Spéculer, c'est, d'après l'étymologie, regarder, et, par voie de conséquence, réfléchir, déduire, faire œuvre de raisonnement. L'origine même du mot nous fournit un argument, dont ceux-là seuls qui ne se sont jamais rendu compte de l'invincible force des idées latentes du langage contesteront la valeur, pour combattre le préjugé vulgaire qui ne voit dans toute spéculation qu'un jeu de hasard. Rien n'est plus contraire au sens littéral, rien n'est plus éloigné de l'acception vraie. Ce n'est pas en vertu d'une coïncidence fortuite que nous nous servons du même mot pour désigner l'œuvre des philosophes et l'entreprise de ceux qui, à la suite de longues réflexions, de calculs savamment déduits, croient pouvoir prévoir les fluctuations des prix des objets nécessaires à l'humanité et diriger leurs actes en conséquence.

Que le lecteur ne craigne pas que nous poussions trop loin notre démonstration. Il serait assurément ridicule de vouloir assimiler les spéculations d'un Platon ou d'un Descartes, s'élevant aux plus hautes abstractions de la philosophie, à de simples opérations com-

merciales. On nous accuserait, à juste titre, de jouer sur les mots. Nous nous bornons à dire que la spéculation procède d'un raisonnement et à ce titre diffère essentiellement du jeu, qui attend tout du hasard.

Il ne faut d'ailleurs pas entendre par spéculation les seules opérations sur les fonds publics, actions et obligations, ni croire qu'elle se borne aux opérations à terme. Les marchandises, quelles qu'elles soient, les immeubles même lui servent d'aliment. D'autre part, elle s'exerce également sur ce qu'on appelle le comptant, c'est-à-dire sur cette forme de l'échange qui consiste dans la livraison immédiate de l'objet vendu contre versement concomitant du prix par l'acheteur. Spéculer, dans le sens commercial du mot, c'est acquérir un objet quelconque avec l'espoir de le revendre à un prix supérieur au prix d'achat; ou inversement le vendre dans la pensée de le racheter plus tard à un prix inférieur.

Il résulte de cette définition que bien peu d'actes humains sont exempts de spéculation. Le marchand au détail qui va s'approvisionner de clous chez le fabricant ne les achète que parce qu'il a l'espoir de les revendre plus cher aux passans qui entreront dans sa boutique : il les paiera 10 francs le quintal à l'industriel qui les forge parce qu'il compte bien les revendre à raison de 12 francs le quintal à sa clientèle. Mais tant qu'il n'a pas revendu la totalité des clous dont il s'est fourni chez le cloutier, il spécule sur ce stock de marchandises ; il est, pour employer une expression technique dont le sens apparaîtra clairement ici, *à la hausse* sur les clous. S'il n'avait pas foi dans le prix de 12 francs auquel il estime qu'il revendra sa ferraille, c'est-à-dire dans cette majoration de 2 francs par quintal sur la somme déboursée par lui-même, il n'aurait aucune raison d'acheter à l'avance une certaine quantité du produit qu'il espère écouler.

Le raisonnement qu'il fait ne diffère pas, dans son essence, de celui en vertu duquel un audacieux capitaliste avait, il y a un quart de siècle, acheté trente ou quarante mille actions du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Cet achat n'était fait qu'en prévision d'une hausse ultérieure, c'est-à-dire de demandes nombreuses amenées par le besoin que d'autres capitalistes auraient des mêmes titres, au fur et à mesure que les raisons de la plus-value, pressenties par le premier acheteur, apparaîtraient clairement à un plus grand nombre d'individus.

La pensée humaine elle-même donne matière à des spéculations. Le libraire qui achète le manuscrit d'un auteur ne lui paie une certaine somme que parce qu'il espère vendre un nombre d'exemplaires tel du livre imprimé qu'il recouvre le prix de son achat,

les frais qu'il a dû faire pour l'édition, et réalise en outre un bénéfice. Le libraire a spéculé à la hausse sur les idées, sur le style, sur le renom d'un écrivain ; il court un risque aussi longtemps qu'il n'a pas vendu assez d'exemplaires pour être au moins indemnisé de ses frais. Il ne réalisera un bénéfice que le jour où le nombre sera dépassé ; il sera en perte si le nombre n'est pas atteint.

Il serait aisé de multiplier les exemples. Ne nous y attardons point. Aussi bien pensons-nous que ceux que nous venons de donner suffiront pour qu'on nous accorde que, si certaines spéculations sont blâmables, l'idée même de la spéculation ne saurait l'être, sous peine de vouloir arrêter la marche de l'humanité.

On nous objectera que nous étendons trop le sens du mot et que nous lui faisons embrasser l'ensemble des opérations commerciales. A vrai dire, nous ne nous effrayons pas outre mesure de ce reproche. Nous sommes bien aises de montrer à combien de nos actes cette idée préside, pour mieux prouver d'une part la difficulté de découvrir la limite à lui assigner scientifiquement et, d'autre part, les obstacles infranchissables qui s'opposent à une répression législative.

Nous ne chercherons pas d'ailleurs à rendre notre tâche plus facile en prolongeant la discussion sur ce terrain où les avantages de notre position sont trop évidens.

Nous bornerons notre analyse à celles des opérations de la spéculation qu'il est d'usage d'envisager sous ce nom. Signalons toutefois là une première erreur qui consiste à prendre la partie pour le tout. Mais peu importe, c'est aux spéculations de Bourse que les critiques s'adressent; ce sont les marchés à terme dont la validité a été niée jusqu'à nos jours, puisque la loi qui les reconnaît ne date que d'il y a sept ans. Examinons donc les opérations de Bourse; étudions les marchés à terme; nous étendrons notre travail, cela va de soi, aux bourses de marchandises ; car les marchés qui ont pour objet les cafés, les farines, les sucres, entrent dans cette catégorie, comme ceux qui s'appliquent aux valeurs dites spécialement mobilières : les denrées d'alimentation et autres sont des valeurs mobilières aussi bien que les titres de rentes, d'actions ou d'obligations, auxquels l'usage a réservé ce nom.

Les spéculations sont susceptibles d'être classées de deux façons différentes, suivant qu'on en considère la forme ou le fond. Au point de vue de la forme, elles se divisent en spéculations au comptant et en spéculations à terme. Les premières se résolvent par l'acquisition de valeurs, titres ou marchandises, livrables ou payables au moment même où le contrat se conclut. L'engagement et l'exécution de l'engagement sont simultanés.

L'opération à terme ne diffère pas de la précédente dans son essence. L'obligation du vendeur et celle de l'acheteur contractées au moment de la conclusion de l'échange sont tout aussi définitives, tout aussi irrévocables que dans l'affaire dite au comptant. La seule différence est que l'opération à terme, de par la volonté des parties, ne se règlera que postérieurement à la conclusion du contrat, à une date certaine, fixée à la minute même où les deux parties se sont mises d'accord sur le prix et les autres conditions. Acheter 3,000 francs de rente française au comptant à 96 pour 100, c'est apporter 96,000 francs contre lesquels on reçoit un titre donnant le droit de toucher tous les trois mois 750 francs aux guichets du trésor, soit 3,000 francs de rente annuelle ; acheter le 5 juin 3,000 francs de rente française à *terme* à 96 pour 100, c'est s'engager à verser le 30 juin 96,000 francs contre lesquels on recevra le même titre de 3,000 francs de rente. Les deux opérations sont identiques et ne diffèrent qu'au point de vue de l'époque de l'exécution.

Si nous voulons maintenant classer les spéculations non plus au point de vue de la forme, mais au point de vue du fond, nous les diviserons en spéculations à la hausse et en spéculations à la baisse. Nous avons expliqué la spéculation à la hausse : c'est le fait de celui qui promet de remettre une certaine somme d'argent en échange d'un titre ou d'une denrée qu'on s'engage à lui livrer. Si nous reportons pour un instant notre attention sur la situation de l'autre contractant, c'est-à-dire de celui qui promet de livrer, à une époque postérieure à la conclusion du contrat, un titre ou une denrée, nous comprendrons ce que c'est que la spéculation à la baisse. Elle n'est autre chose que le fait de s'engager à livrer ultérieurement le titre ou la denrée contre le prix stipulé.

Deux hypothèses peuvent se présenter dans l'opération à terme. L'acheteur qui s'est engagé à payer le 30 juin 96,000 francs les possède dès à présent : c'est pour un motif de convenance personnelle, parce qu'il préfère par exemple ne déplacer ses fonds qu'à cette date, qu'il a opéré à terme. De même le vendeur peut, dès le 5 juin, posséder les 3,000 francs de rente qu'il vend à terme, c'est-à-dire livrables *fin juin*, et n'avoir opéré à terme que parce qu'il n'avait besoin de fonds qu'à cette date plus éloignée, ou pour tout autre motif. Dans ce cas, ni l'acheteur ni le vendeur n'ont fait en réalité une opération différente de celle qu'ils eussent faite au comptant. Mais là où la situation devient autre, c'est lorsque nous envisageons les opérations à terme faites *à découvert*, c'est-à-dire le cas où l'acheteur de la rente qui s'engage le 5 juin à payer 96,000 francs le 30 juin n'a pas les 96,000 francs en caisse, et

où le vendeur qui s engage le 5 juin à livrer le 30 juin un titre de 3,000 francs de rente ne possède pas ladite rente.

Nous sommes ici en présence d'opérations auxquelles le langage vulgaire a plus spécialement réservé le nom de spéculations.

Il y a dans cet engagement réciproque de l'acheteur et du vendeur des 3,000 francs de rente française un aléa qui le fait parfois désigner brutalement du nom de pari à la hausse ou la baisse sur les fonds publics, quoique ce soi-disant pari implique bien souvent tout autre chose que le jeu de hasard auquel on voudrait l'assimiler.

Mais il n'en est pas moins vrai que souvent l'acheteur qui n'a pas les 96,000 francs le 5 juin n'achète que dans l'espoir de revendre plus cher avant le 30 juin, date fixée pour son paiement, et que souvent aussi le vendeur qui n'a pas la rente le 5 juin ne vend que dans l'espoir de la racheter meilleur marché avant le 30 juin, date fixée pour sa livraison.

Cette catégorie d'opérateurs, nous en ferons volontiers l'aveu, n'offre guère d'intérêt au point de vue général. Leur action dans l'ensemble du mouvement économique de la nation n'a rien de nécessaire, et, si les affaires à terme n'avaient d'autre raison d'être que de permettre ou de favoriser de semblables échanges, nous ne serions pas de ceux qui s'opposeraient à leur suppression, en admettant que cette suppression fût possible, ce qui reste à démontrer.

Et pourtant, même ici, l'économiste ne peut s'empêcher de constater que ces spéculateurs remplissent sans en avoir conscience un rôle qui a son utilité. Grâce à la multiplicité, à la fréquence de leurs achats et de leurs ventes, ils élargissent singulièrement ce qu'en termes techniques on appelle le marché d'une valeur. Pour ce qui est en particulier de la rente française, notre ministre des finances serait sans doute le dernier à vouloir la mort de ce groupe nombreux et bruyant de « parieurs » sur nos fonds publics qui ne songent, il est vrai, qu'à réaliser journellement de petits bénéfices grâce aux écarts pratiqués sur les cours, mais qui, par la masse incessante de leurs opérations, donnent au marché de nos rentes une ampleur, une étendue et une force de résistance incomparables. La multitude des ordres transmis en sens contraire agit comme une synthèse de courans qui maintiendrait la surface des eaux à peu près immobile; les forces opposées, quelle que soit leur grandeur, s'annulent. C'est grâce à cet état de choses que les échanges de nos rentes peuvent se faire sur la place de Paris avec une facilité sans égale au monde. Les consolidés anglais eux-mêmes sont loin de présenter une élasticité sem-

blable. Des mil ions de rentes françaises s'achètent et se vendent sans que les cours varient d'une fraction appréciable. Le lecteur sent de quelle importance sont pour le Trésor la constitution et le maintien d'un marché pareil qui apporte un concours précieux, presque indispensable, à l'émission de chaque nouvel emprunt national.

Mais ce n'est pas le lieu d'insister sur ces considérations techniques et spéciales. Aussi bien avons-nous déclaré que nous ne nous ferions point l'avocat de ces spéculations sans autre but que la réalisation d'un bénéfice par la hausse ou la baisse de l'objet acheté ou vendu à découvert. Mais elles ne forment qu'une bien faible part de l'ensemble des transactions à terme, lesquelles sont au contraire indispensables, dans bien des cas, à la conduite régulière des affaires d'un financier, d'un commerçant, d'un industriel et même d'un simple particulier.

Nous n'avons pas à revenir sur le cas si simple et si fréquent de l'acheteur qui, sans être encore nanti d'une somme qu'il attend à date fixe, désire profiter du cours actuel pour s'assurer la possession d'un titre ou d'une marchandise. Je sais par exemple qu'une somme de cent mille francs dont j'ai hérité, ou qui m'est due en vertu d'une assurance ou pour tout autre motif, me sera comptée à la fin du mois ; la rente française est aujourd'hui cotée 96 pour 100 et j'ai lieu de supposer que ce prix ira en augmentant ; j'ai tout intérêt à conclure mon achat dès maintenant.

Un fondeur sait qu'il recouvrera une certaine somme par les paiemens de ses cliens auxquels il a vendu des lingots de fer ou de cuivre. Il constate, d'autre part, que le cours du minerai de cuivre ou de fer est à un taux bas, et désire en profiter pour s'approvisionner : n'est-il pas heureux de se trouver en face d'un marché à terme, sur lequel il peut dès à présent s'assurer le cours de sa matière première, avant même d'avoir les deniers en main?

Le marché à terme est souvent indispensable au producteur et à l'acheteur de marchandises pour l'*empêcher de spéculer*. Voici, par exemple, l'agriculteur russe, propriétaire en Podolie, qui désire vendre dès le 15 mai sa future récolte de blé à un négociant de Marseille, parce qu'il trouve satisfaisant le prix que lui offre celui-ci. Supposons que le prix soit de 20 francs le quintal métrique. Le vendeur russe devra transformer les francs en roubles, c'est-à-dire calculer combien ces 20 francs, au cours du 15 mai, représentent de roubles : supposons que la cote du papier sur Paris en Russie soit 40, c'est-à-dire que pour 100 francs on obtienne 40 roubles. Notre propriétaire sait qu'il recevra 8 roubles par quintal. Mais puisque son blé ne sera récolté qu'en août et n'arri-

vera à Odessa, port d'embarquement, qu'en septembre, et à Marseille qu'en octobre, il ne sera payé qu'à cette dernière époque; il ne peut donc vendre ses francs que livrables en octobre; s'il n'existait pas un marché à terme sur les changes, il ne pourrait vendre son blé qu'en risquant de subir une perte notable par suite de fluctuations possibles du cours du change, de mai à octobre. En effet, qu'à cette dernière époque la cote de Paris en Russie soit tombée à 30, c'est-à-dire 30 roubles pour 100 francs, et l'agriculteur ne recevra plus que 6 roubles par quintal, c'est-à-dire les trois quarts seulement du prix qu'il réalisait en mai.

Ce que nous disons là est tellement la vérité que les négocians allemands déclarent en ce moment même éprouver les plus grandes difficultés à continuer leurs affaires d'exportation en Russie, parce que les dernières mesures du ministre des finances, à Saint-Pétersbourg, tendent à entraver le libre fonctionnement du marché à terme qui existait à Berlin sur les roubles. Les maisons les plus sérieuses, les plus étrangères à la spéculation, se voient placées dans l'alternative de renoncer à cette branche de leur négoce ou de courir tous les risques des fluctuations du change pendant la période qui s'étendra de la conclusion du contrat à son entier accomplissement. Or, ces risques sont tels qu'ils peuvent non-seulement absorber tout le bénéfice attendu de l'opération, mais encore constituer les exportateurs en perte.

Il nous semble inutile de prolonger la démonstration de la légitimité de l'opération à terme, à découvert, même au sens strict du mot, pour les cas innombrables qui rentrent dans cette catégorie. Il faut aller plus loin et prouver que l'opération à découvert constitue bien souvent un acte de sage administration, de précaution nécessaire, alors même que l'acheteur sait qu'il n'aura point les deniers et que le vendeur n'est point certain d'être nanti du titre ou de la marchandise dont il promet la livraison.

On appelle arbitrage en matière de Bourse l'opération qui a pour but d'échanger un titre contre un autre. Elle procède de l'idée que, toutes choses égales d'ailleurs, le premier est trop cher relativement au second; que, par exemple, la rente 3 pour 100 d'un État soit cotée 85 pour 100, et la rente 4 pour 100 du même État 98 pour 100, il sera tentant d'arbitrer la première contre la seconde, c'est-à-dire de vendre ce 3 pour 100 qui ne rapporte que 3.52 pour 100 en achetant le 4 qui rapporte 4.08 pour 100. La spéculation qui consistera à vendre à découvert le 3 pour 100 afin d'acheter à découvert le 4 pour 100 ne mérite point d'être assimilée à un jeu. Il s'agit, en effet, de deux dettes du même État, qui, par conséquent, présentent le même degré de sécurité; toutes

les circonstances extérieures qui affecteront l'une nuiront également à l'autre. Une guerre, par exemple, qui ferait baisser le 3 pour 100 ne pourrait laisser le 4 pour 100 immobile. Opérer dans le sens indiqué, c'est donc agir en vertu d'un raisonnement par lequel l'arbitragiste a perçu, plus tôt peut-être que la masse du public, cette vérité que tôt ou tard deux engagemens émanés du même débiteur doivent se coter à un prix sensiblement égal. Ce même raisonnement lui indique que, tout en achetant le 4 pour 100 et en vendant le 3 pour 100 à découvert, il ne court qu'un risque limité; il fait une opération commerciale, puisqu'il n'attend que le moment où, le 3 ayant baissé et le 4 remonté, il rachètera l'un et revendra l'autre.

Cet arbitrage est tout différent de la simple attente d'une hausse ou d'une baisse due à des événemens fortuits; il repose sur une déduction en quelque sorte mathématique.

D'autres exemples montreront d'une façon plus éclatante quels services sérieux peut rendre le marché à découvert et comment il permet de diminuer les risques des opérations financières, commerciales et industrielles.

Voici un banquier qui négocie avec une compagnie de chemin de fer pour acheter d'elle une certaine quantité de ses obligations, que nous supposerons, comme c'est presque toujours le cas en France, garanties par l'État. Le banquier remplit ici le rôle d'intermédiaire entre ceux qui ont besoin de capitaux, dans l'espèce la compagnie de chemin de fer, et ceux qui cherchent au contraire à placer leurs capitaux, c'est-à-dire le public qui va acquérir ces obligations. Depuis le moment où le banquier aura signé avec la compagnie le traité d'achat jusqu'à celui où il aura revendu les titres à ses cliens, il s'écoulera un temps plus ou moins long, durant lequel le banquier courra tout le risque d'une baisse possible. Qu'une guerre éclate, et cette baisse pourra atteindre des proportions qui affecteront d'une façon fâcheuse la situation de sa maison. Or il est un moyen de s'assurer contre ce danger. La rente française est une créance sur le débiteur qui a garanti les obligations de la compagnie de chemin de fer, l'État français. Vendre de la rente, c'est donc, sous une autre forme, diminuer l'engagement contracté par l'achat des obligations. Une baisse violente ne pourra atteindre ces dernières que si le crédit de leur garant vient à diminuer. La même cause ne pourrait manquer de faire baisser la rente française. Le banquier réaliserait alors du chef de cette baisse un profit qui viendrait compenser ou atténuer la perte résultant pour lui de la baisse des obligations. En étant ainsi vendeur de rente, il aura éteint le risque qu'il courait à

être acheteur d'obligations. Or il ne peut le faire que grâce au marché à terme, à découvert, qui lui permet de conserver cette position jusqu'au jour où son opération sera entièrement liquidée, c'est-à-dire où il aura réalisé toutes les obligations de la compagnie de chemin de fer. Au fur et à mesure de ses ventes, il rachètera une quantité proportionnelle de rente. Si ces rachats s'opèrent à des prix supérieurs au prix de la vente à découvert, il en résultera une perte pour le banquier; mais cette perte ne sera qu'une diminution de bénéfice, puisque évidemment la hausse de la rente française aura amené celle des titres garantis par le gouvernement français et que, par conséquent, les obligations auront monté et auront été vendues d'autant plus cher par le banquier. C'est une véritable assurance qu'il aura organisée lui-même et dont il paiera volontiers la prime pour se garantir contre toute éventualité.

Passons du domaine des valeurs à celui des marchandises. Voici un meunier qui, jugeant la récolte indigène insuffisante, s'approvisionne en blés étrangers. Il achète dès le mois de juin un chargement de froment américain qui part de San-Francisco et n'arrivera en France que vers le mois de novembre. Le prix en est naturellement fixé dès maintenant; le meunier n'a consenti à le payer que parce que le cours de la farine, aujourd'hui coté, lui laisse une marge, c'est-à-dire lui permet de payer ledit prix, de couvrir ses frais de fabrication et autres, et de réaliser encore un bénéfice.

Mais peut-il attendre pour vendre sa farine que le voilier californien ait accosté dans le port auquel il est destiné? Peut-il attendre que les trente, quarante ou soixante mille sacs de blé qu'il porte dans ses flancs aient été débarqués, comptés, pesés, réexpédiés au moulin? Peut-il attendre que les cylindres aient broyé tout ce grain et que les sacs de farine aient été apportés au marché? N'est-il pas possible qu'à ce moment-là, c'est-à-dire en novembre ou décembre prochain, les cours de la farine soient inférieurs à ceux d'aujourd'hui, et qu'en vendant à la cote d'alors, le meunier, au lieu de réaliser un bénéfice légitime, subisse une perte notable? Or le marché à terme, qui lui permet de vendre dès le mois de juin, mais livrables seulement en novembre et décembre prochain, les quinze, vingt ou trente mille sacs de farine qu'il fabriquera au moyen de son blé américain, lui donne le moyen de supprimer ce risque intolérable, contraire à tous les principes d'une sage gestion. Non-seulement cette opération à découvert ne constitue pas une spéculation dans le sens défavorable du mot; mais elle en est le contraire; non-seulement elle n'est pas un jeu, mais elle supprime la part du hasard. Elle permet à l'industriel de rester

dans son rôle, qui est de trouver un bénéfice légitime, assuré d'avance, dans l'écart entre le prix de la matière première et de l'objet fabriqué.

Le maître de forges qui achète des minerais de fer dont les livraisons sont espacées sur une période de plusieurs années; les compagnies de chemins de fer, de gaz, de bateaux à vapeur, qui font des marchés à terme pour des charbons à cinq et dix ans d'échéance, achètent des marchandises dont elles n'ont pas la contre-valeur en caisse.

Inversement, les propriétaires de mines ou de houillères qui s'engagent à livrer des millions de tonnes de pyrite ou de combustible non encore extraites des entrailles de la terre, qu'ils supposent devoir y être enfermées, mais dont ils ne sont pas mathématiquement certains de pouvoir disposer aux époques fixées pour la livraison, opèrent certainement à découvert.

Songe-t-on à leur en faire un grief? Tout le monde ne reconnaît-il pas au contraire que ce sont là des actes de sage administration, que c'est, après s'être assuré pour une longue période des revenus constans, que les compagnies pourront établir leurs budgets, connaître les sommes qu'elles devront consacrer à des travaux d'amélioration, fixer équitablement les salaires de leurs ouvriers, en un mot procéder à une exploitation rationnelle de leur industrie.

Voilà l'ensemble des phénomènes que doit considérer celui qui veut comprendre ce que c'est que la spéculation. Thalès de Milet, le célèbre philosophe grec, acheta un jour toute la récolte d'olives de son district. Des intempéries survinrent qu'il avait prévues grâce à ses connaissances météorologiques; elles augmentèrent considérablement la valeur de ces fruits. C'est la seule réponse que Thalès fit à des amis « pratiques » qui lui avaient un jour objecté l'inutilité de la science. « Si les savans ne s'enrichissent pas, leur dit-il en riant, c'est qu'ils le dédaignent; mais les spéculations leur sont plus faciles qu'aux autres, car ils savent mieux raisonner. » Thalès achetait sans doute à terme des olives qui n'avaient pas encore mûri. Il n'avait pas en caisse tous les talens d'argent nécessaires pour solder son achat; c'était le marché à découvert dans toute son horreur. Nous sommes loin de l'*anti-option bill*, récemment proposé aux chambres américaines, mais rejeté par elles, et qui eût supprimé le marché à terme des blés de New-York et de Chicago. Certains agriculteurs de l'Ouest s'étaient imaginé que ce marché à terme les mettait à la merci des spéculateurs : c'est le contraire de la vérité.

Le marché à terme est un grand régulateur, précisément parce qu'il permet l'intervention de la spéculation. Que se passe-t-il en

effet là où le détenteur de la marchandise, obligé de vendre, ne se trouve en présence que de celui qui a l'argent comptant? Il est contraint d'accepter le cours que ce dernier lui offre, si bas qu'il soit. Ceux qui assistent désarmés, c'est-à-dire sans détenir de numéraire, à ce contrat léonin, ne pourraient intervenir pour en améliorer les conditions, s'ils n'avaient pas la ressource d'acheter à terme, de spéculer à la hausse. Nous n'avons pas besoin de traverser l'Atlantique pour le constater. Dans beaucoup de nos départemens, aussitôt après la récolte, le paysan vend son blé au marchand qui lui apporte des espèces sonnantes à des prix souvent dépréciés; mais ces prix seraient encore bien autrement bas si le paysan ne pouvait et ne savait opposer aux prétentions de son acheteur le cours des halles.

Or ces cours, qui s'appliquent à des époques à venir comme aux livraisons immédiates, sont constamment réglés par la spéculation, qui opère d'après les cotes indigènes et étrangères, d'après les perspectives de la récolte dans les divers pays du monde, qui, en un mot, fait entrer en ligne de compte tous les élémens de nature à exercer une influence légitime sur la denrée.

C'est là un des cas nombreux où la spéculation empêche l'avilissement des prix, dans l'intérêt du producteur, et, en particulier, du plus intéressant de tous, du cultivateur. On lui reproche d'aller parfois trop loin dans cette voie et d'arriver à un résultat contraire, c'est-à-dire de nuire aux intérêts du consommateur. Elle exagère, dit-on, les cours dans l'espoir de revendre plus cher au public le stock de denrées accumulées par elle; — et voilà formulée cette terrible accusation d'accaparement qui fit jadis éclater si souvent les colères populaires.

A vrai dire, dans le monde moderne, dans une Europe et une Amérique sillonnées de chemins de fer et de canaux, nous ne croyons guère à la possibilité sérieuse d'un accaparement, quel qu'il soit, en dehors, bien entendu, de circonstances spéciales telles qu'une guerre, un siège. Aussitôt qu'un cas semblable se présente, tout le monde est d'accord pour accepter la nécessité de mesures spéciales qui mettent bon ordre à toute tentative de ce genre, si elle vient à se produire. Pendant le siège de Paris, en 1870-71, personne n'a songé à critiquer l'institution de boucheries municipales, qui rationnaient la viande vendue à chaque habitant et en réglementaient le prix. Mais, dans la vie ordinaire des peuples contemporains, qui peut avoir la prétention de dicter le prix d'une denrée de première nécessité? Quel serait l'homme à la fois assez riche et assez insensé pour acheter la récolte en blé de la France, qui représente une valeur moyenne annuelle de 2 mil-

liards de francs? et quand il aurait réussi à exécuter ce projet chimérique, quand il essaierait de faire monter le prix au-delà du cours vrai, devant résulter des mille influences légitimes esquissées tout à l'heure, le monde entier, l'Inde, l'Australie, la Russie, l'Amérique du Nord, la Plata, le Chili, ne seraient-ils pas là pour diriger en toute hâte sur nos ports des flottes de voiliers et de vapeurs qui apporteraient des montagnes de blé, attirées par les prix en hausse cotés sur les marchés français? L'afflux de ces marchandises arrêterait vite toute tentative de hausse; bien plus, elles amèneraient une baisse qui permettrait au consommateur, à l'ouvrier français, de manger son pain à meilleur marché qu'il ne l'eût fait s'il eût été réduit aux seules ressources de la récolte indigène.

Tel est l'effet à peu près inévitable des accaparemens, ou plutôt des tentatives d'accaparement, à la fin du XIXe siècle. Cela s'est vérifié pour les blés il n'y a pas plus de deux ans. En 1891, la récolte française avait été une des plus mauvaises du siècle : il faudrait presque remonter à 1847, alors que la France dut vendre des rentes à la Russie, afin de lui solder une partie de ses importations de blé, pour en trouver une semblable.

Nous dûmes faire venir du dehors près de quarante millions d'hectolitres de froment, et cela au moment où la Russie, cet ancien grenier d'abondance de l'Occident, souffrait de la disette et interdisait la sortie des céréales de ses frontières. Tout semblait conspirer pour amener le prix du blé à des hauteurs depuis longtemps inconnues. Or que s'est-il passé? Le quintal métrique ne s'est jamais élevé à plus de 31 francs et, dès le mois de novembre, il était retombé à 28 francs pour redescendre graduellement encore l'année suivante. Il est indiscutable que ce fait si favorable, nous le répétons, à l'ensemble de la population française, a été dû aux importations énormes de blé. Les importateurs ont été mus évidemment par l'espoir de réaliser un gain. Quelques-uns d'entre eux ont-ils rêvé plus que des bénéfices légitimes? Nous ne le croyons pas. En tout cas, ils ont dû être cruellement déçus, car tous ceux qui n'ont pas eu la sagesse de vendre à l'intérieur en même temps qu'ils achetaient au dehors, et cela grâce au marché à terme, ont vu dans bien des cas les cours, au moment de la vente, tomber au-dessous des prix d'achat. A qui donc ces soi-disant accapareurs ont-ils fait du tort, si ce n'est à eux-mêmes?

Qui ne se souvient du fameux syndicat des cuivres, qui, en 1889, voulut réglementer la production de ce métal dans le monde entier? Cet accaparement paraissait plus aisé que celui du blé, puisque le nombre des mines qui fournissent ce minerai est limité et qu'une entente semblait possible entre tous les producteurs pour ne pas

vendre au-dessous d'un certain prix. Dès le mois de mars 1890, le marché des cuivres s'effondrait sous le poids du stock accumulé, et le consommateur achetait à 900 francs la tonne le métal qu'il payait 1,200 et 1,300 francs avant la grande opération et que celle-ci avait tenté de porter au-delà de 2,000 francs.

Quand les Américains essayèrent, il y a quelques années, de faire ce qu'ils appellent un *corner*, c'est-à-dire une hausse brutale sur le blé, le résultat en fut que les banques de Nevada qui avaient fourni les fonds tombèrent en faillite et qu'on vendit à Londres des cargaisons à 10 pour 100 au-dessous de leur valeur. Lorsqu'un spéculateur téméraire poussa les huiles de colza sur le marché de Paris à des prix déraisonnables, les chemins de fer de l'Est y amenèrent en quelques semaines de Hongrie et d'Allemagne de telles quantités d'huile que le prix retomba plus bas qu'il n'avait jamais été.

On voit à quel dénoûment aboutissent les excès des acheteurs à découvert : à permettre au public de s'approvisionner finalement à meilleur marché qu'il ne l'eût fait sans cette intervention de la spéculation. — Ceci nous donne le droit de conclure que la spéculation à la hausse n'est jamais, en fin de compte, désastreuse pour la communauté; ses excès eux-mêmes, qu'il convient de flétrir, ne nuisent qu'aux individus qui s'en rendent coupables, mais non pas à l'ensemble de la nation.

Il en est exactement de même de la spéculation à la baisse, dont les excès peuvent être plus dangereux encore pour ceux qui s'y livrent. Il y a en effet dans cet ordre d'engagemens quelque chose d'illimité, au moins en théorie. Celui qui achète une valeur ou une marchandise moyennant un certain prix sait qu'il ne pourra jamais perdre plus que le prix même de cette valeur ou de cette marchandise (1). Encore, lorsqu'il s'agit d'une marchandise, cette hypothèse peut-elle être taxée d'absurde, puisque le blé, le sucre, le cuivre, vaudront toujours quelque chose. Mais celui qui vend à découvert le titre ou la marchandise qu'il n'a point ne sait pas à quel prix il pourra être forcé de les racheter pour en opérer la livraison promise par lui.

(1) Sauf le cas d'une action non libérée nominative, dont l'acheteur peut non-seulement perdre son premier versement, mais être tenu d'en faire d'autres jusqu'à concurrence du montant nominal du titre. Nous ne citons que pour mémoire le cas des actionnaires des banques anglaises qui sous l'ancienne législation étaient responsables *in infinitum* sur la totalité de leurs biens, exactement comme l'associé d'une maison en nom collectif. Ces établissemens ont été remplacés aujourd'hui par des compagnies anonymes, où la responsabilité des actionnaires est limitée au montant du titre.

Il convient d'examiner séparément le cas du vendeur de marchandises et du vendeur de valeurs dites mobilières. Le premier, à moins qu'il ne s'agisse d'une denrée très rare, produite en un seul point du globe, est pour ainsi dire certain de trouver toujours le moyen de remplir son engagement. Quand le cuivre avait été poussé à 2,000 francs la tonne, on rencontrait sur les grands chemins de l'Inde des indigènes qui apportaient leurs ustensiles de cuivre aux fondeurs des villes, pour les transformer en lingots et les vendre aux prix inespérés dont les échos étaient venus jusqu'aux bords du Gange et de l'Indus. Ils fournissaient ainsi, sans le savoir, aux spéculateurs à découvert qui avaient jugé la hausse extravagante, le moyen de régler leurs engagemens. Le vendeur d'un titre, au contraire, s'expose à rencontrer en face de lui un acheteur qui, ayant acquis par exemple toutes les actions d'une société, en exige la livraison. Le vendeur pourra alors être obligé d'offrir aux détenteurs de ces actions des prix fantastiques pour les décider à s'en dessaisir en sa faveur. On a vu des opérations de ce genre réussir et faire conclure à l'immoralité des marchés à terme. Mais qui force un vendeur à promettre ce qu'il n'a pas? Et encore, même ici, c'est à lui seul qu'il nuit : car au point de vue de l'intérêt général, on peut dire avec raison qu'il s'est opposé ou a essayé de s'opposer à une poussée exagérée des cours.

Souvent le vendeur à découvert rend un véritable service en prévoyant une baisse ultérieure dont les causes restent encore cachées aux yeux du plus grand nombre. Certains symptômes, qui passent inaperçus d'observateurs moins attentifs, pourront faire prévoir à un spéculateur un recul dans les cours d'un fonds d'État, soit que l'étude approfondie du budget l'amène à conclure à la nécessité d'une nouvelle émission de rentes, soit que l'observation des marchés étrangers lui fasse pressentir l'éclosion d'une crise qui aura son contre-coup sur les cotes de tous les marchés. Quel est alors le double effet de ses ventes à découvert? D'une part l'offre de titres qui se produit à la Bourse arrête la hausse et fait que les acheteurs paient moins cher la rente qu'ils veulent acquérir. Si le titre est destiné à baisser ultérieurement, leur perte sera atténuée de toute la somme qu'ils eussent dû débourser en plus dans le cas où, le vendeur à découvert n'ayant pu opérer, la demande n'eût été servie qu'à un prix plus élevé. D'autre part, celui qui a vendu à découvert devra racheter un jour ou l'autre. — Qu'une panique se produise, ou simplement qu'un recul violent soit provoqué par l'un des événemens prévus par le spéculateur, celui-ci interviendra sur le marché pour acheter à l'heure où tout le monde veut vendre. La demande qui arrive ainsi au moment

psychologique remplit le rôle d'une troupe fraîche sur un champ de bataille où l'armée battait en retraite : grâce à ce renfort, l'offensive est reprise et la confiance rétablie.

D'une façon générale, le spéculateur agit comme un régulateur : c'est le volant de la machine qui entretient la constance du mouvement et s'oppose à son ralentissement aussi bien qu'à un excès de vitesse.

Le spéculateur à la hausse intervient quand les prix lui paraissent dépréciés outre mesure ; quand, par exemple, l'action d'une société dont le capital est intact tombe au-dessous du pair. Le spéculateur à la baisse cherche à rétablir l'équilibre quand l'entraînement du public pousse les cours à des hauteurs déraisonnables, paie des primes excessives et tend à porter les titres à des prix qui ne sont plus en rapport avec le revenu qu'ils donnent.

D'ailleurs il ne faut pas raisonner de ces matières *in abstracto* et comme si toutes ces spéculations étaient la chose du monde à la fois la plus aisée et la plus ordinaire. Elles ne se font ni par les premiers venus ni pour les premiers venus. Elles se produisent sur des marchés organisés où des intermédiaires souvent fort importans n'acceptent d'ordres que de particuliers ou de sociétés en mesure de supporter les risques encourus. Des erreurs de jugement se commettent là comme ailleurs : mais ce serait se tromper fort que de croire qu'il est loisible à chacun d'engager des opérations téméraires.

Quoi qu'il en soit, la spéculation n'est que l'application d'un raisonnement juste ou faux à des entreprises commerciales, financières et industrielles. A ce titre seul, elle mérite déjà d'être considérée autrement qu'une œuvre de hasard et de jeu. Elle n'est nullement spéciale au commerce de la banque, qui est au contraire un de ceux, comme nous allons essayer de le démontrer, qui peuvent le mieux s'en passer. Elle ne se borne pas aux affaires de Bourse, même si l'on prend ce dernier terme dans son acception la plus générale, c'est-à-dire l'ensemble des marchés où se traitent les marchandises aussi bien que les valeurs. Elle est le ferment qui détermine le mouvement des échanges : sans elle, tous nos besoins, aujourd'hui si vite et si aisément remplis, risqueraient souvent de dégénérer en souffrances, faute des objets nécessaires à leur satisfaction, que la spéculation va constamment chercher là où ils sont en excès pour les transporter là où elle espère qu'ils seront plus demandés. Elle assure l'approvisionnement des villes, des nations, en fournissant sans relâche les matières premières nécessaires ; elle permet à leur outillage industriel, maritime, militaire, d'être toujours entretenu et renouvelé.

Les excès en sont condamnables ; mais ils sont bien peu de chose par rapport à l'immense activité du commerce et de l'industrie légi-

times dont la spéculation est le moteur initial. Le public est frappé par les explosions retentissantes de grands désastres ou irrité par l'échafaudage rapide de certaines fortunes soudainement écloses. Il oublie de considérer les milliards de transactions quotidiennes, qui n'amènent à leur suite ni ruines ni enrichissemens excessifs. Ces derniers sont une exception telle que le philosophe peut et doit en faire abstraction ; il est même rare que ceux qui ont progressé aussi vite sachent conserver ce qu'ils ont amassé et ne reperdent point par la même voie les sommes qu'ils ont gagnées hâtivement. L'expérience nous prouve que les fortunes acquises par le travail sont les seules qui se conservent : une justice immanente des choses récompense finalement chacun selon ses œuvres. Certaines exceptions n'infirment d'ailleurs en rien la démonstration de ce que nous croyons être la vérité, à savoir que la spéculation est légitime en principe. Ses écarts ne peuvent malheureusement pas être définis à l'avance par des textes législatifs, car ils résultent de la personnalité de ceux qui opèrent beaucoup plus que de la nature des opérations. Tel achat fait par un capitaliste puissant ne constituera pour lui qu'un emploi légitime de ses disponibilités, qui serait de la part d'un homme sans ressources un véritable jeu. Il est du reste probable que ce dernier, dans la plupart des cas, ne trouverait pas d'intermédiaires pour exécuter ses ordres, si bien qu'un remède préventif l'empêchera de donner suite à son intention. Mais réussit-il à le faire, que la société est impuissante à y mettre obstacle. Comment rendre le suicide impossible ? Quand le législateur a essayé de frapper la spéculation, il a édicté l'article du code qui assimilait les marchés à terme à des paris, et refusait en conséquence toute action pour en exiger le règlement. Ce texte de loi a-t-il empêché les immenses spéculations à la Bourse qui ont marqué la seconde moitié du siècle, et qui se sont poursuivies grâce à l'honnêteté des intermédiaires et à la confiance qu'ils avaient dans leurs commettans ? A quoi a-t-il servi ? A permettre parfois à des gens de mauvaise foi de refuser de payer à leurs agens de change les différences dont ils étaient devenus débiteurs, après avoir souvent encaissé leurs bénéfices chez les mêmes intermédiaires.

Aussi le parlement a-t-il sagement agi en reconnaissant par la loi de 1885 la validité des marchés à terme qui se pratiquaient couramment avant cette date, mais dont il importait de sanctionner à tous les yeux la parfaite légitimité.

II.

Parmi toutes les spéculations auxquelles donnent lieu les échanges des produits de l'activité humaine, il n'en est point qui

aient attiré davantage l'attention du public et l'intervention des pouvoirs législatifs que celles qui ont pour objet les créances ou les parts d'intérêts, qui s'appellent rentes, actions, obligations et qu'on désigne communément sous le nom de valeurs mobilières.

La création et la négociation de ces valeurs étant un des attributs de la Banque, bien qu'elles soient loin, comme on semble parfois le croire, d'en constituer l'unique objet, une étude de cette dernière nous paraît être la suite indispensable de nos recherches sur la spéculation.

La Banque est cette branche de l'activité économique qui a pour objet le commerce des capitaux indispensables aux autres négoces. Elle constitue dans son ensemble le réservoir où viennent puiser toutes les entreprises ; sa mission consiste d'une part à recueillir les sommes disponibles qui cherchent un emploi fructueux, d'autre part à mettre ces sommes en valeur en les faisant servir au commerce, à la finance, à l'industrie, dans leurs formes et leurs applications les plus diverses. C'est une pompe à la fois aspirante et foulante : elle sollicite l'épargne, en recueillant les moindres capitaux, fruit du travail et de l'économie, puis elle lance dans la circulation les ressources ainsi concentrées par elle, qui permettent la création constante de nouvelles entreprises, l'utilisation de nouvelles forces, la production de nouvelles richesses. Son rôle est indispensable : elle est l'intermédiaire nécessaire entre la fraction de la nation arrivée par son travail ou celui des générations précédentes à posséder du numéraire, et cette autre partie de la communauté qui n'en possède point ou n'en possède pas assez pour mettre en pleine exploitation son capital de force matérielle et intellectuelle.

Les premiers sont les détenteurs des capitaux qu'ils ont produits ou dont ils ont hérité ; ils sont les consommateurs de ce que produisent les seconds. Gardons-nous d'ailleurs de vouloir assigner une portée mathématique à cette division. La plupart des hommes sont à la fois producteurs et consommateurs. Les ranger exclusivement dans l'une ou l'autre catégorie, c'est commettre une inexactitude évidente. Ce classement n'a d'autre but que de faire ressortir la fonction prédominante chez l'individu, et encore cette prédominance change-t-elle bien souvent avec l'âge : celui qui a été producteur durant sa jeunesse et son âge mûr redevient, sur le tard, ce qu'il était, comme enfant, — un consommateur.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir insister sur les déductions philosophiques qui découlent de cette constitution de la société humaine, notamment au point de vue de la légitimité de l'héritage, elle nous paraît expliquer d'une façon à la fois claire et définitive le rôle et la fonction du banquier. Ce rôle et cette fonction sont méconnus pour deux raisons : la première, c'est que ce nom est

quotidiennement usurpé par des gens dont les occupations n'ont qu'un rapport lointain ou même aucun rapport avec ce qui est l'objet propre et le but de cette carrière; la seconde, c'est que l'infinie variété des objets auxquels elle s'applique en rend la parfaite compréhension très difficile : alors que le médecin, l'avocat, l'ingénieur n'ont besoin que d'une somme de connaissances définie, le banquier peut être amené à étudier les entreprises les plus variées, les questions les plus dissemblables. S'il est sollicité par un gouvernement de prendre les titres d'un emprunt, il devra se faire homme d'État et juger à la fois les ressources du pays, les élémens de ses revenus, sa politique même, puisque la valeur du gage augmentera ou diminuera selon la sagesse ou l'imprudence des souverains, des ministres ou des parlemens responsables de la conduite de la nation. Qu'il s'agisse de fournir à un chemin de fer les capitaux nécessaires à la construction, le banquier devra se faire à la fois entrepreneur et ingénieur pour évaluer le coût de la ligne, économiste pour supputer le trafic probable des contrées traversées. Si c'est une usine qui doit se créer, toutes les questions de premier établissement, de main-d'œuvre, de prix de revient, de débouchés devront être examinées et résolues, — qu'une compagnie d'assurances se fonde, rien de ce qui concerne la fixation des tarifs, des tables de mortalité, ne devra être laissé de côté. Cette énumération pourrait être développée pendant des pages. On nous objectera que pour chacun de ces cas le banquier peut et doit se faire assister par des gens du métier, dont la compétence technique facilitera sa tâche et lui permettra de prendre ses résolutions en pleine connaissance de cause, mais le choix des hommes est aussi malaisé que l'étude des choses, — et encore faut-il n'être pas soi-même étranger aux objets sur lesquels on recueille les avis d'autrui. Cette multiplicité d'aptitudes est telle que l'homme vraiment capable d'être un parfait banquier est, nous ne craignons pas de le dire, un de ceux qui méritent d'occuper les échelons les plus élevés de la hiérarchie intellectuelle.

Comme il y a une modestie pour les nations aussi bien que pour les individus, nous ne chercherons pas en France des exemples qu'il nous serait aisé de citer. Nous nous bornerons à demander à nos lecteurs si l'œuvre d'hommes comme Ricardo, qui fut un des plus grands économistes du siècle, comme sir George Goschen, chancelier de l'échiquier dans le dernier cabinet conservateur-unioniste, sir John Lubbock, dont les écrits philosophiques révèlent une si profonde connaissance du cœur humain, ne démontre pas d'une façon péremptoire à quelle hauteur de con-

ception, à quelle largeur de jugement la profession de banquier, bien comprise et dignement exercée, peut conduire ceux qui la suivent (1).

Malheureusement la difficulté d'atteindre non pas même à la perfection, mais à une possession suffisante de la science nécessaire, est telle que bien peu y arrivent. Le manque autrefois général, aujourd'hui moindre, d'un enseignement à la fois précis et supérieur, ajoute singulièrement aux dangers et aux incertitudes de la carrière. Comme elle est mal délimitée, les confins en sont envahis par des hommes étrangers à ses devoirs : le titre de banquier n'étant protégé par aucune loi, consacré par aucun diplôme, le premier venu peut s'en emparer et s'en empare en effet. C'est là une des raisons principales de la mésestime où une portion notable du public tient cette branche de l'activité humaine qui mérite cependant une tout autre considération.

Avant d'aller plus loin, il faut avertir le lecteur que le mot banquier, dans notre langue, a reçu une extension qui a beaucoup contribué à la confusion des idées en cette matière. La confusion ne s'est malheureusement pas arrêtée aux mots : elle s'est étendue aux choses, — et bien des erreurs, bien des déceptions, bien des ruines, sont peut-être dues à cette simple logomachie, qui a trompé tant d'hommes au début et au courant de leur carrière, en les empêchant d'en percevoir distinctement le but et les bornes.

En Angleterre, le *banker* est celui qui fait spécialement le commerce des capitaux, c'est-à-dire dont la fonction essentielle consiste, d'une part, à recevoir les dépôts du public et, d'autre part, à les faire fructifier. Au contraire, celui qui se lance dans les diverses entreprises financières dont nous avons plus haut énuméré les exemples se nomme *merchant*. En France, le banquier remplit indistinctement les deux rôles ; beaucoup les cumulent ; un certain nombre de sociétés et de maisons particulières semblent toutefois avoir nettement compris la nécessité de séparer les deux fonctions, et se sont adonnées exclusivement aux opérations de banque pure. L'étude que nous allons en faire nous servira à mettre en relief ce que ces opérations ont de scientifique et de raisonné. L'autre partie du domaine de la banque, plus vaste, moins bien délimitée, est beaucoup plus malaisée à explorer avec certitude : c'est pour s'y lancer que toutes les qualités énumérées tout à l'heure sont requises. Encore, conviendrait-il d'ajouter aux connaissances né-

(1) Ricardo fut simple courtier de change ; Goschen, chef de la grande maison Frühling et Goschen, et Lubbock de la non moins importante banque Robbart-Lubbock et C°.

cessaires le caractère, plus rare encore que la science, la prudence et la décision, si bien qu'on a pu justement comparer le financier occupé à diriger de grandes entreprises à un chef d'armée et trouver des analogies frappantes entre les mérites qui assurent le succès de l'un et conduisent l'autre à la victoire. Mais nous ne le suivrons pas dans les nombreuses entreprises auxquelles son activité peut successivement s'appliquer, et dans lesquelles la spéculation est appelée à jouer son rôle. La première partie de notre travail a montré l'étendue de l'horizon qui lui est ouvert. Analyser les variétés innombrables des affaires financières serait composer une encyclopédie. Celui qui aurait la curiosité de s'en faire une idée pourrait feuilleter l'annuaire de la chambre syndicale des agens de change de Paris : dans les centaines d'actions et d'obligations qui y sont inscrites et qui forment l'aliment quotidien des échanges à la Bourse, il trouverait une partie des créations dues à l'activité des banques et des banquiers. Mais lorsque ceux-ci fondent des sociétés, achètent et vendent des titres, souscrivent des emprunts d'État, ils font œuvre de finance et non point de banque pure. Nous voudrions réagir contre l'usage funeste qui a prévalu de confondre dans une même dénomination des occupations aussi différentes. Nous appellerons financiers et associations financières les individus et les collectivités qui n'imposent à l'emploi de leurs capitaux aucune règle spéciale, qui sont prêts à étudier et à exécuter toutes sortes d'entreprises, quelles que soient la nature et la durée du risque. Nous aimerions réserver le nom de banquiers et de banques aux individus et aux sociétés qui ont pour fonction essentielle ou principale de recevoir en dépôt l'argent du public, de lui bonifier un certain intérêt et de chercher, par voie de conséquence, à faire fructifier cet argent, sous certaines réserves et en observant certaines règles qui découlent de la nature même de leurs opérations.

Cette distinction essentielle d'attributions correspond tout d'abord à l'origine des capitaux avec lesquels travaillent les uns et les autres. En principe, le financier emploie ses capitaux ; et par là il convient d'entendre non pas seulement ceux qui sont sa propriété directe et personnelle, mais ceux des commanditaires dans une société en commandite, ceux des actionnaires dans une société anonyme. Ce sont des sommes d'argent qui restent engagées dans une maison aussi longtemps qu'elle existe, et qui lui permettent donc d'aborder les entreprises les plus diverses, sans avoir à se préoccuper d'aucun retrait de fonds : ni les commanditaires, ni les actionnaires ne peuvent reprendre leur mise avant l'expiration du terme assigné à la société. Une société qui ne doit d'argent qu'à

des commanditaires ou à des actionnaires n'a de passif de ce chef qu'envers elle-même, façon de parler comptable, un peu barbare, mais qui a l'avantage de mettre en évidence une situation particulière. Au contraire, la maison de banque ou la société de crédit qui reçoit les dépôts du public doit toujours être prête à restituer à ce public les sommes qu'il lui a confiées. Cet argent ainsi exigible ne peut évidemment recevoir des emplois analogues à ceux d'une commandite ou d'un capital-actions.

Telle est la première différence radicale, de laquelle découlent les autres ; elle éclaire la question et permet de dégager les règles qui s'imposent.

Dans la pratique, la division théorique que nous venons d'établir ne se rencontre pour ainsi dire pas à l'état parfait. Une société en commandite ou par actions, dont la fonction principale n'est pas de solliciter les dépôts du public, est presque toujours amenée par le courant de ses affaires à en recevoir. Inversement, une banque de dépôts possède un capital propre, souvent minime par rapport à l'importance des sommes à elle confiées par les tiers, mais qui n'en constitue pas moins, dans l'ensemble des ressources avec lesquelles elle opère, une fraction distincte.

Nous ne ferons d'ailleurs cette observation que pour ne pas nous exposer au reproche d'omettre aucune circonstance de la cause. La règle de conduite d'une banque résulte de sa fonction prédominante, et l'emploi d'un capital propre de quinze millions de francs, par exemple, sera d'une importance secondaire pour une société qui aura reçu cent millions de dépôts du public.

En résumé la banque pure doit être l'apanage de ceux qui travaillent avec l'argent des dépôts, tandis qu'il est loisible aux financiers, tels que nous les avons définis ci-dessus, de se lancer dans les entreprises qui leur conviendront et leur paraîtront offrir des chances de bénéfices supérieures.

A ceux qui s'imaginent que la banque est un jeu, nous répondrons en les invitant à essayer de se rendre compte de l'organisation et du fonctionnement d'un de ces grands établissemens de crédit qui disposent par eux-mêmes d'un capital considérable et de sommes bien plus considérables encore que la confiance du public met à leur disposition. Quelle doit être la pensée, quelle est en effet la pensée dominante de ceux qui le dirigent ? C'est l'emploi des capitaux qui y sont réunis : or cet emploi ne peut se faire d'une façon rationnelle qu'en excluant toute idée de jeu. L'établissement doit être toujours prêt à rembourser à ses déposans les sommes qu'ils lui ont remises ; il doit donc en principe ne les employer qu'à acquérir des créances que nous appellerons à

capital invariable, c'est-à-dire par exemple à escompter des effets de commerce et à faire des avances gagées par des titres ou d'autres garanties.

L'effet de commerce porte, dès le jour de sa création, l'indication certaine de la somme au paiement de laquelle il donnera droit le jour de l'échéance. L'avance, de son côté, consiste en une somme fixe dont le montant est également déterminé d'une façon définitive et invariable à l'instant même où l'opération est conclue. Le seul élément de bénéfice dans ces deux cas est l'intérêt plus ou moins élevé, prélevé proportionnellement au temps qui s'écoule entre le moment où le banquier avance l'argent et celui où il rentre dans ses fonds, par l'encaissement de l'effet à l'échéance ou le remboursement de l'avance à son expiration. L'idée de l'*intérêt* est l'idée maîtresse de ce commerce, nous dirions volontiers de cette industrie, qui s'appelle la banque. Et ceux-là seuls qui, comme certains théologiens du moyen âge, nient la légitimité de l'intérêt, sont en droit de critiquer la profession qui a pour but principal d'en appliquer les lois. La différence entre le taux bonifié aux déposans et celui qu'il est possible d'obtenir grâce aux divers emplois dont nous avons nommé les deux principaux, constitue la source essentielle des bénéfices du banquier : il n'en est pas de plus raisonnable, de plus conforme aux idées philosophiques. C'est la récompense directe et proportionnelle du travail, de la prudence, de la sagacité professionnelle. Celui qui dépose une certaine somme d'argent entre les mains d'autrui et ne s'en inquiète plus que pour toucher tous les ans ou tous les semestres les intérêts stipulés en sa faveur mérite évidemment un revenu moindre que celui qui s'efforce par une activité quotidienne, par une recherche constante des individus, des compagnies, et des gouvernemens en quête de capitaux, de faire fructifier la même somme d'argent.

D'autre part, l'obligation qu'il a contractée de restituer les sommes à lui confiées, soit à première réquisition, soit à terme fixe, soit après un délai plus ou moins bref, courant du jour de l'avis de retrait, lui impose la règle absolue, énoncée plus haut, de n'employer ces sommes qu'en créances non-seulement certaines quant à la date de leur exigibilité, mais certaines également quant à leur montant.

Or qu'est-ce que la spéculation, sinon l'opération fondée sur l'espoir d'une augmentation de *capital?* C'est l'œuvre de celui qui, trouvant le prix d'une action, d'une rente, d'une obligation, ou de toute autre marchandise, trop bas par rapport à sa valeur intrinsèque, achète cette action, cette rente, cette obligation, cette marchandise dans l'espoir de la revendre avec un bénéfice, c'est-

à-dire avec une augmentation de capital. Cette possibilité d'accroissement a pour corollaire inévitable un risque de perte. Il n'existe de chance de plus-value que là où des événemens contraires aux prévisions peuvent amener une dépréciation.

On voit dans quelle fâcheuse situation serait le banquier qui aurait employé l'argent de ses déposans à acquérir, par exemple, des titres de rente qui auraient baissé au jour où les déposans voudraient être remboursés. Le banquier, ne retrouvant pas dans le prix de la réalisation de ces rentes la totalité des sommes absorbées par l'achat, serait en présence d'un déficit.

Ce genre d'emploi lui est donc interdit en principe. Il court déjà, en bornant ses opérations au champ d'activité qui lui est légitimement ouvert, des risques d'une autre nature, risques professionnels, pour ainsi dire, inhérens à toute entreprise humaine et que la prudence et la sévérité la plus grande réussissent à diminuer, mais non pas à supprimer. Un effet de commerce peut être impayé à l'échéance, une avance contre titres ne pas être remboursée. C'est dans le choix des débiteurs, des signatures dont l'effet est revêtu, des garanties affectées aux avances, que le banquier fera valoir son expérience, sa connaissance des hommes et des choses, toutes les qualités en un mot qui le rendent digne d'exercer cette redoutable gestion des deniers d'autrui.

Nous ne craignons pas d'affirmer que l'histoire confirme de tous points l'exactitude de la théorie que nous émettons. Nous pourrions examiner les banques les plus diverses dans le temps et dans l'espace, depuis la banque royale de Law sous la régence jusqu'aux banques australiennes qui viennent de traverser en avril et mai 1893 une crise si violente : nous trouverions partout les mêmes phénomènes procédant des mêmes lois. Dès que l'argent du public reçoit une destination différente de celle qu'exigent les principes, le danger est proche. La sévérité de la règle est telle qu'il ne suffit pas que les dépôts soient employés en créances d'un montant certain, exclusives de toute idée de spéculation, il faut encore que ces créances soient aisément recouvrables. Le banquier ne doit pas se contenter d'examiner la qualité commerciale, la solvabilité actuelle de ceux à qui il fait crédit; il est nécessaire qu'il recherche à l'occasion de quelles entreprises le papier qu'il escompte a été créé. C'est ainsi que la crise financière qui vient d'amener la suspension des paiemens de douze banques australiennes ayant ensemble un capital de 300 millions de francs a été due en grande partie à la mauvaise qualité du papier escompté, provenant d'opérations immobilières d'une réalisation longue et difficile, et à la nature des garanties affectées

aux avances, qui n'étaient pas non plus de celles dont la liquidation peut être en quelque sorte instantanée.

Non-seulement le banquier ne doit pas spéculer lui-même, mais il doit écarter le papier de ceux qui spéculent. Nous sommes loin de l'opinion commune qui ne sait trop quelle différence faire entre ce marchand de capitaux, dont nous venons d'essayer de définir la profession, et le joueur à la Bourse.

Le banquier, en arrivant chaque matin à son bureau, doit avoir pour tâche première d'additionner d'une part ses exigibilités, c'est-à-dire les sommes qui peuvent lui être réclamées, et, d'autre part, ses disponibilités, c'est-à-dire les ressources immédiatement réalisables au moyen desquelles il fera face aux remboursemens qui lui seront demandés. Le relevé du passif est aisé à faire et les seules divisions à y introduire résultent des différences d'époque auxquelles ce passif est exigible. Celui de l'actif est autrement délicat; c'est dans la composition de cet actif que se révèle toute la science professionnelle. Il se compose d'espèces et de créances. La première question à résoudre est celle de savoir quelle doit être la proportion des espèces, en d'autres termes, de l'encaisse, billets de banque ou métal. Elle ne peut guère être fixée en théorie, mais dépend d'une série de faits particuliers à chaque pays, à chaque ville, à chaque établissement. L'effort du banquier doit tendre à restreindre le plus possible cet emploi de son actif, qui ne lui rapporte rien, les pièces d'or et d'argent, ni les billets n'étant productifs d'intérêt. Le reste de l'actif comprend le portefeuille commercial, les avances sur titres ou marchandises, les crédits en blanc, c'est-à-dire consentis sur la simple signature du correspondant.

Le portefeuille commercial ne constitue théoriquement de disponibilités qu'au jour de l'échéance des effets, puisque c'est ce jour-là seulement que le banquier porteur de la traite peut aller en réclamer le remboursement au tiré. En fait, il est permis chez nous de le considérer comme représentant une disponibilité immédiate, grâce à l'organisation de la Banque de France, toujours prête à réescompter le papier commercial sérieux, muni de trois signatures et à une échéance maxima de trois mois. Tout banquier peut chaque jour transformer en espèces, ou, ce qui revient au même, en billets de banque, le papier de son portefeuille qui remplit les conditions ci-dessus. C'est donc à juste titre que ce portefeuille est assimilé à l'encaisse. Une prudence excessive rappellera toutefois au chef de maison que, si la Banque de France ne refuse pour ainsi dire jamais son concours dans les limites que nous avons indiquées, elle n'en est pas moins libre de le refuser. Il ne devra donc pas exclure entièrement de ses hypothèses celle du cas où il se trou-

verait dans l'impossibilité, partielle ou temporaire, de réescompter son portefeuille.

L'encaisse et le portefeuille forment ainsi l'emploi primordial, essentiel, des dépôts *à vue*.

Les avances sur titres sont, en général, à échéance fixe. Elles constituent des disponibilités certaines aux dates convenues, à condition d'être faites à des débiteurs solvables et surtout contre des garanties indiscutables, aisément réalisables au cas où le débiteur ne les retire pas contre remboursement de la somme à lui prêtée. Il paraît logique d'établir une relation entre le chiffre de ces avances et celui des dépôts à terme fixe, en observant de faire autant que possible concorder les échéances des unes avec l'époque d'exigibilité des autres.

Les crédits à découvert sont une des matières les plus délicates et les plus dangereuses de la banque. Ils ne doivent être consentis qu'à des correspondans de tout premier ordre, pour les besoins légitimes de leurs affaires régulières. Ils exigent de la part de celui qui les consent une surveillance constante de ceux à qui ils sont accordés, surveillance rendue en général difficile par l'éloignement, puisque c'est surtout pour les affaires de place à place, de pays à pays, que ces crédits sont en usage. Ils ne doivent figurer que pour une proportion réduite dans l'ensemble des affaires d'une banque ; ils rentrent dans la catégorie des emplois qu'il est sage de proscrire pour l'argent des dépôts et auxquels on ne devra destiner que les ressources propres de l'établissement, c'est à-dire son capital et ses réserves.

Nous touchons ici encore à un point intéressant de la question qui est précisément de savoir dans quelle mesure les règles posées pour l'emploi des dépôts s'appliquent à celui des ressources propres du banquier. Il est évident *a priori* que la sévérité des principes pourra et devra se relâcher. Toutefois, il faudrait se garder de croire que le banquier ou la banque de dépôts doive jouir, à cet égard, d'une liberté égale à celle du financier. Le capital propre joue ici un rôle essentiel, qui est celui de garant vis-à-vis des tiers pour les engagemens contractés à leur égard. Quelle que soit, en effet, la sagesse de ceux qui administrent les sommes parfois énormes que les dépôts accumulent dans certains établissemens. ils peuvent commettre des erreurs; d'autre part, des circonstances extérieures, indépendantes de leur volonté, peuvent amener des crises telles que le meilleur papier ne sera pas payé à échéance, que la Banque de France cessera ou diminuera le réescompte, que le cours des titres garantissant les avances tombera au-dessous de celui auquel l'avance a été consentie : il convient donc, en prévision de

ces circonstances exceptionnelles, que le capital propre, lui non plus, ne soit pas immobilisé dans des entreprises à longue échéance, et nous sommes ainsi amenés à poser pour son emploi des règles presque aussi sévères que pour celui des dépôts. Il ne pourra servir utilement en temps de crise que s'il est sous la main du banquier, à sa portée immédiate. A ce point de vue, l'idéal de l'organisation d'une banque est celle d'une société par actions nominatives, dont la fraction minima, c'est-à-dire le quart d'après la loi française, est versée. Comme les actionnaires sont responsables du versement des trois autres quarts et tenus de l'effectuer à première réquisition, la société a toujours de ce chef une ressource parfaitement liquide, qui constitue pour ses créanciers une garantie des plus précieuses. La garantie est meilleure que si l'argent était versé; car il aurait pu être mal employé ou immobilisé dans des emplois difficilement réalisables, tandis que cette obligation des actionnaires, toujours exigible, constitue une réserve liquide dans la plus forte acception du mot.

Cette organisation a un avantage qui compense pour les actionnaires l'inconvénient d'être exposés à un appel de fonds : c'est que le crédit dont jouit la société se mesure alors non pas d'après le capital versé, mais d'après le capital nominal. Les dépôts affluent en proportion de ce dernier et permettent à la société de réaliser des bénéfices qui, répartis sur un quart du capital nominal, rémunèrent grassement les sommes versées. C'est ainsi que les actionnaires d'une des plus anciennes banques de dépôts de Paris reçoivent depuis de longues années un dividende de 10 à 20 pour 100 sur leurs actions de 500 francs dont un quart seulement est versé, soit de 12 à 24 francs pour 125. Dans cette industrie de la banque pure, telle que nous l'avons définie, les bénéfices sont, en effet, directement proportionnels à la quantité de capitaux mis en mouvement. Une différence d'intérêt de 2 pour 100 réalisée sur 100 millions donnera deux fois plus de bénéfices que sur 50, puisque les frais d'exploitation sont loin de varier en proportion des capitaux employés : le point essentiel est donc d'obtenir le plus de dépôts possible. D'autres facteurs entrent en ligne de compte ; la banque de dépôts ne s'interdit naturellement pas de chercher à rendre au public tous les autres services qu'il est en droit de réclamer, pourvu qu'ils soient exclusifs de toute idée de spéculation pour elle. La banque fera à commission pour ses cliens toutes les opérations dont ils la chargeront, gardera leurs titres, encaissera leurs coupons échus et les obligations amorties, leur fournira des lettres de crédit sur l'étranger, etc., mais ce sont là des opérations accessoires.

C'est en s'inspirant de ces principes que les grands établissemens anglais sont arrivés à un degré de prospérité considérable. D'après une statistique récente, les quatorze principales banques de Londres avaient reçu des dépôts pour plus de 5 milliards de francs : 13 pour 100 de ces exigibilités, c'est-à-dire 650 millions, étaient en caisse dans ces banques ou disponibles à leur crédit à la Banque d'Angleterre. La moyenne des dividendes distribués aux actionnaires atteint jusqu'à 20 pour 100 pour certaines d'entre elles.

En France, nos principales sociétés de crédit semblent comprendre de plus en plus la nécessité de séparer nettement leur domaine de celui de la spéculation financière. Nous pourrions citer l'histoire de l'une des plus importantes, la première après la Banque de France, dont elle dépasse d'ailleurs et le capital et le chiffre de dépôts (1), comme la démonstration vivante du progrès qui s'est fait à cet égard dans les idées. Cette société, après avoir au début de son existence cherché sa voie, après s'être lancée, avec succès d'ailleurs, dans les opérations financières proprement dites, a dégagé peu à peu l'idée maîtresse qui doit la guider : elle a concentré tous ses efforts sur l'organisation de son outillage, d'après les principes immuables qui seuls assurent le succès d'une industrie : perfection du commandement et de l'état-major; installation dans l'endroit le plus favorable; trésorerie abondante, c'est-à-dire maintien constant de la somme de disponibilités nécessaire. Aujourd'hui cette société n'attend pour ainsi dire plus rien des chances variables des émissions, emprunts d'État ou souscriptions à des entreprises particulières, ni des spéculations qui peuvent en être l'accompagnement obligatoire : elle possède un réseau d'agences et de succursales en France et à l'étranger, grâce auquel elle se trouve, dans plus de cent vingt-cinq endroits, à la portée de sa clientèle, en mesure de lui rendre les services variés et multiples que cette dernière réclame.

Elle n'est pas seule d'ailleurs à s'être pénétrée de l'impérieuse nécessité qui s'impose aux banques de dépôts : c'est ainsi, en définitive, qu'il convient de désigner les établissemens dont la fonction primordiale est de recevoir et de gérer les capitaux du public. Ces banques doivent éliminer de leur programme les spéculations financières; elles ne se désintéresseront certes pas du marché des valeurs mobilières; elles prêteront, au contraire, leur concours aux émissions qui leur sembleront saines, mais en général elles se borneront à ouvrir leurs guichets, pour recueillir les sous-

(1) Il est vrai que la Banque de France ne bonifie aucun intérêt à ses déposans.

criptions du public, sans courir elles-mêmes le risque, c'est-à-dire sans s'engager vis-à-vis de l'État ou de la compagnie émetteurs à garder les titres non souscrits. Cette règle, en aucun cas, ne souffrira d'exceptions que pour l'emploi éventuel d'une partie du capital propre à l'établissement : et encore rappellerons-nous à ce sujet tout ce que nous avons dit plus haut de la nécessité de maintenir aussi liquide que possible même cette fraction du patrimoine social.

La plupart de nos grandes banques de dépôt, instruites les unes par l'exemple d'autrui, les autres par leur expérience personnelle, s'engagent de plus en plus dans la voie que nous venons de tracer. L'une des premières, reconstituée aujourd'hui sur des bases nouvelles, doit se souvenir de la crise violente amenée en 1889 par des engagemens téméraires pris dans la célèbre affaire des cuivres. Une autre qui partage, avec celle dont nous résumions tout à l'heure l'histoire, la spécialité des agences répandues sur toute la France, a connu des jours difficiles à cause d'entreprises lointaines où elle avait immobilisé des sommes considérables; une partie des bénéfices que, grâce à une excellente organisation, elle réalise depuis de longues années, servent à amortir des engagemens pris dans l'Amérique du Sud. A Lyon, nous citerons volontiers une banque de dépôts modèle qui ne clôture jamais son inventaire au 31 décembre, sans avoir réduit ses engagemens à moins d'un million de francs, bien que son capital soit de 30 millions dont un quart versé, ses réserves de 3, et ses dépôts de 60 millions.

En face de ces banques, existent les associations financières qui, opérant essentiellement avec leurs capitaux propres, sous forme de sociétés par actions ou en nom collectif, ont pour domaine spécial toute la partie des affaires que les banques de dépôts s'interdisent (1). Ce sont elles qui négocieront avec les gouvernemens, les compagnies industrielles, les emprunts nécessaires à l'équilibre des budgets, aux constructions nouvelles ou à tous autres développemens. Ce sont elles qui permettront les créations d'entreprises, qui offriront chaque jour d'autres emplois aux capitaux disponibles. Ce sont elles qui étudieront les conditions des affaires nouvelles et

(1) La caractéristique de ces sociétés, c'est que leur patrimoine propre est presque toujours supérieur au chiffre de leurs dépôts. Ainsi celle d'entre elles qui, en France, peut être considérée comme le type de cette catégorie, possède environ 80 millions de francs en capital et réserves, tandis que les sommes qu'elle doit aux tiers ne s'élevaient, au 31 décembre 1892, qu'à 30 millions; au contraire, notre principale banque de dépôts avait, comme capital versé et réserves, 140 millions, contre 687 millions de dépôts.

ne les recommanderont au public qu'après s'être entourées de tous les renseignemens exigés par la prudence la plus sévère.

Gardons-nous de croire qu'il y ait une opposition d'intérêt quelconque entre les associations financières et les banques de dépôts : ces deux forces ont réciproquement besoin l'une de l'autre, et se prêtent un mutuel appui. Les capitaux déposés chez les secondes ne sont pas destinés à y rester indéfiniment, en se contentant des taux d'intérêt, en général minimes, qui leur sont servis. Ils y sont au contraire dans l'attente d'occasions favorables de placement. D'autre part, en s'employant à l'achat de valeurs, les capitaux ne quittent pas définitivement les banques où ils étaient déposés. Ils y reviennent sous forme de titres, lesquels paient des droits de garde, des commissions d'encaissement de coupons et d'obligations amorties, donnent lieu à des ordres d'achats et de ventes. Ici comme ailleurs le mouvement engendre le mouvement, les forces diverses, à condition d'être bien organisées, agissent dans le même sens et contribuent à l'harmonie de l'ensemble. Chacune des espèces de banque que nous avons définies trouve l'occasion de réaliser des bénéfices légitimes et de rendre des services à la communauté; mais la condition première est que chacune ait la perception nette de son rôle, se trace une ligne de conduite et la suive inflexiblement. Il est nécessaire que la part du hasard soit réduite au minimum. N'est-ce pas là le critérium de toute entreprise sérieuse? Or, la banque pure diminue, dans une proportion rarement atteinte, cet aléa inséparable des choses humaines; elle peut et doit se tenir à l'écart de toute spéculation de Bourse, même de cette spéculation légitime dont nous avons essayé de prouver, au début de ce travail, la nécessité dans la vie quotidienne des nations et des individus; elle est, en dernière analyse, comparable à une véritable industrie, elle en emploie les procédés, et en obtient les résultats réguliers, à condition d'en suivre les règles. Les capitaux sont sa matière première, qui se façonne et s'adapte aux divers emplois dont elle est susceptible dans ces vastes usines qu'on appelle des maisons de banque ou des établissemens de crédit.

RAPHAËL-GEORGE LÉVY.

CONKLIN L'ANCIEN

I.

Silencieusement, comme s'il n'avait pas entendu ce que lui disait sa femme, Conklin l'Ancien acheva ses pêches à la crème, puis il se leva et quitta la chambre pour aller endosser ses habits du dimanche. Bientôt après sa femme le suivit en disant à la négresse qui les servait de veiller à ce que leur fils Jake se couchât de bonne heure. Aussitôt que l'Ancien eut disparu, les deux jeunes gens, d'un commun accord, sortirent sur le *stoop*, l'espèce de vérandah qui entourait la maison construite en bois. C'était vers la fin de septembre, dans le Kansas méridional. La journée avait été chaude, mais la fraîcheur du soir indiquait que la saison qu'on nomme l'été indien était proche. La maison se trouvait située sur la crête de ce qui avait été une vague (*roll*) de la prairie et, en s'appuyant à la balustrade du *stoop*, le couple découvrait, par-dessus un petit verger de pêches, une rivière, Cottonwood-Creek, qui court au bas de la butte, à deux cents mètres de là, frangée sur chaque bord par les cotonniers auxquels sans doute elle doit son nom. A l'horizon, derrière les lances dorées du maïs, le soleil s'enfonçait, tel qu'une balle d'un rouge orange, appliquée contre le bleu pâle du ciel.

Comme la jeune fille se tournait vers lui, peut-être pour éviter les rayons dardés au niveau de ses yeux, George Bancroft exprima l'espoir qu'ils iraient ensemble pendre la crémaillère chez les Morris. A quoi miss Conklin répondit avec quelque raideur qu'elle ne demanderait pas mieux, mais que...

— Voyons, miss Lou, qu'ai-je fait pour vous offenser? interrompit le maître d'école d'un ton de reproche.

— Rien, répondit-elle apparemment surprise de sa question.

— Quand je suis arrivé, vous avez commencé par vous montrer bonne et accueillante ; mais voilà que depuis deux ou trois jours vous devenez froide, moqueuse, comme si vous m'en vouliez. En supposant que cela soit, j'aurais du chagrin,.. beaucoup de chagrin!

— N'avez-vous pas demandé à Jessie Stevens d'aller avec elle? riposta miss Conklin.

— Non, certes, déclara chaleureusement Mr Bancroft.

— Alors Seth a menti! Mais je gage qu'il ne recommencera pas ces manières là... Seth Stevens, je veux dire. Il m'a demandé d'aller avec lui ce soir et je ne lui ai pas donné la mitaine comme je l'aurais fait si j'avais su!..

— Qu'appelez-vous ne pas donner la mitaine?

— Dame! ça veut dire refuser, bien sûr. J'ai seulement dit que j'avais peur d'être obligée d'aller avec vous, parce que vous êtes étranger... J'ai dit que j'avais peur,.. répéta-t-elle, comme si le mot l'eût blessée. Mais il ne perdra rien pour attendre, non, rien! Soyez-en sûr.

Et les yeux de miss Lou étincelèrent. Tandis qu'elle se redressait sous le coup de l'indignation, Bancroft songea qu'il n'avait jamais vu une aussi belle créature : — Une vraie Hébé ! se dit-il à lui-même ; et il tressaillit dans la crainte d'avoir parlé tout haut. La comparaison était juste. Quoique miss Lou Conklin n'eût que dix-sept ans, sa taille était déjà parfaitement formée : dépassant bien de deux pouces en hauteur la moyenne des femmes, elle devait à cette stature imposante de paraître plus âgée. Son visage était mieux que joli ; il avait toutes les séductions que peuvent prêter la fleur de la jeunesse, des traits réguliers, et un teint admirable ; la finesse de la peau et l'éclat des couleurs ne laissaient rien à désirer ; les masses de cheveux châtains semblaient presque trop lourdes pour la petite tête, d'une forme parfaite ; les grands yeux bleus avec leurs cils noirs étaient si beaux qu'un jeune homme ne pouvait les accuser de manquer d'expression ; si la lèvre inférieure méritait le reproche d'être un peu forte, si la mâchoire tournait un peu trop court, si le menton péchait par quelque lourdeur, rendant ainsi l'ovale de la figure trop rond, ce ne sont pas là des tares chez une Hébé. En tout cas, elle devait paraître sans défaut à son interlocuteur, car il s'efforçait en vain de contenir l'admiration qui éclatait dans des regards dont miss Conklin ne se montrait, d'ailleurs, ni embarrassée, ni flattée. C'était son dû, voilà tout. Après quelques instans de silence, elle dit :

— Je crois qu'il faut que j'aille m'astiquer.

Au moment même, l'Ancien parut sur le *stoop :* — Si vous sortez, dit-il, tandis que sa fille passait près de lui pour rentrer dans la maison, vous ferez mieux d'atteler Peter au *buggy*.

— Merci, répliqua le maître d'école. Puis, pour ajouter quelque chose, il continua : — Quelle belle vue ! — Mais Conklin ne répondit rien, non pas par malhonnêteté, mais apparemment parce qu'il n'avait rien à dire.

L'humeur étrangement taciturne de cet homme n'était qu'une des nombreuses particularités qui conduisaient Bancroft, avec son éducation de Bostonien, à considérer les gens de l'Ouest presque comme des êtres d'une espèce à part, depuis une quinzaine de jours qu'il était pensionnaire dans la maison. George Bancroft pouvait passer pour un honorable échantillon de la classe moyenne à Boston. Il avait suivi la filière de l'Université avec quelque chose de plus qu'un succès ordinaire. L'estime de soi, néanmoins, ne reposait pas seulement chez lui, sur sa valeur cérébrale, mais sur l'aisance avec laquelle il savait se conformer à certaines règles de conduite. Il se proposait l'idéal conventionnel, peut-être entaché de provincialisme, qui a cours à Boston et dont l'étroitesse, les certitudes dogmatiques lui faisaient l'effet d'autant de mérites. Son caractère ne laissait pas de se révéler dans son apparence extérieure. De taille moyenne, il était fortement bâti, quoique mince, le visage d'un ovale fin, les traits aigus, le teint, les cheveux, la moustache foncés, les yeux bruns assez grands, mais froids et trop rapprochés l'un de l'autre. Leur juxtaposition indiquait un penchant à la méfiance (Bancroft se vantait d'être prudent), de même que ses vêtemens tirés à quatre épingles et une certaine suffisance dans le port de tête, dans la démarche trahissaient une fatuité qui, chez un homme moins jeune, eût été ridicule. A l'âge qu'il avait, toute nature plus riche ou plus exubérante que la sienne se serait efforcée d'entrer en sympathie avec un entourage nouveau et singulier ; mais Bancroft considérait comme inférieurs ceux qui différaient de lui au point de vue de la conduite ou des manières, et cette présomption, en ce qui concernait les Conklin, était fortifiée par une supériorité manifeste au point de vue des études classiques dont on lui avait appris à estimer démesurément l'importance.

Chemin faisant, tandis que le *buggy* s'éloignait de la maison, miss Conklin fit causer son compagnon sur les villes de l'Est. Elle voulait savoir à quoi ressemblait Chicago et ce que faisaient les gens de New-York. Amusé par sa curiosité avide, Bancroft lui esquissa la physionomie de ces deux villes, puis raconta ce que la lecture et la conversation lui avaient appris sur Paris, et sur Rome, et sur Londres. Mais il était clair que la jeune fille ne s'intéressait

nullement à ce qu'il admirait pour sa part dans les capitales européennes : beaux-arts, souvenirs historiques. Elle interrompit ses descriptions en disant :

— Eh bien, regardez un peu! Quand je vous ai vu pour la première fois et quand j'ai su que vous aviez été élevé à Boston, que vous aviez fréquenté New-York, j'ai cru que vous n'étiez qu'un pas grand'chose pour être venu dans ce trou perdu. Qu'est-ce qui vous a poussé? A quoi bon? Je pense bien que vous n'allez pas toujours faire l'école comme ça!

Le jeune homme rougit sous la franchise de son regard et de ses questions, sous l'espèce de mépris que semblaient impliquer ses dernières paroles. Une fois de plus il eut la conscience pénible d'une différence sociale, tout au moins, entre lui et miss Conklin. Il avait été accoutumé à plus de réticences, et cette façon directe d'interroger le choquait comme impertinente. Mais il subissait si complètement le prestige de sa beauté qu'il répondit presque sans hésitation visible :

— Je suis venu, parce que je compte étudier le droit et que je n'étais pas assez riche pour suivre mes projets dans l'Est. J'ai pris cette école, parce que c'était la première situation qui s'offrait; mais je me propose, au bout d'un an ou deux, de chercher une place de clerc dans quelque étude d'avoué en ville et d'apprendre ainsi la loi. Si j'avais eu quinze cents dollars, j'aurais fait la même chose à Boston ou à New-York; tout s'arrangera sans doute avec le temps.

— Moi, à votre place, je serais restée à New-York. — Puis croisant ses mains sur son genou gauche et fixant sur la prairie un regard intense, elle ajouta : — Quand j'irai à New-York, — et ça ne tardera pas, — parions que j'y resterai! J'ai idée que New-York est mon affaire. C'est là qu'on doit avoir du genre!

En parlant, elle hochait la tête d'un air résolu.

Chez les Morris, miss Lou et Bancroft arrivèrent presque derniers. Elle se tint auprès de lui tandis qu'il attachait Peter à l'un des poteaux de la barrière parmi une foule d'autres chevaux; puis ils entrèrent ensemble dans la maison. Miss Conklin présenta son compagnon à M^r^ et Mrs Morris et produisit en souriant trois nappes de toile en guise de contribution à la cérémonie de la crémaillère. Bien entendu, le cadeau fut accepté avec une profusion de remercîmens et d'éloges, puis Mrs Morris les conduisit de l'autre côté de l'entrée, vers la plus belle chambre, que la jeunesse des deux sexes s'était appropriée déjà, laissant la belle chambre n° 2 aux vieilles gens. Il y avait, réunis dans cette petite pièce carrée, une vingtaine de garçons et de filles entre seize et vingt-deux ans. Les garçons étaient debout à part, tandis qu'à l'autre extrémité les filles, assises, babillaient et s'amusaient entre

elles. Naturellement, Mr Bancroft ne se joignit pas au groupe masculin dans lequel il ne connaissait personne et qui lui sembla composé de butors. Les traditions de l'Est lui firent trouver plus agréable de se tenir devant le cercle des jeunes filles et de causer. En agissant ainsi, il offensait gravement les hommes; mais de cela il ne fut averti que plus tard. Soudain un grand gaillard se détacha du mur et dit d'un ton rogue :

— Je suppose que nous ferons mieux de jouer à quelque chose.

— Aux gages, Mr Stevens! répliqua vivement une de ces demoiselles ; — et on se mit à jouer aux gages d'une curieuse façon pédagogique.

D'abord, Mr Stevens sortit, apparemment pour se recueillir. Quand il rentra, il se dirigea vers miss Conklin et lui demanda d'épeler le mot « pardonner, » ce qu'elle fit sans faute, après un moment de réflexion. De nouveau Stevens disparut et, à son retour, interpella encore miss Conklin en lui proposant « réconciliation. » Elle subit victorieusement l'épreuve. Vexé, semblait-il, de la peine qu'elle se donnait, Stevens marcha droit à une jolie fille tranquille et réservée du nom de miss Black et lui donna le mot « étranger » avec un coup d'œil à Bancroft qui fit rire les hommes. Miss Black se trompa d'une lettre et n'eut pas la permission d'aller plus loin, car aussitôt Stevens lui offrit son bras et l'emmena dehors.

— Qu'est-ce qui se passe par là? demanda confidentiellement Bancroft à sa plus proche voisine, qui se trouvait être miss Jessie Stevens.

Elle répondit d'un air abasourdi :

— Mais bien sûr ils s'embrassent.

— Ah! je comprends maintenant, se dit Bancroft à lui-même.

Dès ce moment il accorda plus d'attention au jeu. Il eut bientôt découvert que des couples successifs s'invitaient, chacun à son tour, plusieurs fois de suite, et il commençait à se lasser de ce manège quand miss Jessie Stevens, qui avait été appelée dehors par un garçon solide et carré d'épaules, revint pour s'arrêter devant lui en disant : « Amitié. » On devine que Mr Bancroft épela fort mal et qu'il obtint le droit de passer avec la jeune fille de l'autre côté de la porte. Comme il appuyait ses lèvres sur sa joue, elle lui dit en détournant la tête précipitamment :

— Je ne vous ai appelé que pour vous donner la chance de prendre Lou Conklin.

A cela, Bancroft jugea plus sage de ne pas répondre; il se contenta de la remercier en rentrant dans la chambre. Puis il marcha vers miss Conklin et lui dit : « Lourdaud, » ajoutant en manière d'explication : « un paysan grossier. » Elle épela d'un air gai, se

trompa sans dessein et, quand on lui eut expliqué son erreur, ce qui prit quelque temps, accepta le bras de Bancroft. Arrivé dans le couloir, celui-ci mit un baiser sur sa joue fraîche en murmurant : — Enfin, miss Lou!

Mais elle lui répondit très sérieusement:

— Écoutez! Vous allez vous brouiller avec Seth Stevens en m'appelant trop souvent. Il est le plus fort d'eux tous. Vous ne le craignez pas?.. Oh! bien, donc nous allons lui apprendre à mentir!

Au retour, Bancroft eut le sentiment vague d'un antagonisme fort peu voilé de la part des garçons. Mais à peine avait-il eu le temps de le remarquer que miss Lou vint lui dire d'un air espiègle : — Lou!

Tranquillement il épela: — Vous!

De grands éclats de rire du côté des jeunes filles accueillirent cette innocente plaisanterie. Et le jeu continua, ponctué de baisers, jusqu'à ce que miss Conklin étant rentrée une quatrième fois pour s'arrêter toujours devant Mr Bancroft, Seth Stevens sortit de la foule de ses camarades et dit :

— Miss Lou Conklin! Vous savez qu'après trois fois, la règle est de changer.

Aussitôt elle alla trouver le jeune homme carré, qui répondait au nom de Richards, et qui s'était avancé pour soutenir son ami, en s'écriant: « Menteur! » avec un regard irrité à Seth Stevens.

Richards n'ayant aucune notion de l'orthographe, le couple se retira. Bancroft alla se placer alors parmi les hommes. Ce faisant, il mesurait du regard, très attentivement, Seth Stevens. Stevens avait six pieds de haut et, quoiqu'il fût quelque peu efflanqué, il avait les jambes arquées, les épaules arrondies, qui souvent accompagnent la force.

Profitant de l'approche de Bancroft, il se tourna vers un camarade et lui dit, avec des inflexions dédaigneusement traînantes:

— Les maîtres d'école, ça cause et ça épèle, mais savent-ils se battre?

Bancroft prit sur lui de répondre avec calme:

— Quelquefois!

— Vous savez, vous? demanda Stevens lui faisant face brusquement.

— Pas mal!

— Eh bien! nous verrons demain. Je serai dans le lot de terre derrière le moulin de Richards, à quatre heures.

— J'y serai aussi, répondit Bancroft en se détournant avec négligence pour rejoindre le cercle des demoiselles.

Le jeu dura, comme si rien ne fût arrivé, jusqu'à ce que les vieilles gens eussent fait leur apparition, ce qui mit fin à la fête. En reconduisant miss Conklin, Bancroft lui dit:

— Comment puis-je vous remercier assez de votre bonté pour moi? Vous m'avez appelé presque aussi souvent que je vous ai demandée moi-même.

— Je l'ai fait pour ennuyer Seth Stevens.

— Pas du tout pour me faire plaisir?

— Peut-être un peu, dit-elle. — Et tous les deux se turent.

Bancroft n'aurait pu prononcer un mot. Ce silence lui semblait tout frémissant de doutes; l'importance d'une parole décisive l'effrayait, et une habituelle circonspection l'aidait à réprimer ses désirs. Tout à coup, miss Conklin parla, plus bas qu'à l'ordinaire, mais en mettant un accent de triomphe coquet dans sa question:

— Ainsi, après tout, vous m'aimez? vous m'aimez vraiment?

— En doutez-vous? répondit-il d'un ton de vif reproche. Mais pourquoi dire après tout?

— C'est que vous ne m'aviez pas embrassée en revenant de l'église dimanche dernier, quand je vous montrais l'école et le reste...

— Aurais-je donc pu vous embrasser alors? J'aurais eu peur de vous offenser.

— M'offenser!.. Mais comment donc. Toutes les filles s'attendent à être embrassées quand elles sortent avec un homme.

— Réparons le temps perdu, Lou. Vais-je vous appeler Lou?

Tout en parlant, Bancroft avait glissé un bras autour de sa taille et il l'embrassait coup sur coup, tandis qu'elle répondait:

— C'est mon nom. Mais là! J'ai idée que vous avez assez réparé comme ça!

En même temps, miss Conklin se dégageait; toutefois, arrivée à la maison, elle tendit ses lèvres, de la façon la plus naturelle, avant de se séparer de son compagnon.

Quand il fut en sûreté dans sa chambre, Bancroft réfléchit. Dressé aux strictes bienséances bostoniennes, il s'était trouvé pris au dépourvu par la liberté des façons de l'Ouest. Il était jaloux aussi de la persistance avec laquelle Stevens s'attaquait à Lou. Il lui semblait clair que ce Stevens avait été encouragé par elle dans le passé. Ceci le conduisit à supposer que sa hardiesse et son abandon étaient particuliers, sinon à elle, du moins à la classe dont elle faisait partie. Et il la condamna avec un sentiment de respectabilité outragée. En outre, il se sentait, comme homme, quelque peu humilié; une jeune fille ne doit pas faire les premières avances. Elle avait eu parfaitement tort de lui demander s'il l'aimait. Et cependant, à mesure que le souvenir de sa beauté s'empa-

rait de ses sens, il devenait moins sévère et il résolut de suivre le mouvement, d'en profiter même... Il se laisserait aller. Pourquoi non, en somme? Ce n'était pas lui qui avait commencé. Et, si elle voulait bien, il ne pouvait moins faire. Mais tout le temps, au fond de son cœur, il y avait de l'amertume. Il eût donné beaucoup pour croire qu'une âme délicate habitait ce corps ravissant. Bancroft s'efforça d'étouffer son désappointement jusqu'à ce qu'il fût éveillé derechef par une pensée nouvelle qui faisait tort à la pauvre fille presque autant que la première. Elle lui avait attiré une querelle avec Seth Stevens, cela était sûr. Il ne s'en souciait guère, ayant assez de confiance dans sa vigueur et dans les avantages que procure la gymnastique, pratiquée depuis l'enfance, pour attendre l'épreuve avec tranquillité. N'importe, les jeunes filles qu'il avait connues dans l'Est n'auraient jamais poussé deux hommes l'un contre l'autre... Les femmes, les bonnes femmes, sont par nature des conciliatrices... Non, il avait vraiment peur que celle-ci manquât des meilleures qualités de la femme... Pour atténuer sa désillusion, il s'appliqua exclusivement à se remémorer la beauté de Lou et, en y pensant, il s'endormit.

Le lendemain, Bancroft alla comme de coutume à son école. Les filles furent moins absorbantes qu'elles ne l'avaient été auparavant. Miss Jessie Stevens ne le dérangea pas en venant toutes les cinq minutes voir ce qu'il pensait de sa dictée comme elle le faisait d'ordinaire. Il était évident que ces demoiselles le considéraient comme accaparé par miss Conklin et lui appartenant. Il n'en fut pas fâché; cela lui épargnait des œillades et des paroles importunes, sans parler de contacts directs qui le gênaient davantage encore; cependant il lui était désagréable qu'on l'eût adjugé à Lou qui avait pris possession de lui.

La matinée se fondit tranquillement dans l'après-midi, quoiqu'il y eût des indices d'agitation insolite sur le banc du petit Jake Conklin; mais le maître d'école n'y fit pas grande attention; il était tout aux souvenirs de la veille, se rappelant chaque mot, chaque regard de Lou. Sa beauté était en guerre avec la jalousie qu'il ressentait. Enfin, la classe se termina. — Comme il montait dans le buggy qu'il avait amené avec intention, il s'aperçut, toujours sans beaucoup y prendre garde, que son élève Jake Conklin n'était pas là pour détacher la bride et lui marquer de plusieurs autres façons son désir d'aller en voiture avec lui. Puis il partit pour le moulin de Richards où, bien entendu, Jake et une demi-douzaine de galopins, ses amis, l'avaient précédé aussi vite que leurs jambes pouvaient les porter.

Le maître d'école sentit que son affaire était connue de tout le

monde et ceci le vexa singulièrement. Cette rixe inconvenante, cette rencontre stupide avait été amenée par Lou Conklin, dont la beauté le tenait en esclavage. Eh bien, il se battrait, il serait le plus fort, et puis il en aurait fini avec cette fille dont les lèvres s'étaient certainement données à Stevens aussi souvent et aussi facilement qu'à lui-même ! Cette conviction achevait de l'exaspérer ; la seule idée de se battre contre un Seth Stevens le couvrait d'humiliation. Il se sentait dans la situation de quelque chevalier d'autrefois forcé d'en venir aux mains contre un simple homme d'armes ; une lutte quelconque avec ce rustre était pour lui dégradante ; c'était la faute de Lou ! Non, il ne lui pardonnerait jamais. Il ne lui pardonnerait ni le défi de sa question : — « Vous m'aimez?.. Vous m'aimez vraiment? » — ni cette querelle absurde. — En concluant ainsi, il tourna sur la droite et vit le moulin devant lui.

Inutile de dire qu'il se trompait dans son appréciation méprisante du caractère de miss Conklin. Sur les limites extrêmes de la civilisation à cette époque, s'embrasser n'avait pas plus d'importance entre garçon et fille que l'échange d'une poignée de mains ailleurs. Les filles étaient cotées très haut et mariées d'ordinaire à seize ou dix-sept ans. Que miss Conklin n'eût pas encore accepté le joug, cela lui faisait honneur, ou peut-être était-ce seulement une preuve d'orgueil. Mais du moment qu'elle cédait, elle avait le droit de compter que le mariage serait pressé avec emportement par Bancroft, de sorte qu'en le confessant comme elle l'avait fait et en subissant son accès de tendresse passager, la malheureuse s'était préparé une série de déceptions qui ne pouvaient manquer de blesser cruellement la vanité opiniâtre, trait principal de son caractère.

En revenant de pendre la crémaillère, et après s'être entendue, elle le croyait du moins, avec Bancroft, miss Lou s'abandonna sans réserve à sa félicité naissante. Lorsqu'elle fut couchée, sa première pensée alla chercher son amoureux : il était splendide, pensa-t-elle, comprenant sous ce mot l'agrément, la fascination, etc. Elle s'étonnait avec de gros remords de l'avoir trouvé laid, ordinaire, quand d'abord elle l'avait vu. En réalité, il était à cent piques au-dessus de tous ceux qu'elle avait pu rencontrer jusque-là, non pas peut-être de figure, mais par le savoir, les manières, le pouvoir de se rendre aimable et, pour ce qui était de parler, il ne restait pas dans le coin d'une chambre comme les autres, à dévisager les filles jusqu'à les gêner ! Qu'importait la figure après tout? Et d'ailleurs il n'était pas mal ! Il était beau ! Oui, il l'était. Ses yeux étaient très bien ; elle avait toujours préféré les yeux noirs, — et sa moustache aussi était noire, — elle aimait cela. Sans doute

cette moustache n'était pas encore très longue, mais elle pousserait. Là-dessus Lou soupira de contentement. Quelques-uns trouveraient peut-être fâcheux qu'il ne fût pas plus grand, mais elle ne se souciait pas des très grands hommes; ils avaient toujours l'air de vous regarder de haut. En outre, il était fort. — Et ici une peur la saisit qu'il pût être blessé le lendemain par cette brute de Seth Stevens. Mais non, c'était impossible. Il devait être brave... elle en était sûre. Pourtant elle eût voulu que le combat n'eût pas lieu et sentait, avec quelque malaise, qu'elle en était cause jusqu'à un certain point. Là!.. on n'y pouvait rien. Les hommes étaient toujours à se battre d'une manière ou d'une autre.

Mr Crew, le ministre, n'avait-il pas dit que George Bancroft ferait son chemin dans le monde? Et sa mère était du même avis. C'était ce qu'il fallait! Elle aurait détesté un imbécile, un garçon commun. Épouser par exemple Seth Stevens! — Elle en frémit. — Seth Stevens était cependant mieux que les autres; elle l'avait trouvé beau dans un temps. Fi donc!

Puis le visage de Bancroft lui apparut de nouveau et, en se rappelant ses baisers, elle rougit. Ils seraient bientôt mariés, tout de suite. Si George n'avait pas d'argent, son père à elle donnerait ce qu'il pourrait, et ils s'en iraient dans l'Est. Son père ne refuserait pas, bien qu'il dût en être contrarié peut-être; il ne lui refusait jamais rien. Si quinze cents dollars suffisaient pour George tout seul, trois mille seraient assez pour eux deux. Une fois lancé dans la pratique de la loi, George se ferait une place; il était si habile, si laborieux! Elle se réjouissait de lui fournir l'occasion qu'il souhaitait de gagner une fortune et une position. Mais il fallait commencer à New-York. Là il s'enrichirait vite et elle verrait New-York, et toutes les boutiques, et le beau monde, et elle aurait des robes de soie; ils vivraient dans un hôtel et deviendraient de plus en plus riches, et elle se promènerait en voiture avec... (Ici elle rougit plus que jamais.) La vision cependant était trop ensorcelante pour qu'on la repoussât et elle se reconnut distinctement dans une voiture découverte avec une nourrice noire tenant le baby tout en dentelles par devant et malin comme pas un, et George à ses côtés; tout le monde dans la Cinquième Avenue les dévisageait!

Le sommeil embrouilla bientôt ses folles espérances, mais le lendemain, à son réveil, la sécurité sans nuages de la nuit avait cédé la place à des craintes intolérables. En déjeunant, ce fut à peine si elle prononça un mot ou si elle leva les yeux; Bancroft voyait dans cette préoccupation muette une preuve d'insouciance égoïste. Toute la matinée, elle erra par la maison, nerveuse, incapable de tenir en place, et à dîner, son père re-

marqua qu'elle était, contre son habitude, pâle, abattue. Pour l'Ancien, les heures des repas étaient en général la source d'un plaisir intense, car il pouvait alors voir Lou à son aise et l'écouter avec un épanouissement d'orgueil et de joie d'autant plus difficile à concevoir que jamais ses sentimens intimes ne semblaient altérer l'impassibilité de sa physionomie. Il n'avait qu'à un faible degré la faculté d'exprimer ses pensées ou ses émotions. Il semblait aussi dur, aussi peu impressionnable qu'il était maître de lui et plein de réticences. L'Ancien était un homme de cinq pieds dix pouces environ, maigre et osseux, les épaules larges et carrées. Ses traits étaient forts et bien dessinés, sa bouche ferme avec la lèvre supérieure un peu longue, ses yeux gris. Les cheveux argentés, courts et rudes, se dressaient sur sa tête par un hardi contraste avec son teint couleur de cuir, sans une ride. Il était rasé de près et paraissait avoir moins que ses cinquante-huit ans.

Durant tout le dîner, il se demanda anxieusement ce qui pouvait ainsi affecter sa fille, et comment il parviendrait à le découvrir sans paraître forcer ses confidences. Car sa grande tendresse pour cette enfant avait développé chez l'Ancien d'étranges délicatesses de sentiment qui sont le parfum même de l'humilité de l'amour. Après dîner, cependant, Lou vint à lui, habillée comme pour une promenade et d'elle-même entama la conversation.

— Père, je voudrais vous parler.

L'Ancien posa par terre avec calme le seau d'eau qu'il portait à l'écurie et abaissa ses manches de chemise sur ses bras brunis et musculeux. Que ce fût par modestie inconsciente ou par sentiment des convenances, la chose eût été impossible à déterminer.

— Je voudrais savoir... Croyez-vous que Mr Bancroft soit fort... plus fort,.. — ici elle fit une pause soudaine, — plus fort que Seth Stevens?

Aussitôt, l'Ancien parut concentrer toutes ses pensées sur ce problème.

— Peut-être, dit-il, après un silence pendant lequel il avait vainement cherché quelle réponse pouvait bien souhaiter sa fille, — peut-être; il est plus âgé et mieux établi. Il n'y a pourtant pas beaucoup de différence. Je parie que dans cinq ans Seth sera joliment plus fort que le maître d'école, mais maintenant... — Il acheva vite, ayant lu sur la physionomie de sa fille. — Mais maintenant, il n'est pas assez homme...

La flamme gaie qui s'alluma dans les yeux de Lou fut une récompense suffisante pour l'Ancien.

— Père, j'ai encore quelque chose à vous demander. Vous savez ce que vous m'avez dit,.. que vous me donneriez ce que je vou-

drais pour mon jour de naissance? Eh bien, je voudrais ce mois-ci, pas l'autre, tout de suite, un piano. Je trouve que le salon aurait meilleur air avec ça et je veux apprendre à jouer. Toutes les filles jouent dans l'Est, ajouta-t-elle en faisant une petite moue.

— Oui, répliqua l'Ancien très sérieusement, vous devez avoir raison. (Il hésitait encore à suivre ses tendances vers l'Est). Je verrai, je verrai, j'aurais dû y penser plus tôt; mais j'y penserai tout de suite, dès à présent, tout de suite, répéta-t-il en lui posant sa large main sur l'épaule, d'un air de négligence, car l'Ancien craignait qu'une caresse volontaire ne parût inopportune.

— Toutes les sœurs de Mr Bancroft jouent du piano, tandis que moi... — La jeune fille baissa les yeux un moment, très nerveuse, puis résolument, quoiqu'elle rougit jusqu'aux oreilles, continua : — Il est intelligent; n'est-ce pas, père? Il fera un fameux avocat (1), hein?

— J'en réponds, répliqua l'Ancien.

— Oh! tant mieux, poursuivit Lou précipitamment, comme si elle avait peur de se laisser le temps de penser à ce qu'elle allait dire, car il veut étudier dans une étude de l'Est, et il n'a pas assez d'argent pour ça et, oh! père!.. — Elle lui jeta les bras autour du cou et cacha son visage sur l'épaule paternelle... Je voudrais aller avec lui.

En l'écoutant, le cœur de l'Ancien cessa de battre, mais il ne pouvait à la fois tenir sa fille entre ses bras et se sentir malheureux. Doucement il caressa la tête inclinée, puis, après une pause :

— Il devrait étudier, dit-il, chez l'avocat Barkman, à Wichita, et alors vous seriez près de chez nous. Non?.. Bien! Comme tu voudras... — Et il se fit un nouveau silence. — Vous saviez de toute façon que je vous aiderais. Vous le saviez bien, dites?

Comme Lou se dérobait à son étreinte, il reprit, ramené ainsi à la question :

— A-t-il dit combien il lui faudrait d'argent?

— Deux ou trois mille dollars, je crois, — elle leva les yeux vers les siens avec anxiété, — pour étudier et avoir un bureau, et tout à New-York.

— Eh bien, je crois que nous pourrons y arriver en nous serrant. C'est à peu près tout ce que je suis en état de faire, ça et le piano. Mais je n'ai à penser qu'à vous, Lou, rien qu'à vous. C'est pour vous lancer convenablement que j'ai travaillé. S'il achevait ses études tout seul auparavant, j'aimerais mieux ça. Non?.. Eh bien, ça ne fait peut-être pas grande différence, car c'est un travailleur, et Mr Crew lui croit assez d'éducation pour entrer même dans le mi-

(1) En Amérique, les avocats (*lawyers*) remplissent en même temps l'office d'avoué.

nistère, et ça c'est beaucoup dire. Je crois qu'il fera son chemin, continua le père ravi d'avoir éveillé tant de joie dans les yeux de sa fille. — Il est encore jeune, on ne peut pas s'attendre à ce qu'il ait déjà achevé ses études, son droit et le reste. Soyez sûre que le vieux fera de son mieux pour vous lancer... de son mieux... Si vous êtes décidée... C'est assez pour moi, voyez-vous, si vous êtes vraiment décidée, et que vous ne croyiez pas qu'il vaille mieux attendre encore un peu. Il aurait pu étudier ici un an d'abord, sans perdre de temps... Non?.. Bien, comme tu voudras. Je serai là quand vous aurez besoin de moi. Je vais me mettre à travailler pour faire ce qui est possible. Peut-être bien que nous pourrons vendre et nous en aller dans l'Est aussi. La ferme vaut de l'argent, maintenant que tout est colonisé là autour. Et la mère, et Jake et moi nous pourrions nous tirer d'affaire, je pense, à l'Est comme à l'Ouest. J'en sais plus long que je n'en savais quand je me suis établi ici. Je suis content que vous m'ayez parlé. Je pense du bien de lui cent fois plus qu'auparavant. Il faut qu'il vaille beaucoup, celui que vous aimez, Lou. De toute manière, il a de la chance.

Et il caressait la robe chiffonnée de la jeune fille gauchement, mais avec une tendresse infinie.

— Il faut que je m'en aille maintenant, père, s'écria-t-elle, se rappelant l'heure, tout à coup. Mais tenez! — Elle l'embrassa encore. — Vous m'avez rendue bien heureuse. Il faut que je m'en aille, et puis vous avez toute votre besogne à faire, de sorte que je ne vous retiendrai pas davantage.

En parlant, elle se dirigeait vers la route par laquelle Jake devait revenir avec des nouvelles du combat. Quand elle atteignit le haut de la butte, d'où le chemin descend rapidement jusqu'au creek, personne n'était en vue. Elle s'assit et s'abandonna à une douce rêverie.

— Il aura tout ce qu'il lui faut et il l'aura par moi, — tel était le thème de ses pensées, interrompues de temps à autre par un coup d'œil rapide qu'elle jetait au bas de la route. Enfin, à quelque cent mètres au-dessous, elle vit accourir son frère.

Il avait retiré ses chaussures et ses bas, qui étaient passés autour de son cou; ses pieds nus battaient la poussière épaisse et blanche du chemin tracé à travers la prairie. La précipitation de Jake provoqua, elle ne sut pas bien pourquoi, chez Lou, une palpitation violente et angoissée. Descendant la colline, elle se hâta de gagner le creek et rencontra son frère sur le pont.

— Eh bien? demanda-t-elle tranquillement.

Mais la couleur montait à ses joues et s'en effaçait aussitôt; Jake n'était pas un gars à se laisser tromper.

— Eh bien, quoi? demanda-t-il effrontément, tout en reprenant haleine. Je n'ai rien dit.

— Prenez garde, polisson! répliqua sa sœur. Je ne viendrai plus jamais à votre secours quand papa voudra vous fouetter, jamais! Dites-moi tout de suite ce qui est arrivé. A-t-il du mal?

— Qui? demanda le gamin s'enorgueillissant de la supériorité que lui donnait son savoir, et tout au plaisir de taquiner.

— Dépêchez-vous! dit la sœur en le prenant au collet, dans son exaspération, parlez, ou bien...

— Je ne dirai rien jusqu'à ce que vous m'ayez lâché, répondit Jake d'un ton boudeur. — Mais il ne put résister davantage au torrent qui ne demandait qu'à sortir, et avec volubilité :

— Oh! Lou! j'ai tout vu! Ç'a été une rude bataille. Ils étaient tous là, Seth Stevens, Richards, Bill le singe, tous, quand le maître d'école est arrivé en voiture. Il était tranquille, il avait l'air qu'il a quand il veut qu'on récite en classe. Il a attaché Peter, et il est venu à eux, en levant son chapeau. Oh! c'était fièrement chic, je vous en réponds! Et puis, ils ont ôté leurs habits. Stevens avait déjà flanqué les siens par terre, mais le maître d'école se tenait à part, et il a plié ses affaires comme maman me fait plier les miennes pour la nuit. Alors ils se sont rapprochés, et Seth Stevens tâchait de lui flanquer un coup, un bon, mais le maître d'école s'est dérobé et l'a frappé sur le nez, et il fallait voir Seth assis par terre avec le sang qui lui coulait... Et... et... ma foi, c'est tout. Chaque fois que Seth Stevens essayait de cogner, le maître d'école arrivait avant lui. Ce que c'était drôle! Et puis voilà! Et j'ai tout vu. Parions que j'ai tout vu!.. Et puis, quand Richards et les autres sont venus lui dire que Stevens se trouvait mal, le maître d'école a couru à la rivière et il a rapporté de l'eau pour en jeter sur lui. Et j'ai couru vous dire tout ça. Il est fort, le maître d'école, va, plus fort que papa même. Je l'ai vu mettre sa veste, et Stevens était assis, la figure tout en sang et en eau qui ruisselaient. Il avait une fichue mine. Mais, Lou,.. dis donc, Lou, pourquoi donc que le maître d'école, quand il l'a eu mis à bas la première fois, ne lui a pas sauté sur la figure à coups de talons? Il avait des bottes. Et c'est comme ça que Seth Stevens a cassé la mâchoire à Tom Crocker quand ils se sont battus.

Lou était blanche et tremblait des pieds à la tête, tandis que le gamin achevait son récit en la regardant d'un air interrogateur. Elle ne pouvait répondre. A peine avait-elle entendu sa question. L'idée de ce qui aurait pu arriver à Bancroft l'accablait; la terreur et le remords lui tenaillaient le cœur. Oh! quand

ils se rencontreraient... et des larmes brûlantes lui montaient aux yeux, — elle lui dirait combien elle avait de chagrin, combien elle sentait qu'elle avait été mauvaise, mais c'était sans le vouloir. Non! elle avait agi sottement; elle se haïssait pour cela! Elle ferait plus attention dans l'avenir, bien plus attention. Comme il était brave et bon! Comme cela lui ressemblait d'être allé chercher de l'eau! Ah! s'il pouvait seulement revenir!

Tout le temps Jake l'épiait sournoisement. A la fin il dit:

— Dis, Lou, qu'est-ce que tu aurais fait, s'il avait eu un œil arraché?

— Allez-vous-en, allez! s'écria sa sœur en colère. Je crois que vous autres, gamins, vous aimez à vous battre ni plus ni moins que les chiens.

Et Jake s'enfuit pour aller dire et redire son histoire à tous ceux qui voulaient l'entendre. Une demi-heure après, Lou, qui avait gravi jusqu'en haut de la butte pour voir de plus loin, entendit le bruit du sabot de Peter sur le pont de bois, et bientôt le buggy s'arrêta auprès d'elle, Bancroft parlant sans apparence d'émotion dans la voix:

— Ne voulez-vous pas monter pour que je vous reconduise, Lou?

Sa victoire l'avait mis de bonne humeur, mais ne changeait rien à l'estimation critique qu'il avait faite de la jeune fille. Ce ton calme et contenu la glaça; cependant ses émotions étaient trop récentes et trop vives pour se laisser refouler.

— Oh! George, dit-elle, appuyée au buggy et en se penchant pour mieux scruter son visage. Vous n'avez pas de mal, dites?

— Pas du tout! répondit-il légèrement. Vous ne vous attendiez pas à ce que j'en eusse, je suppose?

Le ton était froid, même un peu sarcastique. De nouveau elle fut blessée, sans bien savoir pourquoi; l'ironie était tirée de trop loin pour qu'elle pût la sentir. Gravement elle répondit: — Allez mettre le cheval à l'écurie, et puis vous reviendrez me parler. Je vous attends ici.

Le maître d'école fit ce qu'on lui demandait, et dix minutes plus tard se retrouva près d'elle. Au bout d'un long silence, Lou dit timidement en s'arrêtant plus d'une fois :

— George, je suis bien fâchée... si fâchée! Tout a été de ma faute... Mais je ne savais pas... (étouffant un sanglot), je ne pensais pas... Expliquez-moi comment se conduisent vos sœurs, et ce qu'elles portent et ce qu'elles font. Je tâcherai d'agir comme elles. Et alors je serai bien, n'est-ce pas?.. Elles jouent du piano, dites?

George fut forcé de reconnaître que l'une d'elles en jouait.

— Et elles causent comme vous?

— Oui.

— Et elles sont toujours bonnes! Oh! George, j'ai trop de chagrin, et maintenant... maintenant, oh! je suis si contente!

La jeune fille fondit en larmes. De son mieux George la consola. Il comprenait aussi peu cette nouvelle manière d'être qu'il avait compris sa provocation d'amour; il n'était point en sympathie avec elle. Elle lui semblait appartenir à une race différente. Quelque soupçon de cet éloignement effleura sans doute la jeune fille, ou bien peut-être fut-elle irritée par son acquiescement silencieux à ses diverses phases d'humilité, car tout à coup elle chassa les larmes de ses yeux et, glissant hors des bras qui la retenaient, dit d'un air de défi :

— Écoutez bien, George Bancroft! J'apprendrai tout ce qu'elles savent, le piano et le reste. Je le peux et je le ferai! Je commencerai tout de suite, vous verrez!

Et les yeux bleus étincelaient avec l'éclat de l'acier, et le buste était rejeté en arrière avec une orgueilleuse assurance.

Bancroft la regardait curieusement; ces brusques voltes d'humeur l'étonnaient. Les jugemens sévères qu'il avait portés sur elle, la résolution prise une bonne fois de ne plus se laisser entraîner par sa beauté, pesaient sur lui; il remarqua la dureté perçante du regard et sentit qu'elle lui déplaisait, peut-être par esprit d'antagonisme.

Après quelques phrases de nature à l'apaiser et qui, bien qu'elles eussent jailli de l'esprit plutôt que du cœur, semblèrent atteindre leur but, Bancroft, pour changer de sujet, demanda, en indiquant un champ de l'autre côté de la rivière :

— A qui appartient ce maïs?

— A mon père!

— Je me figurais que c'était là le territoire indien.

— Et ça l'est aussi!

— Est-ce qu'on a le droit d'y semer du maïs et de palissader le champ? Les Indiens n'y font-ils pas d'opposition?

— Il ne ferait pas bon pour les Indiens par ici, répondit Lou négligemment. Je n'en ai jamais vu un seul. Ça doit être permis. De toute façon le maïs y est, et mon père va le couper bientôt.

Entre eux pas une pensée en commun! Cette fille ne se souciait même pas des vilenies commises par les siens. Bancroft se dirigea, sans plus causer, vers la maison, et elle le suivit, déçue et humiliée, toujours sans comprendre pourquoi. De cet état d'esprit elle passa bientôt à une révolte orgueilleuse. Elle savait bien que d'autres hommes faisaient cas d'elle, et avec cette certitude Lou tâcha de se consoler.

II.

Huit ou dix jours après, Bancroft descendit un matin de bonne heure et trouva le sol couvert de frimas : l'été indien s'était établi. Comme il descendait le perron de derrière, l'Ancien Conklin lui apparut en manches de chemise, occupé à nettoyer ses bottes du dimanche, près du bûcher.

Quand il en eut fini avec sa besogne, mais pas une seconde plus tôt, l'Ancien déposa la brosse. Son accueil, un simple signe de tête, n'avait pas préparé le maître d'école à la conversation qui suivit :

— Savez-vous conduire les vaches ?

— Je le crois. J'en ai conduit quand j'étais gamin.

— Eh bien, c'est aujourd'hui samedi. Il n'y a pas d'école, et j'ai du bétail à conduire au marché d'Eureka. Il est là-bas dans le buisson. Si vous voulez m'aider... c'est-à-dire en supposant que vous n'ayez rien à faire...

— Non, je n'ai rien de mieux à faire et je serai bien aise de vous aider, si je puis.

Après déjeuner, ils partirent tous les deux. Miss Lou bouda un peu en apprenant que Bancroft serait absent la plus grande partie de la journée, mais elle était contente d'autre part que l'Ancien lui eût demandé de l'aider ; elle se résigna donc, stipulant seulement qu'il reviendrait d'Eureka tout droit et tout de suite. Leur chemin courait le long du coteau d'où l'on dominait le creek. Après un silence prolongé, l'Ancien demanda :

— Vous n'êtes pas membre de l'église, dites ? Vous n'êtes pas en communion avec elle ?

— Non.

— Tant pis... Je m'en étais un peu douté dimanche... Si vous n'êtes pas sûr de votre vocation, je crois que Mr Crew devrait vous parler.

Ces phrases étaient lancées l'une après l'autre, avec de longues pauses dans l'intervalle ; puis, l'Ancien garda un silence de mauvais augure. De différentes manières, Bancroft tâchait d'engager la conversation, toujours en vain ; l'Ancien répondait par monosyllabes. Était-il plongé dans ses pensées, ou bien ruminait-il simplement comme ses vaches, Bancroft ne pouvait le deviner. Tout à coup l'Ancien tourna dans les bois à gauche, et bientôt fit halte devant l'entrée d'un *corral* rustiquement construit.

— Les vaches sont là-bas, dit-il, si vous voulez les amener, je les compterai à mesure qu'elles entreront.

Bancroft poussa son cheval du côté qu'on lui indiquait. Il avança

dans le bois durant quelques minutes sans apercevoir aucune bête. Cela aurait dû le surprendre grandement, mais il était absorbé dans des réflexions sur l'Ancien et ses bizarreries, s'étonnant de la taciturnité qu'il montrait et en cherchant les causes. — N'a-t-il rien à dire? Ou bien pense-t-il beaucoup et ne peut-il trouver de mots pour exprimer sa pensée? — L'énigme, somme toute, ne pouvait être résolue qu'avec le temps. Soudain un beuglement de bétail en détresse frappa son oreille. Il se laissa guider par le bruit : devant la *snake-fence* (1), qui formait une clôture à jour le long du creek, se pressait le bétail. Il continua jusqu'à ce qu'il eût atteint le bornage tracé à angle droit avec la rivière et, se retournant alors, entreprit de ramener les bêtes au *corral;* mais il rencontra des difficultés imprévues. Il avait apporté son fouet et s'en servait avec quelque habileté : vainement; bœufs et vaches esquivaient les coups, puis, à peine avaient-ils fait dix mètres vers le *corral*, qu'ils se précipitaient derechef du côté de l'eau. D'abord cette manœuvre amusa Bancroft. — L'Ancien, se dit-il, m'a emmené pour faire ce dont il ne pouvait venir à bout tout seul. Je lui prouverai que je sais conduire.— Malgré tous ses efforts cependant, le bétail n'obéissait pas. Alors il entra en colère et se mit sérieusement à l'œuvre. En un quart d'heure son cheval fut blanc d'écume et son fouet eut écorché la peau de plus d'un bœuf. Mais les animaux se tenaient tous, quand même, serrés les uns contre les autres, en s'évertuant de la tête contre la palissade qui les séparait de l'eau, avec des mugissemens douloureux. Il n'y comprenait rien. A regret il regagna le *corral* pour avertir l'Ancien de ce fait inexplicable. Il n'avait pas franchi deux cents mètres quand son cheval essoufflé buta sur quelque chose. Le retenant, Bancroft vit qu'il avait heurté un tas de poussière blanche; une idée lui vint tout à coup. Se jetant vite à bas du cheval, il goûta cette poussière; c'était bien cela, il ne s'était pas trompé, c'était du sel! Rien d'étonnant à ce qu'il ne pût conduire les bœufs, et les mugissemens de souffrance étaient aussi tout naturels; la terre avait été salée; ils étaient enragés de soif. Aussitôt Bancroft se remit en selle et retourna au *corral* où il trouva l'Ancien à cheval, près de l'entrée dont il avait tiré les barres.

— Je ne peux pas conduire ce bétail.

— Je croyais que vous saviez!

— Et je sais, en effet, mais vos bêtes meurent de soif, personne ne peut les mener en cet état; d'ailleurs, par le soleil qu'il fait, elles tomberaient sur la route comme les mouches en hiver.

— Hum! fit l'Ancien pour toute réponse.

(1) Palissade croisée en zigzags.

— Laissez-les boire. Après j'en viendrai à bout.

— Hum! — L'Ancien garda le silence pendant quelques secondes, puis il reprit, comme s'il eût pensé tout haut: — Il y a huit milles jusqu'à Euréka; elles auront encore soif avant d'arriver en ville?

Bancroft, qui avait réfléchi de son côté, répondit à la pensée de l'autre: — Bien sûr. Si vous leur permettez maintenant une gorgée ou deux, elles se laisseront faire, et, longtemps avant d'atteindre Euréka, auront soif autant que jamais.

Sans un mot de plus, l'Ancien galopa jusqu'au creek, suivi par Bancroft. En dix minutes, les deux hommes eurent renversé la *snake-fence* sur une distance de quelque cinquante mètres le long de l'eau; vaches et bœufs, s'élançant par cette brèche, se mirent à boire avec avidité. Aussitôt que Bancroft vit qu'ils en avaient avalé un bon coup, il fit entrer son cheval dans la rivière et commença de les ramener vers le *corral*. Ils obéissaient sans peine maintenant, et en tête chevauchait l'Ancien, les pans de son long habit de toile d'un brun blanchâtre voltigeant derrière lui. En une demi-heure, Bancroft eut introduit le troupeau de trois cent soixante-deux bêtes dans le *corral*; à mesure qu'elles défilaient, l'Ancien les comptait lentement et avec soin. Du *corral* elles furent dirigées par la prairie sur Euréka. Mais ce chemin longeait le creek, quelquefois très près du courant et sans qu'il existât aucune barrière. Par la poussière et la chaleur, les bœufs furent bientôt altérés de nouveau, et il fallut toute l'énergie de Bancroft pour les empêcher de se jeter dans la rivière. Une fois ou deux, il crut, tant fut grande la bousculade, qu'ils l'y précipiteraient en même temps, ainsi que son cheval. Ce fut pour lui un soulagement quand, après environ quatre heures de marche, on aperçut la petite ville. Avec le consentement de l'Ancien, il permit alors aux malheureux bœufs de se désaltérer à leur guise, tandis qu'il attendait, toujours en selle, pantelant, le visage inondé de sueur. Pas un mot ne fut échangé jusqu'à la fin de cette opération, après laquelle Bancroft poussa de nouveau son cheval dans le creek et ramena les bœufs sur la route, la bouche et les flancs tout ruisselans. On leur fit remonter le coteau et suivre les rues jusqu'à la cour où se trouvait le pesage. L'Ancien rencontra là son acheteur; mais, aussitôt que ce dernier eût regardé les bœufs, il partit d'un éclat de rire.

— Allons, s'écria-t-il, je vois que vous les avez laissés boire tout leur soûl, mais je n'achète pas de l'eau pour de la viande. Non, monsieur, je vous garantis que non.

— Je m'en doute bien, répondit gravement l'Ancien, mais la route était longue et poussiéreuse, de sorte qu'ils se sont désaltérés dans le creek.

— Très bien! dit le marchand de bestiaux, désarmé à demi par cette confession, qui servait le but de Conklin plus habilement que ne l'eût fait aucun mensonge. Vous retirerez cinquante livres par tête pour cette eau-là.

— Je ne crois pas; vingt livres d'eau c'est à peu près ce que peut boire une vache.

Et le marchandage continua, au profond dégoût de Bancroft, pendant plus d'une demi-heure. A la fin, il fut décidé qu'un poids de trente livres serait accordé sur chaque bête pour l'eau qu'elle avait avalée. Cette conclusion une fois posée, il ne fallut plus que quelques minutes pour peser les bœufs et payer le prix convenu. Après quoi, l'Ancien se déclara prêt à rentrer manger un morceau. Bancroft tourna son cheval vers la ferme et le suivit. Il était indigné de toute cette transaction et un certain air de complaisance qu'avait pris la figure de l'Ancien l'irritait tout particulièrement. A mesure qu'il passait devant les endroits où le bétail torturé lui avait donné le plus de peine pendant cette fâcheuse matinée, sa colère croissait encore et finalement elle se fit jour.

— Écoutez, Conklin l'Ancien! Je suppose que vous vous appelez un chrétien. Vous me regardez de haut parce que je ne suis pas membre de l'église. Cependant vous êtes capable premièrement de saler votre pré pendant des jours jusqu'à ce que les bœufs y deviennent affolés de soif; puis, après leur avoir imposé le supplice de marcher longtemps sur cette route côte à côte avec l'eau défendue, vous mentez à l'homme qui les achète et vous trichez avec lui. Vous savez aussi bien que moi, n'est-ce pas, que chacune de ces bêtes avait bien bu soixante-cinq livres d'eau pour le moins; de sorte que vous avez attrapé, — il ne put, même en colère, se résoudre à dire volé, avec les yeux de l'Ancien fixés sur lui, — vous avez pris près d'un dollar de trop par tête. Voilà l'espèce de chrétien que vous êtes. Je ne me soucie pas de ces chrétiens-là. Aussi quitterai-je votre maison dès que je le pourrai. J'ai honte de n'avoir pas dit à ce marchand que vous le trompiez; il me semble avoir été complice de votre tripotage.

Pendant que parlait le jeune homme, l'Ancien le couvrait d'un regard intense. Plusieurs fois son visage se contracta, mais il ne fit aucune réponse. Une heure après, tous les deux atteignirent le verger et le traversèrent pour pénétrer dans l'écurie. Dès qu'il eut bouchonné son cheval et qu'il l'eut réconforté avec un peu de maïs, Bancroft rentra dans sa chambre. Sur les marches de la maison il avait rencontré miss Conklin et s'était excusé rapidement :

— Je ne peux causer maintenant, Lou, je suis rendu de fatigue et j'ai la tête à l'envers. Il faut que je me repose. Je vous parlerai après souper; de grâce, ne me retenez pas.

Le souper, ce soir-là, fut silencieux. L'Ancien ne prononça pas une seule parole, les deux jeunes gens étaient absorbés dans leurs propres réflexions et les efforts variés de Mrs Conklin pour engager l'entretien ne furent couronnés de succès que lorsqu'elle s'adressait à Jake. Mrs Conklin, au demeurant, était rarement heureuse dans ce qu'elle entreprenait. C'était une femme de cinquante ans à peu près, et son visage portait encore des traces de la beauté d'autrefois, mais depuis longtemps la lumière s'était éteinte dans ses yeux bleus et la couleur sur ses joues; avec les années, elle était devenue douloureusement maigre. Quant à son caractère, il offrait un mélange d'agitation et de faiblesse. Elle était de ces nombreuses personnes qui se délectent à mettre des étrangers dans leur confidence. Peu appréciées par ceux qui les connaissent, elles cherchent un semblant de sympathie dans l'indifférence polie ou la simple curiosité. Avant d'avoir passé une journée entière dans la maison, Bancroft connaissait par le menu toute la vie passée de Mrs Conklin; comment son père était un grand fermier d'Amherst County, Massachusetts; combien son enfance et sa jeunesse avaient été heureuses : « Nous gardions toujours l'hiver un domestique loué; l'été, nous en avions souvent jusqu'à huit ou dix; et puis, quoique vous puissiez ne pas vous en douter maintenant, j'étais la plus belle de toutes les réunions. » Et comment Dave (son mari) était venu travailler chez son père, et comment elle s'était mise à l'aimer, « si déréglé qu'il fût. » Elle raconta la conversion de Dave : un ministre *revivaliste* (1), qui était aussi un abolitionniste, avait proclamé le devoir d'émigrer au Kansas pour empêcher ce pays de devenir un État à esclaves, et Dave, pris par cette idée, l'avait décidée, elle, à l'accompagner. L'histoire devenait pathétique, malgré ses apitoiemens sur elle-même, quand elle disait les difficultés de leur établissement dans les bois, décrivant la solitude où elle s'était trouvée, ses terreurs, tandis que son mari abattait des arbres pour construire leur première cabane et que le bruit lui parvenait de certaines attaques tentées par les trafiquans d'esclaves du Missouri contre les abolitionnistes du Kansas. Évidemment, la pauvre femme n'était pas faite pour une si rude transplantation. Elle insistait sur ceci, que l'Ancien n'avait jamais compris ni partagé ses sentimens; sans cela, tout lui eût été encore égal! Le mariage n'est point ce que pensent les filles, — jamais plus elle n'avait été aussi heureuse que dans la maison de son père... Sa larmoyante timidité frappait Bancroft comme

(1) Prédicateur ambulant qui se fait entendre dans les campemens religieux appelés *revivals*.

quelque chose d'inexplicable. Il ne voyait pas que de même qu'un arbrisseau s'alanguit et meurt à l'ombre sous les branches d'un grand chêne, de même une nature faible ne peut guère manquer de s'étioler dans la continuelle association avec un caractère énergique et contenu. Durant ces jours d'isolement et de danger, la force d'âme de l'Ancien l'avait empêché d'accorder à sa femme la sympathie qui l'eût aidée à surmonter ses épouvantes.

« L'Ancien ne causait jamais de rien avec moi. » Tel était le refrain des plaintes éternelles de Mrs Conklin, et l'isolement avait tué en elle à peu près tout, sauf la vanité. La forme que prenait cette vanité irritait tout particulièrement son mari et un peu aussi sa fille, incapables tous les deux de fonder l'estime de soi sur des privilèges d'éducation première; de sorte que Mrs Conklin n'était rien de plus qu'une ombre incommode dans sa propre maison. Ce soir-là, ses tentatives répétées pour amener un semblant de conversation ne faisaient que rendre plus péniblement évidente la silencieuse préoccupation des autres.

Dès que le couvert fut enlevé, miss Lou fit signe à Bancroft de la rejoindre dehors sur le *stoop*, où elle lui demanda ce qui était arrivé.

— J'ai insulté l'Ancien, dit-il, et je lui ai dit que je quitterais sa maison dès que je le pourrais.

— Vous ne ferez pas cela! s'écria la jeune fille. Il faut retirer ce que vous avez dit, George. Je parlerai à papa...

— Non! continua Bancroft avec fermeté. Parler ne servirait à rien. Je suis décidé. Il m'est impossible de rester ici davantage.

— Alors, vous ne m'aimez pas. Mais c'est impossible,.. dites que vous resterez, George, et ce soir, après que les vieux seront couchés, je descendrai vous tenir compagnie. Là!

Bien entendu, Bancroft céda jusqu'à un certain point, le visage suppliant, tourné vers le sien, étant trop beau pour qu'on pût rien lui refuser; mais il s'engagea uniquement à lui tout raconter le soir et à prendre conseil avec elle.

Vers neuf heures, comme de coutume, l'Ancien et Mrs Conklin se retirèrent. Une demi-heure après, Bancroft et Lou étaient assis, l'un près de l'autre, dans un coin du *stoop* de derrière, assis comme des amoureux, le bras du jeune homme autour de la taille de Lou. Il lui avait dit ce qui s'était passé, et elle paraissait soulagée, ayant craint quelque chose de pire.

Tout ce qu'il devait faire, à l'en croire, était de déclarer qu'il n'avait pas eu de mauvaise intention, et elle promettait d'amener l'Ancien à pardonner, à oublier. Mais Bancroft ne voulut en aucune façon y consentir. Il avait dit ce qu'il pensait et ne retirerait pas un

seul mot. Cependant, quand la jeune fille fit un suprême appel à son affection pour elle, il répondit qu'il réfléchirait.

— Vous savez que je vous aime, Lou! mais il ne faut pas me demander l'impossible. C'est malheureux, peut-être; mais ce qui est fait est fait!

Puis, ennuyé d'être pressé à ce point, il proposa de rentrer, car il faisait très froid; elle prendrait un frisson si elle restait là davantage; c'était absurde.

Lou, voyant que ses prières n'obtenaient rien, s'emporta; oui, vraiment, il pouvait parler de son affection pour elle! Belle affection qui lui refusait un si petit effort! Du reste, il importait peu, elle s'en moquait après tout... Et elle continua ainsi de suite, — jusqu'à ce qu'ils fussent inquiétés par le bruit d'une porte qui grinçait. Vite Lou tourna l'angle du *stoop* et se glissa dans l'obscurité. Son compagnon n'eut que le temps de l'imiter; la porte de derrière s'était ouverte, et des pas retentissaient sur les marches. Bancroft ne put s'empêcher de regarder la personne qui s'avisait d'être debout à une heure aussi indue. A sa grande surprise, il vit l'Ancien en chemise de nuit, marcher pieds nus vers l'écurie, à travers les longues herbes déjà raidies par la gelée. Avant qu'il eut disparu, Bancroft constata que Lou avait regagné sa chambre par l'entrée principale. La curiosité fut plus forte que sa première impulsion qui avait été d'en faire autant, et, sans trop réfléchir, il suivit l'Ancien. Ayant dépassé les écuries et gagné le sommet du monticule qui domine le creek, il fut stupéfait de voir le vieillard à vingt mètres au-dessous de lui, tout près de la rivière. Avec une muette surprise, il l'observa tandis qu'il attachait sa chemise de nuit, relevée jusque sous les aisselles et qu'il entrait dans l'eau glacée où il s'agenouilla. Puis il entendit l'Ancien commencer ce qui était évidemment une prière. D'abord les phrases dont il se servait furent toutes de convention, mais peu à peu la ferveur et l'émotion l'emportèrent, et il se mit à entretenir Dieu de ce qui lui tenait au cœur, simplement, en phrases décousues.

« Ce jeune homme d'aujourd'hui m'a joliment arrangé! Il m'a dit que j'avais à moitié tué mes bêtes, et que j'avais menti pour gagner sur Ramsdell trois cents dollars. C'était vrai... il n'y a pas à le nier. Je suppose que j'ai tourmenté les bœufs, quoique j'aie souvent eu aussi soif après avoir mangé du porc salé et travaillé toute la journée au soleil. Je ne pensais pas à cela quand j'ai salé la terre. Mais j'ai bien fait exprès de tromper Ramsdell, et je crois que je l'ai filouté en effet pour trois cents dollars dans le marché. C'était mal, mais écoute, ô Seigneur, — et ici la voix du vieillard s'éleva inconsciemment, — tu connais ma vie, tu sais tout. Tu sais que je n'ai jamais menti ni volé à mon bénéfice; tu sais

que j'ai travaillé dur et honnêtement pendant plus de quarante ans et que j'ai toujours été pauvre. Je ne m'en faisais pas de souci et je n'y tiendrais pas encore, si ce n'était pas pour Lou. Elle est si jolie et si jeune! Comme une fleur a besoin de soleil, elle a besoin de plaisir, et quand elle n'en a pas, elle souffre; elle est si jeune et si douce! Maintenant il lui faut beaucoup d'argent, un piano; et je ne peux pas lui donner tout ça autrement. J'ai dû tricher.

« O Seigneur! si je pouvais m'agenouiller ici et dire que je me repens avec un grand remords du péché, la détermination de ne plus jamais recommencer, je le ferais tout de suite et je te demanderais pardon pour l'amour de Jésus. Mais je ne peux pas me repentir, je ne le peux pas! Voyez mon cœur, ô Dieu! et que je continuerai à frauder si cela peut procurer à Lou tout ce qu'elle demande. Aussi je suis descendu te dire que Lou n'est pas avec moi dans cette tromperie; le péché est tout entier le mien. Je sais que tu punis le péché. Je sais que tu puniras le pécheur endurci. J'accepterai le châtiment. Qu'il retombe droit sur moi seul. Je suis le pécheur, c'est justice, mais, ô Seigneur! épargne Lou; elle n'en sait rien! Je suis le pécheur, j'endurerai la punition, c'est juste; voilà pourquoi je suis descendu ici dans l'eau pour montrer que je suis prêt à supporter ce que tu m'enverras. *Amen*, ô Seigneur Dieu! Au nom de Jésus, *Amen*. »

Et l'Ancien se releva tranquillement, sortit du creek, essuya ses membres ruisselans avec sa main, le mieux qu'il put, puis laissa retomber sa chemise de nuit et se prépara à remonter le coteau. Bancroft s'était déjà enfui par les écuries et avait regagné la maison.

Tandis qu'assis dans sa chambre, il réfléchissait, une honte profonde le prit, la honte de lui-même. Il n'y avait pas à douter de la sincérité de l'Ancien, et il l'avait insulté! L'Ancien qui renonçait à ses principes, qui faisait violence aux habitudes de sa vie entière, qui trahissait sa foi, tout cela pour que sa fille eût un piano! La prononciation grotesque qu'il avait donnée à ce mot, la rusticité de son jargon appliqué à de telles choses, amenaient les larmes aux yeux de Bancroft. Certes, il irait sans effort lui demander pardon le lendemain. Faire le mal de cette manière, c'était mieux peut-être que de faire le bien, Bancroft le sentait. Quel chrétien au fond de l'âme! Et quel homme! Mais la fille qui avait demandé pareil sacrifice, qu'était-elle?

Toute la jalousie, toute l'humiliation qu'il avait souffertes par sa faute lui revinrent en mémoire; et, maintenant, elle voudrait que son père volât pour avoir un piano! Quelle vanité cruelle et stupide était en elle! Non, elle ne valait pas grand'chose, malgré sa

beauté. Il serait plus que fou de lui donner sa vie. Si l'égoïsme de Lou avait pu conduire au mal son père, et un tel père, où entraînerait-il son mari? Non, non, il était éclairé à temps; il ne commettrait pas une irréparable sottise; il opposerait à cet égoïsme une égale prudence. Et qui oserait le blâmer? Voilà donc ce que promettait cette lueur d'acier scintillante dans ses yeux bleus?.. Lui qui avait pensé à elle comme à une Hébé! Une Hébé capable de verser du vin empoisonné à tous ceux qui l'aimeraient. Il était averti et sauvé de ce péril fort heureusement!

Puis ses pensées l'évoquèrent de nouveau, et la beauté de son visage, la perfection de ses formes, passèrent sur ses sens étonnés comme une chaude brise, saturée de parfums. Tandis que, ce même soir, elle se blottissait contre lui et qu'il la tenait enlacée, il avait senti les courbes souples et pleines de sa taille et, en y songeant, tout son sang s'échauffait. Et puis... qu'elle était belle! Ce regard suppliant la rendait irrésistible, et même en colère... Ah! quel dommage que cette adorable créature manquât de cœur! Car, de cela, il n'y avait pas de doute : vaine, elle l'était, et bornée, et sans cœur. Égoïste surtout et si impérieuse!

III.

Le lendemain, on reçut la visite de M. Morris. C'était le type même du jeune fermier de l'Ouest, rude, mais obligeant, peu ou point élevé, mais plein de bon sens. Quand son appétit fut satisfait, il demanda si l'on savait les nouvelles.

— Non, répondit Mrs Conklin, nous n'avons entendu parler de rien; à moins que l'Ancien, à Euréka...

Mais l'Ancien secoua la tête, de sorte que Morris poursuivit :

— Les gens disent que le gouvernement de Washington a envoyé le général Custer de ce côté-ci pour rétablir la limite indienne. Dans l'Est, on croit que les colons volent la réserve des Indiens; c'est pourquoi des troupes sont envoyées avec les arpenteurs pour tracer de nouveau la ligne.

Après un silence : — Cela semble juste, prononça l'Ancien, cela semble juste!

— Mais vous avez labouré et semé des moissons sur le territoire indien, au-delà du creek, fit observer Morris. Nous avons tous fait ça. Faudra-t-il y renoncer?

L'Ancien ne répondit rien.

— En attendant, continua Morris, Custer est arrivé à Wichita. Il sera ici, à ce qu'on raconte, dans un jour ou deux, et nous avons convoqué un *meeting* ce soir à l'école. Nous espérons que vous y viendrez. Il ne se peut pas que nous nous croisions les

bras pour regarder détruire nos récoltes! Il faut serrer les rangs, tenir ferme, comme disent les camarades, et tout ira bien.

— C'est vrai, répliqua l'Ancien, cela paraît juste.

— Alors, reprit Morris en se levant, je peux donc dire que vous viendrez? Nous tous, les jeunes, nous serons avec vous, et ce que vous direz de faire, nous le ferons.

— Eh bien, répondit lentement l'Ancien, je ne sais pas. Je ne vois pas grande raison pour y aller. J'ai toujours tout fait pour moi-même, à moi tout seul, et je compte continuer jusqu'au bout. Mais le *meeting* n'est pas une mauvaise idée. Je ne vais pas contre. Ça me paraît fort. Seulement je ne fréquente pas beaucoup les *meetings*. Ils ne m'ont jamais porté secours. Mais un *meeting* est une bonne chose pour ceux qui aiment ça!

Morris, forcé de se contenter de cette assurance, s'en retourna.

Le colloque auquel il venait d'assister pénétra Bancroft de sentimens nouveaux. Préparé désormais à considérer tout ce que faisait, tout ce que disait l'Ancien avec admiration, il comprit aisément la véritable signification de ses phrases confuses et torturées; car il était attiré vers Conklin par la sympathie morale, et cette force de son éducation tendait à s'affirmer. Il était juste que l'Ancien suivît son chemin sans crainte des hommes.

Le soir, il rencontra Lou. Elle parut supposer à son air d'indifférence qu'il allait boucler ses malles.

— Non, répondit gravement Bancroft, j'ai réfléchi. Je compte demander pardon à l'Ancien et retirer tout ce que j'ai dit.

— Oh! s'écria-t-elle avec enthousiasme, vous m'aimez donc, George! Que je suis contente! J'ai été malheureuse pour de bon depuis hier soir. Je me suis endormie en pleurant; c'est comme je vous le dis. Mais maintenant que je sais que vous m'aimez, je ferai tout... J'apprendrai le piano,.. vous verrez si je ne l'apprends pas!

— Peut-être, répondit froidement Bancroft, l'ancienne colère se réveillant en lui au seul nom du piano, peut-être feriez-vous mieux de renoncer à cette idée. Cela coûte très cher, un piano. Si vous lisiez, si vous tâchiez de vivre dans l'esprit de votre temps, ce serait préférable. La sagesse, ajouta-t-il d'un ton sentencieux, peut être gagnée par tous à bon marché; mais le succès dans un art quelconque dépend des dons naturels.

— Je comprends, riposta miss Lou avec un de ses airs de défi. Vous croyez que je ne peux pas apprendre à jouer comme vos sœurs, et que je suis très ignorante, et que je ferais mieux de chercher dans des livres tout ce qu'ont dit les autres; vous appelez ça la sagesse. Moi, non. La mémoire n'est pas du bon sens, je parie, et causer comme vous le faites, ce n'est pas tout!

— Non, répliqua Bancroft, la mémoire n'est pas du bon sens,

mais cependant il faut savoir ce qui a été dit et pensé de meilleur en ce monde. Il est plus aisé de monter à l'échelle quand d'autres nous en ont appris le moyen, et vous avouerez que mieux vaut parler correctement qu'en faisant des fautes.

— Ça ne signifie pas grand'chose, ma foi, pourvu que les gens comprennent ce que vous voulez dire et, quant à grimper l'échelle, un singe peut le faire.

Bancroft fut déconcerté. Un perpétuel malentendu impose le silence. Vaguement il sentit que Lou avait tort d'un bout à l'autre comme de coutume, mais pourquoi se donner la peine de la redresser? Blessée au cœur, la jeune fille attendait de son côté qu'il parlât. Elle sentait qu'il ne se souciait pas d'elle et cherchait à découvrir en quoi elle avait pu l'offenser. Comme il persistait à se taire, son orgueil lui vint en aide : d'autres l'aimeraient s'il ne l'aimait pas, elle le lui ferait bien voir!

Avec une apparente négligence elle ajouta donc :

— Je suis invitée ce soir. Bonne nuit, George Bancroft!

— Bonne nuit, miss Lou! répondit le jeune homme avec calme, quoiqu'une souffrance intime lui prouvât que la jalousie peut survivre à l'amour. Mais il était trop fier pour montrer son chagrin. — Je crois que j'irai ce soir au *meeting* de l'école.

Et ils se séparèrent. Lou remonta dans sa chambre, fondre en larmes sur la froideur de George en regrettant de n'avoir pas été mieux instruite, de n'avoir pas appris ses leçons à l'école avec plus de soin; mais sa conclusion fut toujours que, s'il ne l'aimait pas, elle en trouverait d'autres, et qu'elle saisirait la première occasion de le lui faire voir.

Bancroft alla, comme il l'avait dit, à l'assemblée, qui se montra unanime dans son appréciation des événemens. Un jeune fermier du comté le plus proche était présent. Il dit qu'un officier des États-Unis avec douze soldats et un arpenteur était venu tracer la limite en arrachant ses palissades, en foulant aux pieds le maïs qui était, disait-il, planté sur la réserve indienne. Là-dessus, le *meeting* prit la résolution suivante : « Considérant le fait que la terre cultivée par des citoyens américains sur la réserve indienne n'a jamais été défrichée par les Indiens, qui se tiennent dans les bois, et que la volonté de Dieu est que la terre produise des fruits pour la subsistance de l'homme, nous sommes décidés à maintenir nos droits de citoyens et à les défendre contre tout agresseur. »

Il fut convenu que des copies de cette résolution seraient envoyées au général Custer et aussi à Washington, au président, au sénat et au congrès. Après quoi l'assemblée se dispersa, mais non pas avant que tous les hommes présens ne se fussent promis de

prêter main-forte à quiconque d'entre eux pourrait être victime d'une agression de la part des troupes américaines.

Quand Bancroft rentra au logis, l'Ancien et Mrs Conklin étaient encore debout, et il leur fit le récit de ce qui s'était passé, puis il demanda la permission de parler en particulier à l'Ancien, et dès qu'ils furent seuls :

— Mr Conklin, lui dit-il, je vous ai insulté hier ; j'en suis fâché. J'espère que vous voudrez bien l'oublier et me pardonner.

— Oui, répondit l'Ancien d'un ton méditatif en prenant la main qu'on lui offrait, oui, cela est chrétien, il me semble. Mais la vérité est la vérité... Cependant, — et il se détourna brusquement comme pour quitter la chambre, — le maïs est presque mûr pour être coupé, et... — son regard ferme rencontra celui de Bancroft, — si les troupes des États-Unis ne le mangent pas, l'année sera belle. Bonne nuit.

Un jour ou deux plus tard, les Conklin et Bancroft étant à table, on frappa dehors à la porte.

— Entrez, dit Mrs Conklin.

Un jeune homme se présenta, portant l'uniforme d'un officier de cavalerie. Il leva sa casquette avec des excuses.

— Conklin l'Ancien, je crois ?

L'Ancien fit un signe de tête et continua de manger.

— Ma mission est désagréable, j'en ai peur; mais ce ne sera pas long. Je suis envoyé par le général Custer pour tirer la ligne de démarcation entre l'État de Kansas et la réserve indienne, pour abattre toutes les palissades élevées sur cette réserve par les citoyens des États-Unis et pour détruire les récoltes qui peuvent avoir été plantées dans la réserve par lesdits citoyens. Notre arpenteur me dit que la limite ici est Cottonwood-Creek ; par conséquent, j'ai le regret de vous notifier que demain vers midi, je viendrai m'acquitter des ordres que j'ai reçus, c'est-à-dire détruire les récoltes et les clôtures que je trouverai de l'autre côté de l'eau.

De nouveau, le jeune homme s'excusa de l'indiscrétion de sa visite et du bref délai qu'il était forcé d'accorder, ceci par égard, sans doute, pour la beauté de miss Conklin, puis il disparut.

— Oh ! papa ! s'écria Lou, pourquoi ne lui avez-vous pas demandé de dîner avec nous ? Il est splendide et cet uniforme est trop joli !

L'Ancien ne répondit pas un mot. Ni la menace courtoise qu'il venait de recevoir, ni le reproche de sa fille ne semblaient avoir produit d'effet. Gravement, il continuait de dîner. Que l'Ancien n'eût pas fait attention à ce que disait sa fille, il y eut là de quoi étonner Bancroft, mais l'admiration ouverte de Lou pour le jeune

officier ne le chagrina pas, comme la coquette s'y était attendue; elle confirma simplement ses pires soupçons. Il en fut irrité et jaloux; or la jalousie n'augmente pas toujours l'amour. Sa nature n'était ni très profonde, ni très passionnée; il avait toujours vécu au milieu de conventions que cette jeune fille outrageait sans relâche, et maintenant ces conventions exerçaient sur lui leur influence. En outre, il restait assez maître de lui pour voir parfaitement que Lou s'était proposée de le vexer. Bref, Bancroft se sentait beaucoup plus impatient de savoir ce que l'Ancien comptait faire que de scruter les pensées ou les impressions de Lou.

Quelques heures plus tard, il fut mis sur la voie par Jake, qui, avant souper, vint annoncer, comme une grande nouvelle, que le fusil de papa n'était plus dans sa chambre. Était-il donc allé chasser? Bancroft ne put s'empêcher de penser que cette disparition était significative, et le soir, ses soupçons se confirmèrent; il remarqua que les yeux du père couvaient Lou d'un regard plus intense que d'habitude.

Au déjeuner du lendemain, rien d'intéressant n'arriva; mais, en revenant de l'école, trois heures après, Bancroft vit un groupe de cavaliers qui remontait la vallée à un mille environ de distance, et ses yeux saisirent le scintillement de l'acier. Sur le seuil de la maison, il trouva l'Ancien.

— Les voici qui viennent, dit-il en désignant la vallée.

— Hum! fit Conklin. — Et il quitta le *stoop* pour se diriger vers les dépendances de la maison.

Bancroft entrait dans la salle quand Mrs Conklin l'y rejoignit; elle semblait mécontente, plutôt qu'excitée comme il l'aurait cru.

— Je suppose que vous avez rencontré l'Ancien?

— Oui, dit Bancroft. Il est allé du côté de l'écurie. J'ai bien songé à l'accompagner, mais j'ai craint que cela ne lui déplut.

— Cela aurait pu lui déplaire, acquiesça Mrs Conklin, puis elle reprit: — Je crois qu'il est inquiet à propos de ce maïs. Quand il a défriché le terrain, je l'ai averti que cela lui rapporterait de l'ennui, mais il ne tient jamais compte de ce qu'on lui dit. Il ferait pourtant bien quelquefois, n'est-ce pas, d'écouter sa femme? Mais peut-être que vous prenez son parti. Tout de même, c'est arrivé comme je m'y attendais. Et qu'est-ce qu'il va faire maintenant? je voudrais savoir... Tout ce maïs perdu et son travail pour les palissades! Il s'est tué à tailler du bois. Voilà que tout est perdu. Nous serons pauvres encore une fois. C'est trop dur! D'ailleurs, je n'ai jamais eu d'argent depuis que je suis sortie de chez nous. — Ici, le visage de Mrs Conklin se plissa comme si elle allait pleurer, mais elle se contint: — L'Ancien a eu tort, grand tort. S'il demandait seulement à cet officier de lui laisser couper le maïs, je suis

sûre qu'il obtiendrait... Mais il ne prend jamais mon avis, il ne me répond même pas. C'est trop vexant quand je sais que j'ai raison.

Il était clair que cette femme ne comprenait rien à la situation, ni au caractère de son mari. Bancroft répondit d'un ton léger :

— J'espère que tout s'arrangera. — Puis, pour changer de sujet : — Je n'ai pas vu miss Lou, et Jake n'était pas à l'école ce matin.

— Oh ! Mr Bancroft, si quelque chose était arrivé à Jake ! — Et Mrs Conklin s'affaissa sur une chaise. — Mais on ne nage pas, on ne patine pas de ce temps-ci... Quand il rentrera, je lui ferai peur, je menacerai de le dénoncer à l'Ancien. Il ne faut pas qu'il manque l'école, car il a beaucoup de moyens, n'est-ce pas ? Vous demandiez Lou ? Son père l'a envoyée chez les Morris faire je ne sais quoi.

Quand Bancroft redescendit, après s'être muni d'un petit revolver, la seule arme qu'il possédât, l'Ancien ne se trouvait plus ni dans les communs, ni dans l'écurie, de sorte qu'il fut réduit à deviner où il pouvait bien être. Tout à coup, l'idée le frappa que les soldats n'atteindraient le champ de maïs qu'en traversant le pont jeté à quelques centaines de mètres plus haut sur le creek. De ce côté, Bancroft fit diligence. Lorsqu'il atteignit le sommet de la montée d'où l'on domine le pont, il vit, en effet, l'Ancien qui arpentait tranquillement les planches dans son inévitable habit à longs pans, d'un brun blanchâtre. En une minute, il fut à ses côtés. L'Ancien paraissant résolu à ne pas parler, à ne pas remarquer sa présence, il commença :

— Je me suis dit que j'irais avec vous, Ancien. Je ne sais si je puis être bon à quelque chose, mais vous avez mes sympathies, et je souhaiterais de pouvoir vous aider.

— Oui, répondit l'Ancien avec lenteur, comme pour reconnaître ainsi le secours qui lui était offert ; mais je crois que vous ne pouvez rien.

En silence, ils marchèrent vers le point où les arbres, qui frangeaient la rivière, cédaient la place au vaste champ de maïs. Là, devant la palissade, l'Ancien s'arrêta, et, après une longue pause, dit, comme s'il se fût parlé à lui-même :

— Soixante-quinze boisseaux l'acre, et il y a deux cents acres. Après un nouveau silence il poursuivit : — Ça fait près de quatre mille dollars. Je dois avoir dépensé trois cents dollars cette année, en gages de laboureurs sur ce terrain-là, et la moitié n'est pas moissonnée encore.

Quelques minutes de silence s'ensuivirent. Bancroft ne savait que dire, car le calme imperturbable de l'Ancien semblait repous-

ser la sympathie ; mais, en se tournant avec agitation, il vit apparaître sur le coteau, de l'autre côté du creek, la petite troupe de cavaliers, le lieutenant et un civil, probablement l'arpenteur, marchant en tête. Bancroft s'aperçut alors que son compagnon l'avait quitté ; il venait de disparaître dans le maïs. Aussitôt il le suivit, mais comme il franchissait l'échalier, Conklin, se montrant de nouveau, un fusil de chasse bien fourbi dans la main droite, lui dit d'un ton décidé :

— N'entrez pas ici. Ce n'est pas votre maïs. Vous ne devez pas vous mêler à l'affaire.

Et machinalement Bancroft obéit, les yeux fixés sur cette figure droite en long habit de toile et en pantalon de coutil rentré dans les hautes bottes non cirées. Tandis que les soldats approchaient, le jeune lieutenant mit lestement pied à terre, jetant sa bride à un troupier ; puis il vint, tout près de la barrière, interpeller l'Ancien, après avoir touché sa casquette d'un air négligent :

— Eh bien, Mr Conklin, nous voici, et je regrette d'avoir l'ordre d'abattre vos palissades, de détruire votre moisson, mais il n'y a pas autre chose à faire.

— Oui, répondit gravement l'Ancien, je suppose que vous connaissez votre besogne. Mais,.. — et en parlant il plantait son fusil devant lui, les deux mains appuyées sur le canon, — quant à faire tomber mes palissades et à détruire cette moisson, je ne vous le conseille pas !

Et la longue lèvre supérieure descendit sur celle de dessous, donnant une expression de résolution opiniâtre au dur visage tanné.

— Vous ne paraissez pas comprendre, répliqua le lieutenant avec impatience. Cette terre appartient aux Indiens, elle leur a été assurée par le gouvernement des États-Unis ; vous n'avez le droit ni de l'enclore, ni de la planter.

— Ça c'est juste, répondit Conklin du même ton ferme et tranquille. Ça n'a rien à voir à la chose, mais les Indiens ne se servaient pas de la terre ; ils se tenaient dans les bois. J'ai défriché cette prairie il y a dix ans, et il m'a fallu huit chevaux pour cela ; je l'ai ensemencée depuis jusqu'à ce que les récoltes soient devenues bonnes ; maintenant vous me dites que vous viendrez détruire mon maïs. Non, monsieur, vous ne ferez pas cela, ceci n'est pas juste.

— Juste ou injuste, repartit le jeune officier, j'ai mes ordres et il n'y a pas à discuter. Allons, sergent, que trois hommes tiennent les chevaux et que l'on renverse cette palissade.

Comme le sergent posait la main sur la lourde clôture, l'Ancien le mit en joue et dit : — Si cette barre tombe, je fais feu.

Involontairement, le sergent retira sa main et se tourna vers l'officier dans l'attente de nouvelles instructions.

— Mr Conklin, dit le lieutenant, en s'avançant, ceci est absurde. Nous sommes douze contre un et des soldats doivent exécuter leur consigne. J'en suis fâché, mais je remplirai mon devoir.

— Très bien, dit l'Ancien, en abaissant son arme d'un geste délibéré. Vous avez votre devoir, j'ai peut-être le mien. Ce n'est pas mon affaire de vous apprendre votre besogne; je vais veiller à la mienne.

Un instant l'officier parut indécis, puis il se tourna vers la troupe :

— Qu'une demi-douzaine d'entre vous approchent : en joue! Mr Conklin, je dois vous avertir que la résistance en ce cas constitue un cas de rébellion contre le gouvernement des États-Unis, et la rébellion entraîne vous savez quoi. Allons, sergent; que cette barre tombe!

L'Ancien restait debout, comme s'il n'eût pas entendu; mais dès que le sergent fut prêt à obéir, son fusil se releva brusquement et il dit d'un ton bref : — Si vous faites tomber cette barre, je vous tue.

De nouveau, le sergent s'arrêta, interrogeant des yeux son officier. Évidemment il n'aimait pas la position.

Sur ces entrefaites, Bancroft ne put s'empêcher d'intervenir. L'attitude de l'Ancien avait soulevé en lui quelque chose de plus que la simple admiration : il était émerveillé, pénétré de respect, son sang bouillonnait à la pensée que le vieillard paierait peut-être cet entêtement de sa vie. S'adressant à l'officier, il commença :

— Monsieur, vous ne devez pas le faire fusiller. — Puis la réflexion lui venant en aide : — Vous ameuteriez contre vous tout le pays. Ce cas doit être décidé par la loi et non par la violence. Il me semble que de pareilles résolutions ne doivent pas être prises à la légère et sans des ordres exprès.

— Ces ordres, je les ai, répondit le lieutenant, et je dois les exécuter; tant pis, ajouta-t-il entre ses dents.

Un commandement décisif allait être prononcé, lorsque descendit du coteau et se répandit à grand fracas sur le pont une bande de fermiers à cheval, tous armés, les plus jeunes brandissant des fusils ou des revolvers. Au premier rang se tenaient Morris et Stevens et, entre eux deux, chevauchait le petit Conklin sur Peter. En atteignant le coin de la clôture, cette foule fit halte, et Morris cria :

— L'Ancien, nous arrivons à temps, je parie! — Puis il ajouta avec violence : — Nous ne payons pas les soldats des États-Unis pour détruire nos récoltes. Ça va finir, et tout de suite.

— J'ai mes ordres, répétait l'officier. Si vous résistez, vous en subirez les conséquences.

Mais, tout en parlant, il jugeait la situation désespérée, car des renforts de fermiers continuaient à descendre le pont, et déjà les soldats avaient devant eux deux adversaires pour un.

Au moment où Seth Stevens s'écriait : — Que le diable emporte les conséquences!.. l'Ancien parla :

— Jeune homme, dit-il au lieutenant, vous ferez mieux de retourner à Wichita. Je suppose que le général Custer ne vous a pas envoyé déclarer la guerre à toute la circonscription. — Et, s'adressant à Stevens : — Il n'y a pas lieu de jurer, que je sache.

Il franchit tranquillement l'échalier, puis de la même voix calme : — Jake, emmenez ce cheval à l'écurie et lavez-le. Dites à votre mère que je vais rentrer manger.

Sans plus de bruit, il se dirigea vers le pont, et le lieutenant lui-même comprit que son départ mettait fin à l'affaire pour le moment. Cinq minutes après, la troupe retournait au camp, proche de Wichita, tandis que Morris et quelques-uns des plus anciens colons se consultaient brièvement. Il fut convenu qu'ils se rassembleraient au même endroit le lendemain à six heures, et les jeunes déclarèrent qu'ils battraient la campagne autour de Wichita pour informer leurs aînés de ce qui se passait dans ce quartier.

Quand Bancroft rentra en compagnie de Morris (ni Stevens ni aucun des autres n'eût osé mettre à contribution l'hospitalité de l'Ancien, sans y être invité), le repas attendait. Lou n'était pas revenue, s'étant décidée à passer la journée avec la femme de Morris; mais Jake était présent et intarissable; il brûlait de raconter tout ce qu'il avait fait pour assurer la victoire. A peine eut-il commencé cependant que l'Ancien lui coupa la parole en lui enjoignant de dîner, car il aurait à courir ensuite droit à l'école. Aucun sentiment de triomphe n'existait chez l'Ancien. Il ne parla guère et, quand Morris lui apprit ce qui avait été résolu, il se borna laconiquement à un signe de tête, sans se prononcer sur les préparatifs dans un sens ou dans un autre. De son attitude on aurait pu conclure que toute l'affaire ne le regardait pas, et qu'il n'y prenait que fort peu d'intérêt. La seule chose qui le préoccupât était l'absence de Lou, la crainte qu'elle ne se fût tourmentée; mais quand Morris déclara que ni elle ni sa femme n'étaient instruites de rien, et quand Bancroft eut annoncé son intention d'aller la chercher en voiture, le père parut satisfait; il dit seulement :

— Peter en a, je crois, sa suffisance. Vous ferez mieux d'atteler la jument blanche; elle est tranquille.

Tandis qu'ils revenaient dans le buggy, le maître d'école apprit à Lou comment son père avait défié les troupes des États-Unis et

avec quelle placidité il prenait sa victoire. Bancroft déclarait admirer l'Ancien plus qu'aucun homme qu'il eût jamais connu, et termina en disant avec emphase : — C'est à mon avis un héros! S'il avait vécu dans d'autres temps et en un autre pays, les poètes auraient chanté son courage.

— Vraiment? répondit la jeune fille.

Mais il n'y avait pas d'enthousiasme dans son accent, quoique au fond elle se réjouît de ce que George paraissait content : peut-être, après tout, tenait-il à elle.

— A quoi pensez-vous? demanda Bancroft, étonné de son silence.

— Je me demandais, répliqua Lou, arrachée à sa rêverie, comment papa est parvenu à se faire aimer de vous. On dirait que je ne sais pas m'y prendre, George.

Et elle tourna vers lui, tout en parlant, des yeux inquiets qui cherchaient à lire dans les siens. Sans doute elle était de bonne foi, car sa voix tremblait, et il y avait dans sa manière une soumission, une humilité qui touchèrent profondément Bancroft. Tous les bons instincts de ce dernier avaient été mis en jeu par l'admiration que lui inspirait Conklin. Il passa donc celui de ses bras qui restait libre autour de Lou et l'attira vers lui :

— Embrassez-moi, ma chérie, et tâchons de nous entendre mieux dans l'avenir. Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas, ajouta-t-il, sans qu'il fût facile de déterminer si c'était là une question ou une affirmation.

Le tempérament vain et facile de la jeune fille ne demandait que peu d'encouragement pour s'abandonner en toute confiance. Au fond du cœur elle croyait être sûre que nul n'échappait à sa séduction ; le long du chemin elle babilla, débordante d'entrain. De fait, la bonne humeur de Lou, son contentement d'elle-même rendirent la soirée très gaie. Tout ce que disait ou faisait sa fille plaisait à l'Ancien, c'était facile à voir. Soit qu'elle rît, qu'elle causât, qu'elle taquinât Jake ou qu'elle interrogeât Bancroft, l'œil de Conklin la suivait, ravi. Lorsqu'il se leva pour aller se coucher, il dit simplement : — Aujourd'hui a été une bonne journée.., une bonne journée, répéta-t-il avec conviction en serrant sa fille entre ses bras.

Le lendemain, Bancroft fut sur pied de grand matin. Peu après le lever du soleil, il descendit au fameux champ de maïs et trouva deux jeunes gens en train de monter la garde. Ils étaient là depuis une heure environ, dirent-ils, et en même temps Seth Stevens avec Richards faisait des reconnaissances du côté de Wichita.

— Tout va bien pour le coin de Conklin.

D'un cœur léger, Bancroft rapporta cette assurance au déjeuner; puis, en sortant de table, il retourna surveiller le fameux coin. L'Ancien vaquait à son travail; Mrs Conklin se montrait aussi indifférente qu'à l'ordinaire. Lou restait parfaitement sans souci, mais Bancroft, élevé dans l'Est, sentait bien que le général Custer n'accepterait pas si aisément sa défaite.

Dans le champ quelque deux cents jeunes gens étaient assemblés déjà, tous armés; l'opinion générale cependant était que Custer n'agirait pas. Un vieux fermier résuma la situation d'un mot: — Il n'a rien à faire que se tenir tranquille.

Vers huit heures, néanmoins, Richards arriva sur un cheval couvert de sueur pour annoncer que Custer, avec trois cents hommes, était, deux heures auparavant, parti de Wichita.

— Il sera ici dans une demi-heure, ajouta-t-il.

On tint conseil en conséquence. Cinquante hommes se cachèrent dans le maïs, le reste garnit les bois voisins. Quand tout fut en ordre, Morris pria Bancroft d'aller chercher l'Ancien. Comme le maître d'école posait le pied sur le perron, il se tourna machinalement pour plonger un regard dans la vallée. A moins d'un mille de distance, un nuage de poussière s'élevait et, à travers la poussière, on voyait briller des armes. L'Ancien n'était pas au logis, mais Bancroft le trouva dans le bûcher occupé à scier et à fendre du bois de chauffage.

— Dépêchez-vous, lui dit-il, Morris vous demande, il n'y a pas de temps à perdre. Custer, avec trois cents hommes, a quitté Wichita dès six heures ce matin,.. ils sont en vue déjà.

A contre-cœur, semblait-il, l'Ancien s'arrêta, et appuyé sur sa cognée : — Morris est-il seul? demanda-t-il.

— Non, répondit Bancroft surpris qu'il eût oublié les arrangemens dont on était convenu la veille. Il y a deux cents hommes épars dans le champ et dans les bois. — Et il esquissa rapidement la situation.

— En ce cas, dit l'Ancien d'un air méditatif, je suppose que tout ira bien; ils s'en tireront sans moi. Dites à Morris que je suis à mes bûches. Il ajouta : J'ai quelque chose à *faire* ici. — Là-dessus, il reprit son travail.

Bancroft, voyant qu'il n'obtiendrait rien de lui, rejoignit Morris, qui attendait dans le champ, en-deçà de la clôture :

— Je le pensais bien, fut le seul commentaire de Morris après l'avoir écouté. Restons ici à découvert, vous et moi. Nous ne voulons pas tirer, s'il est possible de faire autrement.

Dix minutes plus tard, les cavaliers défilèrent deux par deux sur le pont et se dirigèrent vers le champ en une ligne ondoyante. A leur tête, marchait le général Custer, accompagné d'une demi-

douzaine d'officiers parmi lesquels le jeune lieutenant. En apercevant Morris, le général demanda : — Mr Conklin?

— Il n'est pas ici, répondit tranquillement Morris, mais j'y suis pour lui et il y en a aussi deux cents autres et davantage, si je ne suffis pas, ajouta-t il sèchement en indiquant les bois du geste.

Avec un demi-tour sur sa selle et en jetant un regard rapide vers les bois qui s'étendaient à son côté, le général embrassa la situation. Évidemment, il n'y avait qu'à battre en retraite le plus dignement possible.

— Où trouverai-je Mr Conklin? J'ai à lui parler.

— Je vous conduirai, dit Morris, si vous voulez venir seul. Il n'aimerait peut-être pas recevoir tant de monde à la fois.

Tandis que Morris et Bancroft franchissaient l'échalier et que le général s'apprêtait à les suivre, les colons armés se montrèrent négligemment parmi les arbres sur le bord de la rivière.

L'Ancien fut informé que le général Custer était devant sa porte et voulait lui parler. Il déposa sa hache et, en manches de chemise, alla se planter devant son visiteur à cheval.

— Mr Conklin, je crois?

— C'est mon nom, général, fut la tranquille réponse.

— Vous avez fait une résistance armée aux troupes des États-Unis et maintenant il semble que vous ayez soulevé une révolte.

— Je ne pense pas, général, dit gravement l'Ancien. J'ai été avec l'Union tout le temps de la guerre ; je suis venu ici comme abolitioniste ; je ne demande rien ; je ne veux que laisser mes palissades debout tant qu'elles voudront durer et couper mon maïs en paix.

— Eh bien! répliqua le général après une pause, il faut que j'envoie prendre des ordres à Washington ; mais si les cours fédérales se prononcent contre vous, comme je n'en doute pas, je serai forcé de faire prévaloir la loi, et la résistance n'amènera rien que du sang versé en pure perte.

— C'est ça, répondit simplement l'Ancien, c'est bien ça.— Mais le sens de cette phrase ne fut clair que pour Morris et Bancroft, qui comprirent que l'Ancien comptait faire face aux événemens à mesure qu'ils se produiraient.

Avec un mouvement bref de la main vers sa casquette, le général Custer aller trouver ses hommes qui, bientôt après, repassèrent le pont pour s'en retourner à Wichita.

Quand le pays fut débarrassé des soldats, quelques-uns des plus vieux colons vinrent chez Conklin prendre conseil ensemble. Sur la représentation de Morris, il fut convenu que chacun des intéressés contribuerait pour deux dollars par tête aux frais judiciaires, et que l'on ferait demander sans retard l'avocat Barkman de

Wichita, lequel donnerait son avis sur le cas. On décida, en outre, que Morris amènerait Barkman le lendemain vers midi, chez Conklin, car si l'on eût choisi tout autre endroit, il eût été impossible de compter sur la présence de l'Ancien; il était retourné à son bûcher. Après quoi, les insurgés, sans plus de paroles, se dispersèrent pour regagner chacun son logis.

En rentrant dîner, le lendemain, Bancroft vit un joli *buggy* arrêté devant l'écurie et un nègre qui s'évertuait à panser deux chevaux étrangers. L'avocat Barkman venait d'arriver avec Morris. C'était un homme de quarante ans environ, d'une taille au-dessus de la moyenne et très gros, mais encore actif. Le visage était lourd, ses lignes se perdaient dans la graisse, mais le nez restait fin cependant et se retroussait d'un air inquisiteur, tandis que les yeux, si petits qu'ils fussent, brillaient d'intelligence et de vivacité. L'avocat était trop bien mis, en habit noir trop neuf; le diamant qui brillait au milieu d'un vaste plastron de linge avait presque la dimension d'une pièce d'un sou; son aspect remplit Bancroft de dédain. Néanmoins, il paraissait connaître son métier. Aussitôt qu'on lui eut exposé les faits, il exprima l'avis qu'une action intentée contre l'Ancien par les cours fédérales entraînerait de gros dommages. Pourtant il y avait peut-être quelque chose à tenter. Alléguer un fait de guerre ne serait pas aisé, pensait-il; bref, il n'y avait qu'à voir venir, à attendre.

En ce moment, Mrs Conklin, suivie de Lou, vint annoncer que le dîner était servi. Barkman fut présenté par la mère à la fille, et la beauté de cette dernière produisit évidemment sur lui une très forte impression. Avant qu'elle ne parût, il avait eu l'air de considérer la situation comme à peu près désespérée, mais maintenant il était prêt à revenir sur cet arrêt ou du moins à le modifier. Son esprit vif semblait s'aiguiser, tandis qu'il changeait d'argumens et signalait l'importance de faire approfondir le cas à Washington.

— Il me faut la déclaration sous serment de chacun des colons, dit-il, et puis nous saurons bien montrer aux autorités de Washington que ce n'est pas là une question où elles puissent mettre le doigt. Mais si je vous sauve, ajouta-t-il avec un rire qui simulait une franche bonhomie, je suppose que je pourrai compter sur vos votes quand je poserai ma candidature de membre du congrès.

Tout de suite on comprit que Barkman avait saisi le meilleur moyen de défense ou plutôt le seul qui fût possible, et Morris parla pour toute la section : — Si vous prenez cette peine-là, nous assurerons votre élection.

— Peu importe l'election, répliqua Barkman avec la même

rondeur; elle marchera toute seule et, quant à la peine, si miss Conklin, — et avec déférence il se tourna vers la jeune fille, — si miss Conklin veut bien monter dans mon buggy et me montrer où demeurent les principaux colons, je crois que j'aurai en trois ou quatre jours étudié l'affaire.

Tous les yeux se fixèrent sur Lou. Ce fut peut-être la jalousie qui fit sourire Bancroft d'un air méprisant. En ce cas, son sourire fut intempestif, car, rougissant un peu, la jeune fille répondit :

— Je ferai volontiers ce que je pourrai.

Et, en parlant, elle jetait à Bancroft un regard de défi.

IV.

Avec l'entrée en scène de Barkman, commença pour Bancroft une nouvelle série d'expériences. Jusque-là, il avait craint seulement que la beauté de Lou pût lui faire perdre la tête jusqu'à le conduire au mariage Mais maintenant, bien qu'il fût résolu à ne jamais commettre cette erreur, il lui paraissait impossible de céder Lou à un autre. Elle ne lui convenait nullement, elle avait certes fait des choses inexcusables ; cependant l'idée qu'un Barkman pût la lui prendre suffisait à l'exaspérer ; de sorte que toutes les fois qu'ils se revirent ensuite, surtout quand l'avocat était présent, il s'exerça tantôt presque à son insu, et tantôt malgré les conseils de son jugement, à traduire cette colère en suprême dédain. Il était décidé à la sauver d'elle-même, ou tout au moins à lui montrer le sort qui l'attendait, car enfin elle méritait mieux que d'appartenir à un tel homme. Elle était vaine, oui, elle manquait de cette sensibilité délicate, de ces instincts moraux subtils et frémissans qui sont la gloire et comme la couronne de la femme, mais ce n'était pas sa faute, si son éducation avait été insuffisante, si elle avait vécu dans un milieu grossier, et après tout, sa beauté était merveilleuse. Malgré ce qu'on pouvait lui reprocher, elle valait mieux que de devenir la femme de Barkman. Ainsi la jalousie qui survit à l'amour rongeait le cœur de Bancroft, tantôt le poussant à mettre en œuvre tous ses moyens de plaire, tantôt le forçant à traiter celle qu'il craignait d'aimer avec une froideur contre laquelle sans cesse elle se révoltait.

Un jour, en revenant de l'école, il vit Barkman et Lou se promener ensemble dans le verger. La jeune fille l'appela et courut à sa rencontre ; tandis qu'elle passait sous les arbres, Bancroft fut frappé de sa beauté ; le soleil, se jouant parmi les branches, tombait en flaques d'or sur sa tête et sur sa robe : tous ses mouvemens étaient gracieux et l'arrière-plan immédiat du vert feuillage encadrait, pour le mettre en relief, son visage pareil à une fleur. Mais

dès qu'elle parla, l'enchantement s'évanouit, et le démon du mépris le posséda de nouveau.

— Je crois que vous alliez rentrer sans me rien dire, s'écria-t-elle d'un ton de tendre remontrance.

— Vous avez avec vous quelqu'un dont le métier est de parler. Je serais de trop, riposta brièvement Bancroft.

Irritée à demi, et à demi flattée de son exclamation passionnée, elle se détourna, tandis que Barkman, s'avançant, disait à son tour :

— Bonjour, Mr Bancroft, bonjour. J'essayais de persuader à miss Conklin de m'accorder encore une promenade ce soir, pour en finir avec notre affaire.

— Encore une promenade, se répéta Bancroft à lui-même. — Puis, affermissant sa voix : — Vous n'aurez pas de peine à réussir. Justement je disais à miss Conklin que vous parliez à merveille, — effet d'une longue pratique, sans doute.

— C'est cela, monsieur, répondit gravement l'avocat; ce n'est qu'une question de pratique, ajoutée à des dons naturels.

Mais ici la fatuité de Barkman s'éteignit, car il avait saisi un geste impatient de miss Conklin, et il continua, très tranquille, avec cet empire sur soi-même que donne l'expérience.

— De toute façon, je suis aise que nous soyons d'accord, car miss Conklin pourra bien prendre votre avis après avoir repoussé le mien.

Bancroft vit clairement le piège, mais sa rage jalouse ne se laissa pas réprimer. Se tournant vers Lou avec un sourire ironique : — Mon avis n'est pas nécessaire. Miss Conklin est déjà décidée à vous être agréable. Elle aime à montrer le pays aux étrangers, ajouta-t-il avec amertume.

Ces froides et dénigrantes paroles amenèrent une rougeur aux joues de la jeune fille; toutefois elle tint ferme, sa coquetterie lui porta secours : — Eh bien, Mr Barkman, dit-elle à l'avocat, en lui décochant une œillade souriante, je vois bien qu'il faut que je cède, puisque Mr Bancroft me le conseille. Je n'ai plus rien à dire. Soit! — Et ses yeux bleus envoyaient à l'ingrat un flamboyant cartel. De sorte que cette promenade en voiture, qui était odieuse à Bancroft, eut lieu avec sa permission.

A quelques soirs de là, Barkman étant allé à Wichita, Bancroft, subjugué par la beauté de la nuit, pria Lou de sortir avec lui sur le *stoop*. Plusieurs minutes s'écoulèrent en silence; puis il parla comme à lui-même :

— Qu'est-ce que ce paysage et sa magique beauté peuvent avoir de commun avec les soucis et l'agitation de l'homme? Regardez, Lou, voyez comme la lumière d'argent baigne la prairie et brille sur cette mer dorée du maïs, en jetant parmi les arbres des petites

flammes bleuâtres, et en faisant du *creek* un ruban d'émail! Pourtant, je me figure que vous préférez un gros diamant sur un large plastron de chemise, un visage vulgaire noyé dans la graisse et un courant de plat bavardage. Vous, dont la beauté est comme celle de la nature elle-même, parfaite, ineffable! Quand ma pensée vous associera à cette brute grossière, je me rappellerai toujours ce clair de lune, la barrière en zigzags, ce morceau de prairie brune et desséchée et la prostitution d'une divine beauté à l'usage vulgaire de la vie.

La jeune fille ne comprit rien à son inconséquente rapsodie, sauf qu'il faisait grand cas d'elle, et se sentit fière de cet éloge extravagant dont sa beauté était l'objet.

— Mais, George, dit-elle timidement, parce que, toute charmée qu'elle fût, elle n'osait se fier à sa joie, — je ne pense pas plus à l'avocat Barkman que la lune ne pense à la prairie, et m'est avis qu'elle n'en pense pas grand'chose, ajouta Lou avec un petit rire de complète satisfaction.

Hélas! le son de sa voix et les fautes de langage qui trahissaient chez elle l'absence d'éducation avaient rompu le charme. Bancroft ne parla pas davantage, et bientôt après tous les deux rentrèrent dans la maison.

Inutile de dire que des incidens tels que celui-ci n'étaient point agréables à Lou. De temps à autre, elle s'apercevait que Bancroft se moquait de l'avocat, le faisant poser et lui lançant des épigrammes. Cela lui semblait assez juste ; mais souvent aussi cette habitude de dénigrement était dirigée contre elle, et ceci elle ne pouvait le supporter. Qu'avait-elle fait, que faisait-elle encore pour mériter ses railleries? Elle ne souhaitait qu'une chose, qu'il l'aimât, et elle sentait avec indignation que chaque fois qu'elle cherchait à le piquer en accompagnant Barkman, il se montrait sans pitié, de même que chaque fois qu'elle revenait vers lui, il reculait d'un pas. Comment expliquer pareille chose? Elle l'aimait, oui; personne, elle en était sûre, ne serait pour lui une aussi bonne femme. Il n'y avait rien qu'elle ne fût prête à faire pour lui; elle veillerait à ce qu'il eût toutes ses aises. Elle rangerait ses papiers, tiendrait ses affaires en ordre. Et, si jamais il était malade, elle le soignerait jour et nuit. Oh! pourquoi ne pouvait-il être toujours bon pour elle qui ne demandait que cela : sentir qu'il l'aimait! Elle saurait si bien le rendre heureux... heureux, heureux tant que la journée serait longue. Comme les hommes sont stupides! Ils ne voient rien de ce qu'ils ont sous le nez!

— Il m'aime pourtant, se répétait-elle à elle-même, il m'a dit l'autre soir de si belles choses! Il ne parle pas à tout le monde comme ça. Mais il ne se laisse pas aller, il ne se décide pas à

être heureux tout à fait, une bonne fois! C'est leur orgueil qui fait le mal, leur orgueil imbécile. Ah! oui, les hommes sont bêtes! Moi, je n'ai pas d'orgueil quand je pense à lui; seulement je sais que personne ne saurait aussi bien que moi le rendre heureux. Oh! mon Dieu! — Et elle soupira avec un vague sentiment du fardeau mystérieux que fait peser sur nous ce monde incompréhensible. — Et il continue d'être en colère contre l'avocat. Quelle idée! ce gros vieux bonhomme! Il n'était pas jaloux de Seth Stevens ni de l'officier, non, mais il l'est de Barkman. C'est absurde! Barkman ne compte pas. Il parle bien sans doute et il se rend toujours agréable, toujours,.. n'importe, il n'existe pas. Les hommes sont bien sots.

Et le soliloque de Lou se termina ainsi. Mais Barkman, avec ses quarante ans et sa connaissance de la vie, voyait autrement clair dans le jeu que Bancroft et Lou réunis. Il avait appris par expérience que des petits soins et des attentions constantes comptent beaucoup auprès des femmes et, comme il avait étudié cette femme-là en particulier, il devinait que la flatterie persistante irait loin avec elle.

— J'ai gagné des procès plus difficiles en observant bien mon jury, pensait-il, et je la gagnerai parce que je la connais. Ce maître d'école l'irrite; il lui dit des choses désagréables, je lui en dirai de charmantes. Elle veut des robes, des diamans, elle a soif d'admiration. Elle aura tout cela, elle l'aura par moi. Je gagnerai le procès; il n'y aura pas de juge ici pour en appeler. Tout ira bien. Elle est la femme qu'il me faut, si jolie que tous les jeunes gens s'émerveilleront de ma bonne chance. La chance! comme si cela comptait! La mère est un zéro, c'est clair, et le père fera tout ce que voudra sa fille. S'il n'a pas d'argent, que m'importe? Je n'en ai pas besoin. — Et Barkman se gonfla d'orgueil en constatant son propre désintéressement. — En outre, qu'est-ce que ce maître d'école ferait d'une pareille femme? Il ne pourrait l'entretenir convenablement, même s'il s'y appliquait; c'est un devoir que d'empêcher cette enfant de se gaspiller. — De nouveau, il lui sembla que sa vertu lui prêterait secours dans la lutte. — Quelle taille superbe! ses épaules sont admirables et... Délicieuse, voilà ce qu'elle est! Elle sera ma femme, j'en réponds. Ma première n'était pas mal, mais elle n'aurait pu lui être comparée. Qui se serait jamais attendu à rencontrer une aussi belle personne dans ce trou perdu? Quel heureux gaillard je fais! Oui, heureux, parce que je sais ce que je veux et que je vais droit à mon but en commençant... C'est là le secret de ce qu'on appelle la chance.

Il résolut donc, dans les profondeurs de sa pensée, de jouer la partie carrément, avec précaution, mais aussi avec hardiesse, car l'audace réussit souvent au *poker* et dans la vie. Il guetta l'occa-

sion et la saisit à la fin. En montant, une après-midi, dans le buggy, il vit que la jeune fille était de mauvaise humeur. — Le maître d'école l'a fâchée, se dit-il, l'imbécile! — Et il se mit à l'apaiser. La tâche était difficile. Lou d'abord lui témoigna de la froideur, elle fut même maussade; elle se moquait de ce qu'il disait, de ce qu'il promettait, et s'emportait contre ses prétentions. Sa bonhomie naturelle lui rendit service; tranquillement il persista; avec la souplesse d'un excellent caractère, il la courtisait à sa façon et, avant d'avoir atteint la première maison du voisinage, celle des Crafton, il réussit à la dérider. Pendant leur visite aux Crafton, il compléta sa victoire. A chaque question, il réclamait son avis; il supposait que miss Conklin devait savoir... il s'en remettait à elle pour l'exposé des faits; parlait-elle, il déclarait la chose réglée; il n'en demandait pas davantage, son opinion lui suffisait. La jeune fille, blessée au cœur par le dédain persistant de Bancroft, sentit qu'enfin elle avait rencontré quelqu'un qui savait l'apprécier; inconsciemment elle s'abandonna au charme de la flatterie adroite et consolante. L'expression de ses yeux, quand ils remontèrent dans le buggy, avertit Bancroft que les atouts étaient entre ses mains, et le résultat fut qu'il alla un peu trop vite.

Pour commencer, il lui témoigna cette même déférence qui avait précédemment si bien réussi : elle ne ressemblait à personne... quel avocat elle aurait fait! Comme elle avait su prendre la femme et forcer aussi le mari à signer la pétition! C'était merveilleux! Il n'aurait jamais cru qu'aucune femme pût être de cette force. Il n'avait jamais rencontré d'homme qui l'égalât. Et la petite but tous ces complimens comme la prairie boit l'eau du ciel; il pensait ce qu'il disait, c'était clair; il le lui avait montré par ses paroles, ses regards, et devant les Crafton. Elle avait toujours senti qu'elle ne manquait pas de moyens. Certainement, elle ne connaissait à peu près rien aux livres, elle ne pouvait pas faire de belles phrases sur le clair de lune, mais elle comprenait bien les gens de son entourage; de cela elle était sûre. Tout de même, il était agréable de se l'entendre dire. Il devait l'aimer pour apprécier ainsi ce qu'elle valait, et c'était un homme de mérite, le meilleur avocat de la province; tout le monde était d'accord là-dessus. Ah! si Bancroft avait seulement... mais il était bien trop plein de lui-même, et pourtant qu'était-il de si merveilleux après tout?.. N'importe, s'il avait seulement...

A ce point de ses rêveries, l'avocat, lui voyant les joues en feu, le regard adouci, pensa que le moment était venu.

— Miss Conklin, lui dit-il sérieusement, si vous vouliez vous joindre à moi, il n'y a rien dont à nous deux nous ne soyons capables, rien! J'ai une certaine réputation dans l'État, je suis sûr

d'aller bientôt à Washington, et, avec vous pour me prêter main-forte, j'y serais avant la fin de cette année-ci. Comme femme d'un député au congrès, vous tiendriez, j'en réponds, le haut du pavé. Je suis déjà riche, c'est-à-dire que je peux satisfaire tous vos désirs; c'est une honte qu'une intelligence et une beauté telles que les vôtres soient cachées ici parmi des gens incapables d'en faire cas. Vous brilleriez à New-York et à Washington.

Comme, au seul nom de New-York, elle le regardait avec attention, il ajouta, mû par le pressentiment d'un triomphe prochain :

— Miss Lou, je vous aime, vous l'avez compris, car vous comprenez tout. Vous savez que je ne suis plus jeune, mais je peux être plus dévoué, plus fidèle qu'un jeune homme et (ici il glissa un bras autour de sa taille) toutes les femmes ont besoin d'être aimées. Voulez-vous me laisser vous aimer, Lou, comme ma femme?

Nerveusement la jeune fille lui échappa; peut-être cette promenade en buggy lui rappelait-elle une autre promenade avec George; peut-être cette caresse lui faisait-elle sentir l'énorme différence entre aujourd'hui et ce temps-là. Quoi qu'il en fût, lorsqu'elle répondit, ce fut avec une complète présence d'esprit :

— Je vous crois, et j'ai de l'amitié pour vous. Mais je n'ai pas envie de me marier, — pas encore, dans tous les cas. Assurément cela me plairait de vous aider, et je voudrais vivre à New-York, mais... mais je ne peux pas me décider tout de suite. Attendez. Si vous m'aimez vraiment, ça ne sera pas bien dur!

— Si fait, répondit Barkman, c'est dur, très dur, de rester dans l'incertitude... Mais, ajouta-t-il après une pause, je ne veux pas vous presser, j'ai confiance en vous, je ferai tout ce que vous me direz de faire.

Sa pénétration de la nature de Lou se montra dans cette dernière phrase; elle le conduisit à cacher l'amer désappointement que lui causait une résistance imprévue.

— Eh bien donc, poursuivit miss Conklin, attendrie par son humilité, vous retournerez ce soir à Wichita, et quand vous reviendrez après-demain, je dirai : oui ou non. Cela vous va-t-il?

Le regardant de bas en haut, elle sourit.

— Oui, répondit Barkman, c'est mieux que ce que j'avais le droit d'attendre. Une espérance donnée par vous est plus qu'une certitude venant de toute autre femme.

Dans cette disposition, ils atteignirent la maison des Conklin. Lou descendit devant la porte, elle ne voulut pas même permettre à Barkman d'entrer; il devait repartir tout de suite, mais, quand il reviendrait, elle irait à sa rencontre. Avec un sourire soumis, il leva son chapeau et tourna l'attelage vers Wichita, en donnant juste le temps à son domestique de monter dans le buggy. Somme

toute, Bancroft avait raison d'être fier de sa diplomatie, il avait raison de croire la partie gagnée; cependant, si perçant que fût son coup d'œil, il ne découvrait pas encore tous les facteurs de la lutte.

Le lendemain matin, Lou se mit à considérer sa position; il ne lui entra pas dans l'esprit qu'elle se fût quelque peu compromise avec Barkman en l'autorisant, en l'encourageant même à compter sur une réponse favorable. Elle avait une telle habitude de ne rien voir qu'au point de vue de son intérêt personnel et de sa propre satisfaction qu'une telle pensée ne pouvait lui venir; la fidélité à des obligations délicates qui ne s'imposent pas est la preuve d'une noblesse morale assez rare. Lou voulait seulement décider ce qui vaudrait le mieux pour elle, et elle considérait la question sous toutes les faces, sans arriver à conclure. Barkman était aimable et bon, soit, mais elle ne se souciait pas de lui et elle aimait George. Pourquoi n'était-il pas comme Barkman?.. Et elle se plongeait dans ses réflexions, sentant au fond du cœur qu'elle ne pouvait renoncer à George, qu'elle ne pouvait prendre son parti de le perdre; et pourquoi s'y résoudre, puisqu'en somme ils s'aimaient, elle et lui? Tout à coup une idée la frappa, une idée lumineuse. Elle se rappela comment, trois mois auparavant, elle avait été invitée au bal, à Euréka. Son amie, miss Jennie Blood, chez qui elle logeait, lui avait conseillé de se décolleter et, avec son aide, elle avait, pour la première fois, porté un corsage qui lui découvrait les épaules. D'abord, elle s'était sentie mal à son aise, très mal à son aise, mais les hommes, évidemment, avaient aimé cela, tous les hommes. Elle avait lu leur admiration dans leurs yeux, et Jennie Blood lui avait dit qu'elle tournait toutes les têtes. Si seulement George pouvait la voir décolletée, — cette pensée la faisait rougir, — elle gagnerait peut-être la bataille. Mais c'est qu'il n'y avait ni bals, ni rien dans ce pays mort. L'idée cependant la hantait; comment faire?.. Et elle pensait, repensait. La solution lui vint sous forme d'inspiration soudaine. Au milieu du jour il faisait encore chaud; pourquoi ne s'habillerait-elle pas comme pour le bal, ou à peu près? Et puis elle irait ranger la chambre de Bancroft avant qu'il ne rentrât de l'école. Son cœur battait très vite, tandis qu'elle complotait ce grand coup. Au fond, quel mal y aurait-il? Ne lui avait-on pas dit que, dans le sud, toutes les jeunes filles portaient, l'été, des robes décolletées, et puis elle aimait George, elle était sûre d'être aimée de lui. N'importe qui en ferait autant. Cependant elle hésitait, troublée. Bah! elle essaierait cette toilette de bal pour juger de l'effet. — Mais quand elle eut placé son petit miroir sur une chaise afin de se mieux voir, elle fut épouvantée: non,

elle ne pouvait porter cela en plein jour; elle aurait l'air, elle aurait l'air... et elle devint cramoisie. En outre, le tulle était tout fané, tout éraillé, non, elle ne pouvait porter cela. Oh! — et la jeune fille fondit en larmes d'envie et de vexation, — si elle était riche seulement, comme tant d'autres, elle aurait alors toute sorte de robes. C'était injuste... trop injuste! Et elle arrivait au désespoir; puis, de nouveau, elle se mit l'esprit à la torture. Elle avait du temps devant elle, George ne rentrerait pas avant midi. Il lui fallait choisir une robe qu'il n'eût jamais vue encore, afin de lui faire accroire qu'elle la portait souvent ainsi. A la hâte, elle arrangea une robe de cotonnade blanche, l'épinglant sur ses épaules devant la glace, la drapant sur son buste, plus haut que la robe de bal, mais beaucoup plus bas cependant qu'aucune de celles qu'elle mettait le jour. Instinctivement, elle déploya dans ce travail un sentiment de la forme qu'aurait pu envier une modiste parisienne; ses doigts agiles coupaient et garnissaient dans le style qu'elle s'était proposé; puis elle essaya la robe, et la certitude de ses charmes s'imposa aussitôt à elle de la manière la plus convaincante. Elle avait passé un ruban bleu, qu'elle possédait par hasard, autour des manches et du corsage; quand elle vit comme ce fil de couleur accompagnait bien le contour de sa gorge et la blanche rondeur de ses bras, elle aurait embrassé son image dans le miroir. Oui, elle était belle; George serait forcé de le reconnaître, et il aimait la beauté. N'en avait-il pas parlé à satiété à propos du paysage? Il serait content. Elle chercha encore quelque autre moyen de s'embellir; n'en trouvant pas, après avoir fouillé en vain ses tiroirs, elle descendit et emprunta un châle de laine légère à sa mère, sous le fallacieux prétexte qu'elle en aimait le contact.

Ce châle floconneux fut jeté sur ses épaules, puis elle étudia tous les mouvemens qui pouvaient lui permettre de le rejeter en arrière ou de le ramener autour d'elle à volonté. Un instinct lui disait que son charme y gagnait encore. Enfin, avec un soupir de contentement, elle se sentit armée pour la lutte finale. Si George ne l'aimait pas ainsi, — et elle se regardait avec approbation, sous tous les aspects, dans la petite glace ternie, — ma foi, elle n'y pourrait rien, mais s'il l'aimait, et il fallait qu'il l'aimât, eh bien! tout était sauvé, ils seraient heureux. Au fond du cœur elle tremblait. George était si extraordinaire, si différent des autres! Il serait capable de rester froid et, sur cette seule supposition, elle était prête à pleurer. Ses révoltes la reprirent... Bah! s'il ne l'aimait pas, tant pis, elle aurait fait de son mieux et bien assez pour satisfaire l'homme le plus exigeant!

Une demi-heure après, Bancroft rentra et monta droit à sa

chambre. Comme il ouvrait la porte, Lou, debout près de la table du milieu, se tourna vers lui avec un petit cri de surprise, ramenant en même temps les deux bouts de la neigeuse étoffe sur sa poitrine.

— Oh! George, comme vous m'avez fait peur! Je rangeais justement vos affaires. — Et elle rougit jusqu'à la racine des cheveux, tout en cherchant à lire ses impressions sur son visage.

— Merci, répondit-il négligemment. — Puis, s'apercevant qu'elle attendait, il la regarda avec plus d'attention, en ajoutant : — Comme vous voilà belle! J'aime cette toilette, elle vous va bien.

Il fit un mouvement vers elle. La jeune fille tendit ses deux mains comme pour rencontrer les siennes, mais ce geste rejeta l'écharpe en arrière et sa beauté fut dévoilée du coup. Une fois de plus, Bancroft demeura ébloui par ses perfections purement physiques; quelque chose pourtant dans l'expression de sa physionomie le fit réfléchir soudain; une jalousie hautaine prit possession de lui et, la regardant impassible : — Je suppose, dit-il, que cette robe a été mise en l'honneur de Mr Barkman.

— Oh! George, s'écria Lou déconcertée, il n'est pas venu aujourd'hui.

Comme Bancroft ne se départait pas de sa froideur, elle ajouta précipitamment : — Je l'ai mise pour vous, George, croyez-moi.

Mais il ne se laissait pas toucher. C'en était trop. Elle eut la conscience subite d'avoir trahi son secret et des larmes amères jaillirent de ses yeux. Alors Bancroft la prit dans ses bras, essaya de la consoler, et elle s'abandonna si bien à son étreinte que, quelques instans après, il la caressait tout de bon. Mais ses sanglots ne s'apaisaient pas. Elle avait fait tout ce qui était possible, tout, et cela ne servait à rien! A la fin, Bancroft, voyant qu'il ne pouvait arrêter ce déluge de pleurs, s'impatienta; le piège lui paraissait grossier; quelle impudeur! Comme à la lueur d'un éclair, il vit sans masque cette vanité enfantine, pitoyable. Et il n'en eut pas compassion; pour cela il était trop jeune. Le mépris fut chez lui le plus fort; il retira d'elle l'étreinte de ses bras, et, avec un long soupir, un soupir déchirant, Lou gagna la porte, puis disparut. Traversant le corridor, elle courut jusqu'à sa chambre et là, se jetant sur le lit, pleura comme si son cœur allait se briser. A cet orage succéda l'accablement d'une misère absolue. Elle avait tout perdu; George ne l'aimait pas, elle aurait à passer sans lui sa vie entière; et de nouveau tombaient les grosses larmes lourdes et brûlantes.

Soudain, la pensée d'être obligée de descendre à table où elle le retrouverait et le souvenir de ce qu'elle avait fait, de ce qu'elle avait avoué la plongèrent dans une honte mortelle. Non, elle ne pou-

vait s'y résoudre, elle ne pouvait s'exposer à rencontrer ses yeux; elle resterait là, elle dirait à sa mère qu'elle avait un mal de tête... Le revoir était impossible; elle le haïssait, elle se haïssait elle-même en se rappelant son humiliation. La maison tout entière lui devenait insupportable à mesure qu'elle songeait. Il fallait s'éloigner de lui, s'éloigner de tout, coûte que coûte, le plus vite possible. On la regretterait quand elle serait partie. — Et elle pleura encore un peu, mais ces larmes-là lui faisaient du bien, la soulageaient.

Alors elle envisagea l'avenir avec fermeté. Barkman l'emmènerait à New-York. L'épouser,.. non, à aucun prix, mais elle s'en irait avec lui s'il voulait être pour elle un ami véritable, seulement il ne fallait plus qu'il mît son bras autour d'elle. S'il voulait être son ami, fort bien. Sinon, elle irait seule; il s'agissait de lui faire bien comprendre cela. Une fois à New-York, elle réussirait, elle trouverait des amis, elle vivrait à son gré, elle verrait tout. Ah!

Elle était toute seule, personne au monde ne se souciait d'elle. Sa mère préférait Jake, et puis, si elle lui avait parlé de quelque chose, la pauvre femme n'aurait su que pleurer. Elle écrirait, elle donnerait de ses nouvelles. Et son père... il prendrait le dessus. Il était bon, mais ne sentait pas grand'chose, pensait-elle, ou du moins il n'en montrait rien. Et quand elle écrirait, tout irait au mieux. C'était là ce qu'elle ferait. Et ce parti une fois pris, le visage brûlant de fièvre, ses petits poings fermés, elle laissa travailler son imagination.

. . . . . .

A quelques matins de là, Bancroft descendit de bonne heure. Il avait mal dormi, étant nerveux et troublé par de jalouses appréhensions qu'il ne dominait qu'avec effort. A peine était-il depuis une minute ou deux dans la salle que l'Ancien entra :

— Bonjour, dit Bancroft.

L'Ancien s'approcha de lui avec une curieuse hésitation; il avait l'air de ne pas vouloir le regarder et cependant, si marquée que fût la contrainte de ses manières, il s'efforçait de parler avec indifférence : — Avez-vous déjà vu Lou?

— Non, répondit Bancroft, un peu surpris. Est-elle descendue?

— Je pensais que vous sauriez si elle avait quelque chose de particulier à faire aujourd'hui.

— Elle ne m'a rien dit, répliqua Bancroft troublé par les allures de l'Ancien. Mais peut-être n'est-elle pas encore levée?

— Lou n'est point dans sa chambre.

— Que voulez-vous dire?

— Vous n'avez pas entendu les roues d'un buggy la nuit dernière, sur les deux heures?

— Non... mais comment?.. Vous ne supposez pas... L'avocat Barkman...

Et le jeune homme se dressa, l'horreur peinte dans les yeux. Conklin le regardait fixement avec un visage dur. Pénétré peu à peu de la sincérité de son trouble, il se détourna et sortit, sans un mot de plus.

Dans sa chambre, l'Ancien s'enferma et alors seulement il s'abandonna à ses émotions. Ce jeune homme ne savait rien, c'était clair, et pourtant ce devait être de sa faute... En y songeant, l'Ancien fermait le poing involontairement. S'il pouvait seulement être sûr... Barkman avait plus de bon sens; il était moins jeune, moins absorbé en lui-même, il ferait un meilleur mari, — peut être la ramènerait-il bientôt, — il se pouvait que ce fût pour le mieux. Mais soudain, en pensant à la nature opiniâtre de sa fille, à son impatience de toute direction, une crainte mortelle le fit trembler. Il se rappelait aussi sa propre friponnerie envers Ramsdell, et tout à coup cette parole le frappa : « Les péchés des pères seront poursuivis sur les enfans. » Son visage tanné blanchit, tandis que cette terrible possibilité s'imposait à sa pensée. Pendant longtemps aucun mot ne lui vint; les mains jointes, la tête basse, le vieillard restait agenouillé en silence. Enfin des exclamations entrecoupées tombèrent lourdement de ses lèvres, inconscientes à demi :

— Seigneur! Seigneur! Il n'est pas juste de la punir! Elle n'y est pour rien. Elle est si jeune. J'ai fait le mal, mais je ne puis pas supporter de la voir punie. Peut-être m'avez-vous envoyé cette épreuve pour me faire sentir ma faiblesse. Je suis faible et insensé, ô Seigneur, tu me tiens dans le creux de ta main, mais tu la sauveras, Seigneur, pour l'amour de Jésus. Tu me vois tout brisé... Je ne peux pas prier, j'ai peur. Seigneur Christ, secourez-la; levez-vous auprès d'elle, soyez avec elle. O Dieu, pardonne! ô Seigneur Jésus, venez à notre secours!

Après que l'Ancien l'eut quitté, Bancroft alla trouver Mrs Conklin. En quelques mots précipités, il la mit au courant de ce qui venait de se passer entre lui et son mari. Dès que Mrs Conklin eut appris la fuite de Lou, elle se laissa choir sur une chaise, en larmoyant. Tandis qu'elle déplorait son sort, Bancroft rentra chez lui. Une fois seul, il trouva sa situation intolérable. L'Ancien, il le sentait, l'avait condamné et congédié. Quelques heures plus tard, ayant donné sa démission, il prit la diligence d'Euréka pour la station de chemin de fer la plus proche.

FRANK HARRIS.

LE

CONGRÈS VITICOLE

DE MONTPELLIER

Décidément la mode du jour est aux congrès. Depuis que les communications sont devenues aussi rapides et faciles que peu coûteuses, ceux que sollicitent les mêmes préoccupations, les mêmes intérêts éprouvent des besoins aussi urgens que périodiques de se réunir en *meeting* pendant quelques jours et de se communiquer leurs idées, sans grandes chances d'ailleurs de convertir leurs adversaires. Le congrès de viticulture qui vient de s'assembler à Montpellier du 2 au 17 juin dans les locaux de l'école d'agriculture de cette ville (1) a ressemblé à toutes les réunions antérieures du même genre. Mais, s'il n'a pas donné au point de vue pratique tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre, du moins a-t-il permis à ceux qui ont écouté le résumé des rapporteurs et les objections qu'ont soulevées leurs textes de se rendre un compte assez exact de l'état des diverses branches de la viticulture dans le Midi et en France en général. Analysons impartialement les divers sentimens exprimés ; c'est tout ce que nous pouvons faire en l'absence d'une entente complète et sans arrière-pensée

(1) M. Jamme, président de la Société d'agriculture de l'Hérault, a dirigé les séances du congrès. Dans notre travail, forcément très succinct, nous avons dû omettre les noms de plusieurs agronomes distingués, auteurs d'excellens rapports : MM. Cazeaux-Cazalet, Giret, Foex, A. Laurent, Lagatu, Chauzit, Pastre, Prillieux, V. Mayet, Gastine, Houdaille.

des agronomes accourus des divers points de la France et même de l'étranger et ne cherchons point, sous peine de n'émettre que de pures banalités, à faire concourir des opinions qui n'étaient divergentes qu'à raison de la différence manifeste des points de départ et des buts poursuivis.

I.

Comme la submersion et l'utilisation des terrains sableux peuvent être qualifiées de moyens exceptionnels qu'il est permis de négliger dans un tableau d'ensemble, le viticulteur de la fin du XIXe siècle, avant de pouvoir livrer au commerce du vin marchand, doit se préoccuper de la nature des vignes américaines susceptibles de croître dans le sol qu'il exploite ; puis il organise ses pépinières de boutures, et greffe ses sujets ; en troisième lieu, ses plantations organisées, il s'informe de la nature des engrais les plus propres à lui assurer des récoltes rémunératrices ; en quatrième lieu, il doit défendre ses précieuses souches contre les effets désastreux produits par les cryptogames, les insectes et les intempéries. S'il a eu enfin le bonheur d'amener sans encombre ses paniers, hottes, cornues ou tombereaux, gorgés de raisins, jusqu'à la cuve, il lui restera à s'occuper de la marche de la vinification dans un cellier convenablement outillé.

Telles sont les cinq questions principales que le congrès a parcourues en séance publique et que nous examinerons successivement en passant brièvement sur les matières trop connues pour avoir mérité un long examen au sein de l'assemblée ou trop complexes et obscures pour que la discussion, à l'heure actuelle, en soit féconde.

Lorsqu'on veut réorganiser des vignobles détruits par le phylloxera ou en constituer de nouveaux, la difficulté théorique n'est pas bien grande. On dispose actuellement, et à prix très bas, d'excellentes variétés de souches américaines qui reprennent de boutures avec la plus grande facilité, émettent des racines que ne peuvent entamer les morsures du phylloxera, même dans les années défavorables comme celles que nous traversons, et qui, soit en pépinière, soit sur place, reçoivent la greffe de toutes nos vieilles et nouvelles variétés françaises. La vigueur du sujet est amplement suffisante pour assurer au greffon, avec une bonne nourriture, un développement hâtif et une mise à fruit précoce et abondante. Plus tard, si le végétal mixte est suffisamment nettoyé et fumé et si le vigneron empêche l'affranchissement, l'association hétéroclite continue à prospérer durant de longues années et, à

l'heure actuelle, rien n'autorise les pessimistes à fixer l'âge auquel l'épuisement définitif en arrêterait pour toujours la fécondité.

Il en est ainsi dans tous les sols que tapissent l'ajonc et la bruyère, où prospèrent le chêne liège, le pin maritime, le châtaignier. Comme tous ces végétaux, le *Riparia* et le *Rupestris*, qui constituent les meilleurs porte-greffes américains connus, aiment la silice et fuient le calcaire. Ils s'accommodent très bien, hâtons-nous de le dire, de terrains où jamais ces plantes ou arbres, que nous n'avons choisis que pour mieux fixer nos idées, ne sauraient croître ; mais, en somme, les *Vitis riparia* et *V. Rupestris* sont calcifuges comme eux. Le carbonate de chaux à une certaine dose les empêche de vivre. Plantés dans un sol crayeux, tuffeux, ou argilo-calcaire, les boutures ou les plants racinés végètent d'abord à peu près normalement, mais, au bout de peu d'années, se rabougrissent, jaunissent et meurent. La mort du porte-greffe entraîne naturellement celle du greffon français. Veut-on se convaincre de l'influence néfaste du carbonate de chaux ? On n'a qu'à prendre de la recoupe ou de la rognure de pierre de taille et à l'enterrer autour d'un *Riparia* franc de pied ou greffé, mais sain et vert ; on le verra peu à peu dépérir en jaunissant et même succomber si la dose de poison est assez forte. Cette redoutable teinte jaune, se détachant souvent sur des flots de luxuriante verdure, indique la présence, dans certains points du terrain de vignoble, d'un excès de calcaire. A l'aspect de ces taches dorées, capricieusement découpées et entremêlées de vert pur, les cultivateurs de l'Hérault disent que la vigne a revêtu sa livrée de deuil.

Ce jaunissement, connu en ampélographie scientifique sous le nom de « chlorose » ou « cottis, » n'était pas absolument inconnu autrefois, du temps des vieilles souches françaises franches de pied. Dans des terrains ou avec des conditions défavorables, dans les craies de la Champagne charentaise par exemple, on voyait chaque année, à l'époque des chaleurs, jaunir la Folle-Blanche qui n'en fructifiait pas moins et continuait à vivre. Dès lors plus d'un viticulteur pépiniériste s'est dit : en hybridant un cépage français qui ne craint pas le calcaire, mais redoute le phylloxera, avec une vigne américaine rebelle au carbonate de chaux, mais insensible au puceron, nous pouvons obtenir un cépage nouveau à la fois résistant et point trop calcifuge, et la difficulté sera résolue.

D'autres horticulteurs se sont appuyés sur un principe bien différent. Selon eux, la question de résistance au phylloxera primant tout, il faut pour aborder le problème, soit cultiver uniquement des espèces américaines prospérant, à l'état sauvage, dans les territoires infestés des États-Unis, soit en cas d'insuccès de ce

côté, hybrider entre eux les cépages déjà connus pour indemnes, jusqu'à ce qu'on ait mis la main sur un type réfractaire à la chlorose.

La double question étant posée dans ces termes, les solutions les plus diverses n'ont pas manqué. MM. Couderc, d'Aubenas, de Grasset, de Pézenas, Millardet, de Bordeaux, ont hybridé le *Rupestris*, un peu moins exigeant que le *Riparia*, avec de vieux cépages français, d'abord avec le colombeau, hôte des terrains secs, pierreux et calcaires, puis avec l'aramon du Midi et d'autres variétés encore. M. Pierre Viala, professeur à l'Institut national agronomique, recommande le *Vitis Berlandieri* comme croissant aux États-Unis dans des sols passablement calcaires. Il ajoute que l'immunité phylloxérique du *Berlandieri* est des plus rassurantes pour l'avenir. Tout serait parfait si ce *Berlandieri* daignait reprendre de bouture lorsqu'on cherche à le multiplier par segmentation. Enfin d'autres viticulteurs, parmi lesquels M. George Couderc déjà cité, ont croisé entre eux des cépages exotiques tels que le *Riparia* avec le *Rupestris*, et ont ainsi réalisé des variétés nouvelles qui très souvent résistent sensiblement mieux à la chlorose que leurs parens de race pure. Tel est à peu près l'état actuel de la première question dont se soit occupé le congrès.

Tout le monde est d'accord sur les causes de la chlorose. La maladie dérive, comme nous l'avons indiqué, de la présence du calcaire dans le sol ou dans le sous-sol. Il est clair cependant que l'analyse brute d'une terre ne saurait fournir une notion parfaitement juste de sa nocivité. *A priori*, rien n'est plus facile, même pour un chimiste peu exercé, que d'en apprécier le titre en calcaire. Prenez un échantillon moyen obtenu en mélangeant plusieurs échantillons particuliers empruntés à la terre que vous étudiez. Séparez les gros cailloux au tamis ; broyez le restant ; prenez un poids fixé d'avance de terre fine et traitez-le par une quantité convenable en léger excès d'un acide dilué de force connue : l'acide nitrique étendu, en pareil cas, constitue le meilleur réactif. Un bouillonnement ou une effervescence caractéristique se produit ; c'est le gaz carbonique qui s'échappe. Lorsque les bulles ont cessé de se dégager, l'opération est terminée. Quant à la dose d'acide surabondante, un simple titrage alcalimétrique la fait connaître. Le poids du réactif qu'a absorbé la terre est donc fixé « par différence ; » ce poids est exactement proportionnel à la richesse en calcaire.

Toutefois, le calcaire diffusé dans le sol est par lui-même incapable de nuire à la vigne, vu son insolubilité qui empêche les radicelles de l'absorber. Il faut, pour le rendre assimilable, l'intervention d'agens étrangers ; par exemple, la présence de l'acide

carbonique dissous dans les eaux d'infiltration. On a fort bien remarqué que dans le cours des années très sèches la chlorose commettait moins de ravages que pendant les années humides, lorsque la pluie entraîne dans les profondeurs du sol une petite quantité de gaz carbonique, qui sert de véhicule au poison. Si le calcaire est divisé ou s'il est tendre, friable, l'attaque en sera facile et la vigne souffrira ; si, au contraire, le même élément se présente en masses compactes et dures, il se diffusera peu de carbonate, et la vigne étrangère prospèrera, au grand ébahissement de l'agriculteur trop superficiel qui n'aura pas tenu compte des véritables données de la question. Il faut donc étudier au préalable l'état physique du sol, et, si l'on se décide à planter, on en favorisera la perméabilité par un drainage intelligent qui permette l'élimination des eaux saturées de calcaire.

Comme beaucoup de phénomènes, la chlorose dérive d'une cause essentielle et primordiale, mais atténuée, aggravée ou modifiée par diverses circonstances. On se trouve en présence d'un problème de physiologie végétale dont la solution a été plutôt entrevue que découverte. Aussi ce n'est point par une induction rationnelle et scientifique que nous sommes conduits à parler d'un remède qu'on a tenté d'appliquer, mais simplement par la routine journalière de faits empiriques connus de tous. Chacun sait que les arbres fruitiers souffrent quelquefois d'une maladie analogue ; leurs feuilles jaunissent d'abord, puis le végétal, de plus en plus rabougri, succombe. Eux aussi les platanes des avenues se chlorosent et, chose curieuse, partout où ces arbres languissent ou meurent, la vigne américaine éprouve les mêmes symptômes et disparaît. Il a donc été tout naturel, dès le début des plantations en souches étrangères, de chercher à guérir un mal analogue par un remède semblable à celui qui produisait déjà un bon effet sur les vergers trop chétifs ou les avenues trop inégales (1).

On a donc, et depuis longtemps déjà, proposé de combattre la chlorose par l'enfouissement au pied de la souche languissante d'une certaine quantité de sulfate ferreux ou vitriol vert, et sou-

(1) Comme l'a fait remarquer M. Bernard, de Beaune, il est indispensable, lors de l'analyse chimique, de tenir compte de la vitesse d'attaque de la terre calcaire par les acides. Plus la dissolution s'opérera promptement, plus le sol sera sujet à la chlorose. Il faudra, bien entendu, ne comparer à l'échantillon qu'on étudie que des prises de même constitution géologique et recueillies dans les terrains voisins. — Lorsque le calcaire est dolomitique, la magnésie, dont l'effet n'est pas nuisible, se comportera comme la chaux lors de l'attaque aux acides. Si l'analyse qualitative accuse au préalable la présence de quantités notables de magnésie, l'agronome aura soin de la titrer à part et de défalquer cette magnésie du poids total des carbonates solubles dans les acides.

vent l'opération a été couronnée de succès. Le végétal anémique reverdit alors et redevient robuste. Malheureusement, la chimie, comme l'expérience la plus vulgaire, enseigne que le sulfate de fer est un sel extrêmement instable ; il tend à se transformer rapidement en un composé insoluble couleur de rouille, dont l'action bienfaisante est à peu près nulle. Le vitriol vert se vend dans le commerce à l'état de gros cristaux, d'une nuance glauque assez pâle, qui ne tardent pas à s'altérer superficiellement et à se revêtir d'une croûte jaunâtre difficilement attaquable par l'eau. Bref, si une bonne chute de pluie ou de neige ne vient pas dissoudre promptement le noyau interne et rendre le sulfate assimilable par les racines, le remède ne peut produire grand effet, et, si bon marché que soit le vitriol, revient toujours trop cher. Broyer les cristaux jusqu'à les réduire en poussière serait une opération difficile et coûteuse en pratique : on favoriserait sans doute la solubilité, mais aussi on précipiterait l'altération. Le mieux serait d'incorporer dans l'eau une certaine proportion de sulfate et de verser la solution encore récente et limpide dans des cuvettes creusées au pied des souches, mais on sait que l'eau n'abonde pas précisément dans les régions viticoles du Midi. Or, on admet qu'il faut, pour bien opérer, 15 litres de liquide par souche, soit à peu près 60 mètres cubes pour un hectare complètement chlorosé. En dehors de la région des canaux, où l'on ne plante que des vignes françaises submergées, non sujettes à la chlorose, proposer un semblable moyen à un vigneron, c'est se moquer de lui la plupart du temps.

D'autres agronomes ont encore proposé de mélanger le sulfate de fer au fumier, agent dit « réducteur, » qui s'oppose à l'oxydation trop prompte du sel. Bien avant que le phylloxera ne fût connu, les jardiniers savaient parfaitement faire reverdir dans leurs caisses les orangers malades en les arrosant avec une bouillie d'eau de vidanges et de sulfate de fer. Il se développe une sorte d'encre noirâtre, c'est le sulfure de fer insoluble. Cette matière ne tarde pas à puiser dans l'air ambiant l'oxygène nécessaire et à régénérer le sulfate ferreux. Celui-ci se forme donc peu à peu dans la terre, à portée des racines qui sont en mesure de l'utiliser sur-le-champ. Ce procédé serait à la vérité trop coûteux pour la vigne, mais le sulfure de fer ou pyrite n'est pas bien rare, surtout dans les régions minières ou industrielles, et nous ne nous étonnons pas qu'un congressiste, M. Chabaud, ait insisté sur les bons résultats obtenus dans la région d'Alais en traitant les vignes chlorotiques par un mélange d'acide phosphorique, de fumier et de terre pyriteuse de Saint-Martin-de-Valgagnes abandonné pendant quelques mois

au contact de l'air. On peut aussi plus simplement semer à la volée cette terre pyriteuse dans la vigne malade.

Depuis plusieurs années, on emploie dans l'Hérault, pour guérir la chlorose, un procédé quelquefois assez efficace et beaucoup plus simple encore. On prépare une solution à 1 pour 100 de sulfate de fer, c'est-à-dire qu'on fait fondre un hectogramme de vitriol vert dans dix litres d'eau. On remplit avec cette liqueur très diluée un pulvérisateur destiné à combattre le *mildew*, et on en asperge les feuilles jaunâtres (1). Chacune des feuilles, si l'opération est bien faite, se trouve recouverte d'une multitude de fines gouttelettes de rosée, bien plus imperceptibles que les taches provenant des bouillies, parce que le liquide ferreux qu'on injecte est parfaitement clair. Quelques jours plus tard, de microscopiques taches vertes se manifestent partout où l'eau s'est déposée, puis s'est évaporée en abandonnant des traces de sel de fer. Ces points verts s'agrandissent, s'étendent comme des taches d'huile et finissent par recouvrir toute la surface de la feuille. Le végétal revient à la santé... s'il n'a pas été trop dangereusement malade. De plus, le remède n'est que temporaire, comme le procédé consistant à tailler de bonne heure la vigne, et, immédiatement après la taille, à badigeonner la plaie avec une solution du même sel ferreux. D'autres dérivés du fer ont été également essayés, mais la question de la préférence à accorder à tel ou tel composé n'a pas été jusqu'à ce jour bien élucidée, et nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

Il vaut certes mieux prévenir le mal que de chercher à le guérir, une fois qu'il s'est déclaré. Aussi la question des vignes s'adaptant au terrain calcaire a-t-elle soulevé d'assez longues polémiques au sein du congrès. Comme nous l'avons déjà dit, il est certain que nous disposons actuellement de nombreuses races artificielles très suffisamment calcifuges, sauf dans certains cas exceptionnels de terrains détestables, mais la question est de savoir si, par cela même que ces nouvelles variétés se rapprochent comme adaptation de nos vieux cépages français, leur résistance à l'insecte n'en sera pas amoindrie. Et d'abord quel est le taux d'immunité phylloxérique strictement indispensable?

Nous pouvons citer à cet égard l'exemple du jacquez, un des plus anciens cépages exotiques dont la culture en grand ait été essayée en France. Ses racines nourrissent toujours une garnison

(1) Si minime que semble la dose, il ne faut pas en employer une plus forte. On brûlerait les feuilles au lieu de les guérir. Souvent même on se contente d'un demi-centième de vitriol.

de phylloxeras qui ne quittent jamais la place. Lorsque l'année est normalement humide, lorsque le terrain dont dispose l'arbuste est frais et riche, le jacquez répare incessamment ses pertes en émettant de nouvelles radicelles et prospère à merveille. Vient-on à le greffer dans les mêmes conditions, surtout avec les variétés françaises dites à « bois durs » (carignane, clairette, hybrides Bouschet, etc.), il s'affaiblit un peu, mais fournit toutefois de jolies récoltes. Enfin dans les sols pauvres, dans les années chaudes et sèches, le jacquez, surtout lorsque, au lieu de s'épanouir en liberté, il alimente une greffe productive, le jacquez souffre et jette peu de bois. Il est probable que, dans ces conditions, une sécheresse ininterrompue, se succédant durant plusieurs étés à la file, l'affaiblirait au point de le faire succomber. Heureusement que, même dans le sud-est, des circonstances aussi défavorables ne se rencontrent jamais ; du reste, avec des fumures intelligentes et des labours fréquens susceptibles d'attirer vers la surface la fraîcheur du sous-sol, on peut permettre au vignoble phylloxéré d'attendre des jours meilleurs qui arrivent tôt ou tard. En dehors des bords de la Méditerranée, le jacquez devient trop sensible au froid pour être cultivé franc de pied, mais l'humidité du climat lui permet de vivre en nourrissant un greffon sans jamais succomber au phylloxera.

En somme, on peut poser en principe que tout cépage redoutant peu le calcaire offre une résistance pratique au phylloxera suffisante lorsqu'il ne redoute pas plus l'insecte que le jacquez. MM. Viala et Ravaz ont essayé de traduire, par des chiffres analogues aux notes d'examen, l'immunité des vignes américaines pures ou hybridées. Ils ont attribué au jacquez la cote 13 qui, comme on le sait, correspond à la mention « assez bien (1). »

Malheureusement, lorsqu'on plante des boutures de jacquez, ainsi que d'autres espèces, dans la mauvaise craie des Charentes, le jacquez succombe parfaitement, tout en restant le dernier debout, grâce à sa nature mixte. Il s'ensuit un résultat curieux... au seul point de vue théorique, par exemple. On apprécie souvent dans l'Ouest la constitution d'une terre à vignoble en exprimant qu'elle peut porter du jacquez, ou, dans le cas contraire, en indiquant l'âge auquel la malheureuse plante succombe, empoisonnée par le calcaire. De même à une autre extrémité de la France, les vignerons de l'Hérault qui, plus difficiles, tiennent absolument à planter du *Riparia*, qualifient fréquemment les médiocres terres

(1) Dans certaines années, lorsque l'envahissement du puceron s'exagère, quelques propriétaires prudens font sulfurer leur jacquez.

marneuses de « terres à jacquez, » et tout le monde comprend la signification de ce terme peu flatteur.

Puisque vous ne pouvez pas, avec les cépages primitifs importés d'Amérique, purs ou hybridés, trouver des souches ne jaunissant pas dans la craie et bravant le puceron, a-t-on dit, faites des champs d'expérience complantés de nouveaux hybrides collectionnés et numérotés, les uns francs de pied, les autres greffés; attendez quelque peu et bientôt vous saurez à quoi vous en tenir, car d'un côté le calcaire, de l'autre le phylloxera, tout aussi meurtrier, feront d'eux-mêmes la sélection demandée. Au bout de peu d'années, tout ce que vous retrouverez de vert et de vivace sera bon, et vous n'aurez plus qu'à multiplier de confiance.

Ce raisonnement semble irréprochable, et nous ne croyons pas, pour notre part, qu'il soit inexact. Cependant, une objection assez curieuse a été soulevée par M. Verneuil (des Charentes) et nous tenons à la reproduire sans la garantir. — Il est vrai, dit-il, que l'influence de la craie fauche impitoyablement les espèces calcifuges, mais la destruction par le phylloxera s'opère moins simplement. Les pucerons s'attaquent tout d'abord aux vignes d'affinités européennes et sucent leurs tendres racines jusqu'à l'épuisement et mort des souches. Ensuite, les insectes, délaissant les cadavres qu'ils ont rongés, se précipitent, faute de mieux, sur les variétés à racines plus coriaces et s'efforcent d'en tirer leur subsistance. Donc ces derniers cépages, après avoir paru indemnes au début, finissent par subir des assauts tardifs, mais très préjudiciables. Donc l'immunité phylloxérique ne peut être considérée comme acquise qu'au bout d'un temps très long, après la complète disparition des variétés non résistantes, et une expérience trop courte peut faire commettre même à un agronome expérimenté de funestes erreurs (1).

Cependant, on peut signaler, dans les Charentes, des hybrides de vignes françaises et de *Riparia* ou *Rupestris* qui se conduisent bien et luttent honorablement tout à la fois contre le phylloxera et contre la chlorose. Dans les domaines respectifs de MM. Bethmont et de Dampierre, la reconstitution a été entreprise avec succès; chez M. Bethmont, dans les « terres de groie, » le *Berlandieri* prospère et porte très bien la greffe; il jaunit bien un peu, mais sans plus d'inconvéniens que la folle-blanche autrefois. Néanmoins, si l'on veut faire un pas de plus et braver les terrains de craie presque

(1) D'autres savans, reprenant la même thèse, en profitent pour blâmer dans un même vignoble le mélange des pieds de jacquez avec les souches de *Riparia* ou de *Rupestris*. Les quelques insectes qui mènent sur les racines indemnes une existence précaire se concentreraient bientôt, disent-ils, sur les radicelles du jacquez à peu près mangeable et nuiraient considérablement à celui-ci.

pure, le *Berlandieri* lui-même abandonne la lutte. On peut, à la vérité, l'hybrider, mais alors l'infusion de sève française que lui transmet la fécondation lui fait perdre une partie de la résistance phylloxérique qu'il doit à sa nature sauvage. D'autre part, comme nous l'avons dit, la réussite des boutures de ce bienheureux cépage est des plus difficiles, quoique, au dire de plus d'un viticulteur congressiste, elle devienne assez pratique en employant certaines précautions. En somme, il reste toujours, à l'heure où nous écrivons, certains sols crayeux assez réfractaires au porte-greffe américain pour que le problème de leur replantation puisse être considéré comme toujours posé et non encore résolu.

Heureusement, pour l'avenir de la viticulture française, que non-seulement sur bien des points du territoire même qui nous occupe, jacquez, vialla, solonis verdoient sur des centaines d'hectares, mais que, dans les terrains étrangers à la formation crétacée, la question se dénoue bien plus aisément. Tel est le cas, par exemple, du tertiaire miocène du bassin de la Garonne; à défaut du *Riparia*, les vignerons du Haut-Languedoc et de la Gascogne plantent des cépages croisés qu'ils greffent ensuite. L'espèce fécondante à l'origine, le père, si l'on veut, est toujours le *Rupestris*, parce qu'il est moins calcifuge que le *Riparia* et non moins résistant; quant à la variété française fécondée, à la mère, tantôt ç'a été une variété blanche provençale, le colombaud, qui, plantée sur de maigres coteaux, fournissait jadis de petites quantités d'un excellent vin sec, et M. Couderc d'Aubenas a ainsi obtenu son hybride 3103, auquel il a donné le nom de Gamay-Couderc (1); tantôt ç'a été le plant connu de Nice à Perpignan et à La Rochelle sous les noms de morvèdre, espar, mataro, negret, balzac, et le même agronome a créé ainsi le morvèdre × *Rupestris*; tantôt enfin l'aramon du Bas-Languedoc (croisement réalisé par M. Ganzin, de Toulon : aramon × *Rupestris*). Pour tous ces hybrides choisis parmi des milliers de types insuffisans, la résistance à l'insecte, absolue chez les *Rupestris* purs, s'affaiblit tant soit peu en restant encore énergique, mais l'aire d'adaptation s'étend, et, ce qui est très essentiel, l'aptitude au bouturage et surtout au greffage s'accroît sensiblement.

Nous emprunterons quelques chiffres intéressans à une communication de M. Pierre Castel, président de la Société d'agriculture de l'Aude. Dans ce département limitrophe de la zone toulousaine et moins favorisé que l'Hérault, son voisin, au point de vue de la

(1) Bien qu'un peu coulard, l'hybride 3103 peut, à la rigueur, après sélectionnement des boutures, servir de producteur direct analogue au gamay de Bourgogne. Le morvèdre *Rupestris* et l'aramon *Rupestris* portent aussi quelques raisins, mais leur fécondité est bien moindre que celle des cépages français dont ils descendent.

reconstitution, jusqu'à 10 pour 100 de calcaire, le *Riparia* s'étale luxuriant; de 10 à 18 pour 100, il faut exciter la végétation par de fortes fumures et traiter au sulfate de fer. Au-delà de 18 pour 100, l'agriculteur est désarmé, et la mort survient toujours peu d'années après la greffe. Mais alors l'emploi judicieux du *Rupestris* permet de lutter dans de meilleures conditions, et, en ayant recours à des hybrides de *Rupestris*, on peut cultiver de la vigne jusqu'à 40 pour 100 de calcaire.

Dans le Mâconnais, dans la Côte-d'Or, la situation ne diffère pas beaucoup de celle que nous avons esquissée pour le sud-ouest. Il semble même que la question se soit simplifiée : sous le climat bourguignon, l'effet destructeur du phylloxera se fait encore sentir, mais n'agit plus avec la foudroyante rapidité qui a tant éprouvé le Midi. En d'autres termes, l'adaptation au sol devient le facteur important. Les vignerons tout d'abord ont essayé du *Riparia*, du *Rupestris* et de l' *York-Madeira*, qui n'ont pas tardé à succomber dans le lias et l'oolithe. Mais, depuis quatre années, ils replantent avec des hybrides de MM. Couderc et Ganzin, et les résultats sont excellens tant sur la côte châlonnaise qu'à Pommard où le Gamay-Couderc sert de porte-greffe. Il paraît même que ces hybrides à demi sauvages croissent mieux et plus vite que les anciennes souches françaises (1).

Nos viticulteurs ont même d'autres cordes à leur arc qui peut-être, dans quelques années, leur assureront, — toujours en dehors des craies charentaises, — des vignobles strictement indemnes de phylloxera dans des terres très calcaires. Parfois les variations individuelles ménagent d'étranges surprises. Ainsi, depuis peu d'années, on a observé que certains pieds de *Rupestris* vivaient et prospéraient non loin de Montpellier, sans jaunir, avec 60 centièmes de carbonate de chaux au contact de leurs racines. On a baptisé cette nouvelle variété d'une foule de noms dont le plus scientifique est *Rupestris Monticola*, et on commence déjà à l'utiliser, notamment dans la région du Lot, où la reconstitution en *Riparia* ou en une autre variété de *Rupestris* semblait d'abord presque impossible. D'autre part, MM. Millardet et de Grasset, et M. Couderc, en fécondant le *Riparia* par le *Rupestris*, ont obtenu de nou-

(1) En ce qui concerne la vigne américaine de race pure, on peut se demander si notre ciel n'est pas trop froid pour des végétaux natifs de territoires plus voisins de l'équateur que notre patrie. D'abord, il s'agit, non de vignes à fruit, mais de simples porte-greffes que des précautions sommaires peuvent garantir des froids de l'hiver. Et puis n'oublions pas qu'en France, et surtout dans l'Ouest, le climat est de nature tempérée, sans les violentes chaleurs ni les froids cuisans qui tour à tour éprouvent l'intérieur des États-Unis.

velles variétés qui, provenant de parens résistans, bravent le phylloxera et qui, néanmoins, supportent les terrains marneux.

Quelques-uns de nos lecteurs nous demanderont où en est la question des producteurs directs. Nous leur répondrons que le congrès de Montpellier s'en est peu ou ne s'en est point occupé. Loin de nous l'idée de soutenir que cette assemblée fût un microcosme des vignerons européens ou même français, ni que la moyenne de son opinion représentât mathématiquement les tendances générales, mais, quand on y réfléchit, on voit que le problème qui a tant agité les agronomes, il y a quinze ou vingt ans, ne réclame plus de solution urgente.

Dans les vignobles « de quantité, » qui prospèrent de Carcassonne à Arles, un seul cépage, produisant des raisins sans être greffé, a donné quelques résultats pratiques : c'est le jacquez. Au début, il a été beaucoup prôné, tellement les agriculteurs étaient satisfaits de pouvoir cueillir enfin quelques grappes sur des souches luxuriantes de verdure. Le vin de jacquez, très alcoolique, très foncé, se vendait d'ailleurs à bon prix, jusqu'à 50 ou 55 francs l'hectolitre, malgré son peu de stabilité, son goût médiocre et sa nuance violacée peu flatteuse à l'œil. Depuis lors, l'emploi du *Riparia* greffé s'est généralisé, et vu l'abondance de vins nouveaux analogues à ceux obtenus avant le phylloxera, les prix ont baissé. On n'a plus vu dans le jacquez qu'un producteur médiocre, peu coûteux, mais aussi peu rémunérateur. La greffe se popularisant de plus en plus, le vigneron du sud-est a décapité la généralité de ses plantations de jacquez, sauf quelques pieds isolés, et a forcé la souche à porter de l'aramon, de la carignane ou des hybrides Bouschet, besogne dont le jacquez ne s'est pas trop mal tiré du reste. Partout où prospère le *Riparia,* les remplacemens s'opèrent aujourd'hui à l'aide de plants racinés soudés plutôt qu'au moyen de jacquez francs de pied, comme on le faisait volontiers naguère.

A l'autre extrémité de l'échelle, dans les crus distingués, l'introduction d'espèces portant des fruits médiocres, comme ceux de la plupart des hybrides, produirait de détestables effets sur lesquels il n'est pas besoin d'insister.

Mais, en dehors des zones à grande production ou de quelques coins privilégiés portant des vins de choix, dans certaines provinces où les bons greffeurs sont chers et rares, où le petit cultivateur, le fermier, ne sera que trop porté à négliger les soins délicats et indispensables ou à donner aux greffes jeunes ou vieilles, des producteurs directs bien résistans au puceron et fournissant, à défaut de torrens de vin, une quantité raisonnable d'une boisson de bon goût,

rendraient d'immenses services, au moins pendant les premières années. Ce n'est pas que le problème n'ait été creusé : on a cherché à tirer parti des croisemens des vignes indigènes avec le *Rupestris*, déjà recommandés comme porte-greffe. L'influence hybridante du *Rupestris* est favorable en ce qui concerne la résistance au *mildew* et, du reste, elle hâte la précocité au point de vue de la date de maturation, circonstance très heureuse dans le nord de la France. En revanche, elle exalte d'une façon déplorable la tendance à la coulure. Mais comme ce dernier accident devient plus rare avec un ceps adulte et qu'il peut, d'ailleurs, s'atténuer par une sélection sévère lors du choix des boutures, il est possible qu'à force d'essais on arrive un jour ou l'autre au but souhaité. On a signalé, du reste, au congrès un alicante Bouschet × *Rupestris* assez fertile et qui pourra rendre de bons services, une fois son immunité absolue bien constatée.

II.

Quoi qu'il en soit, on greffe actuellement et il est probable qu'on greffera toujours sur des souches de production nulle ou médiocre. Quel est le meilleur procédé à suivre pour s'assurer une bonne soudure et une production hâtive? Sur ce point, le sud-ouest (1) et le sud-est, personnifiés chacun par d'éminens agronomes, se sont livrés à de longs débats desquels il ressort que, près de l'Océan, l'humidité permet l'emploi en grand de la greffe dite herbacée ou en écusson; mais que, sur les bords de la Méditerranée, la vigne refuse obstinément de vouloir se laisser traiter comme un simple églantier qu'on transforme en rosier à fleurs doubles. Il faut se résigner à décapiter le sujet au printemps, au risque de le voir quelquefois succomber en cas de non-réussite. De même, on n'a pas pu s'accorder complètement sur l'efficacité de la protection des soudures au moyen d'un bouchon ou d'une plaque de liège, ainsi que cela se pratique aux deux extrémités du vignoble français, dans Maine-et-Loire et dans le Var. Mais laissons là la discussion de procédés trop familiers aux praticiens, trop peu intéressans pour la masse des lecteurs, pour être expliqués ici.

Toutes les vieilles variétés françaises ont avec leurs sœurs d'Amérique assez d'affinité pour qu'après le greffage une soudure des plus parfaites s'établisse, sans risque aucun de décollement, ainsi qu'il arrive, par exemple, lorsqu'on veut faire croître un

(1) Il est à noter que plusieurs viticulteurs du Var ou des Pyrénées-Orientales sont souvent venus appuyer de leurs avis, dans le cours de la discussion, les orateurs girondins.

rameau de châtaignier sur un pied de chêne. Il semble aussi que la robuste vigueur du sauvageon, en provoquant dans le greffon un copieux afflux de sève, augmente sensiblement la fructification qui devient et plus hâtive et plus féconde. Faudra-il expier cet avantage par une durée moindre du cépage mixte? On ne saurait se prononcer sur cette redoutable question. Les premières vignes greffées, non sur les variétés médiocres qu'on a essayées au début, mais sur les bons porte-greffes reconmmandés ou obtenus plus tard, n'accusent aucun symptôme de dépérissement jusqu'à ce jour. Mais il est certain que, pour compenser l'affaiblissement produit par le surcroît de vendanges dont nous venons de parler, il est indispensable de fumer plus souvent et mieux qu'autrefois. Dans ces conditions, peut-être nos enfans verront-ils les vignobles que nous avons organisés encore florissans et fructifères, en admettant toutefois que nous nous soyons toujours placés dans des conditions avantageuses de résistance au phylloxera et à la chlorose, non moins redoutable.

Peut-être même peut-on ajouter que des conditions, médiocres au début, sont susceptibles d'une amélioration graduelle, motivée par des phénomènes d'adaptation réciproque. Dans les bons sols, toute combinaison réussit et ce n'est que dans les terrains plus ordinaires que l'affinité mutuelle du cépage sujet au cépage greffon prend une grande importance. Malheureusement, on ne peut encore rien énoncer de précis sur une question encore très incomplètement étudiée.

Comment calculera-t-on la quantité d'engrais que doit recevoir à chaque fumure périodique une vigne bien soignée pour être convenablement alimentée? Le procédé est bien simple... sur le papier du moins. On calcule le poids des sarmens coupés en hiver, celui des feuilles à moitié desséchées dont « l'automne aura jonché la terre; » on apprécie également, ce qui est beaucoup plus aisé, la quantité de vin, de marc, de lie obtenue. Comme la composition chimique de chacun de ces organes détachés, de chacun de ces produits utilisés, est parfaitement connue, des agronomes comme M. Marès, puis M. Müntz, ont pu se rendre compte du poids exact de l'azote, de l'acide phosphorique, de la potasse, arraché à la plantation, et par suite indiquer la dose nécessaire d'azote, d'acide phosphorique, de potasse que l'engrais chimique ou le fumier de ferme doit annuellement restituer au vignoble étudié. Il convient même de ne pas être avare d'élémens fertilisans et de rendre au végétal un peu plus qu'il n'a emprunté dans le sol. Nous devons avouer que les théories récentes de M. George Ville, si ingénieuses qu'elles soient, n'ont pas trouvé de partisans au sein du congrès. Tout le monde a été d'accord pour proclamer l'impérieuse nécessité

de bonnes fumures azotées, d'azote organique surtout, malgré la thèse séduisante qui consiste à montrer la vigne puisant dans l'atmosphère l'azote « à la régalade. » Cette pittoresque expression n'est point absolument inexacte, mais elle s'applique à des plantes de la famille des légumineuses. On peut, du reste, faire profiter la vigne de cet azote à bon compte et depuis longtemps les vignerons du Midi apprécient la vigueur des plantiers organisés sur défoncement de luzerne ou de sainfoin. Il est clair, au surplus, comme l'a fait très justement observer M. Paul Sabatier, professeur à la faculté des sciences de Toulouse, que les fumures azotées ne produisent souvent sur la vigne qu'un effet à peu près nul, et cela pour une raison bien simple, c'est que le sol en contient déjà une dose suffisante et peut-être que ce fait a induit en erreur plus d'un agronome praticien insuffisamment renseigné.

Il en est de même de l'acide phosphorique. Lorsque cet élément fait défaut, des applications d'engrais phosphorés peuvent produire des améliorations des plus utiles; ainsi, dans les vignobles submergés de l'Aude, on est parvenu à relever sensiblement le titre alcoolique des vins, et dans le Bordelais, à rendre les produits, non plus riches, mais plus stables.

En ce qui concerne la potasse, tout le monde est d'accord pour prôner l'utilité de cette base. Cependant la dose prescrite autrefois, 200 kilogrammes par hectare, est un peu forte et 150 kilogrammes annuels suffisent, de l'avis de tous.

Nos pères, on le sait, éprouvaient une forte répugnance à fumer les terres productrices de bons crus. Aujourd'hui, et avec raison, on a renoncé à une exclusion trop sévère et absolue; et excepté un très petit nombre de vignobles hors ligne, chacun est d'avis qu'une fumure modérée ne saurait nuire à la qualité du vin. Quelques viticulteurs se demandent encore s'il est réellement avantageux de fumer les vignes plantées en terrain maigre. La question peut être résolue par l'affirmative, à la condition, bien entendu, de ne pas aller trop vite, et d'améliorer lentement le sol par des applications régulières et progressives d'engrais approprié.

De quelque temps encore nous ne saurons pas quelle peut être la situation générale économique des propriétaires de vignobles reconstitués, rapportée à leur ancienne condition, avant le phylloxera. Presque partout, en France, les plantations sont trop récentes et trop éparpillées pour qu'on puisse formuler une opinion sérieuse. Mais dans l'Hérault où l'œuvre destructive n'a pas été moins brutale que la régénération n'a été prompte, les données du problème se simplifient, et il est permis d'arriver à des conclusions irréprochables.

Les chiffres de dépenses sont *doublés* par rapport aux anciens

frais (1) et l'on n'est pas revenu au taux de production atteint en 1874. On peut estimer à 2,200 francs, valeur minima, le taux de reconstitution d'un hectare de vignes américaines greffées. Chaque année les seuls frais de labour s'élèvent à 240 francs et il faut tenir compte des maladies nouvelles qui assaillent sans cesse le malheureux arbuste et imposent au vigneron des dépenses obligatoires, inconnues de ses devanciers, et cela sans préjudice des anciens soins qu'on ne peut pas négliger.

Les antiques fléaux sont bien connus. D'abord l'*oïdium*, dont l'origine américaine, grâce aux études de M. Couderc, d'Aubenas, est parfaitement démontrée, l'*oïdium* nous guette toujours, et s'il est aisé de le combattre, il serait plus qu'imprudent de le croire disparu à tout jamais et de négliger les soufrages dont l'effet sur la végétation est des plus salutaires. Puis le *mildew*, encore un cadeau dont l'Amérique nous a gratifiés, avec d'autres plaies, parmi lesquelles le *black-rot*, dangereux dans la Haute-Garonne et qui heureusement semble se guérir par les mêmes remèdes que le *mildew*. L'anthracnose, connue de toute antiquité, peut fort bien être traitée préventivement en hiver et paraît même pouvoir se maîtriser lorsqu'elle se déclare en été; on a observé que ses ravages s'attaquent principalement à certaines espèces et en épargnent d'autres. Le sulfate de cuivre, qui joue un si grand rôle dans la lutte contre le *mildew*, comme anticryptogamique, sert actuelle-

(1) Suivant M. Henri Marès, la différence porte principalement sur les remplacemens des ceps morts et rabougris (100 francs par hectare), — sur la fumure plus fréquente qui doit se renouveler non plus tous les quatre ans, mais tous les deux ans (75 francs par hectare), — sur le traitement contre le *mildew* et les *rots* par le cuivrage (50 francs par hectare), — sur les ravages de la chlorose, des insectes, du froid, auxquels les vignes greffées résistent moins que les vignes « de fond. » Les frais de culture se montent donc à 700 francs par hectare et par an. En tenant compte des frais de vendange et de vinification pour 50 hectolitres (125 francs), des impositions, de l'intérêt du capital engagé et de l'amortissement de ce capital, on arrive à 1,105 fr.! Quant aux frais de reconstitution, en voici le détail : *Première année :* défoncement à $0^{m},40$ de profondeur, 500 francs; plantation de 4,000 ceps à l'hectare, 250 francs; labours, quatre façons, 242 francs; frais divers, 50 francs. Total : 1,042 francs. — *Seconde année :* greffage, nettoyage des rejetons, buttage, labours, visite des racines, sulfatages, soufrages, triage du chiendent, etc., 600 francs. — *Troisième année :* montant des dépenses, 568 francs. A ces frais, qui s'élèvent à 2,200 francs environ, il faut ajouter l'intérêt du capital représenté par la terre et les dépenses de chaque année. La reconstitution devient plus onéreuse encore lorsque l'on plante sur des sols pierreux ou rocheux. Nous ne parlons pas même des frais de reconstitution des celliers : bâtisses, futailles, pressoirs, pompes, dont l'ensemble, calculé sur une récolte de 50 hectolitres, se monte à 1,000 ou 1,200 francs par hectare. L'éminent agronome conclut ainsi : « Ce sont des frais à n'en plus finir; il ne faut pas se bercer d'illusions à cet égard. Des prix de 20 à 25 francs par hectolitre à la propriété peuvent seuls lui permettre de couvrir ses frais. C'est pour cette raison que nous devons nous défendre, à l'extérieur, contre les importations étrangères; à l'intérieur, contre les fraudes. »

ment, en Suisse, à défendre les racines des souches contre certains champignons parasites dont les ravages souterrains causent bien plus de mal que le *peronospora*, car les dégâts en sont irréparables; seulement il faut enfouir le sel préservateur, au lieu d'en asperger la feuille.

Malheureusement, on a signalé au congrès, sans pouvoir indiquer aucun remède, deux maladies nouvelles très graves qui ne sont connues jusqu'à présent que par les dégâts qu'elles causent. D'abord la maladie de Californie, qui a détruit près du Pacifique des vignobles entiers, et pourrait très bien nous envahir un jour ou l'autre, malgré les précautions qu'on a prises pour empêcher l'introduction des cépages californiens, puis un autre fléau encore innomé, qui a pris naissance simultanément cette année-ci dans le Var, le Gard et l'Hérault et amène la mort de la souche à bref délai. Assurément on se passerait d'avoir des fléaux à guérir, mais il est indiscutable que depuis ces trente dernières années la véritable tempête de maladies qui s'est déchaînée sur l'infortuné végétal a eu pour résultat d'obliger les savans à creuser sous toutes ses faces la physiologie des ampélidées, et il est permis d'espérer, sans être trop optimiste, que, la nature de l'accident une fois bien connue, le remède à suivre s'imposera de lui-même, sans trop longues expériences et peut-être sans tâtonnemens.

Parmi les insectes ampélophages, la pyrale a commis et commet encore des dégâts; on la redoute particulièrement dans les vignes françaises de sable d'Aigues-Mortes. De l'autre côté du Petit-Rhône, les altises ravagent les vignobles de Camargue, au point de rendre la lutte difficile. Autrefois, en Languedoc, on se plaignait beaucoup du « gribouri » ou « écrivain; » ce petit animal, nuisible aux racines comme le phylloxera, commettait des ravages fort analogues; il peut se combattre par le sulfure de carbone comme lui, et, comme lui, respecte les racines des vignes américaines qu'il trouve trop coriaces à son goût. En revanche, les pousses souterraines encore blanches des jeunes greffes offrent une pâture de choix à d'autres insectes : l'opâtre, le taupin obscur et une araignée très nuisible aux plantations nouvelles. Mais nous préférons nous contenter de cette esquisse générale et renvoyer pour les détails aux ouvrages techniques. Ajoutons seulement qu'au point de vue de la défense contre le phylloxera des souches françaises que ne garantissent ni l'eau, ni le sable, le sulfure de carbone trouve encore son emploi, mais appliqué exclusivement avec le pal, non avec les charrues sulfureuses. En général, les appareils destinés aux traitemens insecticides ou anticryptogamiques tendent à se restreindre en nombre, le public recherchant de plus en plus quelques types reconnus meilleurs et délaissant les autres.

III.

Débarrassons-nous, et sans regret, d'une énumération affligeante que nous avons encore largement abrégée, comme le témoignent très bien les gelées de ce printemps et les grêles de cet été. L'heure des vendanges dans le Midi est enfin sonnée. S'ils veulent bien se reporter à notre travail sur les *grandes exploitations agricoles de l'arrondissement de Montpellier* (1), les lecteurs de ce recueil pourront se faire une idée de cette opération, entrevue par son côté pittoresque plutôt que par son côté technique, mais la question est si vaste, le sujet si intéressant, et depuis trois années ce même sujet s'est tellement compliqué que l'on nous pardonnera si nous ramenons le lecteur dans les vastes caves du Midi de la France, et si, élargissant ensuite notre base, nous abordons l'examen des procédés de vinification. Effectivement, ces procédés généraux ont amené, au sein des commissions et des congrès, d'intéressantes discussions.

Les raisins une fois détachés de la souche par les vendangeuses armées de ciseaux, si la végétation n'est pas trop forte, de sécateurs ou de serpettes dans le cas contraire, s'accumulent dans des seaux en métal de façon à pouvoir être sans inconvénient froissés et écrasés, ne fût-ce que sous l'influence de leur propre poids. On accumule les contenus de plusieurs seaux dans des « banastons » ou « cornues, » sortes de vases en bois cerclés de fer que le « porteur » charge sur sa tête protégée par un grossier coussin garni de paille. On a reconnu que la forme ovale du banaston favorisait la décharge, soit dans la comporte, soit dans le tombereau.

Ici deux écoles se trouvent en présence : dans certaines régions, dans certains cas, le véhicule qui charrie les raisins du vignoble aux caves transporte un récipient unique, « la pastière » ou tombereau de vendange, tantôt il voiture une série de « comportes » ou baquets.

Les tombereaux de vendanges s'emploient depuis longtemps dans le territoire de Montpellier, et leur usage exclusif tend à se généraliser, surtout dans les grandes exploitations. Autrefois, ils constituaient de gigantesques auges en bois dont la pesanteur chargeait les attelages d'un poids mort considérable. A présent ce sont de légers récipiens à parois de toile maintenues par un simple cadre en bois. Mais les perfectionnemens vont plus loin : aujourd'hui, la plate-forme du tombereau porte des rails mobiles, et la pas-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1891.

tière en toile, montée sur quatre roues, est devenue un élégant wagonnet.

Les comportes conviennent mieux aux petites exploitations : on s'en servait jadis dans le Narbonnais de préférence aux pastières. Elles présentent l'avantage d'être plus faciles à manier et à décharger et rendent encore de grands services dans les domaines où les chemins sont mauvais ou mal tenus.

Lorsque la charrette amène sa cargaison de raisins à la cave, le viticulteur méridional se trouve en présence d'un problème de mécanique pratique susceptible de diverses solutions. Le cellier, vaste bâtiment rectangulaire, renferme une double rangée d'immenses « foudres » dans lesquels doit cuver la vendange, il s'agit donc d'élever les raisins au niveau général des orifices supérieurs des foudres, c'est-à-dire à cinq ou six mètres au-dessus du sol, et cela au moins de frais possible.

Le procédé le plus simple est peut-être aussi le meilleur. On fait gravir au véhicule et à son attelage une rampe, sorte de plan incliné à pente douce disposé parallèlement au cellier, et on décharge le tombereau à la pelle, procédé qui n'a pas besoin d'explication et qui présente l'avantage d'équivaloir à un foulage grossier. Quelquefois, le wagonnet plein porté sur la charrette, une fois arrivé au niveau des foudres, roule directement jusqu'à l'entonnoir du récipient dans lequel doit s'opérer la fermentation.

Dans plus d'une grande exploitation, on épargne à l'attelage du tombereau la peine de s'élever sur le plan incliné : la vendange se décharge dans un bassin creusé dans le sol et s'élève à la hauteur voulue au moyen d'une chaîne à godets actionnée par une machine à vapeur, un manège, ou même plus simplement manœuvrée à bras d'hommes.

On a encore essayé, sans trop de succès, d'arriver au même but au moyen de pompes élévatoires (dans le seul cas, bien entendu, où l'égrappage était pratiqué) ou de vis sans fin. Ajoutons que, si la récolte s'entasse dans des comportes, ces récipiens sont hissés par des poulies jusqu'au niveau convenable, et que l'on utilise alors la traction d'un cheval.

Nos pères agissaient bien différemment, il y a trente ans, et il est permis de se demander si les procédés passablement routiniers qu'ils suivaient n'ont pas été trop décriés et même, par compensation, n'offraient pas certains avantages. Beaucoup de propriétaires, dans des exploitations très importantes, emploient encore pour la fermentation de la grappe leurs vieilles cuves en maçonnerie, concurremment avec leurs foudres, et ne s'en trouvent pas plus mal. Le piétinement des raisins, qui a inspiré aux caricaturistes tant de joyeuses plaisanteries, n'est évidemment plus praticable en dehors

des petits ou des moyens domaines, mais il rend de grands services comme procédé d'aérage, et de nos jours, viticulteurs et chimistes théoriciens prônent le renouvellement incessant de l'air comme une condition de succès des plus essentielles. A une autre extrémité de l'échelle, dans les « usines à vins, » où une machine à vapeur travaille jour et nuit, on arrive aujourd'hui à d'excellens résultats par une turbine aéro-foulante qui réduit immédiatement en bouillie les grappes de raisin tout en les saturant d'oxygène.

La nécessité d'aérer l'ensemble du cellier n'est pas moins essentielle, et son grand axe, suivant l'orientation des vents régnant dans la région, doit être dirigé, soit du nord au sud, soit de l'est à l'ouest. Toutefois, il convient, pour des raisons que chacun saisira, qu'aucune ouverture ne soit percée dans la direction du midi. Quant à l'impérieuse nécessité de maintenir sous ces voûtes sombres une scrupuleuse propreté, tout le monde est d'accord sur ce point.

Lorsqu'on a reconstitué, il y a une dizaine d'années, les grands vignobles méditerranéens, peut-être a-t-on dépassé le but au point de vue de la dimension des foudres. Avec des contenances de 400 à 450 hectolitres, le commerce éprouve, lors de l'enlèvement, le même embarras qu'un caissier dépourvu de monnaie divisionnaire. Avec 200 hectolitres au moins, 300 au plus, les exigences de l'exploitation et celles de l'acheteur se concilient à merveille, surtout si quelques foudres sous-multiples permettent d'opérer des transvasemens qui facilitent les soutirages d'aération et les combinaisons d'enlèvement. C'est pour un motif analogue que les pompes mobiles munies de gros tuyaux en caoutchouc flexible ont partout détrôné les vieilles pompes fixes dont les tuyaux, fixes également, circulant dans la cave, ne se prêtent que difficilement à un bon nettoyage. La question des pressoirs qui, en revanche, doivent toujours être rivés au sol, a été fortement discutée aussi au sein de la commission chargée d'écouter le rapport relatif à l'outillage des celliers (1), mais en dehors d'appréciations trop techniques, il suffira de noter que pour ces utiles instrumens point n'est besoin d'une dépense de force exagérée. La durée de la pression a peut-être plus d'importance que son énergie.

Patience et longueur de temps
Font plus que force, ni que rage.

En règle absolue, les viticulteurs ne peuvent pas, ne veulent pas transformer ces vastes celliers auxquels nous venons de consacrer quelques lignes, en laboratoires de chimie. Tel est l'avis des savans,

(1) Ce rapport a été rédigé par M. F. Crassous, ingénieur aux Salins du Midi.

des viticulteurs honorables et des consommateurs. Néanmoins, nous croyons pouvoir admettre, pour ce précepte, quelques exceptions bien négligeables par rapport à la grande majorité des cas. Ces exceptions peuvent être rapportées à trois catégories d'opérations.

Tout d'abord le plâtrage, pratiqué sans inconvénient aucun de toute antiquité, innocent en vertu même de la pratique séculaire qui l'a imposé, mais aujourd'hui proscrit et remplacé dans bien des cas par le tartrage, qui, au point de vue chimique, produit à peu près les mêmes effets.

Puis le traitement des vins malades. De ce que l'homme bien portant se garde bien d'absorber arsenic, chloral ou quinine, il ne s'ensuit pas que ces drogues, inusitées avant la maladie, ne soient absolument nécessaires lorsqu'elle sévit. A quoi bon l'œnologie si elle se bornait à constater platoniquement l'excellence de vins parfaitement réussis? De même la médecine, sauf la branche de l'hygiène, s'occupe beaucoup plus des malheureux qui souffrent que de ceux, heureusement plus nombreux, dont la santé est florissante.

Enfin l'amélioration des vins par les levures sélectionnées. Dans ce cas, la vendange reçoit bien un élément étranger, mais à dose infinitésimale, et, si la tentative échoue, aucun résultat nocif n'est à craindre.

Les deux premières questions n'offrent rien de bien nouveau et sont revenues bien des fois sur le tapis. Aussi croyons-nous devoir passer immédiatement à la dernière, plus intéressante, par cela même que, née d'hier, elle est incomplètement vulgarisée.

Abandonné à lui-même dans certaines conditions de température, un liquide sucré peut « fermenter » en dégageant du gaz carbonique et se transforme en une solution alcoolique plus ou moins riche. Considéré en bloc, ce phénomène offre l'apparence et la netteté d'une réaction chimique. Néanmoins, les effets ainsi que les causes, examinés de près, en sont très complexes. En même temps que l'alcool et l'acide carbonique, il se produit, comme M. Pasteur l'a démontré le premier, de la glycérine en quantité très appréciable, de l'acide succinique à dose moindre, enfin, en proportions infimes, d'autres substances dont l'ensemble contribue à communiquer au vin, à la bière, au cidre, leur goût, leur parfum caractéristique, le bouquet en un mot, qui fera toujours discerner, au palais le moins exercé, le bordeaux du bourgogne, par exemple.

Personne n'ignore que le phénomène dont nous venons de parler est causé par des micro-organismes végétaux, des « levures, » qui s'assimilent le sucre et restituent l'alcool. Les savans ont égale-

ment reconnu que cette fine poussière répandue sur le grain et à laquelle il doit cet aspect velouté caractéristique des grappes saines et mûres, renferme une grande variété de ces petits êtres; les uns agissent comme nous l'avons dit, mais avec une énergie, une promptitude très inégale, suivant l'espèce ; d'autres produisent des effets différens, mais ne sont pas nuisibles; d'autres, s'ils prennent le dessus, provoquent dans le vin nouveau de fâcheuses maladies, comme le *mycoderma aceti*, pour ne citer que celui-là qui est la cause de l'acescence ou de l'aigrissement. D'où provient la supériorité de tel cru, de tel cépage, par rapport à tel autre produit d'un sol ou d'une variété de raisins presque identiques? Autrefois on croyait qu'il s'agissait simplement d'une question de chance ou de hasard. La science moderne est plus ambitieuse; elle croit pouvoir expliquer ce fait par une cause bien simple. Les vins de choix, dit-elle, doivent leur qualité à l'heureux équilibre qui s'établit entre les micro-organismes au moment de la fermentation : absence d'agens nuisibles, faible développement des organismes à action neutre, envahissement général par les bonnes levures qui ont rencontré des circonstances favorables.

Prenez une levure de cette dernière catégorie, isolez-la en la fortifiant par une culture rationnelle, et, au moment voulu, après l'avoir conservée d'une année à l'autre, toutes opérations qui n'offrent aucune difficulté, projetez-la sur une quantité raisonnable de vendange fraîche. La levure adulte, plus vigoureuse, mieux nourrie, prendra le dessus et se propagera, tout en s'opposant au développement des spores de levure naturelles au raisin sur lequel on opère et qui n'ont pas eu le temps de se développer. On peut même, pour plus de précaution, « stériliser » à l'avance le moût qu'on ajoute à la levure de façon à détruire tous les germes, quelle que soit leur nature. Si l'on a opéré rationnellement, on aura ensemencé un assez fort volume de liquide, qui, ajouté à une nouvelle proportion de vendange, la transformera, comme il a été transformé lui-même, et ainsi de suite. Ainsi obtenu par l'influence presque exclusive d'un agent adroit et zélé, le vin gagnera en alcool et en qualité.

Mais on peut faire mieux. Puisque, dans les bons crus, la nature s'est chargée elle-même de combiner avantageusement les efforts d'un ou de plusieurs micro-organismes, il suffirait en théorie de choisir dans une cave renommée de la levure, d'en interrompre l'évolution, puis, l'année suivante, de la ranimer, de lui rendre vigueur et activité, et enfin de l'ajouter à un moût bien frais, fournissant spontanément une boisson médiocre, pour lui voir prendre franchement le dessus et, par son influence bienfaisante, produire, après cuvage, un vin très amélioré.

Tel est le résumé de la question théorique, bien simple comme on voit. Ajoutons seulement que les fermentations, ainsi réalisées, gagnent encore sensiblement en promptitude et netteté, ce qui a bien son avantage.

Il est clair d'abord, et c'est un principe qu'on ne saurait trop répéter, qu'une certaine affinité entre le moût à traiter et la levure ajoutée est indispensable. On aura beau, avec toutes les précautions voulues, additionner du jus d'aramon de la plaine de Lunel de levure de Chambertin ou de Château-Margaux, on ne transformera point ces vins assez plats en grands crus. On n'obtiendra de résultats qu'en opérant avec des levures sélectionnées dans des vins analogues, de bonne tenue, originaires de la région. Par exemple, peut-être pourra-t-on perfectionner par cette voie les vins blancs des Charentes, grâce à de la levure recueillie à Cognac, de façon à extraire de ces vins une eau-de-vie se rapprochant de la « fine champagne. »

A Montpellier, M. Bouffard, le professeur d'œnologie de l'école d'agriculture, n'a obtenu aucune amélioration sensible avec des semences venues du Bordelais. La différence, quoique peu sensible, s'est manifestée à la longue lorsqu'il a opéré avec des levures de Beaujolais et de Bourgogne. Or, les vins de Montpellier ne sont assimilables ni à ceux de Bordeaux, ni à ceux de Bourgogne ou de Beaujolais; mais, par leur nature, ils s'éloigneraient moins des deux derniers crus que du premier, et partant, la faible divergence observée s'expliquerait très bien. Souvent, du reste, l'amélioration ne se manifeste qu'au bout de plusieurs mois.

D'autres propriétaires du Midi ont obtenu de très bons résultats, sur plusieurs milliers d'hectolitres, avec de la levure elliptique de Bourgogne. Le *saccharomyces ellipsoïdeus*, bien sélectionné, s'est comporté dans les caves comme dans les laboratoires de MM. Martinand et Rietsch à Marseille; il s'est montré un agent de fermentation extrêmement actif, amenant une prompte clarification et engendrant un produit franc et net. Ce n'est pas tout: comme, depuis peu d'années, dans beaucoup de celliers, les viticulteurs traitent leurs raisins d'aramon en vue d'obtenir des vins blancs ou rosés qui sont très demandés, on a voulu tenter l'expérience de l'amélioration par les levures de Chablis, et l'on a réussi, tout en échouant avec les levures de Champagne. Citons encore une expérience très curieuse qu'un témoin digne de foi a exposée au congrès. Il s'agit d'un cépage américain producteur direct qui, malgré sa résistance suffisante au phylloxera, sa bonne tenue contre le *mildew* et sa production passable, est aujourd'hui presque abandonné. Nous voulons parler du *noah*, qui porte des raisins blancs bons à faire une boisson alcoolique, mais trouble et

« foxée. » Par l'addition d'une bonne levure de Sauterne, on a transformé le vin de *noah* en un vin sec, limpide et fort agréable.

A défaut de changemens sensibles dans le goût, on a obtenu, d'autres fois, ce qui n'est pas moins important pour le commerce, une élévation sensible du titre alcoolique (jusqu'à un degré et demi dans certains cas, d'après M. Kayser). Or cet avantage persiste, tandis qu'il paraît bien prouvé, dans certains cas, que le bouquet artificiellement obtenu s'évanouit avec le temps, et il serait téméraire d'affirmer qu'il puisse reparaître.

A ces théories si séduisantes, à ces tentatives presque toujours heureuses, des agronomes du Bordelais sont venus opposer des résultats nuls, voire même négatifs, obtenus cependant dans des conditions théoriques irréprochables. Il est évident que, de l'aveu de ses partisans les plus chauds, la question n'est pas encore mûre.

Néanmoins la majorité des congressistes n'a pas méconnu son importance, tous argumens pesés. En somme, il paraît que des essais ultérieurs, non pas en petit dans les laboratoires, — on en a suffisamment fait, — mais en grand dans les celliers, doivent être poursuivis et encouragés. Il est impossible de voir l'ombre d'une fraude quelconque dans une pratique consistant à mélanger dans des centaines de muids quelques litres d'un jus sucré de même composition provenant d'un moût naturel. Consommateurs, négocians, producteurs, tout le monde s'en trouvera bien en cas de réussite, et en cas d'échec, aucun dommage n'est à craindre. Ce qui est à redouter, c'est que des industriels peu scrupuleux et mal initiés aux délicates opérations des laboratoires de microbiologie n'accaparent cette nouvelle branche d'industrie et ne débitent fort cher des liquides de fantaisie. Il faut que les moûts ensemencés, puis stérilisés, proviennent uniquement de laboratoires officiels établis à Paris et, en province, dans les principaux départemens viticoles, dirigés ou au moins surveillés par des savans de profession, habiles et désintéressés.

En attendant, ne peut-on s'approcher du même but par des moyens plus simples et à la portée de chacun? Sans doute et peut-être que certains tours de main assez anciens dérivent d'observations empiriques justifiées par les théories modernes. Tantôt on se sert des lies sèches d'un cru renommé pour ensemencer les moûts d'un cru médiocre. Ou bien le propriétaire ramasse soigneusement un petit nombre de ses meilleurs raisins, mûrs à point et les écrase ; il laisse la fermentation commencer et, une fois qu'elle est en train, il arrose sa vendange avec le moût sélectionné, en procédant graduellement. Dans ce cas, il est bon de cueillir des fruits très sains abrités contre la poussière des routes, et de

tremper, avant le foulage, les grappes dans l'eau pour éliminer certaines bactéries nuisibles à l'évolution des germes. Le possesseur de crus très inégaux ramassera d'abord ses raisins de coteaux, puis, une fois la fermentation bien allumée, il mélangera successivement avec des raisins de plaine dont le jus subira alors une sorte d'entraînement très favorable.

Dans les caves où l'on opère encore par les anciennes méthodes, l'aération pure et simple facilite la multiplication des bonnes levures, à la condition qu'on insuffle dans le moût de l'air pur exempt de germes et non un fluide saturé de fermens acétiques provenant de pressoirs mal tenus. D'autre part, la théorie fait ressortir l'influence favorable du rôle du « chapeau » lorsqu'on force celui-ci à plonger dans la cuve, au lieu de le laisser nager à la surface libre. Déjà, dans le nouveau matériel vinaire, certains dispositifs, des filets convenablement placés par exemple, ont pour but d'obtenir l'immersion complète du chapeau dans le liquide bouillonnant.

Puisque nous terminons ce travail par quelques mots relatifs à la microbiologie, on nous permettra de mentionner une remarque trop connue pour qu'elle ait été discutée au congrès, mais que nous ne croyons pas devoir oublier. Il est absolument démontré que les raisins secs, pour si bien conservés qu'ils soient, une fois additionnés d'eau, ne fermentent pas comme le moût frais et que le phénomène est troublé par des semences de mauvaise nature engendrées par un commencement d'altération. Donc le vin qui en résulte ne saurait être assimilable au jus de raisins récemment cueillis. Quoique évidente par elle-même et reconnue par la loi, cette vérité avait besoin d'être confirmée par des microbiologistes impartiaux dans la question. Nous irons plus loin. On devra se méfier, pour une raison analogue, des vins obtenus en grand chez des industriels, au moyen de raisins frais achetés au loin, puis transportés : outre que cette manipulation favorise la fraude, elle ne saurait engendrer, même loyalement pratiquée, une boisson salubre et de bonne conservation.

Ce qu'il faut encourager à tout prix, c'est la production du pur jus de raisins cueillis, puis immédiatement écrasés sur place, c'est la vinification loyale, telle qu'elle est pratiquée de temps immémorial par les grands propriétaires et les petits vignerons français. Afin d'arriver à ce but, il n'existe qu'un moyen, et ce moyen, quoi qu'en disent les théoriciens ou les intéressés, c'est une protection éclairée et raisonnable. Telle a été aussi l'opinion des congressistes assemblés à Montpellier.

ANTOINE DE SAPORTA.

SIR FREDERICK POLLOCK

ET

SA THÉORIE DE LA PERSÉCUTION

Sir Fr. Pollock, professeur à l'université d'Oxford, est un jurisconsulte de grand mérite, lettré et philosophe, et il a publié sur Spinoza une étude fort estimée. En matière de politique, il appartient à cette école anglaise qui est plus disposée à étendre les fonctions de l'État qu'à les réduire au minimum, comme le voulait Bentham. M. Spencer désire que les gouvernemens se bornent à protéger les contrats et la propriété, et tel de ses disciples déclare qu'il doit leur suffire de protéger la propriété, « en laissant les contrats se tirer eux-mêmes d'affaire. » Sir Fr. Pollock a de tout autres principes; il se défie de ce qu'il appelle « l'affolement de l'individualisme. » Il nous demande d'en revenir à Aristote, et comme Aristote, il croit que si la destination première de l'Etat fut d'assurer la vie, sa mission véritable et permanente est de l'améliorer par de bonnes lois.

Mais, quoiqu'il condamne les conclusions de M. Spencer, sir Fr. Pollock est comme lui un évolutionniste. Il ne se fie, en fait de politique et de droit, qu'à la méthode historique, appliquée par Darwin à l'étude de la nature. Les institutions sont pour lui autant que les langues et les mœurs, l'expression fidèle du génie d'un peuple, de sa destinée et de son histoire. Toutefois, il estime que cette méthode a son danger, qu'elle nous porte à l'optimisme. Ceux qui la pratiquent ont trop de penchant à s'imaginer que les faits ont toujours raison, que les événemens de ce monde, étant tous nécessaires, sont tous heureux. Pour sa part, il n'est pas optimiste, et il blâme les spéculatifs

« qui tâchent de se persuader que tout ce qui arrive ou semble en voie d'arriver par un mouvement lent et continu est pour le mieux. » Sir Fr. Pollock est un conservateur libéral, et on ne le réconcilierait ni avec le *désetablissement* de l'Église anglicane, ni avec l'émancipation de l'Irlande, en lui démontrant que ce sont là les conséquences nécessaires et fatales d'une évolution historique. Il se résignera, s'il le faut, à l'inévitable, aux arrêts de la destinée; mais il ne pense point que le destin travaille de propos délibéré à notre bonheur, que les sages soient tenus de l'aider dans ses destructions, et il compare le *home-rule* à un billet signé par un prodigue poursuivi par ses créanciers, et qui achète un peu de calme et de repos provisoire à des conditions usuraires.

En sa double qualité d'évolutionniste et de conservateur, sir Fr. Pollock a la sainte horreur du dogmatisme continental. Toute science n'est selon lui que l'application de la logique à un certain ordre de faits, et il ramène tout à la psychologie analytique. Les spéculations sur l'origine des sociétés et sur les droits primitifs de l'individu lui semblent des rêveries absurdes et malfaisantes. Il range le *Contrat social* « parmi les impostures les plus réussies et les plus funestes, » et il prétend que la déclaration des droits de l'homme ou les principes de 1789 ont eu pour effet « d'entraver le développement politique de la France dans des proportions que l'on ne saurait, pour ainsi dire, calculer. » C'est ici, surtout, nous dit-il, qu'il faut retourner à Aristote et affirmer avec lui que l'homme est un animal politique, qu'en vivant en société il ne fait qu'obéir à une loi de sa nature, à quoi il faut ajouter qu'il n'y a pas de société possible sans un pouvoir souverain, qui ne relève et ne dépende de personne, qui ne soit ni temporaire, ni délégué, ni sujet à des règles spéciales qu'il ne puisse modifier, ni responsable envers aucun autre pouvoir sur terre. Ce pouvoir souverain a sans doute des devoirs moraux à remplir, mais ses obligations d'honneur ne sauraient être des obligations légales, puisque c'est lui qui fait la loi, et rien n'est plus absurde que de prétendre lui assigner des bornes. Il n'en est pas d'autres que la rébellion des sujets s'ils ont trop à se plaindre de lui, et s'ils jugent que, dans certains cas, la soumission est un plus grand malheur que la résistance.

La souveraineté peut être exercée par le prince, par un conseil, par une assemblée. En Angleterre, elle est échue depuis longtemps au parlement, et comme l'a dit Blackstone, ce qu'il fait, nulle autorité ne peut le défaire. — « Le parlement, écrivait Thomas Smith dans la seconde moitié du XVIe siècle, abroge les vieilles lois, crée les lois nouvelles, change les droits et les possessions des particuliers, légitime les bâtards, établit les formes de religion, altère les poids et mesures, règle la succession à la couronne, définit les droits douteux pour les-

quels il n'existe encore aucune loi. Bref, tout ce que le peuple de Rome pouvait faire dans ses comices, tout cela peut être fait aujourd'hui par le parlement d'Angleterre, qui représente et possède tout le pouvoir du royaume, tête et corps. »

Des philosophes, il est vrai, ont soutenu que la souveraineté ne s'exerce que dans un champ limité, qu'elle n'a le droit de légiférer que sur certains intérêts en vue desquels on l'institua, « que les hommes n'établissent pas des gouvernemens pour qu'ils gouvernent toute leur existence, que l'État ressemble à une compagnie par actions, jouissant de la personnalité morale, et dont les opérations ne peuvent s'étendre légitimement au-delà des affaires qui lui ont valu cette personnalité. » Ces philosophes croyaient à un pacte social, à un contrat originel par lequel les hommes, en se constituant en société, ont abandonné une portion de leur liberté et se sont réservé tout le reste. Mais c'est là une pure fiction. Les fourmis ont-elles rien stipulé avant de consentir à vivre en commun? Si elles avaient dû au préalable discuter et s'entendre, il n'y aurait point de fourmilières. Encore un coup, on ne peut concevoir une société sans souverain, et la suprématie juridique de l'État est absolue. Sans doute, il est des choses qu'un gouvernement sensé s'abstient de faire, des entreprises qu'il n'a garde de tenter; mais c'est une question de prudence, et son droit légal n'en souffre aucune diminution. Comme l'a prouvé M. Bagehot, la constitution anglaise, sous sa forme moderne, confère la souveraineté réelle au parlement ou plutôt à la majorité de la chambre des communes. Cette majorité est légalement omnipotente; les sottises qu'elle ne fait pas, elle a le droit de les faire, et les droits de l'homme et du citoyen sont une chimère.

Sir Fr. Pollock a exposé ses principes dans une suite de conférences fort intéressantes, intitulées : *Introduction à l'étude de la science politique*, qui ont été traduites en français et que M. Boutmy a présentées à l'Académie des sciences morales (1). Il a publié des essais sur les *Lois de la nature et les lois de l'homme*, sur *la Coutume d'Angleterre*, sur *la Paix du roi*, sur *le Manoir anglais*, et on ne les lira pas sans profit. Mais il me semble que le meilleur échantillon qu'il ait donné jusqu'ici de sa façon de raisonner et de sa psychologie analytique est sa *Théorie de la persécution*, que nulle part les avantages et les défauts de sa méthode ne sont plus sensibles.

Quand on écrit l'histoire de l'intolérance, la première précaution à prendre est de se défier des explications insuffisantes. Il est facile d'imputer tous les maux qu'elle a causés à l'ambition des prêtres,

(1) *Introduction à l'Étude de la science politique, essais et conférences*, par sir Frederick Pollock. Paris, 1893; Thorin et fils.

désireux de maintenir leur suprématie. Comme le remarque sir Fr. Pollock, « cette explication, quelque plaisir qu'elle procure aux esprits vulgaires en rejetant sur une seule catégorie de personnes tout l'odieux des chapitres désobligeans de l'histoire, est au mieux-aller bien superficielle. » Si intéressé que fût le clergé à étouffer l'hérésie, ses efforts seraient demeurés vains s'il n'avait eu pour lui l'assentiment des peuples et du gouvernement séculier; il dénonçait, c'était l'État qui frappait.

On a pu dire aussi que les jugemens rendus étant toujours accompagnés de confiscations, les gouvernemens persécuteurs ne songeaient qu'à satisfaire leurs convoitises. Il est certain que la croisade contre les Albigeois a dégénéré bien vite en une simple guerre de conquête, et qu'au Mexique comme au Pérou, le prosélytisme des Espagnols ne fut souvent qu'un prétexte à rapines. Il est également certain qu'on aurait laissé les Juifs plus tranquilles s'ils n'avaient ajouté au crime de l'infidélité le malheur d'être plus habiles et plus riches que les chrétiens, et d'exciter plus d'envie encore que de haine : l'antisémitisme contemporain en fait foi. En Angleterre, avant leur expulsion, sous Édouard Ier, ils étaient considérés comme gibier de la couronne, et on ne les accusait guère d'assassiner les petits chrétiens que lorsque le roi se trouvait dans un pressant besoin d'argent. Il n'en est pas moins vrai que les princes qui persécutaient les Juifs et les hérétiques pensaient exercer un droit et accomplir un devoir, que la conscience de leurs peuples les absolvait, qu'une loi, qu'on pouvait croire divine, sanctionnait leurs violences. C'est là ce qu'il s'agit d'expliquer.

Les grands mobiles de persécution, nous dit le jurisconsulte anglais, sont aussi vieux que le monde. Il aurait pu préciser davantage sa pensée, en ajoutant que l'intolérance est pour les sociétés une forme de l'instinct de conservation. Le sauvage a son fétiche, qui le protège, favorise ses chasses ou engraisse son troupeau. Le fétiche est la plus sacrée et la plus précieuse des propriétés, puisqu'elle assure la possession de toutes les autres. Oter à un sauvage son fétiche, c'est le livrer en proie aux puissances malfaisantes de la nature, contre lesquelles il ne peut se défendre que par des moyens surnaturels ou magiques. Il en va de même chez des peuples qui ne sont plus des sauvages. On lit dans le livre des *Juges*, qu'au temps où il n'y avait pas de roi dans Israël et où chacun faisait ce qu'il jugeait bon, un homme de la montagne d'Éphraïm, nommé Micah, s'était construit une chapelle où il logea un éphod et des théraphim, et que pour être plus sûr d'attirer sur sa maison les bénédictions du ciel, il attacha à son service un lévite vagabond. Des hommes de la tribu de Dan lui volèrent son éphod, ses théraphim et son lévite. Il courut après eux, accompagné de ses voisins, et leur dit : « Vous avez pris les dieux que je me

suis faits et mon prêtre? Désormais que me reste-t-il? » Tuer un homme qui vous a pris vos dieux, c'est se venger du plus dangereux des voleurs; tuer un homme qui, sans vous les prendre, les outrage en paroles ou en action, c'est encore défendre son bonheur contre de mortels ennemis, car les dieux outragés ne protègent plus ceux qui les laissent en butte aux insultes. Toute tribu a ses sorciers; quiconque révoque en doute l'efficacité de leurs incantations est l'ennemi de la tribu. Le sorcier a senti l'offense et se retire sous sa tente; pour le réconcilier avec ses protégés, il faut assommer ou brûler l'offenseur. C'est une mesure de salut public.

Il y a assurément un abîme entre les fétiches du Dahoméen et le culte de Pallas Athéné ou d'Apollon; mais si nobles que soient les dieux, les foules mêlent toujours un peu de fétichisme africain aux hommages qu'elles leur rendent. Toute cité grecque ou italienne avait pour patron national un dieu, dont la bienveillance était la meilleure garantie de ses intérêts et de ses destinées. Les dieux sont jaloux, et ils n'aiment pas qu'on leur donne des rivaux en introduisant facilement dans la cité des cultes exotiques; les dieux sont vindicatifs, et quand un insolent les raille ou les brave, ils s'en prennent à tout le monde. Ce sont d'augustes invités qui consentent à descendre des demeures éternelles pour venir habiter une maison que les hommes leur ont bâtie; on leur doit infiniment d'égards pour les retenir chez soi; à la moindre offense, ils partiront pour ne plus revenir. La communauté peut-elle souffrir que des impies ou des libertins leur refusent les offrandes propitiatoires et les respects qui leur sont dus? La présence d'un seul hérétique est pour elle une source de dangers, et en le supprimant, elle fait acte de prudence conservatrice.

A cette première raison qui porte à l'intolérance les cités les plus civilisées comme les tribus sauvages s'en joint une autre d'un caractère plus politique. « Lorsqu'on tient les dieux pour les plus grands fonctionnaires de l'État, lorsqu'on invoque leur protection dans toutes les circonstances publiques et que les cérémonies religieuses se mêlent intimement à l'appareil extérieur des institutions civiles ou militaires, lorsque, en un mot, la religion s'incarne dans la politique, toute rébellion contre les dieux établis risque de passer pour une trahison contre l'ordre établi du gouvernement. » Peut-on admettre que leurs ennemis ne soient pas également ennemis des lois qu'ils protègent? L'hérésie est naturellement indépendante, indocile et séditieuse. La cité a ses coutumes, ses traditions, qui sont d'origine divine, et elle a toujours pensé que son premier législateur avait eu commerce avec le ciel. C'est un point de foi qu'il importe de défendre contre les sarcasmes et les mépris des libres penseurs et des brouillons. Supposez que les chefs de l'État soient eux-mêmes des sceptiques circonspects et avisés, qui

par esprit de conduite affectent d'honorer des croyances qu'ils méprisent, ils n'en seront pas moins hostiles aux hérétiques. Ne prenant pas au sérieux les passions religieuses, ils auront peine à se persuader qu'un homme qui attaque la religion officielle ne nourrisse pas des ambitions secrètes et perverses.

L'intolérance, dans l'antiquité, n'a jamais été qu'une fièvre fort intermittente ; elle se manifestait surtout dans les crises exceptionnelles, quand le peuple cherchait la cause mystérieuse d'un événement sinistre, imputable à la colère d'un dieu honni ou négligé. Sir Fr. Pollock cite comme exemple du fanatisme athénien la condamnation de Socrate ; mais tout porte à croire que dans cette affaire la religion ne fut qu'un prétexte. Quoique Melitus accusât ce saint de méconnaître les dieux de la république et d'introduire des divinités étrangères, il mourut parce qu'il avait souvent médit de la démocratie et qu'il était le maître et l'ami de la jeunesse dorée qui conspirait contre elle.

Sir Fr. Pollock aurait mieux choisi son exemple s'il s'était souvenu de la mutilation des hermès. Ce grave incident survint lorsque Athènes était tout occupée de sa redoutable expédition contre la Sicile. On a comparé l'impression qu'il produisit sur les Athéniens à l'émotion que ressentiraient les Espagnols si un matin, à leur réveil, ils apprenaient que pendant la nuit, dans toutes les églises de Madrid, des images de la sainte Vierge ont été détruites ou profanées. Pour que les deux cas fussent tout à fait semblables, il faudrait supposer une Espagne démocratique travaillée par des sociétés secrètes, des *hèteries* d'oligarques, dont les complots l'inquiètent et l'exaspèrent. Il faudrait supposer aussi que les Espagnols, sur le point de s'embarquer dans une grande aventure, fussent partagés entre les grandes craintes et les grandes espérances et sentissent plus que jamais le besoin de s'assurer le secours des puissances célestes. La mutilation des hermès pouvait avoir pour effet de brouiller Athènes avec les dieux et avec le succès ; elle ne se doutait pas que le dessein secret des hermocopides était de la brouiller avec Alcibiade.

« Le peuple dur et soupçonneux, dit Thucydide, fit jeter en prison bien des hommes respectables. On ne voyait pas de terme à ses rigueurs, chaque jour il devenait plus féroce. De nombreux accusés furent punis de mort, on mit à prix d'argent la tête de ceux qui s'étaient enfuis. On ignore si les infortunés qui périrent avaient mérité de mourir, mais au moins, dans la circonstance, le reste des citoyens respira plus librement. » On se flattait de s'être réconcilié avec l'Olympe ; mais en rappelant Alcibiade pour le juger, on avait perdu la Sicile.

L'antiquité polythéiste n'a connu ni les fureurs du prosélytisme ni

la guerre des dieux. Je relisais dernièrement la satire où Juvénal raconte que deux villes d'Égypte, Coptos et Tentyre, nourrissaient l'une pour l'autre une haine immortelle, inspirée par la superstition :

Immortale odium, et nunquam sanabile vulnus.

Cette querelle religieuse lui fait horreur, et il s'étonne de la démence d'un peuple qui s'imagine qu'on ne doit reconnaître que ses dieux et détester tous les autres. Le cas était particulier : les Coptites adoraient les crocodiles, et les Tentyrites passaient pour avoir le don de les détruire sans danger. On en vint aux coups, la mêlée fut sanglante, un blessé fut mis en pièces et mangé cru. « Pourra-t-on jamais inventer, s'écriait le poète, des supplices dignes de ces monstres dont la colère est aussi cruelle qu'une famine ? »

Certains actes de fanatisme sanguinaire n'étaient possibles qu'en Égypte. Partout ailleurs, chaque cité, ayant son divin patron, reconnaissait à toute autre cité le droit d'avoir le sien. La question était seulement de savoir s'il convenait de tolérer ou d'introduire chez soi les cultes étrangers. Longtemps le sénat romain leur témoigna d'ombrageuses défiances et répugna à les admettre, jusqu'à ce que Rome étant devenue la capitale du monde et une cité cosmopolite, son panthéon devint hospitalier. Elle se peuplait de Grecs asiatiques, de Syriens, d'Égyptiens, de Juifs, et chaque peuple apportait avec lui ses cérémonies et ses rites. Mais il arriva qu'un jour l'un de ces cultes parut incompatible avec la sûreté de l'État. Le nouveau dieu ne ressemblait pas aux autres; il n'avait garde d'entrer en partage avec personne, il exigeait qu'on l'adorât seul, et alors commencèrent les premières persécutions en règle qu'ait connues le monde romain.

Comme le dit fort justement sir Fr. Pollock : « Aux yeux de la foule, les chrétiens passaient vaguement pour des gens qui refusaient d'adorer les dieux officiels; et les gouvernans regardaient la nouvelle église comme une société déjà fort répandue, capable de se répandre encore davantage, dont les affaires étaient gouvernées par une juridiction autonome, différente de celle de l'Etat, et quoiqu'on ne pût mettre à sa charge aucun délit flagrant contre l'autorité constituée, on savait qu'elle défendait rigoureusement à ses membres de prêter le serment d'allégeance sous la forme usuelle. Pour le vulgaire, le christianisme était une insulte permanente à la majesté des dieux; pour les esprits éclairés, une menace permanente contre le gouvernement. » Les sociétés antiques avaient toutes leur religion civile; mais l'église chrétienne était une société purement religieuse, et cette exception devait paraître suspecte. On ne connaissait guère sa doctrine; elle-même semblait chercher le mystère, et le

mystère augmentait les alarmes. « Un fonctionnaire romain d'intelligence moyenne devait avoir pour le christianisme à peu près les mêmes sentimens qu'aurait aujourd'hui un fonctionnaire prussien pour une société secrète, où il croirait découvrir un mélange de jésuitisme et de socialisme international. »

Mais il y a plus, et c'est un point sur lequel sir Fr. Pollock n'a pas assez insisté : les chrétiens n'honoraient pas César comme César voulait être honoré. Depuis que Rome était devenue la reine des nations, l'arbitre et le garant de leurs destinées, une religion universelle, le culte de l'empereur, s'était en quelque sorte superposée à tous les cultes nationaux, à toutes les dévotions municipales. Comment n'eût-on pas divinisé l'empereur? Il est désormais le souverain patron, l'omnipotent protecteur de tous les peuples, à qui il assure la paix et l'unité. En lui s'incarne toute la grandeur de la chose romaine, et comme l'a dit un ingénieux écrivain, mort trop tôt, « au-dessus de ces Augustes bons ou méchans qui disparaissent l'un après l'autre, on entrevoit et on vénère cet Auguste impersonnel dont le culte, associé au culte de Rome divinisée, s'était répandu dans toutes les provinces (1). » Les chrétiens refusaient d'adorer César, et il était naturel qu'on les accusât de vouloir former un État dans l'Etat, d'être, selon le mot de Voltaire, une république cachée au milieu de l'empire. Quand on les faisait descendre dans la fosse aux lions, on ne châtiait pas une erreur, mais une désobéissance.

Dans l'antiquité, la persécution eut toujours un caractère politico-religieux ; la persécution théologique est propre aux temps modernes. Les religions officielles de la Grèce et de Rome avaient leurs rites, leurs légendes, leurs observances et leurs fêtes ; elles n'enseignaient aucun dogme; elles n'ont jamais dit : Voilà ce qu'il faut croire pour être sauvé. Lorsque les hommes en viennent à se persuader que certaines croyances sont nécessaires au salut, qu'on ne saurait les ignorer ou les rejeter sans se perdre, l'esprit de prosélytisme se développe et si la persuasion ne suffit pas, on recourt à la force. Désormais les princes ont charge d'âmes, et ils manqueraient à leur devoir s'ils ne s'occupaient de travailler au bonheur éternel de leurs sujets. Le dogme qui sauve étant confié à la garde de l'Église, ils la protégeront contre les nouveautés dangereuses et contre les infidélités, et, à cet effet, ils prendront l'offensive. Il est aisé de prétendre que l'on ne peut venir à bout des opinions par la force ; cela n'est vrai qu'à moitié, et, au surplus, le grand objet de la persécution n'est pas de guérir, mais de prévenir. Tel pestiféré est incurable ; on le persécutera pour l'empêcher de répandre autour de lui sa maladie ; on coupera court à la contagion

(1) *Œuvres posthumes de René Grousset, le Panégyrique de Trajan.* Paris, 1886; Hachette.

par des précautions sanitaires ou par le massacre des êtres contaminés, comme on sauve un vignoble en arrachant une vigne envahie par le phylloxera. « Si, du reste, les intérêts temporels sont peu de chose au prix du bien spirituel, on ne saurait assigner de limite aux mesures de répression qu'un chef orthodoxe peut juger nécessaire d'ordonner. Mieux vaut le désert qu'un jardin cultivé par des mains hérétiques; mieux vaut un petit peuple de fidèles ignorans et misérables, qu'une foule prospère en apparence, assise à l'ombre mortelle de l'erreur et sous le coup d'une sentence éternelle. L'extermination devient une mesure de pitié; savez-vous combien d'âmes tuera l'hérétique que vous épargnez? »

Mais une police sanitaire qui aboutit à des exterminations ne peut être longtemps appliquée dans toute sa rigueur. La conscience des juges s'inquiète, la main du bourreau se lasse, et les souverains reculent devant les sacrifices que leur impose un système préventif qui dépeuple leurs États. L'Espagne est le seul pays où l'on ait appliqué la politique d'extermination avec assez de persévérance pour lui faire produire tous ses résultats. Dans le reste de l'Europe, on ne tarda pas à s'en dégoûter, on renonça bientôt à extirper les hérétiques par le fer et le feu, on se relâcha de son droit, on s'adoucit et on adopta ce que sir Fr. Pollock appelle « le régime de la persécution tracassière ou mitigée, » qu'il compare aux antiques formalités de la quarantaine ou au mécanisme de la législation protectionniste. Protestans ou catholiques, les princes souffrirent qu'un certain nombre de leurs sujets ne reconnussent pas la religion dominante. Pour massacrer et exterminer, il faut être convaincu que la vraie foi est nécessaire au salut des individus; à la longue, on se prend à en douter, ou du moins ce n'est plus qu'une opinion probable, et il paraît grave de tuer un homme pour une opinion probable. Dès lors, la persécution se borne à des peines civiles et modérées. On refuse à l'hérétique certains droits, certains avantages de la vie sociale; on le traite en demi-citoyen, en mineur, on lui donne des dégoûts pour lui faire prendre son hérésie en déplaisance, mais on le laisse vivre.

Le point de vue a changé; il ne s'agit plus du salut des âmes, mais du danger que certaines doctrines, quand elles se répandent, peuvent faire courir à la société, et on en revient ainsi à la persécution politico-religieuse, telle que l'a connue et pratiquée l'antiquité polythéiste. Le système de la contrainte limitée repose sur le principe que certaines croyances ou un minimum de croyances sont nécessaires au maintien de l'ordre social, que s'il est permis aux particuliers de rejeter tel point de doctrine et de le discuter avec leurs amis, il leur est interdit d'attaquer ouvertement les opinions reçues. En Angleterre, ce système a été nettement formulé dans un acte de Guillaume III, interdisant « d'écrire, imprimer, enseigner ou parler délibérément contre les croyances

communes. » Il est dit dans le préambule que beaucoup de gens se sont permis de « professer et propager des opinions impies, contraires aux principes et doctrines de la religion chrétienne, que ces opinions tendent à déconsidérer le Tout-Puissant et peuvent détruire la paix et la prospérité du royaume. » La conclusion est « que toute personne qui, par écrits ou discours, niera la Trinité divine, ou affirmera qu'il y a plus d'un Dieu, ou contestera la vérité de la religion chrétienne, ou soutiendra que les saintes Ecritures ne sont pas d'autorité divine, sera, sur la déposition authentique de deux témoins, déclarée la première fois incapable de remplir aucune fonction publique, et la seconde fois encourra des incapacités civiles définitives, avec un emprisonnement de trois ans. » Ce qui était naguère un crime n'est plus qu'un délit, et celui qui commet ce délit ne risque plus d'être brûlé, il n'est passible que d'emprisonnement.

Autres temps, autres mœurs. L'acte de Guillaume III parut bientôt trop sévère ; il ne fut que rarement appliqué, tomba en désuétude, et les écrivains déistes du XVIIIe siècle purent avancer plus d'une proposition téméraire sans être inquiétés ni molestés. Mais l'Angleterre est un pays où les lois sont immortelles, et le statut subsistait toujours. Lorsque au commencement de ce siècle on eut acquis la conviction que les unitaires ne mettaient point en danger « la paix et la prospérité du royaume, » que cette secte se recrutait parmi des gens de mœurs réglées et fort entendus aux affaires, on abrogea à leur profit les peines portées contre les mécréans qui nient le dogme de la Trinité. On croira sans peine qu'aujourd'hui tout Anglais est libre de penser tout ce qu'il lui plaît et de dire à peu près tout ce qu'il pense. Le projet de code criminel de 1878-1879 autorisait la poursuite des pamphlets blasphématoires ; mais on n'eut garde de donner une définition en forme de ce genre de littérature. Il y a dix ans, un procès fut intenté aux sieurs Ramsay et Tool pour délit d'outrage contre les vérités de la foi. Le *chief-justice*, lord Coleridge, déclara que « pourvu qu'en discutant on observe les convenances, il est permis d'attaquer jusqu'aux dogmes fondamentaux de la religion sans se rendre coupable de libelle blasphématoire. » Jadis on poursuivait l'hérésie pour l'empêcher d'empoisonner les âmes ; plus tard on s'occupa de défendre l'État contre des opinions qui semblaient dangereuses ; désormais la seule obligation imposée aux impies est le respect des convenances. Qu'en auraient pensé Philippe II et Guillaume III lui-même ?

Comme le régime de la persécution théologique, le système de la contrainte mitigée a aujourd'hui beaucoup moins d'adhérens que d'adversaires. Comment expliquer cette révolution et pourquoi les sociétés ont-elles abandonné « la bonne vieille règle de l'intolérance ? » Sir Fr. Pollock en donne deux raisons. Les gouvernemens, nous dit-il, ont fini par se convaincre que les opinions dangereuses le sont moins

qu'on ne le croit, qu'elles font moins de tort à la société qu'à celui qui les professe, que, depuis qu'on les laisse circuler librement, les Etats n'en sont ni moins tranquilles ni moins prospères. D'autre part, l'expérience nous apprend que si les grandes persécutions engendrent de grands maux, les petites persécutions ont rarement produit l'effet qu'on en attendait.

Ces raisons peuvent être bonnes, mais elles me paraissent insuffisantes. Si le système de la contrainte mitigée n'avait contre lui que son inefficacité démontrée par l'histoire, je serais inquiet pour l'avenir. L'expérience des autres ne nous instruit guère ; on peut toujours se dire qu'ils ont eu la main trop légère ou trop lourde, qu'ils ont manqué d'adresse ou de persévérance, qu'ils s'y sont mal pris, qu'on s'y prendra mieux. Une garantie qui me paraît plus sérieuse est le changement qui s'est fait dans l'esprit public et, n'en déplaise à sir Fr. Pollock, le profond discrédit où est tombé son grand principe de l'omnipotence légale du souverain. C'est une thèse que des théoriciens tels que lui peuvent s'amuser à soutenir, mais en réalité, et dans la pratique, l'homme moderne n'y croit plus.

Parmi les principaux mobiles de l'esprit de persécution, il en est un, fort important, qu'il a oublié de signaler : c'est la tendance de certains gouvernemens à fonder l'unité politique sur l'unité religieuse, et leur foi absolue dans le droit qui leur appartient de gouverner les consciences à leur guise. On en voit déjà un exemple dans l'antiquité polythéiste, exemple unique, si je ne me trompe. Antiochus Épiphane, que M. Mommsen a qualifié de Joseph II Asiatique, avait formé le gigantesque dessein de fondre ensemble toutes les nations dont se composait son empire, et, persuadé que la diversité des religions était le plus grand obstacle à l'exercice de sa souveraineté, il exigea que tout le monde adoptât le culte hellénico-romain qu'il professait. Il déclara la guerre à Jéhovah comme à Mitra, il persécuta les récalcitrans, pilla outrageusement leurs temples. Il ne réussit qu'à provoquer un soulèvement des Juifs, à favoriser malgré lui la création de l'État parthe et à détacher d'Antioche les provinces intérieures de la Syrie.

Les rois d'Espagne furent plus heureux ; ils chassèrent les Juifs et les Maures, et la foi catholique régna des Pyrénées à Cadix. L'inquisition fut dans ce pays un instrument d'unité politique si efficace que l'Espagne put se passer de l'unité administrative. Quand Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, le fanatisme ne fut presque pour rien dans cette affaire. Il était le moins fanatique des souverains, il n'avait, disait-on, que la foi du charbonnier ; mais il pensait que tout bon sujet doit avoir la religion de son prince, et il cherchait sa gloire. Ce n'était pas l'hérésie qui lui était odieuse, mais l'opposition ; peu lui importait que les protestans se trompassent en matière de foi, il leur en voulait d'être indociles et obstinés. Cette conception de la souveraineté se retrouve

jusque dans les théories de Rousseau, il enseigne dans son *Contrat social* qu'il y a une profession de foi déiste et purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles. Quiconque les rejette ne saurait être ni bon citoyen ni sujet fidèle, et mérite d'être banni; quiconque affecte de les admettre et se conduit comme ne les croyant pas mérite d'être puni de mort.

Ce qu'il y a d'intéressant dans cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont sir Fr. Pollock parle avec tant de mépris, c'est qu'elle eut le caractère d'une insurrection contre l'antique doctrine de la souveraineté. Elle fut un signe des temps, elle a marqué une étape dans l'évolution politique de l'Europe. Elle témoigne qu'un grand changement s'est opéré dans l'idée que l'individu se fait de lui-même et de ses rapports avec l'État, qu'il refuse désormais de se laisser absorber par la société et l'oblige à compter avec lui, qu'il y a une portion de sa vie qu'il entend soustraire aux décisions et aux caprices du législateur, et parmi les libertés qu'il se réserve comme un bien inaliénable, la plus précieuse est la liberté de croire ou de ne pas croire; ne touchez pas à sa conscience, elle ne reconnaît que lui pour souverain. Les nations n'ont pas toutes proclamé ces droits, mais elles sont toutes prêtes à les revendiquer, et traduits en anglais, ils sont inscrits dans le cœur de tout citoyen de la Grande-Bretagne. Le statut de Guillaume III est toujours en vigueur, mais sir Fr. Pollock convient que l'opinion publique ne permet pas de l'appliquer. Après cela, libre à lui de soutenir que l'omnipotence du parlement est illimitée; comme le contrat primitif inventé par Rousseau, cette omnipotence n'est qu'une vaine fiction. Qu'est-ce qu'une puissance dont on est résolu à ne pas se servir? On ne peut vraiment que ce qu'on peut vouloir.

Les hommes ont un penchant naturel à regarder comme des coquins ceux qui ne pensent pas comme eux; mais ce penchant, longtemps encouragé par les lois, est aujourd'hui combattu par elles, et voilà la différence des temps. Jéhovah pouvait pardonner l'adultère et l'assassinat; pactiser ou composer avec les idoles était à ses yeux le seul crime irrémissible. Naguère encore, les hommes d'État pensaient que l'intolérance est une garantie d'ordre et de paix; par une évolution naturelle, les gouvernemens en sont venus à la considérer comme la pire ennemie de la tranquillité publique. Avancer que la tolérance est une vertu civile fut jadis un paradoxe et n'est plus qu'un lieu-commun; mais c'est le cas de dire, avec un homme d'esprit, qu'on ne doit pas se moquer des lieux-communs, ni les mépriser; car il faut des siècles pour en faire un.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Le parlement, après le vote par le sénat du budget de 1894, a clôturé sa session ordinaire et le *Journal officiel* a aussitôt publié le décret fixant au dimanche 20 août les élections générales pour la prochaine chambre des députés, dont le mandat commencera au mois d'octobre et durera jusqu'au 31 mai 1898, c'est-à-dire exceptionnellement quatre ans et huit mois; par suite d'une décision récente qui a pour but de reporter désormais, à l'époque de l'éclosion des roses, le renouvellement des législateurs qui, depuis une quinzaine d'années, se faisait au moment de la chute des feuilles.

La période électorale de vingt jours sera donc légalement ouverte à l'heure où paraîtront ces lignes, et les industries spéciales auxquelles la poursuite des suffrages, la fabrication du député, donne un surcroît de travail, seront dans leur premier coup de feu. Journalistes improvisés, colleurs d'affiches ou copistes de bandes, imprimeurs, marchands de vin et agens distributeurs de factums, entreront en campagne. Les programmes des candidats couvriront les murs, programmes initiaux, que leur auteur a médités depuis trois mois ou davantage, rédigés d'une plume calme, à tête reposée, non sans quelque forme littéraire et quelque recherche de style, selon les moyens de chacun. Pour les députés sortans, c'est l'occasion de vanter leur conduite, de mettre en relief leurs meilleurs votes et leurs projets de loi les plus populaires, ceux qui se rapportent exclusivement aux intérêts locaux; car la masse des électeurs apprécie surtout les petits services qui les touchent directement: subventions, chemins de fer, augmentations de traitement, etc. C'est maintenant que le représentant particulariste a lieu de se féliciter d'avoir su plus d'une fois sacrifier le bien général du pays à ses points de vue de clocher, et d'avoir réclamé à grands cris des économies et des réformes nationales, en s'opposant énergiquement aux réformes et aux économies spéciales dont sa réélection aurait pu souffrir.

Quant au nouveau candidat, sa besogne est bien simple : il n'a qu'à blâmer indistinctement tous les actes de celui qu'il désire remplacer : ce n'est pas là ce qu'il fallait faire ; ou bien ce n'était pas le moment de le faire ; ou encore l'on aurait dû faire bien davantage, ou le faire tout autrement. En même temps commencent les attaques réciproques par la voie de la presse ; attaques d'abord courtoises ou du moins modérées. On y répondra de part et d'autre, dans une dizaine de jours, par de nouvelles affiches dont le ton sera plus vif ; et les circulaires se succèderont, plus ou moins nombreuses, plus ou moins aigres, selon la chaleur de la lutte, jusqu'à ces placards destinés à la journée du vote, — « Un dernier mot, » — dont on couvrira le 20 août, à l'aube naissante, pour que l'adversaire n'ait pas le temps de répliquer, les surfaces lisses qui avoisinent le lieu du scrutin, dans les trente-six mille communes de France. C'est dans ces appels de l'heure suprême, écrits en phrases hachées où les rivaux jouent leurs derniers argumens, que l'on prodigue les plus ingénieuses combinaisons typographiques, et aussi, malheureusement, les plus gros mots du dictionnaire.

Mais chacun sait ce qu'il en faut croire et que ces énormes injures signifient simplement quelque divergence d'opinion. Les électeurs lisent placidement et votent de même, n'ignorant pas que cette prose de circonstance est la rançon de la liberté. De fait, ces quinze ou dix-huit cents candidats qui vont se traiter si mal et se prodiguer de fort vilaines épithètes, pour obtenir un des six cents sièges de la chambre, sont les meilleurs enfans du monde. Il y en a bien peu parmi eux qui verraient pendre leur prochain avec plaisir. Depuis longtemps, en effet, la situation politique de la France n'avait pas été aussi calme, et les élections avaient soulevé moins de passions sérieuses. Cette année, comme l'a dit très justement M. Casimir Perier dans son discours de congé, c'est au milieu de la paix et en présence des partis désarmés que la nation va exprimer sa volonté. Ce conflit pacifique des partis hostiles, auquel nous allons assister, n'est-ce pas la vie normale d'un peuple libre ? Cette agitation, que des esprits superficiels prennent pour du désordre, pourrait-elle être évitée autrement qu'en déchargeant les citoyens de toute responsabilité, en les condamnant à une minorité perpétuelle ?

Frappés aujourd'hui chez nous de l'état d'énervement du principe d'autorité, auquel la peur de l'absolutisme nous a conduits depuis la chute de l'empire, nous sommes tentés parfois de douter de la vertu du régime parlementaire, surtout en présence de l'Europe actuelle, où précisément trois souverains absolus, le tsar, le pape et le sultan, discrets dans l'omnipotence, tirent si bien parti de leur autocratie et mènent très adroitement leurs affaires temporelles et spirituelles. Seulement la vertu de ces trois gouvernemens réside tout entière dans trois hommes, et qui peut répondre de son successeur ? Chez nous, l'absence d'une majorité homogène et stable dans sa docilité a jus-

qu'ici empêché bien des réformes qui demandent quelque esprit de suite. C'est un lieu-commun, dans les conversations et les journaux, de se plaindre de l'absence d'hommes de gouvernement; qu'on nous donne un Richelieu, un Pitt ou un Bismarck, avec les assemblées que nous avons eues depuis vingt-trois ans, ils ne seraient pas restés six mois au pouvoir! Bien mieux, les principaux personnages qui ont dirigé depuis 1871, avec des qualités et des fortunes diverses, les destinées de ce pays, M. Thiers ou M. de Broglie, Gambetta ou Ferry, ont tous été renversés par des coalitions où leurs propres amis ont pris une part notable et jouaient même parfois le rôle principal.

Il est vrai que les artisans de leur défaite ont été les premiers à faire leur éloge; c'est depuis longtemps la mode française; comme disait jadis M. Guizot, on s'est repenti de la chute de la restauration peu de temps après le chant du coq. A cela le temps seul apportera remède, et les palinodies sont choses pardonnables à un siècle qui est plusieurs fois passé du despotisme à l'anarchie. Que l'on compare la situation présente à celle même d'il y a une douzaine d'années, et l'on verra quels progrès ont été réalisés dans la voie de l'apaisement, de la sagesse. La question de la forme du gouvernement est enterrée; la république, avec plus ou moins d'enthousiasme, est acceptée de tous. La question religieuse est écartée. Ceux qui ont voté les lois, objet de tant de polémiques, veulent s'en tenir là et entendent maintenir le concordat, dans son esprit comme dans sa lettre. Il n'y a pas un mois que le retour aux mesures de proscription des ordres religieux, demandé par l'extrême gauche, était repoussé par le ministère et par la majorité de la chambre. Quant à ceux qui ont combattu ces lois de laïcisation avec le plus de violence, ils s'y soumettent aujourd'hui, en demandant seulement qu'on les applique dans un esprit de modération équitable. L'église elle-même les engage à remettre au fourreau l'épée qu'ils avaient tirée pour sa défense.

Restent les questions économiques et sociales, qui seront le sujet de discussions nouvelles dans la future chambre, mais sur lesquelles on est fort divisé dans le sein de chaque parti politique et qui offriront peut-être l'occasion de groupemens nouveaux. Quant aux questions diplomatiques, la France présente le modèle d'un accord, et l'on peut même dire d'une patriotique unanimité, qu'il s'agisse de l'orientation des alliances européennes, ou des entreprises coloniales jadis si contestées dans notre parlement, avec plus ou moins de fondement, par les oppositions de droite et de gauche.

Nous n'en voulons pour preuve que l'approbation donnée par les deux chambres, avant leur séparation, à la conduite énergique du ministre des affaires étrangères, dans le litige qui vient de se terminer entre la France et le royaume de Siam. On sait que la péninsule indo-chinoise est traversée du nord-ouest au sud-est par le Mékong. Ce

fleuve, sortant du Tibet et de la Chine, sépare d'abord les États vassaux de la Birmanie anglaise des régions dépendantes du Tonkin. Puis il voit se grouper le long de son cours les principautés laotiennes qui, dans la suite des siècles et suivant les hasards des guerres, se sont trouvées alternativement placées sous la suzeraineté du Siam, leur voisin de droite, ou de l'Annam qui, à gauche, s'étend jusqu'à la mer. Enfin il entre dans le royaume du Cambodge, protégé de la France, et arrose de ses bouches nombreuses notre colonie de Cochinchine. Il forme ainsi un trait d'union gigantesque entre nos possessions septentrionales et méridionales de l'Indo-Chine.

C'est dans la partie moyenne du Mékong, dans le Laos, que les Siamois, profitant de notre indifférence et de notre faiblesse, avaient prétendu s'installer d'une manière définitive. Maîtres du cours du fleuve, ils avaient poussé leurs avant-postes si loin sur la rive gauche qu'il ne serait bientôt plus resté à nos protégés annamites qu'une étroite langue de terre le long de la mer de Chine, séparant ainsi les uns des autres les différens tronçons de notre empire colonial. Que le Siam fût tombé un jour, comme la Birmanie, sous le protectorat d'une puissance européenne, et celle-ci aurait pu s'établir en maîtresse, au cœur même de nos possessions du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge, sur lesquelles elle aurait été tentée de mettre la main.

La possession de la vallée entière du Laos, ou tout au moins des territoires situés sur la rive gauche du Mékong, était donc indispensable à l'existence de l'Indo-Chine française, et la nécessité de leur occupation effective avait été sans cesse affirmée par tous ceux qui connaissent notre colonie. Les avertissemens n'ont pas manqué au gouvernement. Aucun des ministres qui se succédèrent au quai d'Orsay ne voulut prendre l'initiative d'une expédition militaire; toute leur action se borna à un échange de correspondances. La mollesse dont nous avions trop longtemps fait preuve avait enhardi les Siamois à ce point qu'ils avaient pu s'installer à 40 kilomètres de Hué et menaçaient ailleurs de couper le Tonkin de l'Annam. Le gouvernement français ne pouvait tolérer plus longtemps de semblables envahissemens.

Au mois de mai dernier, M. de Lanessan fut invité à réunir les forces dont il pouvait disposer, à former des colonnes de tirailleurs annamites et à les diriger sur le Mékong avec ordre de refouler les postes siamois qu'elles trouveraient devant elles. Au cours de cette opération qui nous remit, sans rencontrer de résistance, en possession d'un territoire de près de 500 kilomètres, deux faits graves se produisirent. A Khône, les Siamois qui avaient évacué l'île essayèrent le lendemain de surprendre la garnison; ils s'emparèrent du capitaine Thoreux et de quelques Annamites qui escortaient un convoi. Dès qu'il en eut été informé, M. Develle ordonna au représentant de France à Bangkok, M. Pavie, de faire savoir à la cour de Siam que, si cet officier et les

Annamites ne nous étaient pas rendus, il avait ordre de quitter immédiatement son poste et que nous aviserions. Le gouvernement de Siam qui, par l'organe de son ministre à Paris, avait aussitôt protesté de ses regrets au sujet de cet incident, se décida, après avoir longtemps promené le capitaine Thoreux dans le Laos, à le remettre enfin, il y a peu de jours, aux autorités françaises.

Mais alors un autre fait, beaucoup plus grave, se produisit : le poste de Cammom, sur la rive gauche du Mékong, était occupé par un mandarin siamois. Celui-ci, sur l'injonction de notre résident, M. Luce, fut obligé d'abandonner ses fusils et de se diriger vers le fleuve pour se réfugier sur la rive droite. Il avait à craindre la vengeance des populations au milieu desquelles il devait passer et qui avaient eu à souffrir de ses exactions; aussi un inspecteur de la milice, M. Grosgurin, l'accompagnait-il pour le protéger, en attendant que la question territoriale fût réglée par les deux gouvernemens. Lorsque le détachement arriva à Keng-Kien, M. Grosgurin tomba malade. Le mandarin en profita pour faire venir d'Houtène, localité située sur la rive droite du Mékong, une bande de Siamois armés. Une fois assuré d'avoir en main une force suffisante, le mandarin fit cerner la maison et, après avoir fait massacrer les quatorze miliciens qui la défendaient, il pénétra lui-même dans la chambre où M. Grosgurin était étendu et, d'un coup de revolver, il assassina dans son lit le malheureux inspecteur.

Ce fait, la cour de Siam n'a pas osé en contester l'atrocité ; elle s'est bornée à demander qu'on lui laissât le temps de prendre des renseignemens, de faire une enquête. C'est alors que, pour obtenir les réparations que nous étions en droit d'exiger, et pour régler la question du Mékong ainsi que d'autres questions pendantes, le ministère français plaça le Siam en présence d'une mise en demeure formelle, et envoya dans l'Indo-Chine M. Le Myre de Villers pour y faire valoir nos justes revendications. Le gouvernement anglais ayant résolu, sur ces entrefaites, de faire partir pour Bangkok plusieurs bâtimens de guerre, en vue de protéger ses nationaux, la France décida d'augmenter aussi ses forces navales. Les instructions de l'amiral Humann, qui les commandait, lui prescrivaient de n'engager aucune hostilité et même, tout en réservant les droits que nous tenons du traité de 1856, dont nous entendions nous servir à notre convenance, de ne pas passer la barre du Ménam, sauf le cas où nos vaisseaux seraient attaqués et forcés de répondre au feu de l'ennemi. Cette réserve était utile, car l'*Inconstant* et la *Comète*, arrivés le 13 juillet à l'embouchure du Ménam, y étaient accueillis par le feu des forts et des navires siamois. Nos marins, avec une admirable intrépidité, n'hésitèrent pas à franchir les barrages et les torpilles qui défendaient l'accès de la rivière, et, ne pouvant s'arrêter à Packnam, allèrent mouiller à Bangkok, en vue de la capitale.

Cette odieuse violation du droit des gens, consistant à recevoir, sans avis préalable ni sommation d'aucune sorte, nos navires à coups de canon, n'est pas le seul acte des Siamois qui puisse provoquer notre colère : le lendemain de cette funeste rencontre, un navire de commerce, un paquebot des messageries fluviales de Cochinchine, le *Jean-Baptiste Say*, qui avait échoué la veille et qu'on venait de renflouer à grand'peine, a été mis à sac par la population de Bangkok pendant que son équipage était maltraité avec la dernière sauvagerie. La dignité de la France et ses intérêts ne lui permettaient pas de patienter davantage; notre gouvernement l'a compris et la chambre, à l'unanimité, a approuvé son attitude et lui a donné un blanc-seing pour les mesures qu'il conviendrait de prendre. Il ne s'agissait pas, ainsi que M. Develle l'a nettement établi, de porter atteinte à l'indépendance du Siam, mais seulement d'obtenir les indemnités qui nous sont dues pour le passé, et, pour l'avenir, les garanties nécessaires à la sûreté de nos possessions.

Le cabinet français a envoyé à Bangkok, à cet effet, un *ultimatum* portant sur l'évacuation par les Siamois de toute la rive gauche du Mékong, depuis le point où le fleuve sort du territoire chinois jusqu'à la limite septentrionale du Cambodge et sur le paiement d'une indemnité de 3 millions; ou, à défaut d'argent, la remise, à titre de gage, de la perception des revenus publics dans les provinces de Battambang et de Siem-Reap (Angkor), limitrophes de notre colonie. Cette somme de 3 millions devait servir à payer les réparations pécuniaires de ceux de nos nationaux qui ont subi quelque préjudice de la part du Siam. Un délai de quarante-huit heures était accordé au gouvernement siamois pour faire connaître s'il acceptait ces conditions; le prince Dewavongse, ministre des affaires étrangères du roi de Siam, commença par nous envoyer une réponse ambiguë qui ne pouvait nous satisfaire sur aucun point. Il était clair que ce personnage ne cherchait qu'à traîner les choses en longueur, suivant l'usage de l'extrême Orient, que nous avons déjà pu apprécier il y a une dizaine d'années, alors qu'un diplomate chinois négociait paisiblement à Paris, tandis que les troupes de son maître envahissaient le Tonkin. Notre ministre à Bangkok, M. Pavie, n'avait plus désormais qu'à se conformer aux instructions qui lui avaient précédemment été données. Il amena le pavillon de la légation et se retira à bord de l'un des navires français mouillés sur le Mékong. De son côté, le prince Valhana, ministre de Siam à Paris, recevait du quai d'Orsay ses passeports et se disposait à quittter la France.

On se demandait à quelles suggestions obéissait la cour de Bangkok, lorsqu'elle refusait de reconnaître les droits de l'Annam, sur les territoires de la rive gauche du Mékong, situés au nord du 18e degré de latitude. Pouvait-elle oublier à ce point les relations qui ont existé, jusqu'en 1884, entre l'Annam d'une part, et, de l'autre, les États Chans-

Annamites et la principauté de Luang-Prabang qui lui payait tribut? En revendiquant le territoire de cette principauté jusqu'à la rive gauche du Mékong, nous abandonnons au Siam les territoires de la rive droite; ce qui est une satisfaction rationnelle aux droits que la cour de Bangkok peut, de son côté, faire valoir sur cette principauté laotienne. Dans ces conditions, l'*ultimatum* du 20 juillet était parfaitement acceptable, et l'on regrettait que le gouvernement siamois nous réduisît à entreprendre une expédition militaire, dont l'issue ne pouvait être douteuse, et dont les résultats eussent été d'autant plus désastreux pour lui qu'elle aurait été plus longue et plus coûteuse pour nous. Il est clair que l'opinion publique française se serait montré d'autant plus exigeante, lors du règlement définitif de ce litige, que nos sacrifices en hommes et en argent auraient été plus grands.

En attendant l'action militaire offensive, M. Develle avait notifié diplomatiquement aux puissances que les forces navales françaises allaient procéder au blocus de l'embouchure du Ménam. Une signification locale avait été faite en même temps à Siam, pour permettre aux navires de commerce, mouillés devant Bangkok, de prendre la mer avec leur chargement. Dans trois ou quatre jours, le blocus serait devenu effectif, suivant les règles du droit international, qui impose aux nations civilisées, pour qu'un investissement maritime soit reconnu valable, cette condition que le commandant croiseur soit en état de le faire respecter par tout bâtiment neutre, se présentant à la barre pour entrer dans le fleuve ou pour en sortir. Cette règle du blocus de fait, imposée aux belligérans pour qu'un investissement demeure légitime, l'amiral Humann eut été parfaitement en état de l'observer avec la flotte dont il dispose, composée d'un cuirassé, un croiseur, deux avisos et cinq canonnières.

Il est vrai que le blocus du Ménam, voie de transit considérable, par laquelle la navigation est très active, aurait exigé une surveillance beaucoup plus stricte que celle qui avait suffi, par exemple, l'année dernière, sur les côtes du Bénin, durant l'expédition du Dahomey; mais l'étendue des côtes bloquées eût été, en revanche, beaucoup moins grande. D'ailleurs, ce blocus, préjudiciable au commerce européen plutôt qu'aux indigènes et au gouvernement siamois, n'eût pas été d'une très longue durée, parce que l'expédition à l'intérieur que nous préparions, et pour laquelle des troupes spéciales étaient déjà parties de France, eût changé, d'ici quelques semaines, la face des choses.

On espérait d'ailleurs que le jeune roi de Siam et ses ministres reconnaîtraient les inconvéniens qu'il y aurait pour eux d'épuiser les dernières chances de la lutte avec une puissance de premier ordre, qui ne rêve aucune conquête, mais qui est déterminée à faire respecter ses droits. Le roi actuel de Siam, très intelligent et très « moderne, » connaît l'histoire de son pays. Il sait qu'à plusieurs reprises depuis

l'époque où nos relations ont commencé, sous Louis XIV, avec le royaume de Laos pour le délivrer de l'ingérence tyrannique des Hollandais, jusqu'à Louis-Philippe en 1840, où l'un des prédécesseurs du prince actuel nous appela à son aide, pour contre-balancer l'influence envahissante de la compagnie des Indes qui s'était emparée de plusieurs provinces, jadis parties intégrantes de cet empire, comme Tenasserim, le Siam n'a eu qu'à se louer de ses bons rapports avec la France. Nous ne retiendrons comme témoignage de ces relations cordiales, que ce traité conclu en 1856, sous Napoléon III, par lequel nous a été concédé le droit de faire remonter, dans le Ménam, nos navires de guerre jusqu'au mouillage de Packman. Il est vrai que, depuis cette date, beaucoup de faits sont survenus, qui ont modifié l'attitude du Siam envers nous, et que les appétits conquérans de la cour de Bangkok se sont éveillés.

Ces appétits ont-ils été excités par l'entourage européen du souverain régnant, dont le bras droit est un Belge, M. Rolin-Jacquemyns, homme de science, ancien député de Gand, ancien ministre de l'intérieur dans le cabinet libéral de M. Frere-Orban, pendant six années, et naguère fondateur à Bruxelles de l'Institut de droit international, qui, étant rentré dans la vie privée et ayant perdu sa fortune, accepta une situation en Égypte, dans les tribunaux mixtes, d'où il passa ensuite à Siam, comme ministre du roi ? Il semble qu'un pareil conseiller, fort au courant de la politique, et que ses anciens compatriotes s'accordent à nous représenter comme un soldat du droit et un esprit juste, devait être peu disposé à lancer son maître dans des aventures sans lendemain. D'autres personnages européens figurent à la cour du roi Koulalonkorn : un capitaine de vaisseau danois, dont le nom est français, sans avoir rien de commun avec le personnage historique qu'il rappelle, M. Duplessis de Richelieu, commande la flotte royale ; le directeur du port de Bangkok est un Allemand, M. Vil, et l'administration des postes et des chemins de fer est entièrement confiée à des fonctionnaires allemands en congé. Il est possible que la nationalité de ces derniers leur ait fait envisager avec plaisir les entreprises lointaines de la France, s'ils partagent les sentimens de quelques organes germaniques, qui n'auraient pas été fâchés de nous voir embourbés dans l'Hinterland siamois et se féliciteraient des rivalités franco-anglaises dans l'Asie orientale. Mais il n'est pas probable que ces agens secondaires aient eu une influence prépondérante.

En tout cas, le parti de la paix a fini par l'emporter à Siam, et le ministre de ce pays a fait savoir à M. Develle que son gouvernement acceptait sans restrictions notre ultimatum dans toute sa teneur. Ainsi se trouve pacifiquement terminé, grâce à la prudence de notre ministre des affaires étrangères, un conflit dont l'autorité française en Orient recueillera tout le bénéfice.

Il importe donc peu de savoir maintenant si, comme beaucoup de nos compatriotes seraient portés à le croire, Albion, — toujours perfide, à l'œil méfiant de M. Prud'homme, — a cherché à brouiller les cartes à Siam, tout en affirmant à Londres sa ferme intention de ne pas intervenir dans le débat. Nous nous refusons pour notre part à admettre un seul instant cette hypothèse. Le langage de lord Dufferin à Paris, tel que nous l'a rapporté M. Develle, ceux de sir Ed. Grey à la chambre des communes, et de lord Roseberry à la chambre haute, en réponse aux interpellations de quelques ultra-chauvins de Westminster, ne doivent nous laisser aucun doute à cet égard. Certes, il ne manque pas, au-delà de la Manche, d'esprits malveillans toujours prêts à dénaturer la portée de nos actes ; il en est de même, de ce côté-ci du détroit, à l'égard des procédés d'annexion de l'Angleterre. Qui de nous n'a entendu dire que le gouvernement de Sa très gracieuse Majesté avait maintes fois profité de sa puissance, pour accabler de sa supériorité un État faible d'Afrique, d'Asie ou même d'Europe, comme lorsqu'il *traitait* il y a quelques années avec le Portugal? N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que, lorsque les besoins de sa politique l'exigeaient, la Grande-Bretagne ne craignait pas de susciter contre elle-même des agressions bénignes, pour avoir occasion, en les reprimant avec énergie, de se créer des titres à la reconnaissance des populations qu'elle mettait, pour leur bien, dans sa poche ?

Pure exagération et folie que tout cela ! Autant vaudrait, plutôt que de croire à de pareilles fables, tenir pour vraie la boutade d'un humoriste français qui affirmait que le royaume-uni, pour étendre son domaine colonial, offrait de temps à autre à un petit peuple de lui vendre des coups de bâton, que naturellement le petit peuple refusait, qu'alors les Anglais lui déclaraient la guerre ; après laquelle le petit peuple, battu et éclairé sur ses véritables intérêts, consentait à acheter annuellement les coups de bâton à un prix double de celui auquel il les avait refusés d'abord. Ce sont évidemment là des incartades de presse, auxquelles de grandes nations ne doivent pas attacher d'importance. Au fond, la France et l'Angleterre, comme l'Allemagne, la Belgique et l'Italie, font toutes, dans ces contrées exotiques, œuvre civilisatrice et, plus qu'elles ne s'en doutent peut-être, œuvre désintéressée. Car tout pays soumis par l'une d'entre elles à l'action de l'Europe est tôt ou tard agrégé par ce seul fait à notre vie, incorporé au patrimoine de ce monde civilisé qui est notre patrie commune.

De pareilles œuvres, au regard de l'avenir, ne sont-elles pas plus nobles et plus fructueuses, malgré les piqûres passagères d'amour-propre qu'elles amènent, que les dissentimens implacables au sein de la vieille Europe, avec les sacrifices pécuniaires qu'ils exigent des peuples riverains, sacrifices dont l'augmentation récente de l'armée allemande vient de fournir un nouvel échantillon. Au XIXe siècle, le

dieu de la guerre veut être gavé d'or, à défaut de sang, et il en consomme des quantités prodigieuses. L'armée de paix, dans un grand État actuel, atteint un effectif que jamais les États d'autrefois n'eussent imaginé pouvoir réunir en temps de guerre, lorsqu'ils achetaient les soldats au lieu de les prendre gratis. Le parlement, nommé le 15 juin, a voté la loi militaire le 15 juillet, à une majorité de 16 voix (201 contre 185), ainsi que nous le prévoyions il y a un mois. La discussion a été courte. Après une séance consacrée à l'audition d'un discours de l'empereur, plein d'une grandeur religieuse, — évidemment Guillaume II est convaincu qu'il remplit une mission providentielle et qu'il rend un signalé service à « son peuple, » comme il peut, suivant l'antique esprit féodal, nommer la nation allemande, en envoyant cinquante mille jeunes soldats de plus sous les drapeaux, — après la nomination du président, M. de Levetzow, remis en possession du fauteuil qu'il avait quitté au mois de mai, le Reichstag a commencé immédiatement ses travaux.

L'empereur, recevant les membres du bureau, avait fait remarquer qu'en France les demandes de crédit pour l'armée ne rencontrent jamais d'opposition; il avait fait ressortir la rapidité avec laquelle, disait-il, on avait voté à Paris la loi concernant les cadres. L'exemple n'était pas bien choisi peut-être, puisque notre loi des cadres est restée plus d'un an dans les cartons, et que, dans le dernier rapport de M. Mézières, qui a précédé le vote final, elle n'est plus apparue que comme l'ombre d'elle-même, fort différente du projet primitif. Au contraire, huit jours ont suffi à Berlin pour les trois lectures du projet de M. de Caprivi, tel qu'il avait été amendé par M. de Huene. Les mêmes orateurs que nous avions entendus, il y a deux mois, sont remontés à la tribune pour y refaire à peu près les mêmes discours: MM. de Manteuffel, pour les conservateurs, de Kardorff pour le parti de l'empire, Rickert pour les ralliés de l'union libérale, et Jazdzewski pour les Polonais, autres ralliés ceux-là, qui ont su tirer habilement parti de leur voix, ont parlé en faveur de la loi militaire. MM. le comte Hompesch au nom du centre, Bebel au nom des socialistes et Richter au nom du parti progressiste, bien réduit, mais ferme encore sur ses ruines, ont motivé les répugnances que leur inspirait l'augmentation demandée.

Suivant la coutume, et chacun pour les besoins de sa cause, les amis du pouvoir ont représenté la France et la Russie comme très fortes, très riches, très dangereuses; les orateurs de l'opposition les ont peintes, au contraire, sous les couleurs les plus noires, très pauvres, très divisées, très faibles. On affirmait que l'acceptation du projet de loi serait subordonnée, par quelques hésitans, aux engagemens que prendrait le ministère sur l'irrévocabilité du service de deux ans que l'on va établir. Il n'en a rien été; le comte Caprivi s'est borné à déclarer, sans se compromettre, que « les gouvernemens confédérés,

dans le cas où le service de deux ans ne rencontrera pas des obstacles insurmontables et qu'il est impossible de prévoir dès à présent, ne reviendront pas en 1899 au service de trois ans. » De leur côté, les députés antisémites, qui, par leur nombre, sont aujourd'hui devenus un appoint intéressant de la majorité, avaient fait savoir qu'ils ne voteraient la loi que si le ministère s'engageait à proposer un impôt sur les opérations de Bourse. Ils l'ont votée, mais le chancelier, ou plutôt M. Miquel, ministre des finances de Prusse, qui vient de joindre à son portefeuille la trésorerie impériale, ne s'est engagé à rien.

Le Reichstag s'est contenté d'autoriser les dépenses qu'entraîne l'adoption du système nouveau, — 90 millions de francs pour cette année et 30 millions pour les suivantes, — sans s'occuper des recettes destinées à y faire face. La recherche des impôts à créer sera l'affaire des ministres confédérés, qui se réuniront à cet effet à Francfort dans le courant du mois d'août.

De ce que la loi militaire ait été si aisément enlevée à Berlin, il ne s'ensuit pas que l'Allemagne y soit en majorité favorable. Par un curieux effet de découpage des circonscriptions, les partis ne sont nullement représentés au Reichstag en proportion de leur importance. Les progressistes, qui ont encore près d'un million de voix, n'ont pas le tiers du chiffre des députés conservateurs qui pourtant n'atteignent guère à plus de la moitié de leurs suffrages. Les socialistes, qui ont moitié moins de députés que le centre, ont cependant un nombre égal et même plus élevé d'électeurs. Le parlement de l'empire se trouve donc dans cette situation, dont on a vu ailleurs plus d'un exemple, mais qui n'en est pas moins anormale et périlleuse à la longue, de n'être nullement l'exacte expression du suffrage universel dont il tient ses pouvoirs. Il faut aussi remarquer que la majorité du 15 juillet, en faveur de la loi, vient surtout de la Prusse. Presque en bloc, l'Allemagne du Sud a voté contre : en Bavière, on compte plus des quatre cinquièmes des députés dans l'opposition ; en Wurtemberg, on en compte 14 sur 17. C'est là un fait inquiétant pour les directeurs de la politique au-delà du Rhin, et ils feront bien de n'user qu'avec circonspection de la majorité actuelle.

Le même conseil aurait pu être donné pour d'autres motifs au gouvernement de Belgrade, s'il ne s'était désintéressé tout d'abord, avec bien trop de timidité, de la campagne fâcheuse où le parlement serbe s'est engagé. Il s'agit du procès intenté, par la majorité radicale actuelle, à l'ancien ministère libéral présidé par M. Avakoumowitch. Après le coup d'État accompli au mois d'avril par le jeune roi Alexandre, coup d'État accueilli en Europe, comme on s'en souvient, avec une réelle faveur, puisqu'il rendait la parole au pays, des élections avaient eu lieu pour la Skouptchina. Les libéraux qui ne s'étaient maintenus aux affaires que par des coups de parti, annulant les élections et ne

souffrant à la chambre qu'un petit nombre d'adversaires, furent contraints de reconnaître leur impuissance et n'osèrent même pas affronter la lutte. M. Ristitch, l'ancien régent, ayant décidé l'abstention de ses partisans, sous le prétexte que les libéraux devaient en ce moment éviter tout conflit, la nouvelle Skouptchina ne s'est composée que de 119 radicaux et de 11 progressistes contre un seul membre du parti libéral.

Jusqu'à ces derniers temps, le ministère et la quasi-unanimité de la chambre, fermement unis, avaient fait un judicieux usage de leur pouvoir. Le rappel de la reine Nathalie, qui avait eu d'ailleurs le bon sens de n'en point profiter et de se contenter de la réparation honorable à laquelle elle avait droit, la suppression de la censure sur les journaux, l'éloignement de M. Paschitch, président de l'ancien cabinet radical, qui représentait les doctrines exagérées du pan-serbianisme, et que l'on avait pourvu de la légation de Saint-Pétersbourg, tous ces actes du cabinet Dobritch indiquaient l'intention de suivre, à l'intérieur comme à l'extérieur, une ligne prudente et réservée. Les rancunes de la chambre actuelle n'ont pas permis d'y persévérer ! Lorsqu'un journal radical de Belgrade lança cette idée des poursuites contre l'ancien ministère, même lorsque la Skouptchina, dans son adresse en réponse au discours du trône, émit un vœu dans ce sens, on pouvait supposer que la jeune Serbie ne suivrait pas ses aînées de l'Occident dans des errements qui rappellent les heures tristes de leur vie nationale, et qu'elle n'ouvrirait pas, en reprenant possession d'elle-même, une ère de haines indéfinies.

Cependant plus de 100 membres, sur 134, se sont prononcés pour cette mesure. Vainement M. Garachanine, l'un des anciens proscrits de cette dictature que l'on poursuit, qui ne passe pas au demeurant pour une âme ultra-sentimentale, a montré que la raison d'État, invoquée par les radicaux, loin de commander des représailles, imposait au contraire, dans l'intérêt de la paix publique, l'oubli mutuel des fautes commises ; la chambre a nommé une commission de douze membres, chargée de diriger le procès et dont le premier acte a été de consigner dans leur demeure chacun des ministres incriminés. Quant au cabinet actuel, il paraît aujourd'hui déterminé à s'opposer à l'action directe de la commission contre les ministres, il menace de démissionner et le roi le soutient dans une résistance que nous serons heureux de voir persister. La juridiction exceptionnelle que l'on prépare en effet, la qualité des prévenus, qui ont agi au nom et en vertu de l'autorité royale elle-même, représentée alors par la régence, la situation inextricable où la justice et la légalité apparente vont se trouver face à face, tout concourt à créer une procédure révolutionnaire que les maîtres d'aujourd'hui peuvent avoir à regretter un jour.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le ministre des finances, interrogé au sénat dans les derniers jours de la discussion du budget sur les premiers résultats de la loi frappant d'un impôt les opérations de Bourse, a répondu que le rendement pour le premier mois d'application avait été très satisfaisant et que l'impôt, selon toute vraisemblance, donnerait plus que le montant pour lequel il avait été inscrit au budget de 1894, soit 7 millions. Il est ainsi avéré que, malgré toutes les doléances, il se fait encore sur le marché de Paris d'assez importantes opérations de Bourse; la spéculation a le champ libre et un certain genre d'opérations seulement se trouve entravé, celui des négociations de pur jeu roulant sur les petites primes pour le lendemain ou sur l'échelle établie sur des différences infinitésimales de cours.

Toutefois un ralentissement des affaires est manifeste; un grand nombre de valeurs, qui étaient autrefois l'objet de négociations régulières à terme, ne se cotent plus qu'au comptant, où même on ne voit que rarement figurer leurs prix. La spéculation a successivement abandonné les actions des chemins étrangers, Autrichiens, Lombards, Nord de l'Espagne, Saragosse, ses valeurs favorites d'antan, puis toutes les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, sauf peut-être le Lyon et le Nord, puis les valeurs industrielles, sauf le Suez, enfin les titres de tous les établissemens de crédit. Ce dernier marché est absolument abandonné, les transactions y sont des plus insignifiantes, le public ayant peu de goût pour ces titres et la spéculation ne les connaissant plus comme éléments possibles de combinaisons. Où est le temps que les actions de la Société générale, du Crédit mobilier espagnol, de la Banque des pays autrichiens et de tant d'autres banques étaient achetées ou vendues chaque jour par centaines?

Les spéculateurs ont encore abandonné l'amortissable et le 4 1/2 pour 100; ils ne s'occupent plus que de la rente 3 pour 100, de quelques fonds étrangers comme l'Italien, l'Extérieure, l'emprunt russe d'Orient en roubles crédit, le Turc, et, accidentellement, d'un petit nombre de valeurs, comme la Banque ottomane, le Rio-Tinto, les mines De Beers. Même les fonds d'États comme les rentes or de Russie, le 4 pour 100 de Hongrie, l'Unifiée et la Privilégiée d'Égypte, le Portugais 3 pour 100, l'Argentin 5 pour 100, la Priorité, l'obligation Douanes et l'obligation consolidée de Turquie, ne fournissent plus d'aliment qu'aux petites

opérations du comptant. Inutile d'ajouter que les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer, par l'impassibilité sereine de leurs cours, n'ont jamais sollicité, malgré leur admission aux négociations à terme, l'attention des spéculateurs.

Même pour les valeurs dont ceux-ci s'occupent le plus habituellement, notre marché subit souvent l'impulsion des places étrangères plus qu'il ne dirige lui-même le courant. C'est de Berlin que viennent les oscillations décisives sur le rouble et l'emprunt d'Orient; les prix des obligations helléniques, des fonds brésiliens et argentins sont déterminés à Londres, et de même ceux des De Beers et Rio-Tinto. Nous n'exerçons guère notre initiative que sur le 3 pour 100 français, trois ou quatre de nos valeurs locales, et deux ou trois fonds, Extérieure, Italien et Turc.

La vérité est donc qu'il se fait encore des opérations de Bourse sur le marché de Paris, mais que le terrain sur lequel évolue la spéculation va se rétrécissant chaque année, et qu'en ce moment, en pleine morte-saison, et l'impôt aidant, il s'en fait moins que ne le voudraient ceux qui sont attachés à l'industrie des affaires financières. Même sur la rente française, on se demande s'il y a encore de la spéculation. Autrefois, à chaque liquidation mensuelle, on voyait s'engager à propos de la réponse des primes ou du cours de compensation de véritables combats entre haussiers et baissiers. Les uns et les autres s'étaient livrés, tout le mois, à de profonds calculs sur la probabilité de certains événemens, bons ou fâcheux, et sur la portée de leurs conséquences éventelles. A grands coups de crayon, ils avaient déprimé, puis relevé le niveau des cours; puis, lorsqu'approchait l'heure du règlement des comptes, le jeu devenait plus serré, le combat plus acharné, les coups plus violens. Aujourd'hui il n'y a plus d'adversaires en présence les uns des autres. La race des grands vendeurs a disparu; la hausse continue du 3 pour 100 en a eu raison jusqu'au dernier. D'un côté on voit le trésor intéressé au maintien des plus hauts cours de la rente, les grands banquiers, haussiers par profession et par tempérament, les institutions de crédit qui ont dû se faire rentiers, ne pouvant plus vivre de l'escompte, la Caisse des dépôts qui va redevenir bientôt le grand acheteur; de l'autre un petit, très petit groupe de spéculateurs qui en temps ordinaire n'osent agir, mais se hasardent encore de temps à autre, lorsque surgit un événement qu'ils jugent dangereux, à passer de faibles ordres de vente.

Mal leur en prend, et ils feraient mieux de s'adonner à quelque autre honnête métier. Ils n'ont pas plus tôt passé leurs ordres, en baisse naturellement, que la rente est déjà relevée, la grande armée de l'ordre ayant détaché à la rescousse une simple escouade; l'événement fâcheux n'est plus qu'un événement sans portée, et nos timides vendeurs sont étranglés. C'est ainsi que, même avec l'affaire du Siam, le

3 pour 100 n'a fléchi qu'un jour à 97.50 et s'est relevé dès le lendemain à 97.85.

Les fonds étrangers ont été presque tous faibles et terminent en baisse la quinzaine. Le marché de Londres a éprouvé un ébranlement sérieux et ne s'en est pas encore remis. Des pertes énormes ont été subies sur les fonds sud-américains, les titres miniers, les actions de chemins de fer de l'Amérique du Nord, les rentes helléniques, espagnoles, etc. Les valeurs yankees ne se cotent pas sur notre marché, mais on peut juger du désarroi au Stock-Exchange par les différences de cours de quelques-unes des valeurs se négociant sur les deux places. L'Argentin 5 pour 100 a baissé depuis le 15 de 322 à 314, le 5 pour 100 hellénique de 220 à 186, le Rio-Tinto de 375 à 365, la mine De Beers de 422 à 405 après 390.

A Berlin, le rouble est en réaction sur la décision prise par le gouvernement de Saint-Pétersbourg d'appliquer, à partir du 1er août, aux importations d'Allemagne le tarif maximum russe. Le conseil fédéral allemand a aussitôt voté des représailles et voici la guerre douanière allumée. Le rouble a reculé de 215 à 212, l'emprunt d'Orient de 68.80 à 67.50. L'Italien a perdu d'abord une unité pleine, de 87.82 à 86.75, sous la double action de la hausse du change à 108 et de la disparition complète de la monnaie divisionnaire d'argent en Italie; ce fonds s'est ensuite relevé à 87.50.

L'Extérieure a baissé jusqu'à 61.75; elle a repris aussitôt à 62.25. M. Gamazo a enfin obtenu des Cortès le vote du budget. Le change, après avoir dépassé 20 pour 100, a été ramené à 19.75 pour 100.

Le revirement en hausse s'est accusé principalement sur le 3 pour 100 français dans la journée du 29, lorsque furent publiées les dépêches concernant la soumission définitive, et sans conditions, du roi de Siam, à notre ultimatum. La rente, dans cette journée, a été portée par des achats continus de 97.85 à 98.15; l'Italien atteignit 87.60 et l'Extérieure 62.65. Parmi les autres fonds d'État, les variations ont été moins significatives. Le Hongrois a été recherché presque jusqu'à 94, l'emprunt d'Orient, après avoir fléchi de plus d'une unité à 67.50, s'est rapproché de 68, les valeurs turques ont été bien tenues, les obligations helléniques se sont arrêtées dans leur déroute un peu au-dessous de 200. A Londres, les dispositions sont devenues moins moroses après la liquidation; toutefois, les inquiétudes relatives au marché de New-York subsistent, et le marché monétaire accuse quelques symptômes d'une tension prochaine; d'importans envois d'or d'Angleterre aux États-Unis ont déjà été annoncés.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. BERTRAND.